VOYAGE
DU
CHEVALIER
DES MARCHAIS
EN GUINÉE,
ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE,

Fait en 1725, 1726 & 1727.

Contenant une Description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait.

Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures en Tailles douces.

Par le R. Pere LABAT, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME III.

A PARIS,

Chez PIERRE PRAULT, Quay de Gesvres, au Paradis.

M. DCC XXX.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

2978

TABLE
DES CHAPITRES.

TOME TROISIEME.

CHAP. I. *Route du Chevalier des M*** depuis la rade de Juda jusqu'à l'Isle du Prince. Description de cette Isle, & de celle de S. Thomé & d'Annobon,* page 1

CHAP. II. *Route du Chevalier des M*** de la rade de l'Isle du Prince à Cayenne.* 50

CHAP. III. *De l'Isle de Cayenne en général.* 71

CHAP. IV. *Changement qui sont arrivés à la Colonie de Cayenne.* 82

CHAP. V. *Etat de la Colonie de Cayenne en 1726.* 127

CHAP. VI. *Description plus particuliere de l'Isle de Cayenne & de la Terre ferme de Guyanne, tirée des Memoires de M. Milhau.* 134

Rivieres les plus considerables du Gouvernement de Cayenne. 151
Projet d'un établissement à la Riviere d'Oyapok, aux environs du Fort Louis qui a été élevé en 1726. 160
Gouvernement Ecclesiastique de Cayenne. 205
Gouvernement militaire de Cayenne. 209
Gouvernement de Cayenne pour la Justice. 215
Domaine du Roi à Cayenne. 221
CHAP. VII. *Du Commerce & des Manufactures de Cayenne.* 224
Des Bois propres à la Teinture, à la Medecine & à mettre en œuvre. 242
CHAP. VIII. *Des Animaux à quatre pieds.* 292
CHAP. IX. *Des Oiseaux gros & petits.* 319
CHAP X. *Des Poissons de Mer & de Rivieres* 331
CHAP XI. *Des Colons de Cayenne.* 236

Fin de la premiere Partie du Tome troisiéme.

Carbet
d'Indiens
Nouragues
Rre d'Orapu
3
le Petit Connétable
le Connétable
6
5
5
6
6
8

VOYAGE
DU CHEVALIER DES M.***
EN GUINÉE,
AUX ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Route du Chevalier des M.*** depuis la rade de Juda jusqu'à l'Isle du Prince. Description de cette Isle, & de celle de Saint Thomé & d'Annobon.*

LA Guerre, étoit très-vive entre les Rois de Juda & d'Ardres; elle avoit rompu le commerce de telle maniere, qu'on ne

trouvoit point d'esclaves à traiter à Juda; parce que le Roi d'Ardres, sur les terres duquel il faut de necessité que passent les Marchands qui viennent à Juda, avoit fermé toutes les avenuës de ce Royaume: desorte qu'en quatre mois de tems que le vaisseau du Chevalier Des Marchais demeura en rade, il ne put le charger que de cent trente huit captifs; entre lesquels il y en avoit vingt trois qu'il avoit enlevé d'un interlope François, dont il s'étoit rendu maître, & qu'il avoit confisqué au profit de la Compagnie.

Il mit à la voile de la rade de Juda le vendredy cinquieme Mai 1725. sur les six heures du matin, & prit la route de l'Isle du Prince, où il falloit qu'il allât necessairement pour faire l'eau, le bois & les vivres dont il avoit besoin pour aller a Cayenne, où il avoit ordre d'aller porter les esclaves dont il étoit chargé.

Nous avons remarqué cy-devant qu'on ne peut pas faire de bois à Juda, parce que les Negres regardent les arbres comme des especes de Divinitez. L'eau qu'on y embarque est saumatre, & se fait avec de grandes peines & des frais considerables; & les vivres & rafraichissemens sont rares & fort cheres.

Sous le nom de Rafraichiſſemens on entend les viandes fraiches que l'on peut conſerver dans un vaiſſeau, comme les Cochons, les moutons, les cabrits, les poules, les volailles d'Inde & les Canards. Toutes ces choſes ſont en abondance à l'Iſle du Prince, à Saint Thomé & à Annobon. On trouve auſſi dans ces trois Iſles des citrons, des oranges, des Bannanes & autres fruits, des confitures & du ſucre brut, ou preſque blanc: car les habitans de ces Iſles qui ſont Portugais, Mulâtres & Negres, n'ont pû juſqu'à préſent donner à leurs ſucres le dégré de blancheur & de perfection, qu'on leur donne aux Iſles de l'Amérique, de Madere & des Canaries.

Iſle Saint Thomé.

L'Iſle de Saint Thomé ou Saint Thomas, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Saint Thomas une des Vierges à l'Amérique, fut decouverte le jour de la feſte de cet Apôtre 21. de Decembre en 1495. par les Portugais, lorſqu'ils cherchoient le chemin des Indes. Elle eſt ſous l'Equateur: on prétend que la ligne Equinoctiale paſſe ſur l'Egliſe Cathédrale. Elle eſt eſloignée du Cap Sainte Claire dans le continent d'Afrique d'environ cinquante lieues, & de trente-cinq ou environ de celui de Lopo Gonzales. Elle eſt preſque ronde:

Panoſan capitale de l'Iſle S. Thomé.

on lui donne près de quarante lieues de circonference. Sa ville capitale ſe nomme S. Thomé, & plus communément Panoaſan. Elle a un château environné de quatre baſtions. Outre cette ville, il y a pluſieurs villages repandus dans l'Iſle, & ſuivant le raport des gens du pays près de quatre cent moulins à ſucre; & environ ſept cent familles de Portugais blancs, ou Mulâtres, c'eſt-à-dire nez d'un Portugais & d'une Negreſſe, ou noires. Les Mulâtres épouſent ſouvent des Negreſſes, & produiſent à la fin des enfans, qui, quoique noirs comme du charbon, ne laiſſent pas de ſe dire Portugais: & en cette qualité ils ſont elevés aux charges Eccleſiaſtiques, Politiques, & Militaires, & ſont regardés comme Fidalgues, c'eſt à dire Nobles, ou Gentilshommes. Preſque tout le clergé de la Cathedrale étoit de cette couleur; L'Evêque étoit preſque le ſeul Prêtre blanc qu'il y eut dans l'Iſle, quand le Chevalier des Marchais y paſſa dans le voiage qui préceda celui dont je donne ici le journal.

Il y a un très grand nombre de Negres eſclaves dans cette Iſle: ils ſont baptiſés, & portent tous un chapelet au col; c'eſt la principale piece de leur Chriſtianiſme: car ils ſont d'une igno-

rance extréme sur les points de la Religion, & d'ailleurs corrompus de toutes les manieres ; cependant ils vivent très-longtems. Un homme de cette couleur y est encore jeune à soixante & dix ans : Le terme ordinaire de leur vie est de cent à six-vingt ans, pendant que les blancs, même les plus forts, ne vivent pour le plus que cinquante à soixante ans.

Qualité du pays.

Ce n'est pas un pays propre aux Européens, même aux Portugais. La chaleur y est extrême & continuelle durant tout le cours de l'année: Elle fait élever des vapeurs qui s'épaississent & qui se putrifient de maniere, que l'air qui en est infecté produit dans les corps des hommes deux maladies presque continuelles, ou du moins périodiques, dont les naturels du pays ne sont pas plus exempts que les autres, mais qui sont moins violentes & de moindre durée.

Maladies de S. Thomé.

La premiere de ces maladies est une fievre très-violente, précedée d'un froid extrême & d'un tremblement extraordinaire : Elle arrive aux naturels du pays reglément tous les huit ou dix jours, mais elle ne leur dure que quelques heures, au lieu que les étrangers en sont tourmentés pendant vingt ou trente jours, & qu'il faut être d'un temperemment extrêmement fort pour n'en

être pas emporté avant que les violens accés soient finis ; & souvent entre le quatriéme & le septiéme jour.

La seconde maladie s'apelle en Portugais *Bitios de Cu*. C'est un ulcere qui vient au fondement, qui cause des douleurs aiguës avec fiévre & transport au Cerveau. Cette maladie emportoit en trois ou quatre jours ceux qui en étoient attaqués, & corrompoit si promptement le sang & les chairs de tout le corps, qu'il tomboit en pourriture, avant que le malade eût rendu l'esprit. On a cru pendant long tems qu'elle venoit d'une dissolution totale de la masse du sang, ou d'une entiere coagulation. De quelque principe qu'elle vint, elle produisoit les mêmes effets. Elle est au Bréfil depuis bien des années : elle est passée du Bréfil aux Isles de l'Amérique & de là à la Terre ferme. On la nommée aux Isles Françoises le Mal de Siam, parce qu'elle y fut aportée par le vaisseau du Roi, nommé l'Oriflame, qui revenant de Siam après notre déroute dans ce pays là, avoit été obligé de relâcher au Bréfil, où il se chargea de cette mauvaise drogue qu'il apporta à la Martinique. On l'a nommée Mal de Siam à cause du lieu d'où le vaisseau étoit parti. On auroit dû la nommer Mal du Bréfil, & plus proprement Mal de S.

Thomé, puiſqu'il en vient originairement. On ne peut s'imaginer les déſordres qu'il a fait aux Iſles & ſur les côtes de la Terre ferme de la nouvelle Eſpagne, & combien il a emporté de milliers de perſonnes.

Les habitans du Bréſil & ceux de S. Thomé s'en mettent à preſent peu en peine, depuis que le hazard ou l'étude des Médecins a trouvée un remede ſpecifique & prompt pour ſa guériſon. Il ſuffit de donner au malade force lavemens de Décoction de caſſe avec moitié de jus de Citron, & de mettre des quartiers de citron en ſupoſitoire dans le fondement & les renoveller le plus ſouvent quil eſt poſſible. Ce remede ſimple & facile éteint le mouvement violent du ſang, qui en cauſe la coagulation ou la diſſolution, ſélon le temperament du ſujet qui eſt attaqué, & guérit le malade en peu de momens. Nos compatriotes des Iſles auroient le même avantage, ſi les medecins qui les traitent jugeoient à propos de s'en ſervir. J'ai eu ſoin de le mander à mes amis, je ne ſçais pas s'ils s'en ſeront ſervis: car comme cette maladie fait des tréves aſſés longues avec le pays, & que quand elle recomence à ſe faire ſentir, elle a ſouvent des ſimptomes nouveaux, on

Remede ſpecifique pour cette maladie.

oublie pendant ces intervales les remedes qu'on a propoſéz, & on en revient aux regles ordinaires de la Medecine, qui ſe trouvent pour l'ordinaire peu propres à guérir ces maux, qui ſemblent attachés à des climats que les auteurs de la medecine n'ont pas connus.

Maux Venériens, & hidropiſie.

Les maux Venériens & l'hidropiſie ſont des maladies très-communes à S. Thomé. On guérit celle cy en faiſant avaller au malade de l'huile de Cocos avec le ſuc d'une herbe dont les Negres font un myſtére, qu'il n'a pas encore eſté poſſible de pénetrer. Ils font auſſi de frequentes Onctions & frictions avec ce même remede ſur le corps du malade. On pourroit croire que ce mal qui eſt pour l'ordinaire une ſuite des grandes fiévres, vient de l'abondance d'eau que l'on permet aux malades de boire dans l'ardeur de la fiévre. Les medecins de ce pays-là ſont bien oppoſés à ceux de l'ancienne Rome, qui ne permettoient pas à leurs patiens de boire, tant qu'ils ſentoient la moindre agitation dans leur poulx.

Les negres qui ont le mal Venérien s'en guériſſent à préſent par la ſalivation cauſée par le mercure. Ils avoient ſelon les apparences d'autres remedes avant

que les Européens leur eussent enseigné celui-cy.

Mais il est inutile aux blancs ; quand ils ont gagné ce mal par la débauche avec les femmes noires : c'est pour eux un poison contre lequel il n'y a point de remede. Tout ce qu'il y a pour eux d'avantageux, est qu'il ne les fait point languir. Ils tombent dans des foiblesses si grandes, & dans un épuisement si extraordinaire, quils meurent souvent dans les vingt quatre heures : ou s'ils sont d'un temperamment extrêmement robuste, ils portent le mal quelques jours, & meurent à la fin, sans qu'on ait pû trouver jusqu'à present le moyen de rétablir leurs forces.

Les mois les plus dangereux pour les Européens, sont ceux de Décembre, Janvier, & Fevrier. La chaleur s'y fait sentir d'une maniere cruelle, & quoique les jours qui sont toujours égaux aux nuits, semblent devoir être suivis de nuits fraiches, à cause de l'absence du soleil, & comme il arrive constamment aux Isles de l'Amérique, & même à Cayenne qui n'est qu'à cinq dégrez de l'Equateur, les Terres de S. Thomé sont si pénetrées de l'ardeur du Soleil, qu'elles semblent même pendant la nuit être des fournaises ardentes. Il

faut pendant ces trois mois que les Européens se cachent sous Terre : heureux qui peut trouver des antres & des cavernes dont l'ouverture soit au Sud-Oueſt, ou au Sud-Eſt : ils y reſpirent un air un peu moins brûlant qui les empêche de mourir, mais qui ne les empêche pas d'être si foibles qu'à peine peuvent-ils se tenir debout. Ils sont pendant ces tems fâcheux incapables de tout travail & de toutes affaires.

Le reſte de l'année eſt un peu plus ſuportable à ceux qui sont nés dans le pays, ou qui y sont accoûtumés par une demeure de quelques années : car il n'en faut pas moins pour s'y faire. Encore a-t-on remarqué que les jeunes gens qui y viennent avant d'avoir toute leur croiſſance, demeurent en l'état qu'ils y sont venus, sans croître davantage, en attendant que la mort les vienne moiſſonner.

Les mois de Juin, Juillet & Aouſt sont les meilleurs & les plus sains de l'année. Les vents de Sud-Eſt & de Sud-Oueſt qui viennent de la grande Terre, rafraichiſſent l'air, le purifient, & rendent aux Européens la force, la vigueur & la santé, que les mois de Décembre, Janvier, & Fevrier leur avoient ôtées. Mais afin que la mort & les maladies n'y

Mauvaiſe saiſon pour les naturels du pays.

perdent rien, ces mois sont les ennemis des naturels du pays, qui étant maigres & décharnés ne peuvent resister a l'air frais que l'on respire alors, & qui ne s'accommodent que d'un-air épais, humide & brûlant.

Les quatre Saisons de l'année.

L'Isle de S. Thomé, ainsi que tous les autres pays qui sont situés sous la ligne, a deux hyvers & deux estés. Quand je dis deux hivers, il ne faut pas s'imaginer qu'on y voye des glaces ou des neiges: on ne connoît point ces choses sous la ligne, ni entre les Tropiques. Ces hivers ne consistent qu'en pluyes, qui tombent en très grande abondance aux Equinoxes du primtems & de l'automne, c'est-à-dire à la fin des mois de Mars & de Septembre, lorsque le Soleil se trouve perpendiculairement sur cette Isle à Midi, & qu'il n'y fait aucune ombre. Il attire alors de la mer une plus grande quantité de vapeurs par sa chaleur excessive; & ces vapeurs se changent en pluyes. Ces tems sont les plus frais de toute l'année, parce qu'elles brisent les rayons du Soleil, & les empêchent d'agir sur la Terre aussi vivement qu'ils feroient, s'ils n'étoient point interrompus.

Les pluyes tombent depuis la fin de Decembre jusques vers la fin de Mars;

& depuis la fin de Juin jusques vers la fin de Septembre. Voilà ce qui compose leurs deux hivers & leurs deux estés : car il ne faut parler ni de printems ni d'automne. Et voilà les causes de l'intemperie de l'air, qui devient si contraire aux blancs résidens dans le pays, & à ceux qui y abordent, que c'est une espece de miracle quand ces derniers n'y laissent pas leurs os, & quand les premiers y peuvent traîner une vie languissante jusqu'à cinquante ou soixante ans au plus.

On prétend qu'il y a au centre de l'Isle une haute montagne, comme le Pic de Teneriffe toujours couverte de neiges. Ce seroit un soulagement pour ces pauvres habitans alterés, & presque rotis par le soleil : mais il faut aller sur les lieux, pour joüir de ce soulagement; & la chose n'est pas toujours pratiquable.

C'est de ce Pic que sortent les ruisseaux qui arrosent l'Isle. Ils sont en grand nombre, & il y en a de si considerables, que les Portugais ont donné a quelques-uns le nom de riviéres. Quoi qu'il s'en faille infiniment qu'ils approchent de la Seine ou de la Loire, ils sont d'une très grande utilité. On les a coupés en plusieurs branches qui rendent aux Terres la fertilité que la chaleur excessive leur

oteroit entierement sans leur secours.

Il y a peu de Terres plus fertiles que celles-là. Les cannes de sucre y viennent en perfection : elles sont très sucrées, & meurissent trop. C'est à mon avis ce qui empêche que le sucre qui en vient ne se purifie pas assez en le cuisant, pour pouvoir être bien blanchi. Cet inconvenient arrive quelquefois dans nos Isles de l'Amérique. J'ai marqué le remede qu'on y doit apporter dans le troisiéme Tome de mon voiage aux Isles, auquel le Lecteur pourra avoir recours.

Les legumes de toute espece y viennent en perfection. Le mahis, le mil, le manioc, les melons, les patates, les figues, les bananes, les dattes, les cocos, les oranges & les citrons y sont en abondance, Les moutons & les cabrits y sont excellens. Le bœuf y est plus petit qu'en Europe, & n'est pas si gras. On y éleve une quantité prodigieuse de cochons; on leur donne les cannes qui ont passées au moulin, & les écumes du sucre. Cette nouriture les engraisse, & rend leur chair extremément delicate, tendre, & d'une très-facile digestion.

On peut croire, sans que je le dise, que les volailles y multiplient infiniment : elles sont très-bonnes. Les lapins qu'on

y a apportésde Portugal y ont aussi extremément multipliés, & ont un fumet admirable. C'est dommage qu'il y ait tant de choses pour la vie & pour la bonne chere, & qu'on n'ose presque s'en servir: car la délicatesse des viandes & des fruits excite l'appetit; & pour peu qu'on s'abandonne, on paye chérement les plaisirs de la bouche. Tout le monde sçait que les Portugais sont fort sobres: par vertu, par raison, par necessité, on ne peut guerres leur rien reprocher sur cet article. Il seroit à souhaiter qu'ils fussent aussi sobres d'un autre coté; peut-être qu'ils se mocqueroient de l'intemperie du climat: c'est à leurs predicateurs plûtôt quà leurs Medecins à leur faire entendre raison là-dessus, comme c'est aux Capitaines des vaisseaux qui y mouillent, à veiller bien exactement sur leurs équipages, s'ils veulent en conserver suffisamment pour conduire leurs bâtimens aux lieux de leur destination.

On dit qu'on y a voulu semer du froment; on ajoûte qu'il y croissoit en perfection: c'est-à-dire qu'il jettoit des pailles & des épis d'une grandeur extraordinaire, mais que ces épis étoient vuides pour la pluspart, & les autres n'avoient qu'un très-petit nombre de-

grains. Je m'etonne que des gens aussi éclairés que les Portugais n'aient pas compris que des grains semés dans une Terre qui leur est aussi étrangere, que le climat leur est nouveau, ont besoin de quelque tems pour s'y accoûtumer & s'y naturaliser, & que pour y parvenir il n'y a qu'à semer le peu de grains qui sont nés dans le pays, & on verra qu'ils en raporteront bien davantage, & ces seconds donneront des moissons des plus abondantes. Il ne faut pas s'imaginer qu'il faille un long espace de tems, pour faire ces experiences; il ne faut tout au plus qu'une année, par ce que les grains étant semés, ils n'ont besoin tout au plus que de quatre mois pour germer, pousser & meurir. C'est un avantage si considérable, que je m'étonne qu'on ne s'applique pas à la culture du froment & des autres grains, dans des païs aussi chauds & aussi humides que l'Isle S. Thomé, & les autres Isles qui sont dans une pareille situation.

Les habitans de S. Thomé sont quelquefois fort incomodés des fourmis & des rats. Ces mêmes incommoditez se trouvent dans la terre ferme & dans les Isles de l'Amérique. On vient plus aisement à bout des rats que des fourmis: mais ce sont des maux passagers auxquels

on remedie avec un peu d'attention, & beaucoup de patience.

Les premiers Portugais qui s'établirent à S. Thomé payerent chérement leur bien venuë : ils y moururent tous en très-peu de tems, sans que cela dégoûtât le Roi de Portugal d'y envoyer de nouvelles colonies. La précaution que l'on prit pour les conserver, fut de les faire demeurer quelque tems à la mine, & autres lieux de la côte de Guinée, où ils avoient des établissemens, afin de les accoûtumer peu à peu à ce climat brulant & humide, & par conséquent très mal sain. On se trouva bien de cette précaution ; & quoique la mort fasse encor à present de copieuses moissons des Européens qui viennent habiter cette Isle, on pourroit croire que le libertinage aide puissamment au mauvais air & à la chaleur extrême à dépeupler ce païs d'habitans tout-à-fait blancs & Européens: car, comme nous avons remarqué cy-devant, les Mulâtres & les Negres y vivent très-long-tems.

Les Negres esclaves qui sont employés aux plus rudes travaux de la terre & des sucreries, travaillent cinq jours pour leurs maîtres ; & ont pour eux le sixiéme. Ils l'employent à travailler pour eux ; & ce travail doit les entretenir & les nourir

nourir eux & leurs enfans qui ne sont pas en état de travailler. C'est à eux à bien employer ce jour : car ils n'ont rien à esperer de leurs maîtres, qui sont durs, fiers, inexorables, & les premiers hommer du monde pour manier le foüet & le bâton, & réduire par les châtimens les e claves les plus rebele, & les moins portés au travail.

La Ville de Panoasan est grande : on lui donne plus d'une demie lieuë de circuit, quoiqu'elle ne renferme qu'environ cinq cent maisons, & trois ou quatre Eglises. Les maisons sont toutes à deux étages : elles sont bâties d'un bois blanc qui croit dans l'Isle que l'on dit être aussi fort & aussi bon que le chesne d'Europe. Le devant & le derriere des maisons, les separations des apartemens, & même les toits sont composés de planches de ce même bois, bien encastrées les unes dans les autres, & fortement clouées sur les poteaux & autres piéces de l'assemblage. Elles doivent être bien sujettes au feu ; & si elles étoient plus proches les unes des autres qu'elles ne sont, le feu y feroit des dégats considérables : car comment arrêter un incendie dans une foreſt de bois sec, comme on peut considerer cette ville ? Maisons de bois.

D'ailleurs la chaleur doit être insup-

portable dans ces maisons : leur matiere est bientôt pénétrée par l'ardeur du soleil : elle s'y trouve renfermée sans que la longueur des nuits y puisse apporter une diminution considerable ; de sorte que ceux qui y sont renfermés sont toujours dans un poësle ardent. Que peut-on attendre d'une situation pareille, qu'une effervescence & un mouvement violent dans le sang, & dans les humeurs, qui doit produire des maladies très-dangereuses ?

Il n'y a dans toute l'Isle que la maison ou le palais du Gouverneur qui soit bâtie de pierres, & trois ou quatre autres. Est-ce le defaut de pierres ? Nous allons voir qu'il y en a. Mais quand la pierre y manqueroit absolument, n'y a-t-il pas de la terre propre à faire des briques. C'est ce qu'on ne peut nier : or ces briques, telles qu'on les voudra supposer, feroient des murs bien meilleurs, & plus propres à resister a l'impression de la chaleur & aux accidens du feu, que les planches & les poteaux de bois. De plus si on peut faire des briques, on peut aussi faire des tuilles, & couvrir les maisons d'une maniere à resister davantage au soleil & au pluies : car les planches dont on couvre ces maisons doivent se déjetter, se fendre, se séparer pendant les saisons séches ; & avant

que les pluies les aient fait enfler & les aient remiſes dans leur premier état; n'eſt-il pas vrai de dire que les gens qui ſont dans ces maiſons y ſont à peu de choſes près comme s'ils étoient dans la ruë, & que leurs meubles, leurs marchandiſes, & leurs proviſions ont beaucoup à ſouffrir, ſur-tout dans le commencement des pluies, & juſqu'à ce que les eaux aient aſſez humecté les planches pour les réjoindre?

Mais on joüit plus aiſément du vent & de la fraicheur qu'il produit, dans des maiſons de bois, que dans des maiſons de pierre: C'eſt une erreur; on raiſonnoit de même aux Iſles de l'Amérique lorsque j'y arrivai: On avoit commencé à raiſonner plus juſte quand j'en partis au bout de douze à treize ans. On bâtiſſoit de pierre; & on s'en trouvoit très-bien. Peut être que le tremblement de terre de l'année paſſée 1728. leur aura fait peur, & les aura fait retourner à leur ancienne maniere de bâtir de bois; comme ſi les ſecouſſes de la terre reſpectoient plus les bâtimens de bois, que ceux de maçonnerie, quand ils ſont bien bien liés & bien faits. La terre tremble ſouvent en Italie, en Sicile, & dans le Levant. On voit des villes bouleverſées de fond en comble: on releve des mai-

sons, & on y habite comme auparavant, en attendant qu'un autre tremblement les renverse : mais on n'a garde de se priver des avantages dont on joüit dans de bons bâtimens de terre & de s'exposer aux inconveniens continuels qu'il y a dans des maisons de bois. Que feroient les architectes & les maçons, si les maisons duroient toujours ?

Description de la Ville de Panoasan.

La Ville de Panoasan n'étoit fermée que d'un retranchement de palissades avec un fossé : Elle étoit accompagnée d'un château à peu près de même force, lorsque les Holandois s'en rendirent maîtres en 1599. Ils ne jugerent pas à propos de la garder : ils la pillerent : ils firent dans l'Isle un pillage général, enleverent tout ce qui put entrer dans leurs vaisseaux, brûlerent le reste, & se retirerent.

Les Portugais qui s'étoient sauvés dans les montagnes, revinrent après leur départ, & avec les secous qui leur vinrent d'Europe, & des lieux de la côte d'Afrique où ils avoient des établissemens, ils remirent sur pied leurs maisons, leurs Eglises & leurs sucreries : & pour n'être pas exposés une autrefois à un semblable malheur, ils environnerent leur ville d'un meilleur rempart, quoi qu'il ne fut composé que de terre soû-

tenuë par des paliſſades. Ils creuſerent auſſitôt, & elargirent beaucoup leurs foſſés. Ces fortifications étoient pour le côté qui regarde la terre : car celles du côté de la Mer furent faites de pierre. Ils bâtirent un fort qu'ils environnerent de bonnes Courtines de pierre, avec quatre baſtions. Ces ouvrages ſe firent en 1607. & pour les faire avec moins de depenſe, le Gouverneur ordonna que perſonne n'entreroit dans la ville, qu'il n'eut apporté une pierre pour la conſtruction des ouvrages auxquels il faiſoit travailler.

Fort S. Sebaſtien à Paraoaſan.

Le fort, auquel on a donné le nom de S. Sebaſtien eſt avantageuſement ſitué ſur une langue de terre étroite au Nord de la ville, qui la deffend & qui commande à la Baye où l'on peut moüiller. Deux de ſes quatre baſtions avec une demie lune, qui couvre la courtine, occupent toute la largeur de la langue de terre. Ses murs & ſes remparts, qui ſont tous de pierre, ont vingt-cinq pieds d'epaiſſeur. On ne le peut attaquer que par ce front étoit. Un foſſé qui coupe la langue, l'iſole entierement. Ce ſeroit une place imprenable dans ce païs-là, ſi elle étoit deffenduë par cent bons hommes, qui euſſent des vivres, des proviſions, & de la valeur.

Il est attaqué inutilement par les Hollandois en 1610.

Elle resista en effet en 1610, aux efforts de l'armée des Holandois, qui étoit commandée par l'Amiral Pierre Verdoes, qui s'étoit rendu maître de la ville, du petit fort qui est dans la baye où est le moüillage ordinaire, & de toute l'Isle. La bravoure du Gouverneur Portugais & de sa Garnison fut puissamment aidée par les maladies dont nous avons parlé cy-devant, qui en moins de quinze jours emporterent l'Amiral, le vice Amiral, dix sept Capitaines de vaisseaux, plusieurs autres Officiers, & la plus grande partie des troupes qu'on avoit mises à terre, dont tous les Capitaines périrent, à la reserve d'un seul : & tout le reste auroit eu le même sort, s'ils se fussent opiniâtré davantage à cette entrepriſe. Il fallut donc l'abandonner, & ramener comme on pût en Hollande les débris de cette malheureuse flotte.

Nouvelle Tentative des Holandois en 1641.

Les Portugais se rétablirent après le départ de leurs ennemis, & demeurerent en repos jusqu'en 1641. que les Holandois firent une nouvelle tentative pour s'emparer de ce mauvais païs. Je ne sçais à quoi pensoient ces sages Républicains après les funestes experiences passées, eux qui ont tant de terres, & qui sont si bien établis sur les côtes de l'Afrique. L'Amiral Yol qui commandoit leur flotte

emporta à la verité la forteresse, après s'être rendu maître de la ville & de tout le plat païs: mais la maladie l'emporta aussi, & avec lui presque tous les chefs de ses troupes & de sa flotte, & un si grand nombre de soldats & de matelots, qu'il en restoit à peine pour mettre les sentinelles, & pour pouvoir fournir des matelots pour deux navires, ce qui les auroit obligé à abandonner ou à brûler les autres. Dans cette extremité ils dépecherent une barque longue au Brésil, pour demander au Comte Maurice de Vassau, qui y étoit alors, les secours necessaires, pour sortir de ce mauvais endroit.

La plupart moururent d'une fiévre ardente & putride, accompagnée d'un mal de tête si violent qu'ils devenoient fols ou comme enragés: d'autres étoient tourmentés de douleurs d'entrailles si excessives, que les plus forts pouvoient à peine les supporter jusqu'au quatrieme jour.

On attribuoit ces maladies au commerce qu'ils avoient eu avec les Negresses: à ce que ne pouvant supporter la chaleur excessive du climat ils s'étoient baignés dans des ruisseaux dont l'eau est toûjours fort froide; au sucre brut dont ils avoient mangé sans discretion; & au

lait des noix de cocos, qui par leur froid extreme fait des impressions très dangereuses sur les nerfs & sur les intestins. On pourroit ajoûter qu'aiant brulé par imprudence la plûspart des maisons, ils n'avoient que des tentes legeres pour se retirer; ce qui n'étoit pas capable de les mettre à couvert des ardeurs du soleil, & de la malignité des rosées abondantes qui tombent toutes les nuits, & des vapeurs putrides dont la terre est couverte, quand le Soleil est sur l'Horison. Depuis ce tems-là les Hollandois ont perdu l'envie de s'aller faire enterrer dans ce dangereux païs.

Si les Européens y pouvoient vivre, il mériteroit bien qu'on en fit la conquête: car il est d'une fertilité extraordinaire. Le terrein est gras & profond. On trouve des terres noires, d'autres rougeâtres, d'autres jaunes, que les rosées abondantes qui tombent & les pluies frequentes, même hors les saisons qui semblent destinées plus particulierement aux pluies, rendent assés fermes, sans que cela les empêche de produire toutes sortes d'arbres & de plantes. Pour peu de tems qu'on laisse une terre en friche, elle pousse aussitôt des arbres de differentes especes, qui croissent pour ainsi dire à vuë d'œil: ce que l'on ne remarque

marque point dans presqu'aucun autre endroit de la terre. Les roseaux sucrés, ou Cannes à sucre, y viennent naturellement, & sans culture : On pretend même qu'elles sont plus grandes, plus grosses, qu'elles ont plus de suc & de douceur que celles que l'on plante & que l'on cultive avec beaucoup de soin dans l'Amérique, & dans les Isles de Madere & des Canaries. On tire tous les ans de cette Isle plus de trois milions de livres de sucre brut. La plûpart de leurs moulins sont sur les ruisseaux qui tombent de cette haute montagne qui est au centre de l'Isle. Les habitans qui n'ont pas la commodité de ces ruisseaux pour faire tourner leurs moulins, se servent de bœufs pour cela ; & souvent ils y employent leurs esclaves. J'ai donné dans mon Voyage des Isles de l'Amérique un long traité du sucre, dans lequel on peut voir les differens moulins dont on se sert, ou dont on peut se servir pour cette manufacture. Si les habitans de S. Thomé ne rendent pas leurs sucres plus blancs, c'est leur faute ; ou c'est parce-qu'ils manquent d'ouviers pour les travailler. Car de dire que la graisse du terrein empêche qu'on ne puisse dégraisser suffisamment le suc des Cannes, c'est se mocquer du monde. Nous avons aux

Fertilité extraordinaire de S. Thomé.

Isles des terres extrémement grasses, qui produisent des Cannes qui ont le même defaut; & cependant on en vient à bout, & on en fait du sucre parfaitement blanc. Quant à l'humidité du païs, qui empêche, dit-on, que le sucre ne séche, il n'y a qu'à le mettre dans des étuves, sans vouloir exiger du Soleil qu'il prenne cette peine.

On a planté des vignes en cette Isle: elles y viennent en perfection, & portent toute l'année, c'est à-dire trois fois par an. Elles produisent des raisins blancs, des bleus & des noires; elles sont toûjours chargées; l'inconvénient qui s'y trouve est qu'on voit dans la même grappe des grains qui se forment, d'autres qui sont en fleurs, & d'autres qui sont meures. On peut remédier à ce defaut: il n'arrive qu'aux vignes qui sont nouvellement transplantées dans le païs qui leur est etranger. A mesure qu'on les taille, elles se naturalisent, & portent à la fin des grappes entierement meures. Et puisqu'on est venu à bout d'y naturaliser les arbres fruitiers d'Europe, & leur faire porter des fruits excellens & parfaitement meurs, pourquoi n'arrivera-t-il pas la même chose à la vigne? Il ne faut que de la patience, du travail & de l'attention,

Mais cela manque pour l'ordinaire à ceux qui demeurent dans les païs chauds; ils ont l'indolence & la pareſſe en partage: la chaleur les abbat ; certains plaiſirs les occupent , ou l'avi dité du gain ne leur permet pas de ſonger à d'autres choſes. Si c'eſt un avantage d'habiter un païs fertile, & qui produit preſque de lui même ; c'eſt auſſi ce qui rend les gens fainéans, indolens, & voluptueux outre meſure.

Ce païs eſt couvert d'Orangers , de Citroniers, de Limoniers, de Cocotiers, de Palmiers de toute eſpéce, de figuiers, & généralement de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Les Ananas, les Bananes, les Patates , & les Ignames y viennent en perfection.

La Caſſaye eſt le pain le plus ordinaire de tous les habitans. Le manioc dont on la fait porte des racines monſtrueuſes. Le mahis, le mil, les pois, les melons d'eau, les Calebaces douces & les amères y croiſſent très vîte. On cultive le ris en beaucoup d'endroits: le terrein gras & humide y eſt très-propre.

Ils ont des fruits appelés Cola, que j'ai décrits dans ma rélation du Senegal ſous le nom de Colles. Ce fruit eſt blanc & de la conſiſtence d'un maron, un peu amere, dont on ôte l'amertume en bûvant

pardessus un verre d'eau. L'arbre qui porte ces fruits à S. Thomé est grand, & selon la description qu'en ont faite des voiageurs, ses feuilles approchent beaucoup de celles de nos Maroniers d'Inde: peut être en est-ce une espéce, dont les fruits ont beaucoup moins d'amertume que les nôtres.

L'Huile de palme est une des marchandises qu'ils trafiquent aux côtes d'Afrique : car pour le vin il ne peut pas se transporter sans s'aigrir dans les vingt-quatre heures.

Les choux palmistes viennent partout dans les montagnes, & dans les lieux incultes.

Les riviéres quoique peu considérables sont fort poisonneuses.

Les Ecrevisses de terre, qu'on nomme Crabes à l'Amérique, y fourmillent, & font souvent de grands dégats : c'est la viande ordinaire des esclaves. Il y a une race de petits chevaux de poil roux, qui sont forts & d'une grande resource.

En un mot, cette Isle seroit un païs enchanté, si on y pouvoit vivre.

L'abondance des vivres & des rafraichissemens y attiroit autrefois tous les vaisseaux qui traitoient à la côte de Guinée, & dans les Royaumes situés autour du grand Golfe que fait la mer

entre les états de Guinée & ceux de Benin, Matamba, Gabon, Congo, & Angolle: mais les Officiers du Roi de Portugal sont devenus si deffians depuis les differentes tentatives que les Hollandois ont faites pour s'emparer de cette Isle, & ils ont fait naître tant de difficultez, avant de permettre la traite à ceux qui se présentoient pour acheter leurs denrées, que les Navigateurs n'y vont que quand ils n'ont plus d'espérance de gagner l'Isle du Prince, où ils sont assurés de trouver les mêmes choses qu'à S. Thomé, & de traiter avec moins de cérémonies.

L'Isle de S. Thomé est accompagnée de deux petites Isles: celle qui est au Sud s'apelle l'Isle Rolles, & celle qui est à l'Est se nomme l'Isle des chevres. Cette derniere est la plus petite: Elles ne sont pas habitées. Ceux à qui elles appartiennent y ont mis des chevres qui ont beaucoup peuplé, & qui sont d'un goût excellent. La difficulté est de les avoir, car elles sont extremément sauvages, & se retirent dans des lieux d'un accés très-difficile: Il n'y a qu'elles & les Negres qui y puissent grimper. Isles Rolles & des Chevres.

L'Isle Rolles n'est eloignée de S. Thomé que d'un quart de lieuë. Le passage est sain, & le moüillage y est bon: on

s'y peut retirer dans un besoin.

Le Chevalier des M.***, qui étoit déterminé à faire ses rafraichissemens à l'Isle du Prince, & qui comptoit y arriver en huit ou dix jours, eut les vents & les marées tellement contraires, qu'il fut vingt jours en route avant de pouvoir apppocher de cette Isle.

Veuë de l'Isle du Prince.

Enfin le Mardy 29. May 1725. il s'en trouva assés proche pour mettre sa chalouppe à la mer, & envoyer un Officier pour avoir un Pilote de l'Isle, pour conduire son vaisseau dans le port, & en attendant il moüilla sur un assés bon fonds.

La Chalouppe revint le lendemain, & amena un Pilote Portugais, pour la sureté duquel le Gouverneur garda l'Officier; parce qu'on pouvoit craindre que le vaisseau ne fût un forban, qui se seroit servi du pilote pour faire des descentes & des pillages dans l'Isle, & dans celle de S. Thomé, Cette précaution est nécessaire dans un païs comme celui-là, que les forbans visitent assés souvent.

On appareilla sous la conduite de ce pilote sur les cinq heures du soir: mais le vent qui étoit au plus prés ayant entierement manqué sur les huit heures, & les courans portant au Nord-Oüest, on fut obligé de moüiller par les vingt-

cinq brasses fond de vase mêlé de sable & d'assés bonne tenuë.

Il fallut demeurer tout le jour suivant à l'ancre, sans pouvoir entrer dans le port, dont on n'étoit qu'à trois lieuës.

On appareilla le lendemain premier jour de Juin sur les six heures du matin. On louvoya toute la journée sans rien gagner, par ce que le vent étoit au plus près ; & on fut obligé de moüiller sur le soir, plus éloigné d'une lieuë de la terre, que l'on n'étoit quand on avoit mis à la voile. Le Chevalier des M.*** vouloit faire de plus grandes bordées, espérant de gagner davantage par cette maneuvre : mais le pilote Portugais s'y opposa, & l'assura que s'il quittoit une fois le fond de trente brasses où il étoit, les courans l'effloteroient, de maniere qu'il lui seroit peutêtre impossible de se rallier à la terre.

Ce fut la même chose le Samedy.

On appareilla le Dimanche, & à force de bordées on regagna la lieuë qu'on avoit perduë : mais les vents étoient toujours contraires, & les courans plus opposés à la route du vaisseau.

On resolut le Mardy de tenter si les grandes bordées n'auroient pas plus de bonheur : on en fit, & on reconnut après s'être opiniâtré à cette maneuvre

pendant quatre jours, qu'on avoit perdu sept lieuës, & qu'on étoit à dix lieuës de l'Isle.

Enfin le Samedy neuviéme de Juin, les courans & le vent s'étant un peu mis à la raison, on moüilla dans le port sur les quatre heures apres midi.

Avis aux Navigateurs. Le Chevalier des M.*** donne avis aux Navigateurs, qui comme lui voudront aborder cette Isle en venant de la rade de Juda, quils doivent mettre tout en œuvre pour en approcher du côté du Nord, pour arondir leur route, en passant au dehors d'une petite Isle, qui est voisine de celle du Prince ; par ce qu'il y a des rochers sous l'eau entre ces deux Isles, sur lesquels il n'y a pas assés d'eau pour un vaisseau mediocre; quoique les barques y puissent passer dans le vif de l'eau. La petite Isle est aisée à reconnoître : elle paroît comme un gros rocher rond & pointu. Quand on l'a dépassée, il faut se rallier à la terre, & ranger la côte, pour entrer dans le port qui est au Nord-Est; par ce que si on se laisse affaler au Sud ou à l'Oüest, on y trouve presque toujours des courans qui efflotent les bâtimens, comme il lui est arrivé dans le voyage dont je donne ici le Journal, qui lui eut donné beaucoup de peine, & qui lui eut pres-

que fait manquer l'atterage & l'entrée du port.

Port & Fort de l'Isle du Prince.

Le port est naturel & aussi sûr qu'un bassin que l'on auroit creusé & environné de jettées. Son entrée est deffenduë par un fort placé à bas bord de l'entrée sur une hauteur médiocre, mais suffisante pour lui donner la supériorité & le commandement sur le port & sur la rade. Il est environné de remparts de terre soûtenuë par des fascines & des palissades, avec quelques pieces de canon. Il suffit pour empêcher un coup de main: mais il ne seroit pas en état de soûtenir une attaque reglée. D'ailleurs la Garnison est peu considérable: elle n'est composée pour l'ordinaire que de gens, dont la peine de mort prononcée contre eux en Portugal a été commuée en cet exil. Il n'en faut pas davantage pour connoître de quoi sont capables de pareils Soldats, & avec quelle joye ils ouvriroient les portes à ceux qui viendroient les delivrer de cet esclavage.

Ville de S. Antoine dans l'Isle du Prince.

La Ville, si on peut honorer de ce nom un amas d'environ deux cent maisons, est dans le fond du port presque vis-à-vis son entrée. La devotion que les Portugais ont pour S. Antoine, les a engagés à lui faire porter le nom de ce saint, aussi bien qu'à leur principale Egli-

le; pendant que l'Isle porte le nom de Prince, par ce que les revenus que l'on en tiroit, etoient affectés au Prince fils aîné du Roi de Portugal, que l'on appelle à present le Prince du Brezil. La Ville est située par un dégré 45 minuttes de latitude septentrionale, a 40. lieuës ou environ de la terre ferme d'Afrique, & à 30. de l'Isle S. Thomé. Les maisons sont comme celles de S. Thomé bâties de bois, à deux etages: les ruës sont étroites: il y a une assés belle place. L'Eglise de S. Antoine, qui est la paroisse, est déservie par des Prêtres noirs ou presque noirs, c'est-à-dire Mulâtres: elle est assés grande & bien ornée. Outre cette Eglise il y a un couvent & une Eglise de S. François: mais je ne trouve point dans mes mémoires de quelle branche de l'ordre de ce saint Patriarche sont les Religieux de ce couvent, ni de quelle couleur ils sont. Ils pourroient bien être noirs ou mulâtres, sans cesser d'être véritables Portugais, & sans que cela les empêcha d'être promeus aux Ordres sacrés & aux charges de leur Ordre.

La Ville est environnée d'un parapet de terre; de fascines & de palissades. Il y avoit dans la place quelques pieces de canon qu'ils avoient sauvées d'un

vaisseau forban, qui s'étoit échoué & brisé sur des Islets qui sont autour de l'Isle. Voilà toute l'artillerie de la ville, dans laquelle on ne compte qu'environ cinquante Portugais blancs : le reste est mulâtres ou Negres libres, qui possedent un grand nombre d'esclaves noirs.

Il y a quelques villages répandus dans l'Isle, & un assés bon nombre de moulins à sucre. Mais le principal négoce de tous les habitans est d'élever des bestiaux & des volailles, de cultiver le ris, le mil, le mahis, le manioc ; d'avoir quantité d'herbages, de citrons, d'oranges, de limons, de noix de cocos, de Patates, d'Ignames, de Figues, de Bananes, & autres fruits, dont ils font un commerce avantageux, tant avec la terre ferme voisine, qu'avec les vaisseaux, qui après avoir fait leur traite à Juda, Ardres, Popo, & autres lieux de commerce de la côte de Guinée, viennent acheter des vivres & des rafraichissemens, pour continuer leur voyage au Brésil, & autres lieux de l'Amérique. Il arrive aussi assés souvent que les vaisseaux qui vont aux Indes Orientales, ou qui en reviennent, étant contrariés par les vents, & poussés dans le Golphe de Guinée, y viennent faire de l'eau, du bois & des vivres. Ce commerce tout petit qu'il

Commerce de l'Isle du Prince.

paroiſſe, ne laiſſe pas d'être très-avantageux à cette Iſle, & de lui aporter de l'argent comptant, & toutes les marchandiſes dont elle a beſoin ; d'autant qu'on aime beaucoup mieux aller à l'Iſle du Prince qu'à celle de S. Thomé, où l'air eſt dangereux & peſtiferé, au lieu qu'il eſt ſain, doux, temperé dans la premiere. Les eaux y ſont excellentes, & s'y font avec une très grande facilité. Les Capitaines de vaiſſeaux, de quelque port qu'ils viennent, ont ſoin de faire écouler toutes celles qu'ils avoient priſes autre part, & après avoir fait netoyer leurs futailles, ils les font remplir de ces nouvelles eaux, qui ſe gardent longtems ſans ſe corrompre, & ſans engendrer le ſcorbut, comme font les eaux de Popo, de Juda & d'Ardres. Le bois de chauffage y eſt à bon marché: on l'achette tout coupé ; ou quand on ne veut pas faire cette petite dépenſe, il en coûte très-peu pour avoir la permiſſion d'en couper tant que l'on veut. Un cent de groſſes noix de cocos ne coûte qu'un écu. On a pour le même prix un millier d'Oranges, de Citrons, ou de Limons. Le plus ſouvent on a pour de vieilles chemiſes, de la toille uſée, ou de vieilles hardes, tous les vivres & tous les rafraichiſſemens dont on a beſoin.

Les cochons, les moutons & les cabrits y sont excellens. Les bœufs sont moins communs : on en trouve pourtant : ils sont plus petits que nos bœufs ordinaires d'Europe : Ils sont gras & de bon suc. A l'egard des poules & des autres volailles, il est difficile d'en trouver de meilleures, en plus grand nombre, & à meilleur marché, c'est à la salubrité de l'air, de l'eau & des grains qui croissent dans cette Isle, qu'on est redevable de tous ces avantages.

Les ruissaux ou petites riviéres qui serpentent dans toute l'Isle, viennent toutes d'un petit lac qui est à la Cime d'une haute montagne, comme un Pic qui est au centre de l'Isle. Il s'éleve fort haut ; & quoiqu'il paroisse pointu, il y a pourtant à son sommet un terrein plat & uni, au milieu duquel est ce lac, d'où l'eau qui compose toutes ces petites riviéres s'écoule sans cesse, quoique la surface soit toûjours la méme. Voilà de quoi occuper les phisiciens : car si ces eaux sortoient du pied du Pic, il seroit aisé de concevoir qu'elles seroient les écoulemens de celles, dont les pluies & les rosées humectent les terres, & qui s'étant filtrées au travers des terres, se réunissent à la fin, & sortent par les canaux qu'elles se sont ouverts : mais celles-cy sortent du sommet : elles

Pic de l'Isle du Prince.

pouſſent du fond : leur quantité eſt toûjours la même : elles n'ont encore jamais manqué, & on n'y a pas encore remarqué de diminution ſenſible, comme on le remarque tous les jours dans les plus grandes rivieres.

Cette Iſle n'a que dix-huit à vingt lieues de circonference : c'eſt un ovalle a longé. On peut moüiller avec ſureté ſur toutes ſes côtes : mais elle n'a qu'un port ſi ſûr & ſi commode, qu'un port artificiel n'eſt pas meilleur.

Le Chevalier des M.*** en avoit un preſſant beſoin : ſon vaiſſeau avoit été vivement attaqué des vers pendant le long ſejour qu'il avoit fait à la rade de Juda. Sa precinte de bas bord faiſoit eau en pluſieurs endroits : il s'étoit formée une voye d'eau ſi conſidérable, que le vaiſſeau auroit péri, ſi on n'avoit pas trouvé ce port pour y remédier. Cependant on ne s'en étoit point apperçu quand on étoit à l'ancre : mais dès qu'il fut à la voile, & que les differens bords qu'il fallut faire en louvoiant eurent donné du mouvement aux membres & aux bordages, on vit que les voies d'eau étoient nombreuſes, & qu'entre les autres il y en avoit une ſi conſidérable, qu'elle avoit mis le bâtiment en danger de ſombrer, s'il eut été battu de quelque gros tems.

Voies d'eau conſidérables

Auſſi la premiere choſe qu'il fit dès qu'il fut entré dans le port, fut de ſe mettre ſur le côté, & de remédier à ces voyes d'eau, pendant que ſes Officiers faiſoient faire l'eau & le bois qu'il vouloit embarquer, & qu'on faiſoit préparer les vivres & les rafraichiſſemens, dont il avoit beſoin pour ſa traverſée juſqu'à Cayenne.

Il trouva dans le port deux vaiſſeaux Anglois, qui lui furent d'un grand ſecours pour ſe mettre à la bande, & qui lui prêterent des ouvriers à la place de ſon maître charpentier qui étoit malade. c'eſt ainſi qu'en uſent les Capitaines de vaiſſeaux, quand ils ſe trouvent dans le beſoin. On eſt tous de même nation dans ces cas; & quand même on ſeroit en guerre, dès qu'on eſt dans un port ou dans une rade neutre, il eſt inoüi qu'on ſe ſoit refuſé les ſecours dont on a beſoin.

Ce qui le retint quelques jours plus qu'il n'auroit été à l'Iſle du Prince, fut la déſertion de ſon patron de chaloupe, & de deux de ſes matelots. Il eut de puiſſantes raiſons pour croire que les Portugais étoient cauſe de cette déſertion. Ils avoient beſoin d'hommes pour les bâtimens, qu'il envoyent traiter aux côtes des Royaumes voiſins, & trouvans

ceux-là disposés à changer de maître, ils ne manquerent pas de les aider à se cacher, jusqu'à ce que le vaisseau François fut parti. Le Gouverneur Portugais ne manqua pas de son côté de faire toutes les démarches ordinaires pour les faire trouver: mais il fut facile au Capitaine de voir que ce n'étoit que des feintes, & qu'il ne tenoit qu'à lui de les remettre à leur chef. En la place le Chevalier des M.*** embarqua cinq matelots François & un Mousse, qui selon les apparences étoient de ce vaisseau forban qui s'étoit brisé sur la côte.

Il eut encore le bonheur de prendre un interlope François, & de lui enlever quatre mille cent cruſades, qui servirent à païer les dépenses qu'il fit en ce port.

L'Isle du Prince prise par les Hollandois.

Cette Isle avoit été prise en 1588. par les Holandois sous la conduite du Vice-Amiral Clerhagen. Les Etats l'avoient donnée ou venduë à un riche négociant d'Amsterdam, qui y envoya des gens pour la faire valoir pour son compte. Mais la mesintelligence s'étant mise entre ses gens, il fut facile aux Portugais qui étoient restés dans l'Isle de les défaire en détail, c'est-à-dire en leur dressant des embuscades pour peu qu'ils s'éloignassent de la forteresse, & de les reduire ainsi à un si petit nombre; qu'ils

furent

furent heureux qu'un vaisseau de leur nation y vint moüiller. Ils s'y embarquerent avec tout ce qu'ils purent emporter ; & depuis ce tems-là ils n'ont fait aucune tentative pour s'en remettre en possession.

Le Roi de Portugal y entretient un Gouverneur, qui a toute l'authorité dans ce qui regarde le civil & le militaire, avec quelques Officiers, pour avoir soin de ses revenus.

Le Chevalier des M.*** demeura dans le port depuis le dixiéme Juin 1725, jusqu'au vingt-sept du même mois.

Il appareilla le mercredy sur le midi, le vent étant au Sud, & la mer belle.

Je crois qu'on voudra bien me permettre avant de sortir de ce parage, de dire deux mots de deux petites Isles, qui y ont été découvertes par les Portugais.

La premiere est celle de Fernando Poo Portugais, qui la découvrit, & en prit possession pour le Roi de Portugal en 1472. Elle est par les trois dégrés vingt-cinq minuttes de latitude Septentrionale. Elle n'a qu'environ dix à douze lieuës de circonference. Elle est éloignée d'environ dix lieuës de l'embouchure de la riviére de Camarones dans le Royaume de Matamba. Elle est pres-

M. de Fernando Poo.

que environnée de rochers qui en rendent l'approche fort dangereuse. Les Portugais y mirent d'abord une colonie de leur nation, & des mulâtres tirés des lieux qui leur apartiennent sur les côtes de Guinée : & ceux-cy s'étant alliés avec les Negres de la terre ferme, se sont tellement accoûtumés aux mœurs & aux usages de ces noirs, qu'ils sont devenus aussi sauvages & aussi méchans qu'eux.

Il y avoit autrefois des moulins à sucre. On y cultivoit le Tabac, le Coton : on y élevoit des bestiaux & des volailles. Le Manioc, les Patates, & autres vivres qu'ils vendoient aux vaisseaux qui y moüilloient, ou qu'ils portoient à la côte de la terre ferme, leur donnoient un commerce assés avantageux. Ce n'est plus cela à présent : le Roi de Portugal les a comme abandonnés à eux mêmes : ses vaisseaux n'y viennent plus : ils n'ont plus de commerce qu'avec les Negres, parceque le trajet de leur Isle à la terre ferme est aisé : & ils s'enfuient dans les montagnes, dès-que quelque vaisseau y vient moüiller. L'eau y est excellente & fort aisée à faire aussi bien que le bois. Les Cocos, les Oranges & les Citrons viennent partout jusques sur le bord de la Mer. On en peut

prendre tant qu'on veut : mais il faut être sur ses gardes, & ne pas s'avancer dans le pays ; car ce sont les premiers hommes de l'Afrique pour dresser des embuscades. Ils se servent fort adroitement de l'arc & des fleches, armes d'autant plus dangereuses, qu'elles tuënt de loin & sans bruit, & qu'il est rare qu'on guérisse des plus legeres blessures qu'elles font, parce qu'elles sont empoisonées. Il faut être dans une disette extrême d'eau, pour en aller chercher en cet endroit. Pour l'ordinaire elle n'est frequentée que pas les forbans, qui ayant interest de se tenir cachés, & étant d'ailleurs de grands maîtres dans l'art de faire des embuscades, y mettent à terre pour faire de l'eau & du bois, & tâchent d'enlever quelques insulaires, pour la rançon dès quels ils obligent les autres de leur apporter tout ce dont ils ont besoin.

Isle d'Annabon.

La seconde est l'Isle d'Annabon, ou de Bonanno. Les Portugais qui la découvrirent lui donnerent ce nom, par ce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an 1473. Ils en sont encore à présent les maîtres ; elle a environ dix lieuës de circuit. Elle est située à un dégré vingt minuttes au Sud de la ligne, à vingt-cinq lieuës de S. Thomé, & à

quarante cinq du Cap de Lopo Gonzales. Ses côtes sont dangereuses, semées de quantité de brisans, & escarpées. La meilleure rade est au Nord-Oüest: elle n'a point de port.

Quoiqu'elle soit présque sous la ligne, elle ne laisse pas de joüir d'un air frais & temperé : cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle est continuellement rafraichie par les vents, qui viennent successivement de la Mer & de la côte d'Afrique. Elle ne paroit de loin, que comme une très haute montagne. Quand on s'en approche, on voit que cette montagne se partage en plusieurs sommets separés les uns des autres par des vallons profonds, dont les côtes jusqu'à une certaine hauteur ne laissent pas d'être fort fertiles, pendant que leurs sommets sont presque toûjours couverts de neiges, comme on les voit quand les vents font écarter les nuées, dont ils sont presque toûjours environnés. Tous ces vallons sont arrosés de ruisseaux plus ou moins gros, mais tous d'une eau extremément fraiche & legere. Les bords de ces ruisseaux sont couverts d'arbres fruitiers, comme Palmiers de toutes espéces, Cocotiers, Palmistes ou arbres à chou, Tamarins, Bananiers, Figuiers, Orangers, Citron-

Sa situation & ses avantages

niers, & autres arbres. On y trouve aussi des bois propres pour la charpente, & même des Ebeniers de plusieurs couleurs. Le Cotton qui veut un terrein plus sec & plus chaud aussi bien que les Cannes à sucre, vient en perfection vers les bords de la Mer. On y cultive sans peine & avec succés le ris, le millet, le mahis, le manioc, des pois & des féves de differentes figures & couleurs; & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie, & propre à entrer dans le commerce.

Avant que les Portugais eussent découvert cette Isle, & qu'ils y eussent établis une Colonie il n'y avoit que des oiseaux, & pas un animal à quatre pieds. Ils y ont mis des cochons, des moutons, des cabrits, des bœufs & des vaches, qui y ont extrêmement multiplié. Leur avanture de Porto Santo au Port de Madere les a empêché d'y mettre des lapins: & ils ont bien fait, car ces animaux qui multiplient infiniment se seroient à la fin rendus maîtres de l'Isle, & en auroient chassés les habitans: & il auroit été d'autant plus difficile de les détruire, qu'il auroit été impossible de les aller chercher dans les rochers où ils se seroient retirés. Les vaisseaux y ont apporté des rats qui y sont

souvent bien du ravage. Les chats qu'on y a mis semblent s'être accommodés avec eux: ils ne leur font point de mal: ils joüent ensemble. Cela a obligé les habitans de faire venir de la terre ferme une espece de chiens qui ne jappent point, & qui tiennent plus du renard que du chien. Ils ont les oreilles courtes, le museau allongé, la queuë grosse longue & fournie de poil. Ce sont les ennemis irréconciliables des rats. Ils leur donnent la chasse naturellement, & en détruisent assés pour que les habitans n'en soient pas extrêmement incommodés.

Les pigeons qu'on y a apportés y profitent à merveille. L'Isle en est pleine: & comment n'y multiplieroient ils pas? L'air leur convient: les eaux y sont excellentes, & ils trouvent par tout abondamment de quoi se nourrir. Je ne dirai rien des volailles domestiques: elles couvrent la terre, pour ainsi dire. Les vaisseaux qui y relachent en ont tant qu'ils veulent à trés bon marché. On est persuadé que tous ces oiseaux y seroient encore en plus grand nombre, si certains oiseaux de proye qui y sont passés de la terre ferme, les laissoient plus en repos.

Ces oiseaux, à qui les Portugais ont

donné le nom d'Aigles, en détruisent beaucoup. Ces oiseaux ne sont pas de véritables aigles; ou bien c'est une espéce particuliere qui tient du faulcon & de l'aigle. On pourroit les appeller des aigles bâtardes: elles sont de la grosseur d'une grosse poule. Elles ont la tête mediocre, le bec grand & crochu, l'œil vif, le regard assuré, l'estomach large, les aîles grandes. Quand on les voit en l'air, on a peine à les distinguer des fregates, tant leur envergure est grande & leur vol rapide. Soit qu'elles volent, ou qu'elles se reposent sur une pointe de rocher, ou sur quelque branche morte d'un arbre sur le bord de la Mer, elles ont toûjours la tête panchée, & regardent attentivement pour decouvrir quelque proye, soit oiseau, soit poisson: car elles chassent également sur la terre & sur l'eau: & dès qu'elles ont appercû quelque oiseau ou quelque poisson à fleur d'eau, elles fondent dessus, en rasant sur la face de l'eau ou de la terre, l'enlevent, & en vont faire leur curée sur quelque branche ou sur quelque rocher: ou bien elles le portent dans leur aire, pour nourrir leurs petits quand elles en ont. Si leurs aires étoient accessibles plus qu'ils ne sont, ce seroit un moyen de ne manquer ni de gibier, ni de volailles,

Aigles Batardes. Ruichi. p. 44 de avibus.

ni de poissons : on feroit bonne chere à aussi bon marché que l'Evêque de Mende en Gevaudan, dont Mr. Jacques Auguste de Thou Conseiller d'Etat & Président au Mortier au Parlement de Paris rapporte, que le gibier qu'on servoit sur sa table étoit enlevé des aires des aigles, qui sont en quantité dans son Dioceſe.

L'Isle de Bonanno n'a qu'un Bourg d'environ cent cases bâties de roseaux, & couvertes de feüilles de cannes & de branches de palmier, avec une Eglise, & cinq ou six maisons de charpente, environnées de planches & couvertes de bardeau : ce Bourg est au fond de l'ance, ou si l'on veut, de la rade où on vient moüiller. Un vaisseau passe au travers ; & il y en a deux autres à ses deux extrémitez. Il est environné d'un parapet de cinq à six pieds de hauteur, composé de paliſſades de terre & de fascines, avec deux banquettes. On dit qu'il y avoit deux batteries de sept à huit cent canons chacune, avant que les Holandois s'en rendissent maîtres en 1605. sous l'Amiral Matelief. La flotte qu'il commandoit étoit destinée pour les Indes Orientales. Les vents contraires le jetterent dans le Golphe de Guinée ; & après avoir couru plusieurs dangers, il mouilla à la rade de cette Isle. Les Portugais

Prise par les Hollandois & abandonnée.

tugais après lui avoir tiré quelques coups de canons, se retirerent dans les montagnes avec ceux de leurs esclaves noirs qui purent ou voulurent les suivre. Les Hollandois mirent paisiblement à terre, & envoyerent du monde à la poursuite des fuyards ; mais quelque diligence qu'ils pussent faire, ils n'en purent prendre que deux, & enfuite deux cens esclaves, la plupart femmes & enfans. On eut beau les presser pour decouvrir où étoient leurs maîtres, on n'en pût rien tirer. L'Amiral Hollandois fit civilement enlever tous les vivres qu'il put trouver ; il fit aussi mettre dans ses Vaisseaux les marchandises qui se rencontrerent dans les magazins ; il fit de l'eau & du bois & prit des rafraichissemens de fruits, d'herbages & de volailles tant que ses Vaisseaux en purent ferrer, avec une vingtaine des meilleurs Noirs & les canons ; & voyant que les maisons du Bourg étoient vieilles & mal allignées, il crût faire plaisir aux habitans d'y mettre le feu, afin de les obliger aprés son depart d'en bâtir de meilleures & mieux situées. Il laissa donc les deux Portugais & le reste des prisonniers noirs à terre, & depuis ce tems ceux de sa nation n'ont fait aucune tentative considérable pour s'en rendre

maîtres. Elle n'eſt à préſent guerres viſitée que par les Portugais de Saint Thomé, quelques fois par des Vaiſſeaux qui n'ont pû gagner l'Iſle du Prince, & plus ſouvent par les Forbans.

CHAPITRE II.

*Route du Chevalier des M.*** de la rade de l'Iſle du Prince à Cayenne.*

Avantures de ſon voyage.

Depart de l'Iſle du Prince.

APrés un ſéjour de dix-huit jours dans le pas de l'Iſle du Prince, il mit à la voile le Mercredy 27 Juin 1725 ſur le midi. Le vent étoit Sud, & portoit aſſez à route quoiqu'il fut foible. Il varia beaucoup pendant les premieres vingt-quatre heures & vint enſuite à l'Eſt-Sud-Oüeſt aſſez frais. On prit hauteur le Jeudi 28, & on ſe trouva à un dégré ſix minutes de latitude ſeptentrionale, & par eſtime à 29 dégrés de longitude.

Les calmes, les vents contraires, les courans rapides s'oppoſerent ſucceſſivement & avec tant d'opiniâtreté à la route qu'on devoit faire, que juſqu'au dix Juillet on ne fit que paſſer & repaſſer

la ligne, sans presqu'avancer en longitude. En effet on se trouva ce jour-là à midi à quatre minuttes de latitude Nord & par estime à 28 dégrés 50 minuttes de longitude.

On vit la terre le lendemain à midi; c'étoit le Cap de Lopo Gonzalés que les François appellent par abbréviation le Cap de Lop. On decouvrit quelques momens aprés deux Vaisseaux qu'on reconnût à leur fabrique être Anglois, qui selon les apparences alloient au Cap de Lop.

Quoiqu'on fut bien prés de la ligne, bien loin d'y sentir la chaleur étouffante qui y est pour l'ordinaire si insuportable, l'air étoit si froid qu'il ne fut pas nécessaire d'avertir les matelots de se couvrir plus qu'ils n'étoient. Le Chevalier des M. *** nous assure qu'il ne faisoit pas moins froid qu'il en fait par les 46 dégrés de latitude septentrionale au mois de Janvier. C'est beaucoup dire; mais on peut ajoûter foi au raport de cet Officier qui outre un caractere d'honnête homme qui brille dans tout son Journal, n'auroit eu garde d'avoüer ce fait s'il eut été faux, pouvant en être dementi par tout son équipage. Ceux qui en souffrirent davantage furent les esclaves dont il étoit chargé,

qui étant nuds comme on sçait, & point du tout accoutumés à une saison froide, ne pouvoient se garantir de cette incommodité qu'en se serrant les uns contre les autres, & s'éloignant autant qu'il leur étoit possible des ouvertures des écoutilles qu'on a soin de tenir ouvertes pendant le jour, afin d'éviter la corruption de l'air, d'où s'ensuivent des maladies qui emportent beaucoup de ces pauvres malheureux, si on n'a pas soin de purifier ou comme on dit de parfumer le Vaisseau au moins tous les deux jours.

Comment on parfume les Vaisseaux.

Il ne faut pas prendre le change sur le terme de parfumer un Vaisseau, ni s'imaginer qu'on employe à cet usage des parfums rares & de prix; on n'y employe que du vinaigre qu'on repand sur des pelles toutes rouges; cela excite une fumée épaisse & pénétrante qui chasse avec force le mauvais air qui ne manque pas de se trouver dans l'entrepont où ces malheureux sont enfermés & enchaînés deux à deux par un pied.

Outre cette précaution les Capitaines vigilans & attentifs à leur devoirs & aux interêts de la Compagnie, ou de ceux qui les employent, ont soin de faire laver l'entrepont tous les jours, & de faire monter sur le pont les Negres qui

ne sont pas malades par petites bandes & les obligent de se laver. Cette propreté sert beaucoup à les conserver en santé, & quand aprés s'être lavé le tems est beau & qu'il n'y a point de grosses manœuvres à faire, on les fait danser & courir autant que leurs forces le leur peuvent permettre, & on leur donne de tems en tems un peu d'huile de palme pour se froter & s'humecter les jointures & empêcher le scorbut, qui est une maladie qui se communique aisément quand elle est une fois entrée dans un Vaisseau, & qui emporte bien du monde non seulement parmi les esclaves, mais encore dans les blancs qui composent l'équipage.

Precautions pour la santé des Negres.

Malgré les soins que le Chevalier des M.*** se donnoit sans rélâche pour éviter ce malheur, il ne laissa pas de perdre bien des noirs. Les maladies commencerent par ceux qu'il avoit enlevés sur l'Interloppe François qu'il avoit pris & confisqué au profit de la Compagnie.

On appelle Interloppe tout Vaisseau qui trafique dans des lieux privilégiés & réservés à une Compagnie par la concession du Prince de qui elle dépend, & qui n'a pas obtenu de la Compagnie la permission nécessaire pour traiter dans les endroits de la concession ou du pri-

Ce que c'est qu'un Interloppe.

vilége excluſif qu'elle a pour le commerce de certaines marchandiſes.

Le mot Interloppe eſt Anglois ou Hollandois, je ne ſçai pas bien lequel ; mais je ſçai qu'il eſt en uſage chez tous les Européens qui trafiquent aux côtes d'Afrique & d'Amerique. Il ſignifie la même choſe chez tous les peuples. Les Vaiſſeaux Interloppes ſont ſujets partout à confiſcation ; il ne s'agit que de les enlever, ils ſont confiſqués de plein droit dès qu'ils ne peuvent pas montrer la permiſſion qu'ils devroient avoir pour traiter. Il eſt vrai qu'ils ſe deffendent de leur mieux contre ceux qui les veulent prendre, & que comme ils ſont pour l'ordinaire bien armés, & que leurs équipages ont part au profit de la traite, ils font tous leurs efforts pour ſe tirer d'affaire. Il en eſt de ces gens-là comme de ceux qui font la contrebande ; outre la perte du Vaiſſeau & des marchandiſes, il y a des peines afflictives contre les Capitaines, ſurtout quand ils ont été pris plus d'une fois.

Les Negres que le Chevalier des M. *** avoit enlevés de l'Interloppe qu'il avoit pris, avoient demeuré long-tems à bord ; ils avoient été long-tems à la vûë de leur païs ; ce qui leur cauſe d'ordinaire du dépit & du chagrin, d'où

s'ensuivent leurs maladies & le desespoir qui les emporte. Ils communiquerent bien tôt leurs maux à ceux que la Compagnie avoit traités ; & quelques soins qu'on pût prendre de separer les malades d'avec les sains & de les bien traiter, il en mourut un grand nombre avant que le Vaisseau arrivât à Cayenne.

Il faut ajoûter que la mauvaise nouriture y contribua beaucoup. On s'est entêté de ne les nourir que de ces grosses fèves qu'on appelle fèves de marais. On doit avoüer que ces fèves sont bonnes en elles mêmes, & qu'elles peuvent fournir une nouriture convenable quand elles sont bien cuites & assaisonnées de sel, de poivre, de guinée, de graisse ou d'huile de palme ; il faut être accoûtumé à ces alimens pour ne pas s'en trouver mal ou du moins pour ne pas s'en ennuyer & en avoir du dégoût. On sçait qu'on ne les fait cuire pour les Noirs qu'avec de l'eau & du sel ; c'est un régal qu'on ne donne pas tous les jours, d'y jetter quelques cuillerées de graisse ou d'huile de palme avec quelques grains de maniguettes. Voilà pourtant toute la nouriture de ces pauvres gens. On leur donne deux fois par jour une petite écüellée de ces fèves avec deux tasses d'eau. Comme ils n'y sont point accoû-

Fèves de Marais.

tumés ils s'en fatiguent bien tôt, le dégoût les prend, le chagrin se joint au dégoût, ils tombent malades & meurent comme des mouches surprises de l'hiver.

Il ne faut pas ouvrir les corps morts.

Le Chirurgien du Chevalier des M.*** ne manqua pas suivant la coûtume de ces déchiqueteurs de corps humains de vouloir ouvrir ceux qui moururent les premiers, pour connoître plus parfaitement, disoit-il, la maladie qui les avoit emportés & appliquer aux autres les remedes convenables. Le Capitaine n'eut garde de le permettre, il sçavoit trop les conséquences terribles de ces opérations. Nous avons dit dans un autre endroit que quelques ennemis du commerce de notre nation ont répandu parmi les Negres, que nous ne les achetions que pour les manger, comme il se pratique chez quelques nations Antropophages d'Afrique qui tiennent boucherie de chair humaine. On a toutes les peines du monde à detromper ceux qui sont embarqués. Quantité se sont abandonnés au desespoir, se sont étranglés, jettés à la mer ou se sont laissés mourir de faim, plûtôt que d'aller dans un païs où ils croyoient être livrés au boucher & exposés en vente à la boucherie. Il seroit impossible, quelque précaution

Nation Antrophage en Afrique.

qu'on pût prendre de ne pas reveiller en eux ces préjugés, s'ils voyoient ces Esculapes de Vaisseau ouvrir les corps de leurs camarades ; ils croiroient toûjours que c'est pour en tirer les meilleurs morceaux, & tout le monde ensemble ne seroit pas capable de remettre leurs esprits prévenus.

Il faut donc qu'un Capitaine ne permette jamais ces sortes d'operations, quelque nécessité que leurs Chirurgiens assurent qu'il y a d'en venir à cette recherche pour découvrir les maladies des Noirs.

Il faut même observer de ne jetter les corps morts à la mer que pendant la nuit. Cette précaution est nécessaire pour épargner aux vivans les cris qu'ils font en pareille occasion, & le desespoir où la mort de leurs parens ou de leurs camarades les porte assez souvent.

On jette les corps morts à la mer pendant la nuit.

Ces corps jettés à la mer ne manquent jamais d'attirer les Requiens & autres poissons carnassiers à la suite des Vaisseaux chargés de Negres quand il y a mortalité parmi les esclaves.

Il est vrai qu'il en coute souvent la vie à ces poissons. On leur jette de forts hameçons bien entés sur une chaine de fer & couverts d'une piéce de viande, ils y viennent & y demeurent accrochés. La

chair de ces animaux quoique dure & fillasseuse, sûrtout quand ils sont vieux & de douze à quinze pieds de longueur, ne laisse pas d'être un régal pour les esclaves & même assez souvent pour les équipages qui prennent les morceaux les plus tendres, comme sont ceux qu'on enleve depuis le milieu des côtes jusques sous le ventre ; c'est ce qu'il y a de plus gras & par conséquent de plus tendre.

Précaution pour la chair de Requien.

Mais il faut que les Capitaines observent de ne permettre jamais à leurs Matelots ni aux Negres d'en manger qu'après que ces chairs ont été bien saupoudrées de sel & bien pressées pour en faire sortir tout le sang. Après cette préparation il faut les bien faire cuire dans l'eau avec du sel, du vinaigre & de la maniguette, & après cela elles peuvent être mangées sans crainte par des gens qui ont les dents bonnes & grand appetit.

On prit pendant la route quantité de ces poissons voraces ; on les mangea sans qu'ils causassent aucun mal, & l'équipage auroit continué à les trouver bons sans une petite avanture qui en donna du dégoût aux Matelots, car pour les Negres ils n'y regardoient pas de si pr és

On prit donc un de ces poissons monstrueux; je crois que c'étoit le quinziéme ou le seiziéme, & on trouva dans son ventre la tête & la jambe d'un Negre qu'on avoit jetté à la mer le jour précedent. Cette veüe dégouta les Matelots; ils n'en voulurent plus manger, & depuis ce jour-là ils ne furent plus si ardens à prendre ces animaux.

Je crois qu'on voudra bien me dispenser de raporter ici les routes, les hauteurs, les vents, les courans, les calmes dont le Journal du Chevalier des M.*** fait un recit aussi exact & détaillé qu'il est peu interessant pour les lecteurs & tout-à-fait inutile aux navigateurs.

Je dirai seulement que se trouvant le 28 Juillet 1725, par les trois dégrés 45 minutes de latitude meridionale, & par estime par douze dégrés dix minutes de longitude, il apperçût au point du jour que le Vaisseau qu'il avoit vû le soir précedent au vent à lui, environ à quatre lieües de distance, & qui sembloit faire la même manœuvre que lui, venoit sur lui à pleines voiles. Comme on étoit en paix avec tous les voisins de l'Etat, & qu'il n'y avoit rien à craindre des Saltins dans ce passage trop éloigné de chez eux, il ne douta point que ce ne fut un Forban. Il fit bastinguer son Vais-

Rencontre d'un Forban.

seau, fit parer ses canons, fit faire la priere & déjeûner ses gens & les exhorta à faire leur devoir.

Le Vaisseau s'approcha & sans marchander il declara bien-tôt qui il étoit. Il mit à l'avant & à l'arriere des Pavillons blancs sur lesquels étoient des sabres rouges en sautoir. Une grande flâmme de même façon étoit sur la giroüette du grand mât. Il vint sans tirer jusqu'à la portée du fusil; alors il tira un coup de canon sans balle. Son équipage qui paroissoit nombreux étoit sur la dunette le long du bord & sur les haubans le sabre à la main.

Le Chevalier des M.*** fit sa route sans lui repondre. Un moment après le Forban tira un coup de canon à balle & peu après trois autres, & dans le même tems il ôta sa flame, & ses Pavillons blancs & en laissa de tout rouges.

Alors le Chevalier de M.*** fit servir ses canons. Sa mousqueterie les seconda très-bien. Le Forban cria d'amener, & qu'il y auroit bon quartier: on ne repondit à son honnêteté qu'à coups de canon. Cela l'irrita d'autant plus qu'il eut des hommes tués qu'on vit tomber à la mer; c'étoient de ces braves qui s'étoient perchés sur les hautbans le sabre à la main, comme attendant avec

impatience le moment de sauter à l'abordage. On s'apperçut qu'il y avoit du desordre dans le Vaisseau par les mouvemens qu'on y remarqua, & que ceux qui le montoient n'étoient pas bien d'accord sur le parti qu'on devoit prendre; car le Vaisseau François étoit d'apparence, & le feu qui en sortoit leur imposoit. Ils crurent que pour en venir à bout il falloit épouventer l'équipage; c'est une des ruses des Forbans & qui leur reussit assez souvent. Ils aménerent donc leurs Pavillons rouges & ils en hisserent de noirs; c'est à leur langage declarer qu'il n'y aura quartier pour personne. Cela a quelque fois obligé des équipages à se revolter contre leur Capitaine, à parlementer & à se rendre quand on les a assûré de la vie. Cette ruse ne fit aucun effet sur l'équipage François; ils redoublerent leur feu; un Navire armé en guerre n'en auroit pas fait de plus vif & de plus continuel. Le Forban tiroit à merveille; mais il ne fit pas la manœuvre d'en vouloir venir à l'abordage. Il y avoit plus de deux horloges qu'on se battoit vivement, lorsqu'on vit tomber à la mer le mât de misenne du Forban qui entraina avec lui le grand mât & mit par conséquent le Vaisseau hors d'état de se deffendre. Si

le Chevalier des M.*** eut jugé à propos de l'enlever, il le pouvoit assurément; mais il ne le devoit pas faire; la prudence ne le vouloit pas. Qu'auroit-il fait de plus de cinq cens desesperés qui paroissoient être dans ce Vaisseau.

Tout le monde sçait qu'ils portent leur sentence avec eux, qu'on peut les pendre ou les jetter à la mer, mais il faut les prendre auparavant. La pitié si naturelle aux François n'avoit pas permis au Chevalier des M.*** de prendre ce parti, & s'il les avoit mis dans son bord, quoiqu'enchainés, n'auroit-il pas eu lieu de craindre qu'ils ne debauchassent son équipage, qu'ils ne le jettassent lui-même à la mer & qu'ils ne se servissent de son Vaisseau pour courir la mer & pour pirater? Cela étoit arrivé tant de fois, qu'il avoit lieu de craindre que cela ne lui arrivât, & qu'il ne devint la victime de sa compassion.

Il laissa donc ces Forbans se tirer d'affaire comme ils le jugerent à propos, & continua sa route autant que le vent qui étoit au plus près le lui permit.

Il ne lui arriva rien de considérable jusqu'au sixiéme Août. Calmes ou vents contraires, pluyes d'orage dont l'eau étoit si putride que si on ne lavoit pas

promptement dans la mer les hardes qui en avoient été moüillées, on les trouvoit au bout de quatre heures toutes couvertes de vers qui les rongeoient. Ces insectes étoient nés avec des dents; l'eau de mer les faisoit mourir, après quoi il falloit les faire secher promptement.

Il vit le même jour sur les quatre heures du matin, c'est-à-dire deux heures ou environ avant que le soleil parût sur l'horison, une globe à-peu-près de la grandeur du corps du soleil tel qu'il paroît lorsqu'il est à l'horison; il étoit d'une couleur bleue & si éclatant de lumiere qu'il paroissoit un soleil; il dardoit des rayons très-vifs; il éclairoit bien plus que la lune ne fait dans son plein; c'étoit presqu'un soleil. Ce phenomene dura un bon quart d'heure; après quoi ce grand éclat de lumiere diminua peu-à-peu & s'éteignit entierement. Il semble qu'il ouvrit la porte au vent de Sud-Est qui calma la mer qui avoit été si orageuse les jours précedens qu'on vit des débris de Vaisseaux qui avoient fait naufrage.

On vit la côte du Bresil le onze sur le midi. On étoit alors par les six dégrés 33 minutes de latitude Meridionale & par estime par les 350 dégrés

dix minutes de longitude, & à sept lieues ou environ de la côte.

Comme on commençoit à manquer de vivres pour l'équipage, & qu'on avoit diminué les rations de biscuit de trois onces par jour depuis le 18 du mois précédent ; l'équipage pressa le Capitaine des M.*** de relâcher à Fernambouc sur la côte du Brésil. Il ne crût pas y devoir consentir, sçachant combien ces relâches coutent aux bourgeois. D'ailleurs il avoit affaire à des matelots Normands, gens mutins & toûjours portés à se plaindre & à se revolter. Il écouta leurs plaintes & leur promit d'y avoir égard, si le tems ne devenoit pas meilleur dans vingt-quatre heures. Il continua en effet de porter au Sud pendant quelques horloges ; mais comme il étoit près de terre les vents se mirent à l'Est-Sud-Est ; ce qui lui donna le moyen de faire le Nord pour aller à Cayenne.

On trouva en approchant de la riviere des Amazones nombre de baleines qui venoient se joüer autour du Vaisseau. Quelques unes paroissoient aussi longues que la Fregate & grosses à proportion. Leur compagnie ne plaisoit à personne, surtout quand elles s'approchoient trop près.

On prit ce jour là un Requien monstrueux, qui donna une peine infinie à embarquer. Heureusement c'étoit une femelle qui avoit quatre petits dans le corps dont elle étoit prête de se delivrer. Les matelots lui servirent de sage femme, & au moyen d'une operation cesarienne des plus grandes, ils tirerent ses quatre enfans pleins de vie, gros & gras & ayant deja deux rateliers de dents. On les mit degorger dans de grandes boules pleines d'eau. On abandonna la mere aux Negres qui s'en donnerent à cœur joye, & on mangea ces innocentes créatures qui étoient tendres & grasses comme des veaux de riviere.

On passa la ligne pour la quatriéme ou cinquiéme fois, & on se trouva le dix-neuf Août 1723 à 47 minutes de latitude Septentrionale & par estime à 336 dégrés de longitude.

On sentoit depuis le passage de la ligne une chaleur extraordinaire; elle augmenta si fort le lendemain 20, qu'elle étoit insuportable. On eut bien soin ce jour là de faire raser tous les Negres; on les fit frotter d'huile; on leur donna de l'eau à discretion & on augmenta beaucoup leurs rations de fèves avec lesquelles on fit cuire quelques morceaux de lard.

On s'apperçût dès le matin avec joie que l'eau de mer changeoit de couleur; marque certaine qu'on commençoit à depasser la riviere des Amazones. On se trouva à midi à un dégré sept minutes de latitude Septentrionale, & par estime à 335 dégrés quatre minutes de longitude. On avoit sondé le matin, & on avoit trouvé trente brasses d'eau fond de vase : on sonda à midi ; & on ne trouva que vingt-quatre brasses fonds de vase dure.

Le lendemain 21, on se trouva à midi à un dégré 37 minutes de latitude Nord & 20 brasses de fonds de même vase ; l'eau de la mer paroissoit jaunâtre, elle étoit douce.

On continua ainsi de s'approcher du terme, moüillant quand le vent manquoit ou qu'il étoit directement contraire, de peur d'être entraîné au large par les courans qui sont violent sur ces côtes & qui portent toûjours dehors.

Enfin le Samedy 25 on se trouva par le travers d'un gros rocher ou islet appellé le Connêtable, à six lieues de Cayenne. On avoit vû pendant la nuit un Vaisseau qui faisoit la même route : on lui avoit parlé le matin, & on avoit sçû qu'il venoit de la Rochelle & qu'il étoit chargé de vivres, nouvelle très agrea-

ble pour le Chevalier des M.*** qui en manquoit, mais qui devoit en même tems retarder l'expedition de son Navire, parce que les habitans se presseroient plus d'avoir des vivres & de les payer que d'achetter des Noirs.

Le Dimanche matin 26 Août on appareilla ; on depassa le grand Connêtable, les Mamelles & la Matingre, islets ou rochers qui sont vis-à-vis & à l'Est de l'Isle de Cayenne, & on moüilla à une lieue & demie de terre au vent de l'entrée du Port en attendant le flot. Il vint vers le midi ; on appareilla aussitôt, & ou moüilla dans le port ou rade environ à une heure après midi, après une ennuiante traversée de soixante jours depuis l'Isle du Prince.

Le Chevalier des M.*** comme Capitaine de la Compagnie entra dans le Port la flamme haute. Il y trouva deux Vaisseaux Negriers qu'il crut être des Interloppes, c'est-à-dire des Vaisseaux qui traitoient des Negres sans la permission de la Compagnie. Il fit grand bruit & demanda au Gouverneur & au Juge de l'Amirauté qu'il lui fut permis de les enlever & de les confisquer. Ces Messieurs lui apprirent qu'il se trompoit. Ils l'assurerent que ces deux Vaisseaux avoient passeport & commission de Fran-

ce, que l'un étoit François & l'autre Flessingois. Le François étoit échoué sur les vases & degradé, ayant été jugé incapable de retourner en Europe, & le Flessingois qui avoit quarante canons & deux cent hommes d'équipage, n'étoit pas un morceau pour le Chevalier des M. ***, quand même il auroit été tel qu'il se l'imaginoit. Cependant le Gouverneur voulut bien lui donner un certificat de la demande qu'il lui avoit faite pour s'en servir comme il le jugeroit à propos; mais sans lui expliquer pour quelles raisons ces Vaisseaux avoient apporté des Negres à Cayenne & pour qui ces Negres étoient destinés.

Nous venons de voir que sa traversée depuis l'Isle du Prince avoit été de soixante jours, & nous avons dit qu'il avoit perdu beaucoup de Negres pendant ce voyage. En effet de cent trente-huit esclaves qu'il avoit en partant de l'Isle du Prince, il n'en amena en vie à Cayenne que soixante-six, après en avoir perdu pendant la traversée soixante & douze; perte très-considérable pour la Compagnie, non seulement par le prix de ces esclaves, mais encore par le long séjour que son Vaisseau avoit fait à la Rade de Juda & à l'Isle du Prince, à la longueur du voyage de-

puis qu'il étoit parti d'Europe, & au long tems qu'il fût obligé de demeurer à Cayenne pour attendre le payement des Noirs vendus aux habitans qui payerent avant toutes choſes ceux qu'ils avoient achetté des Interloppes.

L'unique moyen qu'il avoit de dedommager la Compagnie, étoit d'enlever ces deux Interloppes avec ce qui leur reſtoit d'effets à bord, & de faire ſaiſir les Negres qu'ils avoient mis à terre ou leur valeur qui étoit encore entre les mains des habitans.

On peut croire que les habitans dont le commerce eſt très-mediocre ne ſe preſſerent pas d'acheter les Negres de la Compagnie. Ils en avoient achettés des deux Interloppes ce qu'ils en avoient beſoin, & les avoient eu à beaucoup meilleur marché qu'ils ne devoient attendre d'avoir ceux de la Compagnie qui vend les ſiens beaucoup plus cher; deſorte que le Directeur que la Compagnie entretient dans cet Iſle ſe trouva fort embaraſſé, tant pour la vente que pour le payement; car il ne devoit rien attendre des habitans deja endettés pour les Negres qu'ils avoient achettés des Interloppes & pour les proviſions qu'ils avoient priſes du Vaiſſeau de la

Rochelle, que ce qu'ils retireroient de leur récolte du mois de Fevrier suivant, ce qui retardoit le départ du Vaisseau de huit mois au moins. Ce fût cependant le parti que prit le Directeur, parti qui causa beaucoup plus de dépense à la Compagnie par les salaires & la nourriture de l'équipage, le déperissement & la consommation des apparaux du Vaisseau, qu'il ne lui auroit couté, si le Vaisseau fût revenu sans charger le produit de ses Negres, ou qu'il eut passé aux Isles du Vent, & qu'il eut chargé à fret pour le compte des particuliers.

J'ai mis ici tout de suite ce qui est marqué dans le Journal du Chevalier des M.***. Mais en ayant conferé avec des personnes d'honneur & très-instruites qui étoient dans le même tems à Cayenne & dont les emplois ne leur permettoient pas d'ignorer ce qui s'est passé dans cette affaire, j'ai appris que les Negres que les deux prétendus Interloppes avoient apportés, n'avoient porté aucun préjudice à ceux de ce Capitaine, & qu'il les avoit vendu depuis neuf cens jusqu'à douze cens francs, & par conséquent bien au dessus de ceux des deux Vaisseaux qui n'étant que pour trois particuliers, n'avoient point été

repandus parmi les habitans, & que ses payemens étoient à son bord ou dans les magazins de la Compagnie dès la fin du mois de Decembre ; il pouvoit donc partir dès ce tems là. Ce qui a retardé le départ du Vaisseau, a été que n'ayant pas été carêné aussitôt qu'il avoit été dechargé, les pluyes qui survinrent empêcherent qu'il ne le fut assez tôt pour partir comme il auroit dû faire. Un Ecrivain doit rendre justice à tout le monde quand il le peut, & c'est ce que je fais.

CHAPITRE III.

De l'Isle de Cayenne en général.

CEtte Isle est sur la côte Orientale de l'Amerique dans la Province de Guiane : elle est par les quatre dégrés 56 minutes de latitude Septentrionale & par les 325 dégrés de longitude de l'Isle de Fer.

On ne sçait pas bien au juste par qui elle a été découverte ; si ce fût par les Portugais lorsqu'il decouvrirent le Breſil ou par les François lorsqu'ils allerent établir des Colonies Ephemeres dans ce vaste Païs, c'est-à-dire des Colonies qui

ont durées si peu, qu'elles n'ont servi qu'à montrer le chemin aux autres nations, leur défricher un peu le terrain, & leur faire connoître qu'on y pouvoit faire des établissemens solides, riches & puissans dont notre legereté naturelle ne nous a permis presque jamais de profiter.

Situation de l'Isle de Cayenne.

La Riviere de Cayenne ou de Cayane qui separe les Sauvages Caribes des Galibis a donné le nom à l'Isle qui se trouve à son embouchure. L'Isle peut avoir dix-sept à dix-huit lieues de circonference. Ses pointes principales ou caps les plus connus sont ceux de Remire, de Ceperou & de Mahuri. Le premier & le dernier sont à l'Est & l'autre à l'Oüest. Le moüillage des Vaisseaux, qu'on a decoré du nom de port, est entre le cap Ceperou dans l'Isle, & celui de Corbino dans la terre ferme. Ce port est à l'embouchure de la Riviere Cayenne & de quelques autres rivieres & ruisseaux qui se jettent dans la mer entre ces deux caps, & qui donnent une retraite assûrée aux Vaisseaux qui y trouvent plus de quatre brasses sur un fond de bonne tenu. Ils sont à couvert de vents d'Est, de Sud & d'Oüest, par les terres qui environnent cette embouchure. Ils n'ont à craindre que les vents

du Nord qui ne sont pas fort violens sur cette côte, non plus que la mer quand même elle auroit été agitée, d'autant que les lames sont rompuës par quantité d'islets & de gros rochers qui sont devant l'embouchure de ces rivieres, mais qui laissent entre eux une passe assez large & assez profonde pour des Vaisseaux de trois & quatre cens tonneaux. Cette Isle a la mer au Nord, la grande terre de l'Amerique au Sud, la riviere de Cayenne à l'Est, & l'embouchure des rivieres d'Oyac & de Mahuri au Sud Oüest. Le bras d'eau formé par les rivieres que je viens de nommer & par la mer qui separe l'Isle de la terre, n'a qu'un bon quart de lieue de large avec quelques petits islets.

Si toute l'Isle de Cayenne étoit bonne, il y auroit du terrain suffisamment pour occuper toute la Colonie qui l'habite, quoique, comme nous dirons dans la suite, cette Colonie ne soit pas considérable. Mais cette Isle n'est pas habitable par tout. Une bonne partie de son terrain est bas & noyé. La terre est peu profonde, il faut en changer tous les cinq ou six ans, faire de nouveaux abbatis de bois, de nouveaux defrichés, & comme le terrain n'est pas partout propre aux choses qu'on lui veut faire

produire, les habitans ont été obligés de prendre des terres dans la terre ferme, où l'on dit qu'elles sont meilleures & où du moins ils en peuvent prendre à discrétion, parce qu'ils peuvent s'étendre au Sud, à l'Est & à l'Oüest tant qu'il leur plaît.

Les bornes des terres que la Colonie de Cayenne occupoit autrefois dans la terre ferme, étoient bien plus éloignées de l'Isle de Cayenne, qu'on peut regarder comme le centre, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Sa borne du côté de l'Est étoit le cap du Nord, ou plûtôt la riviere des Amazones qui separe le Bresil de la Guianne dont la souveraineté appartient au Roi.

Sa borne du côté de l'Oüest étoit la riviere de Paria, ce qui faisoit prés 400 lieues de côtes. Mais les Portugais du côté de l'Est & les Hollandois du côté de l'Oüest ont bien rapprochées ces deux bornes l'une de l'autre.

Personne ne nous les contestoit en 1635, lorsque nous nous établimes pour la premiere fois à Cayenne. Mais les Portugais ayant poussées leurs Colonies du Bresil jusqu'à la riviere des Amazones, & trouvant que les isles qui sont dans l'embouchure de cette grande riviere, étoient bonnes & fort à leur bienséan-

ce, ils s'y établirent. Ils passerent ensuite la riviere, & ayant trouvé son bord du côté de la Guyanne chargé de grandes forêts de cacaotiers naturels, ils s'en emparerent, & y firent des Forts pour s'en assûrer la possession. On dit même qu'ils y trouverent des mines d'or & d'argent ; autre motif même plus pressant pour se persuader que ce païs étoit une dépendance du Brésil, qu'ils possedoient tout entier jusqu'à la riviere de la Plata, depuis que notre legereté & nos inconstances nous avoient chassés de Rio Janero où nous nous étions établis sous le commandement de M. de Villegagnon, & des autres endroits que nous avions établis sur cette côte.

Les désordres qui sont arrivés dans cette Colonie depuis 1635, jusqu'en 1664 qu'elle fût reprise par Messieurs de Traci & de la Barre, ayant donné aux Portugais tout le tems nécessaire pour s'affermir dans les terres qu'ils nous avoient enlevées au Nord de la riviere des Amazones ; il n'a pas été au pouvoir des Gouverneurs de Cayenne de leur faire repasser ce fleuve. Ils ont toûjours gagné du terrain, & nous ont à la fin poussés jusqu'au cap d'Orange qui est par les deux dégrés de latitude Sep-

tentrionale, ce qui diminue nos terres de ce côté-là plus de 150 lieues de côte, sans compter le préjudice que cela nous cause dans les terres.

Il est vrai que si notre Colonie de Cayenne s'étoit augmentée en hommes libres & en esclaves comme celle de la Martinique & de Saint Domingue, & surtout comme la premiere qui regorge de monde, il auroit été aisé de remettre les Portugais à la raison, & de les faire rentrer dans les anciennes bornes qui les séparoient de nos terres; mais cette Colonie est toûjours demeurée dans un état de mediocrité qui ne lui a pas permis de s'étendre même dans les terres que personne ne lui conteste, dont il s'en faut bien qu'elle soit en état d'en faire valoir la centiéme partie. Que dommage de laisser en friche un si beau païs!

Notre borne du côté de l'Est est donc à présent le cap d'Orange, païs noyé pour la plus grande partie, mal sain & qui ne commence à valoir quelque chose qu'à la riviere de Oyapok, encore nous en dispute-t'on la proprieté sur ce que le nom de cette riviere a été mal marqué dans le dernier Traité de paix. On avoit même eu pouvoir d'établir cette

prétention, par un poteau planté à l'endroit qu'on supposoit ôter la borne des deux Colonies : mais il ne pouvoit plus, & le Gouverneur de Cayenne a fait bâtir ou rétablir l'ancien fort qui étoit à l'embouchure de cette riviere, & il y entretient une petite garnison, tant afin de conserver nos droits que pour empêcher que quelques avanturiers ne se saisissent de l'embouchure de cette riviere, ne s'y établissent & ne s'y fortifient d'une maniere qu'on ne les en pourroit pas chasser facilement.

L'entrée de cette riviere est large de plus d'une lieue, elle a plus de quatre brasses de profondeur en tout tems. Cette riviere, qui est beaucoup plus large dans les terres qu'à son embouchure dans la mer, vient de trés-loin, personne n'a encore été jusqu'à sa source. Les Sauvages qui habitent sur ses bords & qui composent plusieurs nations en disent des merveilles. On trouve à plus de cinquante lieues de son embouchure jusqu'à quatre brasses de profondeur. Elle reçoit plusieurs rivieres considerables, les bords sont couverts de grands arbres fort gros & fort droits ; marque assurée de la bonté du terrain & de sa profondeur. Quoique ce païs ne soit pas fort

élevé, il n'eſt pourtant pas noyé, il y a de quoi placer à l'aiſe pluſieurs milliers d'habitans.

On compte vingt-cinq à trente lieues de l'embouchure de la riviere d'Oyapok juſqu'à l'Iſle de Cayenne. On trouve dans cette eſpace pluſieurs rivieres.

Ce païs eſt infiniment plus beau & meilleur que celui qui eſt au Nord de l'Iſle de Cayenne, tout y vient en perfection. Les nations Indiennes qui y ſont établies s'y trouvent très bien, & ſi elles étoient plus laborieuſes elles tireroient de ces terres de quoi faire un commerce avantageux. Le coton, le rocou & l'indigo y viennent naturellement & ſans culture. Il y a des cacaotiers que perſonne n'a planté & que perſonne ne cultive. C'en ſeroit aſſez pour des gens induſtrieux & un peu laborieux : mais des Indiens ne ſont pas capables des petits mouvemens qu'il faudroit ſe donner pour tirer de ces terres fertiles les avantages qu'elles preſentent. Eſt-ce le climat ou leur indolence naturelle qui les rendent pareſſeux? Je veux croire qu'ils ſont indolens par nature: mais il faut auſſi convenir que le climat y contribuë infiniment, & qu'il influë ſur les Européens établis dans le païs, comme ſur les Indiens qui y ſont

pés ; car il eſt conſtant que de tous les Européens établis à l'Amerique, les habitans de Cayenne ſont les plus indolens, les plus pareſſeux, & ceux qui aiment le plus la vie douce, oiſive & deſœuvrée.

Borne de l'Oueſt.

Notre borne du côté de l'Oueſt eſt à preſent la riviere de Maroni ; c'eſt elle qui nous ſepare des terres occupées par les Hollandois, & qui dépendent de leurs Colonies de Berbiche & de Surinam.

Tout le monde ſçait que ces païs depuis la riviere de Paria étoient des païs noyés, des marais impraticables & ſi mal ſains, qu'on y prenoit des maladies les plus dangereuſes, preſqu'en y mettant pied à terre. Les Hollandois ſont venus à bout par leur patience & par un travail aſſidu d'en faire un bon païs ; à force de canaux & de jettées ils ont deſſechés ces marais ; ils ſe ſont ouverts des communications commodes, ils ont retiré de la mer des païs gras & immenſes ; ils y ont établis des manufactures de ſucre, ils y cultivent avec ſuccès le coton, le tabac, le rocou, l'indigo, le cacao, le caffé, ils ont bâti des Villes très-propres & de bonnes Forteresſes. Que n'auroient-ils point fait, s'ils fuſſent demeurés maîtres de Cayen-

ne & des terres fertiles de la Guyanne si inutiles entre nos mains?

Riviere de Maroni. La riviere de Maroni se décharge dans la mer, par une ouverture qui a trois lieuës de largeur, assez profonde pour de gros bâtimens, mais tellement remplie d'islets, de bancs & de rochers, les uns apparens, les autres cachés sous l'eau, qu'elle n'est pratiquable qu'à des barques mediocres, ou à des canots. Peut-être que si on la frequentoit plus qu'on a fait jusqu'à present, on trouveroit un canal assez profond pour les Vaisseaux. Les Indiens qui ont remonté cette riviere à la faveur de la marée qui y monte près de cent lieuës, disent qu'ils ont navigé dessus pendant trente cinq à quarante journées en la descendant, & qu'ils n'ont pas été jusqu'à sa source. Son embouchure est par cinq dégrés cinquante minutes de latitude Septentrionale, & par 313 degrés dix minutes de longitude.

Les Anglois qui vouloient se conserver cette riviere, après qu'ils eurent pris l'Isle de Cayenne sur les François, comme le Pere Dutertre le rapporte, pag. 312. le vingt-deuxiéme Septembre 1664. & qu'ils se furent rendus maîtres de Surinam sur les Hollandois, quelque tems après, bâtirent un Fort sur une

pointe presqu'environnée de la riviere, environ à trois lieues de son embouchure. Mais ayant été obligés d'abandonner leurs conquêtes, les François s'emparerent de ce Fort, qui se trouva sur la côte qui leur appartenoit, & y mirent une petite garnison qui y demeura tant que le Fort dura. Il n'étoit entouré que de palissades. Il dura peu, & les François au lieu de le réparer & de l'entretenir, l'abandonnerent & se retirerent à Cayenne. Les Forts qu'ils avoient aux embouchures des rivieres de Conanama ou Mananouri & de Corrou eurent la même destinée; de sorte qu'on n'entretient plus à présent que le Fort Saint Louis de Cayenne & un des deux qui étoient à l'embouchure de la riviere d'Oyapok.

L'Isle de Cayenne est assez bien pourvue de Vaisseaux. Le plus grand se jette dans la riviere de Mahuri qui separe l'Isle de la terre ferme du côté de l'Est. La mer entre dans ce ruisseau & en rend l'eau salée. Un autre gros ruisseau qui a sa source au dessous du Bourg ou de la Ville de Caperou, se jette dans la même riviere au Sud-Est. La mer qui y entre gâte aussi son eau pendant quelque lieues; mais au defaut de ces deux ruisseaux, on en trouve plusieurs autres

qui tombent des Colines de cette Isle, qui fournissent de très-bonnes eaux, & qui donnent aux habitans le moyen de faire des moulins à sucre, qui sont d'une très grande utilité.

CHAPITRE IV.

Changement qui sont arrivés à la Colonie de Cayenne.

Les Portugais découvrent le Brésil en 1500.

CE ne fut que vers l'année 1500. que les Portugais découvrirent le Brésil; leur Amiral Petro Alvarez Cabrat faisant route pour les Indes Orientales, fut jetté par une furieuse tempête sur les côtes Orientales de l'Amérique Méridionale. Il nomma le lieu où il moüilla *Porto Seguro*, où port assuré, & le pays qui étoit aux environs, la Terre de Sainte Croix. Il visita quelques lieux de côte aux environs de ce Port, & en prit possession pour le Roi de Portugal son maître.

Le Roi Emmanuël y envoya un peu avant sa mort, qui arriva en 1521. Gonzales Cotello, qui parcourut les côtes, mais qui n'entra pas dans le pays.

Jean troisiéme y envoya Christofle Jacques : celui-cy decouvrit la bay

qu'il nomma de tous les Saints. Sa flotte, composée de huit vaisseaux bien armés, trouva deux petits vaisseaux François à la riviére de Paraguai, qu'on a depuis appellée la riviére de la Plata, ou d'argent. Ces vaisseaux trafiquoient avec les Indiens. Ils furent pris, coulés à fond, & les equipages cruellement massacrés par les Portugais. Cecy arriva en 1530. & sert à faire voir que les François connoissoient ce pays bien avant les Portugais; & que sans avoir fait des établissemens sur les côtes, ils y trafiquoient paisiblement avec les Indiens, qui les aimoient à cause de leurs bonnes manieres.

Le même Prince y envoya une flotte considerable en 1535. sous le commandement du Ouart Coollo, & une autre sous Pereiro Contino. Le premier fit un établissement à Fernambouc, & le second à la baye de tous les saints, & à la riviére de Saint François: mais il fut défait & assommé par les Topinambours qui ne purent s'accommoder des manieres hautes, dures & cruelles des Portugais, qu'ils trouvoient si eloignées de celles des François avec lesquels ils traitoient depuis long tems.

Monsieur de Coligny Amiral de France, qui avoit embrassé la Religion pre-

tendue reformée de Calvin, fit un armement considerable en 1555. qu'il envoya au Brésil sous la conduitte du Commandeur de Villegagnon, qui avoit aussi embrassé la Religion pretendue réformée. Leur dessein étoit de s'établir en ces pays eloignés, pour y vivre dans l'exercice de leur nouvelle Religion, que l'on vouloit abolir en France. Ce Commandeur avoit mené quelques Ministres avec lui: il s'établit sur le fleuve Ganabara, qu'on a depuis appellé Rio Jennro, ou riviere de Janvier sous le Tropique du Capricorne par les 23. dégrés & 30 minuttes de latitude Meridionalle.

Cette Colonie fut bientôt detruite par les partis qui s'y formerent à cause de la difference de Religion de ceux qui la composoient. Le Commandeur de Villegagnon étoit le plus inconstant de tous les hommes en matiere de Religion. On le voyoit Catholique & Huguenot dans un même jour; & selon la Religion qu'il professoit, il maltraitoit continuellement ceux qui n'étoient pas de son sentiment. On peut lire dans l'Histoire de ce tems là la décadence & la fin tragique de cette Colonie. Les Portugais établis aux environs n'aiderent pas peu à la ruiner: & à la fin ils

s'emparerent de la forteresse des François, & firent perir tous ceux qu'ils y surprirent, ou qui se retirerent chez eux, où l'uniformité de Religion sembloit leur devoir procurer de la protection & de la sureté.

Ce mauvais succés ne rebutta point les François. Toûjours ingenieux à se tromper & à faire de nouveaux projets, ils firent des compagnies & des armemens en 1594. en 1604. en 1612. Ils allerent se poster à Maragnon & en d'autres lieux au Sud & au Nord de la riviére des Amazones; & ils eurent par tout le même succés. Les Portugais d'un côté, leur legereté & leur impatience de l'autre, firent echoüer toutes leurs entrepriſes. Ceux qui y avoient mis de l'argent le perdirent: ceux qui devoient être les premiers sujets de ces établiſſemens y laiſſerent leur peau: les trahiſons des Portugais, la faim, & les miſeres les firent tous perir. On fut dix ans ſans ſonger à faire de nouveaux établiſſemens: le hazard fit faire celui de Saint Chriſtophle de concert avec les Anglois en 1626; & celui-cy fut cauſe qu'on ſongea de nouveau au Bréſil: mais comme les Portugais s'etoient établis & fortifiés ſur toute cette côte depuis la riviére de la Plata juſqu'à celle des Ama-

zones, d'une maniere à ne pouvoir être entamés, on choisit l'Isle de Cayenne & les environs ; & au lieu de gagner l'affection des Indiens, comme on avoit fait jusqu'alors, afin de n'avoir rien à craindre de leur part, on s'avisa mal à propos de prendre parti dans leurs querelles : on se joignit aux Galibis contre les Caribes : & ceux-cy ayant remporté un avantage considérable sur les premiers, les François se trouverent enveloppés dans la disgrace de leurs amis. Plusieurs furent pris, rotis, & mangés: leurs habitations commencées furent détruites ; & ceux qui échaperent furent heureux de trouver dans les Galibis des amis fideles, qui les receurent parmi eux, & les regarderent comme ne faisant plus qu'un même peuple avec eux. Les établissemens de S. Christophle, de la Martinique, de la Guadeloupe, & des autres Isles antisles occuperent tellement les François, qu'on oublia absolument qu'on avoit laissés quelques-uns de nos pauvres compatriotes entre les mains des Indiens de Cayenne. On s'en souvint à la fin : ceux qui avoient été de la malheureuse compagnie de 1635. eurent honte de leur lacheté, & ne purent voir sans depit le succés qu'avoient les Colonies des Isles du vent. Ils obtinrent donc une nou-

velle confirmation des privileges qui leur avoient été accordés pour établir des Colonies à Cayenne & dans la Guianne. Une Compagnie se forma à Rouën en 1643. qui mit à sa tête le sieur Poncet de Bretigny, homme vain, emporté, cruel, & plus propre à être enfermé aux petites maisons, qu'à la tête d'une Colonie. Il n'y a qu'à lire l'Histoire de cette entreprise écrite par Boyer, pour être persuadé de la verité de ce que je viens de dire. Ce fol furieux declara d'abord la guerre aux sauvages: & comme s'il n'avoit pas été satisfait du sang de ces pauvres Indiens, qu'il repandoit inhumainement, toutes les fois qu'il en tomboit quelqu'un entre ses mains; il s'acharna sur ses propres Colons: il n'y eut point de cruautés qu'il n'exerça contre eux.

Colonie de Cayenne en 1643 par Poncet de Bretigny.

Les roües & les gibets étoient sans cesse chargés des corps de ces malheureux. Il inventa des tortures si étranges, que lui même en nomma les instrumens de l'une le Purgatoire, & ceux de l'autre l'Enfer. Alteré du sang de ceux dont il étoit le chef, il sembloit n'être occupé qu'à trouver des pretextes de les tourmenter. Il vouloit sçavoir les songes qu'ils avoient eus. Un d'eux lui ayant avoué qu'il avoit songé qu'il

Cruautés inouies de Sieur DeBretigny.

le voioit mort, il n'en fallut pas davantage : il le fit roüer tout vif, & exposer ainsi sur la roüe, où il le laissa expirer, disant qu'il n'avoit fait ce songe que parce qu'il avoit conçu le dessein de le tuer. A la fin les François poussés au desespoir resolurent d'abandonner l'Isle. Quelques-uns se sauverent en terre ferme, & allerent chercher à conserver leur vie chez les sauvages, tous antropophages qu'ils étoient. Les Indiens en eurent compassion : ils les reçurent, les nourirent, & firent ce qui dependoit d'eux pour adoucir leurs peines.

Le Sieur de Bretigny en étant informé, les envoya réclamer ; & les Indiens s'etant obstinés à ne lui pas rendre ces malheureux, il fit armer une chaloupe & s'en alla les chercher lui même.

Ce fut en cette occasion qu'il fut aisé de remarquer que la vraye bravoure ne se trouve jamais dans un homme cruel. Il n'eut pas fait une demie lieuë dans la Riviere de Cayenne, qu'il se vit attaqué à coups de fleches par les Indiens. Il fit tirer sur eux sans sortir de sa chaloupe, au lieu de mettre pied à terre. La mort de quelques Indiens ne diminua point le courage des autres, qui voyans qu'il n'osoit les aller attaquer

sur terre, le chargerent si vivement à coups de fléches & de pierres, qu'il fit river pour prendre la fuite. Mais les Indiens le pressant toûjours de plus en plus, il se couvrit d'un manteau rouge qu'il avoit apporté, & fut tué en cet état, avec tous ceux qui étoient avec lui, qui meritoient bien ce traitement, puisqu'ils étoient les ministres de ses cruautés. Les Indiens prirent la chaloupe avec tous ces corps morts, les boucannerent, & les mangerent: & quoiqu'aprés la mort du chef il leur eut été facile d'aller faire une descente dans l'Isle, & de massacrer ce qui y restoit d'habitans, ils eurent l'humanité de ne pas vouloir confondre les innocens avec les coupables: ils se contenterent d'avoir exterminé ce barbare, & les compagnons de ses barbaries, & envoyerent les François qui étoient parmi eux dire à ceux qui étoient sur l'Isle, qu'ils ne leur feroient aucun mal, pourvu qu'ils vécussent en paix avec eux. C'est ce que le reste de cette Colonie désolée accepta avec bien de la joye: & c'est à l'abry de cette paix que se sont conservés ceux qu'on y trouva huit ou neuf ans après, lorsqu'on fit une nouvelle Compagnie pour s'établir en ce païs, qui ne fut pas plus heureuse, que celle du sieur de Breti-

Mort du sieur D. Bretigny.

Les Indiens vivent en paix avec la colle des François.

gny. En voici l'Histoire abrégée.

Un Gentilhomme de Normandie, nommé le sieur de Royville, ayant appris de quelques François, qui étoient revenus de Cayenne après la mort du sieur de Bretigny, les avantages considérables qu'on pouvoit tirer en s'établissant en ce païs, resolut de se mettre à la tête de cette affaire, & de faire une nouvelle Compagnie qui put profiter des fautes de la precedente, & des débris qui en restoient. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ses amis, qui entrerent dans ses vuës, & qui promirent de trouver d'autres personnes, qui pourroient fournir les sommes necessaires pour faire reussir ce dessein.

L'Abbé de l'Isle Marivault Docteur en Theologie fut un des plus ardents. Ils se trouverent d'abord cinq qui déposerent une somme de 8000 écus pour faire les premieres avances. D'autres s'y joignirent bientôt : ils firent une somme considérable, & obtinrent du Roi les lettres patentes necessaires pour cet établissement, en même-temps qu'elles revoquoient celles qui avoient été accordées à la Compagnie de Rouën, à la tête de laquelle le Sieur de Bretigny avoit été ; parcequ'on supposa qu'elle avoit manquée à plusieurs articles

Nouvelle Compagnie de Cayenne en 1525.

spécifiés dans les lettres de son établissement.

La Compagnie de Rouën, malgré le mauvais succés qu'elle avoit eue dans son entrepriſe, n'avoit point oublié son projet & sa petite Colonie. Elle l'avoit soutenuë foiblement à la verité, mais elle n'avoit pas laiſſé depuis la mort du Sieur de Bretigny d'y envoyer de tems en tems des hommes & des marchandiſes; & quoiqu'elle en retirât peu de profit, elle y avoit envoyé un ſecours de ſoixante hommes, avec des vivres & des marchandiſes, dans le tems que la nouvelle Compagnie faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour s'y aller établir. Le ſecours y étoit arrivé trois mois avant que les Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie miſſent à la voile: & les Directeurs de Rouën avoient aſſuré ceux qui étoient dans l'Iſle qu'ils recevroient inceſſamment un ſecours ſi puiſſant qu'ils n'auroient rien à craindre de la nouvelle Compagnie. Ils avoient encore fait partir un petit bâtiment, avec les deux Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie, mais qui trouva les vents ſi oppoſés à ſa route, qu'il n'arriva à Cayenne que quand cette Compagnie en étoit en poſſeſſion, & de tout ce qui appartenoit à ſes maîtres.

Le Sieur Biet curé de Sainte Geneviève à Senlis, qui fut établi Superieur des Prêtres que l'on envoya pour faire les fonctions ecclesiastiques dans cette Colonie, en a écrit l'Histoire tragique: elle fut imprimée à Paris chez François Clouzier en 1664.

On peut regarder ce livre plutôt comme une apologie de son autheur, que comme une relation historique de ce qui se passa dans ce païs là.

Preparatifs de la nouvelle Colonie.

On engagea sept a huit cent personnes de tout âge, de tout sexe, & de toutes conditions, pour former cette Colonie. On les divisa par Compagnies: on fit grand nombre d'Officiers: on dressa de beaux reglemens. Plusieurs associés voulurent aller travailler en personne à cet établissement. Jamais projet n'a été plus beau, & plus mal exécuté. On y fit des fautes sans nombre: on les peut voir dans la relation du Sieur Biet. La plus considérable à mon avis, fut d'avoir embarqué tant de gens, sans avoir songé a leur nouriture, quand ils seroient arrivés dans le païs, & d'avoir mis si peu de vivres dans les Vaisseaux, qu'on fut obligé de retrancher une partie des rations avant d'être arrivé au terme.

Cette grosse Colonie partit de Paris

le 18 May 1652. sur des bâteaux qui la devoient porter à Rouën, où elle devoit prendre des Gribanes, pour aller jusqu'au Havre, où se devoit faire l'embarquement.

Le premier malheur qui lui arriva fut la mort de l'Abbé de l'Isle Marivault. Il étoit comme l'ame de la Colonie par la profondeur de sa science dans les matieres Theologiques & Canoniques. Il avoit été nommé premier Directeur de la Compagnie à Cayenne. On attendoit tout de son zele & de ses lumieres. Il se noya à la porte de la Conference. Cette mort ne retarda pourtant pas le voyage : on arriva heureusement au Havre. Des deux Vaisseaux que la Compagnie avoit achettés, on n'en trouva qu'un en état de partir : il fallut plus de trois semaines pour préparer l'autre. On mit enfin à la voile le second de Juillet 1652. La navigation fut longue & ennuyeuse. Ils eurent de longs calmes : & pendant ce tems les esprits des associés, qu'on appelloit les Seigneurs de la Colonie, s'échauferent : ils se brouillerent & s'aigrirent contre le Sieur de Royville, qu'ils avoient nommé General de la Colonie pour trois ans. Ils prétendirent avoir découvert le dessein que ce General avoit formé de les fai-

Depart du Havre de Grace.

re tous perir, & de se rendre maîtres de la Colonie : & les choses en vinrent jusques là que les Seigneurs de la Colonie poignarderent leur General la nuit du 18 Septembre, & le jetterent à la Mer.

Le General est assassiné.

Cette mort ne causa aucun derangement considérable dans l'entreprise. Messieurs les Seigneurs de la Colonie justifierent de leur mieux leur action devant leurs sujets. On fit quelques nouveaux reglemens bons & utiles, s'ils avoient été suivis ; & on arriva enfin à Cayenne le 29 Septembre, après une traversée de trois mois moins deux jours.

Arrivée à Cayenne.

Les François qui étoient de la Compagnie de Rouën voyans ces deux gros Vaisseaux avec le pavillon blanc, crurent que c'etoit le secours qu'on leur avoit promis : ils arborerent le pavillon blanc au fort ; & comme ils virent que les pilotes ne sçavoient pas bien la passe pour entrer dans le Port, six des principaux se mirent dans un Canot, & vinrent la leur montrer.

Ce Canot ayant rencontré une chaloupe des Vaisseaux, qui cherchoit le chenal de la riviére en sondant, le leur montra. Le chef nommé le Vandangeur qui étoit le premier Commis du fort entra dans la chaloupe ; on l'y retint

& on obligea ceux qui étoient dans le Canot à se rendre à bord de l'Amiral. Les Seigneurs de la Colonie les y reçurent à merveille, & leur promirent le double des interests qu'ils avoient dans leur Compagnie.

On envoya ensuite commander au Gouverneur du fort de venir à l'Amiral, & de remettre sa forteresse entre les mains des Seigneurs de la nouvelle Compagnie. Il obeit, & on en prit possession le 30 Septembre 1652.

Voila donc une nouvelle Compagnie établie à Cayenne, ayant à sa tête une douzaine de Seigneurs de la Colonie. C'en étoit trop pour la conduire comme il falloit. Aussi commencerent ils à caballer les uns contre les autres, & à projetter d'en assassiner quelques-uns. Le complot ayant été découvert, on en arreta quatre, un des quels eut la tête tranchée le 21 Decembre suivant, & les trois autres furent privés des honneurs de leur rang, & relegués dans une Isle deserte, jusqu'à ce qu'il se presenta une occasion de les faire passer aux Antilles.

Un des Seigneurs a la tête coupée, & trois autres sont bannis.

Cette execution diminua le nombre des Seigneurs de la Compagnie, outre que la mort en avoit déja emporté deux: mais elle ne mit pas la paix entre ceux

qui restoient. Le Gouvernement devint pire que jamais : sans rime ni raison on se brouilla avec les Indiens : on les pilla, on en enleva quelques-uns. Les Indiens prirent les armes, pillerent & brulerent quelques quartiers, massacrerent quelques-uns de ces Seigneurs, & quantité d'habitans. La famine & les maladies en firent perir un plus grand nombre. Le reste fut contraint de se retirer dans le fort, que le Gouverneur avoit abandonné, après avoir enlevé une barque de la Compagnie, pillé ses propres soldats, & s'être sauvé chez les Anglois de Suriname, qui en étoient alors maîtres.

Les Indiens pillerent le reste des quartiers des François, & les serrerent de si près dans le fort, qu'ils les obligerent enfin d'abandonner l'Isle, le Fort, les Canons, les armes, les marchandises, & généralement tout ce qui ne put pas être embarqué dans une mechante barque qui leur restoit, & dans deux ou trois Canots, qui leur furent fournis par les Indiens, avec une quantité de vivres, pour se retirer chez les Anglois, & de là à la Barbade.

La Colonie abandonne Cayenne.

Ainsi fut dissipée cette Colonie qui avoit tant coûtée, & qui ne demeura dans cette Isle que jusqu'à la fin de Decembre

cembre 1653. Sa deroute entraina avec elle ce qui restoit de celle de Rouen ; & on eut en France le deplaisir d'apprendre que des Indiens avoient chassés d'une bonne Place & d'une Isle une Colonie, qui auroit été assez nombreuse pour les soumettre tous, si elle avoit été gouvernée par des gens sages, unis entre eux, & qui n'eussent point eu l'ambition de commander, & de s'ériger en Tyrans ; ce qui à causé les meurtres & la division perpetuelle qui a été entre ces Seigneurs de la Colonie. A quoi on peut ajouter que s'ils avoient été secourus par les directeurs qui étoient en France, & qu'on leur eut envoyé des vivres & des hommes, comme on le devoit faire, ils auroient été en état de resister aux Indiens, & de se conserver dans leur poste.

Le Lecteur qui voudra voir la suitte de cette Histoire, la trouvera fort amplement dans le livre du Sieur Biet, auquel je le prie d'avoir recours.

On a toûjours crû, & avec beaucoup de fondement, que les Holandois établis à Barbiche avoient été la cause de la guerre & des trahisons que les Indiens firent sans discontinuation à cette Colonie naissante. Ces Republiquains ne voyoient qu'avec une extréme ja-

louſie cette belle terre entre les mains des François, pendant qu'ils étoient obligés de deſſecher des marais infects, & que tous autres qu'eux n'auroient jamais oſés entreprendre de faire valoir.

Les Anglois ayant chaſſé les Hollandois de la riviére de Suriname, s'y étoient etablis, & s'étoient emparé du fort que les François y avoient elevé à la gauche de l'embouchure de la riviere, pendant le gouvernement tyrannique du Sieur de Bretigny. Ils l'avoient trouvé abandonné, & en aſſés mauvais état: ils l'avoient relevé & beaucoup augmenté, & ils ſe ſeroient bien affermis dans ce poſte, & le long de cette riviére, ſi les Holandois n'avoient trouvé le moyen d'y rentrer, par un traité qu'ils firent avec eux, en vertu du quel ils leur cederent leurs établiſſemens voiſins de la nouvelle Angleterre; & rentrerent ainſi en poſſeſſion de Suriname & des terres occupées par les Anglois, dont celles de la riviére de Maroni faiſoient partie. Ils rentrent donc de nouveau en poſſeſſion de la fortereſſe, & ils en ſont demeurés maîtres depuis ce tems là. La Colonie qu'ils y ont établie eſt à preſent une des plus conſiderables de l'Amérique.

On ne ſçait pas tout à fait au juſte

quand ils s'emparerent de Cayenne ; ni s'ils la prirent de vive force sur les Sauvages, ou si ce fut par quelque traité qu'ils firent avec ces peuples.

Il y a apparence qu'ayant excité les Indiens à nous faire la guerre, ils s'accommoderent aisement avec eux du fort & des habitations que nous avions été forcés d'abandonner ; & qu'entre notre fuite & leur etablissement dans Cayenne, il n'y eut pas un tems bien considérable. C'est se mocquer des gens de dire, comme a fait mon Confrere le Pere du Tertre, que quelques Hollandois & quelques Juifs chassés du Brésil par les Portugais, ayant abordé à cette Isle, & y trouvant des Jardins, c'est-à-dire des habitations toutes faites & un bon fort bien muni de Canons, ils n'avoient pas fait difficulté de s'y établir. Les Sauvages ne l'auroient pas souffert, s'ils n'avoient été d'accord ; & ils seroient bien venus à bout d'une poignée de gens, eux qui venoient d'en chasser une Colonie entiere nombreuse & bien armée. Les Holandois s'y établirent donc de gré à gré avec les Indiens, & s'emparerent ainsi de ce qui nous appartenoit. Mais la necessité où nous nous étions trouvés de nous retirer, ne pouvoit pas nous ôter le droit que nous avions sur cette

Isle, & sur les terres adjacentes : & quand même la Colonie autoit cedé ses droits de souveraineté que le Roi avoit incontestablement sur ces terres, ces droits sont inaliénables par tout autre que par le Prince même à qui ils appartiennent; tout le monde en convient, ou en doit convenir.

De quelque façon que les Holandois se fussent mis en possession de Cayenne, ils demanderent une commission aux Etats d'Hollande, qui l'accorderent à Guerin Spranger & à ses associés. C'étoit un homme d'esprit, dont la sagesse & la bonne conduite mirent bientôt cette Isle en reputation. Il en chassa de force ou par accommodement les Indiens qui y avoient des habitations : il les obligea de se retirer dans la terre ferme : il augmenta les fortifications; fit de grandes défrichemens; eleva des sucreries; & y fit cultiver avec succès le cotton, le rocou, l'indigo, & les autres marchandises, dont il faisoit un commerce avantageux avec ceux de sa nation, & au res qui y venoient traiter. Il y vivoit en paix lorsque Monsieur le Fèvre De la Barre Maître des Requêtes, & qui avoit été Intendant en Bourbonnois, prit la resolution de former une nouvelle Compagnie, & d'etablir une Colonie

qu'il esperoit avoir un plus heureux succés, que celles dont nous venons de parler. Il fut porté à cette resolution par les recits avantageux que lui firent quelques particuliers qui avoient été dans les precedentes Colonies, & surtout par le Sieur Bouchardeau, qui avoit fait quelques voyages dans la terre ferme de l'Amérique, dans l'Isle de Cayenne, & dans les Antisles. Ces voyages le faisoient regarder en France comme l'homme le plus instruit & le plus au fait des affaires de ces vastes païs. Ces deux Messieurs dresserent un projet de Colonie, qu'ils presenterent à Monsieur Colbert Secretaire & Ministre d'Etat, dont tout le monde à admiré le vaste genie, & l'application continuelle à l'etablissement du commerce, de la navigation, & des Colonies.

Le projet plût a ce Ministre éclairé: il le gouta: il l'approuva: il en parla au Roi, & eut sans peine l'approbation du Monarque. Il dit à ces Messieurs qu'il falloit faire une Compagnie, & que sa Majesté l'appuiroit de son autorité, la protegeroit, & l'assisteroit d'hommes, d'argent & de vaisseaux.

Mr. De la Barre parla de son dessein à quelques-uns de ses amis, & en peu de tems il en assembla vingt, qui de-

meurerent d'accord de mettre chacun dix mille livres, pour former le fond de la Compagnie, à la quelle on donna le nom de Compagnie de la France Equinoctiale.

C'eſt ainſi qu'elle eſt appellée dans les Lettres Patentes de ſon établiſſement, expediées au mois d'Octobre 1663. où les bornes de la conceſſion ſont la riviere des Amazones, & celle d'Orenoque.

Ces premiers vingt intereſſés ne firent entre eux aucuns contracts: ils ſe contenterent de paſſer des actes particuliers d'aſſociation dans le mois d'Aouſt 1663. avec cette clauſe inſerée dans tous ces actes, de fournir chacun juſqu'à la ſomme de 20000 livres, s'il étoit jugé expedient pour le bien de leur Compagnie.

Je ne raporte point les lettres patentes de l'établiſſement de cette Compagnie, ſous le titre de Compagnie de la France Equinoctiale, parce qu'elle ne conſerva ce titre que juſqu'au mois de Juillet de l'année ſuivante 1665. que le Roi ayant caſſé la Compagnie de 1628. & les autres qui avoient été faites pour la nouvelle France ou le Canada, & ayant même obligé les Seigneurs particuliers des Antiſles de raporter leurs contracts d'acquiſition pour en être

remboursés, il remit toutes les Compagnies qui avoient été jusqu'alors en une seule Compagnie sous le nom magnifique de Compagnie des Indes Occidentales.

On voit dans le dénombrement des terres dont le Roi accorde la concession à cette nouvelle Compagnie, que ses bornes du côté du Brésil sont toûjours la riviere des Amazones, & du côté des Espagnols la riviere d'Orenoque; quoique les Hollandois eussent des établissemens entre cette riviere & celle de Maroni: marque assurée que depuis que les François avoient découverts ces côtes & les avoient frequentées, ils avoient toûjours eus des droits sur ces côtes, & sur les terres du dedans de ce vaste continent.

La Compagnie de la France Equinoxiale ne manqua pas de presenter au Roi le Sieur de la Barre pour être le Gouverneur de l'Isle de Cayenne, & le chef de toutes leurs affaires dans ce païs-là. Sa Majesté l'agréa & l'honora de la commission de son Lieutenant-General dans les terres de l'Amérique Meridionale, depuis la riviere des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, avec ordre à M. de Traci Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, & Lieutenant Ge-

neral en ses Armées, qu'elle envoyoit en qualité de son Lieutenant General, tant par terre que par mer dans l'Amérique Meridionale & Septentrionale, de mettre la nouvelle Compagnie & le sieur de la Barre en possession de l'Isle de Cayenne & terres en dépendantes, depuis la riviere des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, d'en chasser à main armée tous ceux qui s'y pourroient être établis, & autres choses contenuës dans la commission dudit Sieur de Traci du 19. Novembre 1663.

Premier Armement de la Compagnie de France Equinoxiale.

Le Roy ne se contenta pas d'avoir établi la Compagnie de la France Equinoxiale, par les Lettres Patentes qu'il lui avoit fait expedier, il y joignit des secours actuels & considerables. Il fit armer deux de ses Vaisseaux de guerre pour escorter ceux de la Compagnie, & M. Colbert du Terron qui étoit Intendant de Police & de Marine à la Rochelle & païs d'Aunis, eut ordre de veiller sur cet armement, & de faire la plus grande diligence qu'il se pourroit, afin que les Vaisseaux que le Roy prêtoit à la Compagnie, & ceux qu'elle faisoit équiper, fussent en bon état.

Il fit la revûë des gens que la Compagnie avoit levés, & il en choisit

douze cent qu'il fit embarquer, partie sur les Vaisseaux du Roi, & le reste sur ceux de la Compagnie. Elle en avoit fait équiper cinq; trois grosses flutes, un Flibot, & une Fregatte. Outre les troupes de la Compagnie, il y avoit dans les Vaisseaux du Roi des compagnies detachées des regimens d'Orleans, d'Estrades, de Poitou, & de Chambelay, avec quantité d'Officiers & de volontaires.

Cette Flotte mit à la voile de la rade de la Rochelle le 26. Fevrier 1664. Elle arriva à la rade de Madere le 15. Mars suivant. Mr. De Traci pretendit que la forteresse Portugaise lui rendroit le salut qu'il lui feroit coup pour coup; & que quand il partiroit elle le salueroit la premiere, comme c'étoit alors la coutume.

Je remarque exprés cette circonstance, pour faire voir combien le pavillon étoit respecté.

Le Gouverneur de Madere n'ayant pû s'accommoder de ces propositions, on convint qu'on ne se salueroit point de part ni d'autre.

On traita dans cette Isle, & dans celle de S. Yague, la Capitale de celles du Cap verd, quantité de choses dont on avoit besoin pour la voyage, & pour l'u-

tilité de la Colonie qu'on alloit établir, & on arriva à la rade de Cayenne le onziéme May.

Arrivée à Cayenne. Il envoya aussitôt un Officier au fort de Ceperou, prier de sa part le Gouverneur de se rendre à bord du Vaisseau du Roi, où il lui expliqueroit les intentions de Sa Majesté.

Le Sieur Guerin Spranger vit bien que c'étoit une sommation de rendre la place: & comme il n'étoit pas en état de la deffendre contre une si puissante flotte, qui l'emporteroit de vive force & le priveroit des avantages qu'il pourroit retirer d'une capitulation honorable, il offrit de capituler. Les articles en furent dressés & débattus, & à la fin signés le 15. May de la même année 1664; & le fort & l'isle remis à Monsieur De la Barre, qui en étoit nommé Gouverneur.

Prise de Cayenne. Cayenne & les terres qui en dependent revinrent ainsi au pouvoir des François, ou de la Compagnie de la France Equinoctiale. Les Indiens ne parurent point pour s'y opposer: ils abandonnerent les bords de la Mer, se retirerent le plus avant qu'ils purent dans les terres: & comme ces barbares ne sçavent ce que c'est que de pardonner les injures, ils crurent que les Fran-

çois n'étoient revenus en si grand nombre, que pour les punir de leurs trahisons, & des massacres qu'ils avoient faits des François, & qu'ils les alloient exterminer. On fut long-tems sans en voir aucun. Ils se raprocherent à la fin peu à peu : & comme ils virent qu'on n'avoit fait aucun mal à quelques-uns d'entre eux que le hazard avoit fait tomber entre nos mains, & qu'on renvoya fort contents du bon traitement qu'on leur avoit fait, ils députerent quelques-uns de leurs chefs, qui vinrent demander pardon du passé, & nous promettre une alliance, & une fidélité inviolable.

Mr. De la Barre les écouta favorablement, & leur fit acheter un peu cher une paix qu'il avoit envie de leur donner.

Concordat fait avec les Indiens.

On convint donc avec eux qu'ils n'auroient plus de terres dans l'Isle : que nous serions maîtres de nous établir dans la grande terre, par tout où nous le jugerions à propos : que si les terres qu'ils occupoient nous convenoient, ils seroient obligés de nous les ceder, après qu'ils en auroient enlevé ce qu'ils y auroient mis en terre : qu'ils ne feroient point d'alliance avec les Holandois, les Anglois, & les Portugais : &

qu'ils aideroient & deffendroient de toutes leurs forces les François qui iroient à la chasse, à la peche, ou à la découverte du païs. On les obligea encore à ramener au fort les esclaves & les engagés de la Compagnie, qui s'enfuiroient, ou qui voudroient se retirer parmi eux ou chez les Etrangers. Au moyen de ces conventions on leur promit d'oublier le passé; & on leur permit la traite libre, tant avec la Compagnie qu'avec les habitans.

Ils receurent ces conditions avec une joye infinie: ils en donnerent des marques par des chants & des danses: ils promirent de s'y conformer eux & leurs enfans: & pour en donner des preuves, ils rapporterent quantité de choses qu'ils avoient enlevées de la forteresse, & ramenerent quelques jeunes gens qu'ils avoient gardés parmi eux, qui se trouverent en état par la langue qu'ils avoient apprise d'être utiles au Commerce que la Compagnie ouvrit avec eux.

Cette Colonie, qui se trouva d'abord de plus de mille personnes, sembloit devoir faire de grands progrés dans un aussi bon païs que celui où elle avoit tout en abondance, & où les travaux n'étoient traversés par aucune guerre

étrangere ou inteſtine ; car les choſes avoient été ſi bien reglées, qu'il n'y eut aucune ſedition. Le Sr. De la Barre Gouverneur, & le ſeul intereſſé de la Compagnie, y étoit abſolument le maître : ſes ordres étoient executés au pied de la lettre : tout le monde obeiſſoit. On continua à defricher, & à faire valoir les établiſſemens que les Hollandois avoient été forcés d'abandonner : & les Directeurs qui étoient en France eurent ſujet de ſe loüer des retours qu'ils receurent.

Mr. De la Barre ne demeura dans ſon gouvernement que juſqu'à ce qu'il eut appris que la nouvelle Compagnie de la France Equinoctiale étoit unie à celle que le Roi forma en 1665. ſous le titre de Compagnie des Indes Occidentales. L'intereſt qu'il avoit dans la Compagnie qu'on venoit de diſſoudre, & celui qu'il devoit avoir dans la nouvelle, l'obligea de paſſer en France, après avoir nommé pour Gouverneur de Cayenne en ſa place ſon frere le Chevallier De Lezy.

La guerre déclarée aux Anglois en 1666.

Cependant le Roi ayant été obligé de declarer la guerre aux Anglois en faveur des Hollandois le 26 Janvier 1666, la nouvelle & grande Compagnie des Indes Occidentales ſongea à envoyer dans

les Isles & terres de sa concession le secours dont elle prévoyoit quelle pourroient avoir besoin. Elle fit équiper huit navires grands & petits qu'elle chargea de troupes, de munitions de guerre & de bouche, & generalement de tout ce qui étoit necessaire pour defendre les Isles Françoises, & attaquer celles des Anglois.

Le Roi y envoya quelques compagnies de ses troupes sous le commandement du sieur de S. Leon Capitaine au Regiment de Navare & Sergent de Bataille, & la Compagnie presenta au Roi le sieur de la Barre pour exercer sur toutes les Isles & terres de leur concession la charge de Lieutenant Général qu'il exerçoit sur Cayenne & ses dépendances dans le tems de la Compagnie de la France Equinoctiale. Le Roi agréa les soins de la Compagnie.

La Flote mit à la voile le 26 Mai 1667 avec un très-bon vent, mais ayant changé le même jour, il y eut une tempeste si furieuse que tous les Vaisseaux furent obligés de relacher au port d'où ils venoient de partir, & celui que commandoit M. De la Barre se trouva tellement incommodé, qu'il fut jugé hors d'état de faire le voyage; il fallut donc décharger toute la carguaison dans un

autre Vaisseau de la Compagnie.

Dans cet intervalle il arriva un Navire des Isles qui donna avis que les Anglois de S. Christophe avoient attaqué les quartiers François. On envoya cet avis à la Cour, & cependant le sieur De la Barre ayant conferé avec l'Intendant de la Marine & les Directeurs de la Compagnie qui étoient à la Rochelle, mit à la voile le 8 Juin 1667 avec sa Flote, & aulieu d'aller à Cayenne, suivant le premier dessein, il resolut d'aller à la Martinique y porter les secours dont il étoit évident que cette Isle & les autres Isles Françoises devoient avoir un besoin pressant. Il arriva à Madere le 28 du même mois de Juin; il s'y arrêta dix jours. De là il fut à S. Yague une des Isles du Cap verd, & y demeura autant, & n'en partit que le 25 Juillet, aprés avoir de nouveau changé de dessein & reprit le premier qu'il avoit eu d'aller à Cayenne, dans la crainte de se trouver aux environs des Isles dans le tems des ouragans. C'étoit une terreur panique, ou plûtôt un pretexte pour aller revoir sa chere Colonie qu'il avoit quelque interêt particulier de soutenir plûtôt que les autres Isles. Son Vaisseau suivi des sept ou huit autres qui composoient la Flote,

Mauvaise Navigation du Sieur De la Barre.

prirent donc la route de Cayenne, mais ils eurent des vents si contraires, des calmes si ennuyeux, & enfin une si grosse tempeste que toute la Flote fut dispersée, & se voyant au bout de quarante jours de navigation sans eau & fort éloigné de Cayenne, il reprit le dessein d'aller à Martinique. Il y arriva seul au commencement d'Octobre.

Le reste de sa Flote qui n'étoit pas informé de ce nouveau changement, suivit la route de Cayenne, y arriva un peu en desordre à peu près dans le même tems que le sieur De la Barre arrivoit à la Martinique, & y dechargea toutes les munitions de guerre & de bouche dont le Chevalier de Lezy crut avoir besoin. Ils poursuivirent leur route aprés cela & arriverent à la Martinique à la fin d'Octobre.

Cependant les Anglois qui avoient été battus aux Isles du vent voulurent se venger sur Cayenne du peu de succés qu'ils avoient eu sur les Colonies Françoises, en attendant qu'il leur vint d'Angleterre des secours qui les missent en état de reparer leur perte. Ils firent une Flote composée d'un Navire de guerre assez gros, de six Fregates & de deux petits Bâtimens de transport & parurent à la vûë de Cayenne le vingt-deuxiéme Octobre. Le

Les Anglois attaquent Cayenne.

Le Chevalier de Lezy qui en étoit Gouverneur crut d'abord que c'étoit le sieur De la Barre son frere. Il étoit alors à Mahury ; il en partit sur le champ & vint à Remire pour en être assuré. A tout hazard il fit donner l'allarme afin de faire prendre les armes aux habitans. Il arriva au Fort de Ceperou & y trouva un Brigantin que le sieur De la Barre lui avoit envoyé, chargé de munitions de guerre & de bouche pour lui donner avis qu'il alloit être attaqué par les Anglois. Ce petit Bâtiment étoit arrivé en même tems que les Anglois, & comme il lui falloit bien moins d'eau qu'aux Vaisseaux Anglois, il étoit entré dans le port & étoit mouillé sous le Fort.

Il ne douta point après cet avis que les Vaisseaux qui paroissoient ne fussent ennemis ; il fit redoubler l'allarme, & s'étant mis à la tête de deux cens hommes, il marcha en diligence du côté de Remire pour se joindre au sieur d'Etienne son Major qui y étoit avec cent hommes. Il fit mettre ses gens en bataille & attendit la pointe du jour pour voir ce que les ennemis entreprendroient & s'y opposer.

En effet dés que le jour parut on découvrit que les Anglois se disposoient

à faire leur descente. On vit quatorze Chaloupes chargées de troupes qui vinrent moüiller leurs grapins à l'Islet à Cabrittes tout proche de Cayenne. Après qu'ils eurent fait environ une lieue ils revinrent tout d'un coup vers Remire. Ces mouvemens differens n'étoient pas pour fatiguer nos gens qui les suivoient. Ce stratagême leur reussit Le Gouverneur qui prit la même route, se trouva assez peu suivi de ses gens qui étoient obligés de faire un fort grand tour à cause des arbres & d'une ravine difficile à passer ; de sorte que quand le Gouverneur arriva à l'endroit où ils descendoient, il trouva que quelques Chalouppes avoient dejà mis à terre cinquante à soixante hommes qui avoient planté leur drapeau sur le sable.

Les Anblois mettent à terre.

Le Gouverneur alla à eux courageusement, tira son coup de pistolet d'assez proche ; quinze ou vingt soldats qui l'avoient suivi tirerent aussi, mais de loin & sans effet. Les ennemis firent feu, & aussi mal, il n'y eut que le Gouverneur qui fut legerement blessé à l'épaule, & son Major un peu davantage à la hanche. Ils se retirerent sur une petite hauteur, d'où s'appercevant que les autres Chalouppes étoient encore éloignées, ils crurent qu'ils pouroient defaire les

Anglois qui étoient à terre avant qu'ils puſſent être ſoutenus. Le Chevalier de Lezy cria à ſes gens : allons, l'épée à la main ; mais il s'apperçût que la plûpart de ſes gens n'en avoient point, & n'étoient armés que de fuſils ; il prit donc le parti de ſe retirer au Fort & commander à ſes gens de l'y ſuivre.

La regle ordinaire des retraites, eſt que le Commandant marche à la queue. Celui-ci ſe mit à la téte, précaution ſage ; il craignoit que ſes gens ne s'égaraſſent. Mais les Anglois contens de ſa retraite ne le pourſuivirent point, & lui donnerent tout le loiſir de ſe retirer à ſon aiſe. Il y arriva donc tranquillement. On panſa ſon égratignure. Il envoya des gens à la découverte pour obſerver les mouvemens des ennemis qui lui raporterent que les Anglois paroiſſoient contens de leur deſcente, & qu'ils ne faiſoient aucun mouvement. Il n'en falloit pas davantage pour le raſſurer lui & ſa Colonie, & ſa garniſon, puiſque cela leur donnoit le moyen de tranſporter dans le Fort tout ce qui pouvoit y être néceſſaire pour y faire une longue reſiſtance. Il prit donc une reſolution toute oppoſée ; il donna ordre aux habitans & aux ſoldats de le venir joindre à cinq lieues de l'Iſle où

il prétendoit se retirer, & sauver son monde chez les Indiens nos amis, & sans autre formalité il s'embarqua avec son Major blessé, quelques autres Officiers & ceux qui purent entrer dans la barque où il se jetta avec une precipitation tout à fait indigne d'un homme de guerre, en disant à ceux qu'il abandonnoit qu'il leur laissoit une Barque & des canots pour se sauver en terre ferme chez les Indiens.

Le Gouverneur abandonne l'Isle.

Cette retraite ou plûtôt cette lâche fuite du Gouverneur acheva d'abbatre le cœur aux habitans & aux soldats qui restoient. Un Sergent nommé Ferant, Suisse de nation tacha de leur faire prendre une resolution digne de leur nation. Il en ramassa une centaine qu'il conduisit au Fort. Ils élurent un autre Sergent nommé la Buchoterie pour les commander; mais le cœur ayant encore manqué à celui ci, il s'embarqua sur les dix heures du soir avec ceux qui le voulurent suivre & se sauva.

Le Sergent Suisse se voyant encore à la tête de cinquante hommes, leur persuada de tenir bon dans le Fort, leur representant qu'ils étoient assez pour se deffendre, ou du moins pour obtenir une capitulation honorable d'autant que le Fort étoit en bon état, bien pourvû

d'armes & de munitions & capable de faire perir bien des ennemis. Mais la fuite du Gouverneur & de ceux qui l'avoient imités les avoit tellement découragés, qu'ils obligerent ce brave homme d'envoyer demander à capituler.

La forteresse rendue aux Anglois.

Les Anglois y consentirent, à condition qu'ils demeureroient prisonniers de guerre, & vinrent le jour suivant sur les quatre heures après midi prendre possession de la Forteresse. Ils y entrerent au nombre de six à sept cens hommes dont ils firent des détachemens qui s'emparerent des autres portes de l'Isle.

Le Chevalier Armand qui commandoit les Anglois, sçachant que la paix se traitoit en Europe, & que le traité étoit peut-être fait ou du moins fort avancé, vit bien qu'il ne convenoit pas aux interessés de sa nation de conserver cette Isle qu'il prevoyoit devoir être obligé de rendre bientôt. Il distribua donc ses gens dans l'Isle où on ne trouva que des femmes & des enfans, & pendant quinze jours ses troupes ne firent autre chose que piller & embarquer tout ce qu'ils y trouverent. Ils chargerent dans leurs Vaisseaux tous les canons, les armes, les munitions & les vivres. Ils demolirent les fuereries, ils arracherent tous les vivres qui étoient

en terre, & quand ils furent prets de s'embarquer, ils mirent le feu par tout sans épargner les Egliſes, dont ils pillerent les ornemens, & les livres même de la Compagnie, qu'on n'avoit pas eu soin d'emporter.

Ce fut ainſi que cette malheureuſe Colonie fut encore une fois detruite.

Après cette expedition le Chevalier Armand s'en alla à Suriname, où les Holandois étoient établis. Le Chevalier de de Lezy qui s'y étoit rétiré avec environ deux cent hommes, avoit donné avis au Gouverneur Holandois qu'il alloit être attaqué ſelon les apparences, & s'offrit de partager avec lui les riſques de la guerre. Le Gouverneur qui étoit un homme de merite & plein de cœur reçeut ce ſecours comme s'il lui fut venu du Ciel. Les Anglois parurent quelque tems après; on leur diſputa la deſcente; leur grand nombre l'emporta, après qu'ils y eurent perdu bien des gens. Ils attaquerent le Fort qui fut vigoureuſement deffendu. Le Chevalier de Lezy y fit ce qu'il auroit du faire à Cayenne; lui & ſes gens combattirent en braves, & ſeconderent à merveille la bravoure du Gouverneur Holandois, & les Anglois auroient été obligés de ſe retirer avec honte ſans la trahiſon du

Major qui leur livra une porte de la Forteresse par laquelle ils entrerent, dans le tems que le Gouverneur voyant la lâcheté d'une partie des siens, se mettoit à la tête des François & de ce qui lui restoit de soldats fideles, pour repousser les Anglois. Il fut pris, & le Chevalier Armand loua sa bravoure & celle des François, & leur dit que s'ils s'étoient aussi bien deffendus à Cayenne qu'ils venoient de faire à Suriname, leur Isle n'auroit pas changée de maitre.

Le Chevalier Armand ne jugea pas à propos de garder cette nouvelle conquête ; il se contenta de la piller & d'en enlever tout ce qui put entrer dans les Vaisseaux. Il s'en alla ainsi triomphant à la Barbade, où il mit à terre ses prisonniers François & Holandois, que Milord Willougbi Gouverneur de cette Isle renvoya à la Martinique, parce qu'il avoit deja des avis certains de la conclusion de la Paix qui avoit été traitée à Breda.

Le Chevalier de Lezy arriva enfin à la Guadeloupe, où étoit son frere le Lieutenant Géneral, qui outré de sa lâcheté ne le voulut pas voir. Des amis communs firent des demarches & obtinrent que le Chevalier seroit reçû à se justifier. Il presenta à cet effet une

Justification du Chevalier de Lezy Gouverneur de Cayenne.

réquête à son frere qui la renvoya à M. Du lion Gouverneur de la Guadeloupe. Ce sage Officier entendit les témoins, & comme c'étoient les Officiers qui avoient vaillamment abandonné leur poste sous la conduite de leur Gouverneur, on trouva qu'il avoit bien rempli ses devoirs, puisqu'il avoit combattu jusqu'à l'effusion de son sang. Il fut donc absous. M. De la Barre le vit, & le trouvant dans la resolution d'aller réparer sa faute, il lui rendit son amitié & ses bonnes graces.

Le R. P. Meorelet Jesuite, qui faisoit les fonctions Curiales à Cayenne, & qui s'étoit sauvé chez les Indiens avec un bon nombre d'habitans, donna avis à M. De la Barre de l'état ou ils se trouvoient. Ce qui encouragea le Lieutenant Général à rallier les débris de la Colonie & à la retablir.

Les François reprennent Cayenne.

Le Chevalier de Lezy y retourna au mois de Decembre de la même année avec environ deux cens hommes, & un bon nombre de Negres. La Compagnie lui fournit l'artillerie, les armes, les munitions de guerre & de bouche dont il avoit besoin pour remettre sur pied la Forteresse & la Colonie. Il prit possession du Fort. Les François qui s'étoient retirés chez les Indiens le joignirent;

rent ; & il se trouva bientôt à la tête de plus de quatre cent hommes.

La paix conclue à Breda qu'on espéroit devoir être de longue durée, encouragea les habitans à rétablir leurs manufactures & à faire valoir leurs terres, & effectivement il y avoit lieu d'espérer qu'après tant de malheurs arrivés coup sur coup à cette Colonie, elle deviendroit à la fin aussi florissante que celles des Isles du Vent.

Mais le Roi ayant été obligé de déclarer la guerre aux Hollandois au commencement de 1672, & ses armées victorieuses ayant penétré jusqu'à la vûë d'Amsterdam, après avoir subjuguées presque toutes les autres places de cette République, ils se mirent à deux doigts de leur entiere ruine. Ils crurent qu'il falloit chercher une retraite dans les païs éloignés, s'ils étoient obligés d'abandonner le leur. Ils mirent en mer une Flote considerable qui surprit Cayenne & qui en delogea encore une fois le Chevalier de Lery. La plûpart des habitans las d'être si souvent chassés & depouillés de leurs biens, s'accommoderent avec les Hollandois & demeurerent dans la possession de leurs biens par des traitez qu'ils firent avec eux. Le Chevalier de Lery passa en France

& justifia comme il put sa conduite auprès du Ministre. Car le Roi voyant le desordre des affaires de la Compagnie qu'il avoit établie en 1664, réunit les Isles à son Domaine en 1674, & les fit gouverner par des Officiers de guerre & des Intendans, comme les autres Provinces de ses Etats. Ainsi la perte de Cayenne retombant uniquement sur le Roi, M. Colbert Ministre & Secretaire d'Etat ayant le departement de la marine ne sçut pas plûtôt que cette Isle avoit été surprise par les Hollandois, qu'il songea à la reprendre.

Les Isles réünies au domaine du Roi.

Le Comte d'Estrées depuis Marechal de France, & qui étoit alors Vice Amiral, eut le commandement d'une escadre de dix vaisseaux de guerre, quatre Frégates & des bâtimens de charge qui étoient necessaires. Il mit à la voile de la rade de Brest au commencement d'Octobre 1676. Les vaisseaux marchands qu'il convoyoit, & quelques-uns des siens qui étoient mauvais voiliers furent cause qu'il n'arriva à Saint Yague une des Isles du Cap Verd, que le 4. Novembre, & qu'en étant parti le 9. du même mois, il n'arriva à Cayenne que le 17. Decembre. Il moüilla à l'ance d'Armire à trois lieuës du fort.

On avoit sçû par un François sorti

du fort de Cayenne depuis quinze jours, que la Garnison étoit composée de 300 hommes ; qu'ils avoient beaucoup augmentées leurs fortifications, qu'ils les avoient palissadées de nouveau, quils les avoient environnées d'un large & profond fossé, qu'ils avoient élevé des cavaliers & fait des batteries sur lesquelles ils avoient mis vingt-six canons qui battoient de front & en flanc les ouvertures des bois par lesquels on pouvoit venir à eux ; en un mot qu'ils n'avoient rien oublié de tout ce qui leur étoit nécessaire pour faire une longue & vigoureuse resistance. Etat de l'Ile de Cayenne.

La descente se fit le 18 Decembre, on mit à terre huit cent hommes que l'on partagea ensuite en deux corps, chacun de quatre cent hommes. Quoique la plûpart des soldats fussent de nouvelle levée ou des matelots, ils étoient conduits par des Officiers si sages, si experimentés & si braves qui avoient à leur tête le Comte d'Estrées qu'on eut tout le succés qu'on devoit attendre d'une entreprise si bien concertée & si hardie. Descente des troupes Françoises.

On donna tout le 19 aux troupes pour se reposer, tant des fatigues du voyage, que des peines qu'ils avoient eu à la descente & au debarquement des

outils necessaires à l'attaque & des munitions de guerre & de bouche.

Le Vice Amiral jugea prudemment que s'il faisoit son attaque de jour, ses troupes seroient trop exposées au feu du canon & de la mousqueterie des ennemis. Il resolut donc de la faire de nuit. On passa les bois & les defilés qui sont depuis Remire jusqu'à deux cent pas de retranchement des ennemis avec assez de peine, ayant pour guides les habitans François que les Hollandois avoient laissés dans leurs maisons après les avoir entierement desarmés. Ils avoient eu la precaution d'enfermer dans la Forteresse ceux dont ils avoient le plus à craindre.

Attaque des retranchemens.

On arriva ici à la vûë des retranchemens. On s'y forma, & les sept troupes qui devoient donner en même tems, ayant leurs Officiers à leur tête & plusieurs volontaires entre lesquels étoit le Chevalier de Lery plus interessé qu'un autre à la reprise de cette Place qui le regardoit personnellement, marcherent aux ennemis, dès que le Vice Amiral eut fait donner le signal ; ils le firent avec une bravoure extraordinaire. Les ennemis qu'on avoit fait sommer le jour précedent par le Chevalier de Lery, plûtôt pour reconnoître leurs travaux que

dans l'esperance qu'ils se rendroient sans combattre, avoient repondu qu'ils étoient en état de se deffendre, & qu'ils meriteroient d'être pendus s'ils ne le faisoient pas. Les ennemis, dis-je, se deffendirent en gens de cœur. Ils soutinrent les efforts des François avec une fermeté & une bravoure singuliere. On en vint aux coups d'espontons & d'épées; mais les palissades ayant été arachées en plusieurs endroits, & le premier retranchement qui étoit le plus grand & le mieux fortifié ayant été emporté, on leur coupa le chemin du Fort où ils auroient encore pû se deffendre longtems.

Le Chevalier de Lery qui cherchoit à se signaler pour effacer les taches passées, & qui commandoit une attaque avec le sieur de Melinieres & le Chevalier d'Ernaux, eurent le bonheur de prendre le Gouverneur Hollandois & quelques autres Officiers. Ce fut un malheur pour les Hollandois qui obligea ceux qui étoient dans le Fort de se rendre à discretion; de sorte qu'en moins d'une heure de combat le Comte d'Estrées se vit maître de la Forteresse de Cayenne & de tous les retranchemens dont les Hollandois l'avoient environnée.

Prise de Cayenne par les François.

Cette action quoique de peu de durée, ne laissa pas de couter du monde aux deux partis. Nous n'y eumes à la verité que deux Officiers tués sur la place, mais il y en eut quinze ou seize blessés ; trente-huit soldats matelots tués & quatre-vingt-quinze blessés.

Les Hollandois y perdirent quelques Officiers avec trente-deux soldats ; ils eurent trente-cinq soldats & sept ou huit Officiers blessés.

Le Gouverneur, trois Capitaines, deux Lieutenans, deux Capitaines de Vaisseaux, un Ministre, deux Commis de la Compagnie, un Secretaire, un Volontaire & deux cent soixante soldats demeurerent prisonniers de guerre.

Ainsi Cayenne revint au pouvoir de son Souverain le 19 Decembre 1676, & depuis ce tems là, elle n'a été ni prise ni attaquée par les ennemis de l'Etat. Les Indiens ont vecu en paix avec la Colonie, & on a sujet de se louer de leurs bonnes manieres. On trafique chez eux en sureté. On les employe à differens ouvrages pour un salaire modique, & ils ont la discretion de se retirer plus avant dans les terres, à mesure que les habitans avancent leurs defrichemens & leurs habitations de leur coté dans la terre ferme.

CHAPITRE V.

Etat de la Colonie de Cayenne en 1726.

LE Chevalier des M. *** mouilla dans le port de Cayenne le 16 Août 1725. Ce port est naturel : il est formé par un enfoncement entre les pointes de Ceperou & de Mahuri du coté de l'Oueſt. Il a assez de profondeur pour tenir à flot des Vaisseaux considérables : ils y sont dans une sureté entiere. On peut même les échouer sur les vazes pour les carener. On ne connoit point en ce païs ces vents furieux qui faisant le tour du compas avec une violence extrême, causent tant de desordre aux Isles du Vent : on les appelle ouragans. On doit observer dans ce port de s'affourcher Nord & Sud ; de maniere que la plus grosse ancre soit du côté du Sud, parce que le jusan & le courant des rivieres sont si forts de ce côté là qu'ils font faire une lieue & demie par heure aux Bâtimens qu'ils emportent ; au lieu qu'une petite ancre suffit du côté du Nord, parce que les grands courans des rivieres qui se jettent avec violence dans la mer, com-

Port de Cayenne.

battent le flot, rompent sa force & empêchent qu'il ne puissent produire aucun mouvement violent dans ce port où par conséquent les Vaisseaux sont dans une entiere sureté.

C'est la riviere de Cayenne qui forme ce port : elle se partage en deux branches dont celle qui est du côté de l'Oüest conserve le nom de Cayenne ; celle de l'Est se nomme la riviere de Mahury.

Le mouillage des Vaisseaux est au pied du Fort, entre la pointe de Ceperou & celle de Mahuri.

Fort S. Michel ou de Ceperou.

Le Fort à qui la Compagnie a donné le nom de S. Michel selon le sieur Biet, parce que l'on avoit pris possession de l'Isle le 29 Septembre, jour dedié à S. Michel, étoit connu auparavant sous le nom de Ceperou, & on l'y connoit encore aujourd'hui. Je marque ces deux noms de crainte qu'on n'en fasse deux au lieu d'un. Il est situé sur une éminence qui commande la Ville, le port & la rade ou plûtôt l'embouchure de la riviere. Il est petit & fort irregulier. Il seroit meilleur & autant regulier que le terrain l'auroit permis, si on en avoit exécuté le dessein & les projets que le Chevalier Renau en avoit fait en 1700. quand il vint visiter toutes les Isles par

ordre du Roi. La hauteur sur laquelle il est situé, est entierement renfermée dans l'enceinte des fortifications qui environnent la Ville.

Cette enceinte est irreguliere ; elle est formée du côté qui regarde l'Isle par quatre bastions & trois courtines assez regulieres. Le reste de l'enceinte n'est composé que de redans avec un bastion irregulier qui commande l'entrée du port. On a été obligé de se conformer au terrain & aux rochers qui font le bord de la côte. Il n'y a de fossé que depuis le bastion du Roi jusqu'au bastion Dauphin. Il est sec. On n'a pas jugé qu'il fut necessaire de faire un chemin couvert ; parce qu'on espere avoir assez de tems pour le faire, si on étoit menacé de quelque attaque. Les palissades se font aisément dans un païs qui est encore presque tout couvert d'arbres.

Ville de Cayenne.

Cette Ville n'a que deux portes, celle qui donne sur la Riviere se nomme la porte du port. Celle du côté de la terre s'appelle la porte de Remire. Il y a un pont sur le fossé ; il est couvert d'une demie lune palissadée.

Les rues de la Ville sont larges, tirées au cordeau, assez propres quand il ne pleut pas. Elles ne sont pas pavées ;

la dépense seroit inutile, parce que le terrain étant sablonneux, il ne faut qu'une heure de beau tems pour le sécher.

Les maisons des habitans vulgairement appellées cases, sont la plûpart de charpente. Il y en a pourtant quelques unes de pierres à plusieurs étages. On observe d'y faire plusieurs chambres de plein pied, parce qu'on ne manque pas de terrain pour bâtir & que cette maniere est plus commode & de moindre depense. On a soin que les appartemens soient grands pour pouvoir y être plus au frais. On les fait aujourd'hui bien plus hauts qu'on ne les faisoit autrefois, & on y perce les fenestres du haut en bas. Il est vrai que les ameublemens n'y sont pas des plus magnifiques. Les habitans sont pourtant en état d'en avoir d'aussi riches qu'en France ; mais ils regardent plûtôt leur commodité que toute autre chose.

Toutes les dépendances d'une maison comme la cuisine, l'office, les magazins & autres pieces necessaires, sont séparées du logement du maître, qui est par ce moyen éloigné du bruit & des mauvaises odeurs ordinaires à ces lieux.

Les maisons sont couvertes d'éssentes qu'on nomme en France bardeau, ce

sont des petites planches de bois dur qui ont sept à huit pouces de largeur sur dix-huit pouces de longueur. Elles ne sont point sciées, mais seulement fendues & bien dolées.

La rade est très-saine, il n'y a que deux roches à éviter. Elles sont très-connues. L'une s'appelle le cheval blanc & l'autre la roche à fontaine.

Ce que la rade a de mauvais, ce sont des vers qui percent les bâtimens aux endroits où la poix & le gaudron laissent le bois à decouvert. Il est aisé de se garantir de ce mal; il n'y a qu'à esparmer les Vaisseaux, en sorte qu'il ne reste aucun endroit qui ne soit bien couvert de gaudron, ou en nettoyant de tems en tems les Vaisseaux & y donnant le feu; car ces animaux ne les attaquent que quand ils trouvent des vuides, ce qui n'arrive que quand ils font un long sejour dans cet endroit.

Le meilleur mouillage est au pied du Fort. Cet endroit est très-bon, & les Vaisseaux y sont à l'abri des vents & en toute assurance.

La place d'armes est au bas du Fort, derriere la courtine des bastions du Roi & de S. Michel. L'Eglise Paroissiale forme un des côtés de la place. Elle n'est que de bois, mais grande, bien percée,

fort propre & fort ornée ; sa charpante passe pour un chef d'œuvre dans le païs. La maison des Jesuites forme le côté gauche. Elle est de charpente, grande, belle, commode & bien bâtie. L'Hôtel du Gouverneur qu'on appelle le Gouvernement, forme le côté droit. Il est de pierre, bien bâti, bien distribué, grand, propre & fort gay.

Le College est à côté de la Paroisse. Les Jesuites en ont soin.

L'Hôpital des malades est au pied du port : c'est le troisiéme bâtiment de pierre qui est dans la Ville.

Le magazin general est aussi proche de cette place.

Les casernes sont derriere le bastion irregulier qui fait la pointe de l'Isle.

Outre les deux bastions dont nous avons marqué les noms ci-devant, il y a le bastion Dauphin & le bastion Pontchartrain. C'est sur celui-ci qu'il y a le plus de canons.

Les Gouverneurs se sont fait un jardin hors de la Ville à la pointe du bastion de S. Michel. Ce païs est excellent pour le jardinage. Le terrain, quoique sablonneux, ne laisse pas d'être bon. Les pluies, les rosées abondantes, la chaleur continuelle lui font produire

tout ce qu'on peut desirer; c'est ce qu'on appelle la Caffeterie du Roy.

Le Chevalier des Marchais n'a pas demeuré assez long-tems à Cayenne, pour en avoir une connoissance aussi entiere & aussi détaillée que celle des autres endroits dont j'ai parlé ci-devant; de sorte que je serois reduit à finir ici la description que j'ai promise de cette Isle, & de la Guyanne dont elle fait partie, si M. Milhau, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller à la Sénéchaussée & Siege Présidial de Montpellier, ne m'avoit donné les mémoires necessaires pour m'aquitter de ma promesse. C'est donc à ce Magistrat éclairé, integre, bien informé des affaires de ce païs, que le public a obligation de ce qu'il va en apprendre. Son application aux devoirs de sa Charge, ne l'empêchent pas de cultiver les belles Lettres. Il a une connoissance parfaite de la botanique, de la géographie, du commerce, des manufactures du païs. Il en connoît les interêts mieux que personne. On le verra par ce dont je vais enrichir le public sur ses Memoires

CHAPITRE VI.

Description plus particuliere de l'Isle de Cayenne & de la Terre ferme de Guyanne, tirée des Memoires de M. Milhau.

Riviere des Amazones.

L'Isle est éloignée de l'embouchure de la riviere des Amazones d'environ cent lieues au Nord. Cette riviere fameuse que peu d'Européens se peuvent vanter d'avoir parcouruë dans toute sa longueur, a sa source dans les montagnes de Quito sur les frontieres du Perou. Elle reçoit un si grand nombre de rivieres considérables pendant un cours de plus de huit cens lieues de l'Occident à l'Orient qu'on lui connoît, que ce n'est pas merveille si son embouchure après de 80. lieuës de largeur, & si la violence de son courant fait que ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer, & qu'elles conservent leur douceur jusqu'à plus de vingt lieuës dans l'Ocean.

Cette riviere fameuse est la séparation du Bresil & de la Guyanne ; son embouchure seroit comme une mer, si elle n'étoit pas occupée par un grand nombre d'Isles, qui font plusieurs ca-

naux entre elles, dont la nomination n'eſt pas des plus aiſée.

Les bords ſeptentrionaux ſont couverts d'une infinité de beaux Arbres, entre leſquels il y a des foreſts entieres de cacaotiers, dont les fruits gros & bien nourris ſont excellens. C'eſt l'Auteur de la nature qui les y a plantés, auſſi ſont-ils de toute autre grandeur & groſſeur, que les plus beaux & les mieux cultivés qui ſoient dans toutes les Iſles. La raiſon en ſaute aux yeux. Le terrain des premiers eſt profond, gras, frais, il n'a ſelon les apparences jamais ſervi, qu'à ces ſeuls arbres, ils y ſont comme dans leur pays natal. C'eſt un revenu conſiderable pour ceux qui ſont en poſſeſſion de ce païs, parce qu'ils n'ont autre travail & autre dépenſe à faire qu'à venir deux fois chaque année faire les deux recoltes de ces fruits, les faire reſſuer & ſecher ſur les lieux & trouver des Marchands à qui les vendre, ou des Vaiſſeaux pour les tranſporter en Europe, où la conſommation qui s'y en fait eſt fort avantageuſe aux proprietaires des Arbres, & même à ceux qui vendent les fruits en entier ou mis en pâte.

Il eſt certain qu'il y a dans le gouvernement de Cayenne, ou de la Guyanne une infinité de grandes plaines dont les

terres sont unies, basses, grasses, humides, profondes ; en un mot, de même que celles qui sont sur les bords de l'Amazone, & qui par conséquent seroient aussi bonnes qu'elles, pour y cultiver les cacaotiers. Le peu de ces Arbres qu'on y a plantés se montrent évidemment : pourquoi donc nos colons François se bornent-ils à la seule culture des cannes à sucre, au caffé & au roucou ? Je sçai que le sucre est & sera toûjours une bonne marchandise, mais telle manufacture est d'une grande dépense. Des petits habitans qui commencent à s'établir n'en sont pas capables, il faut de grands établissemens, des defrichés prodigieux, des moulins, des sucreries, grand nombre de chaudrons, quantité de bestiaux, & encore plus d'esclaves. Un habitant qui ne fait que commencer n'est pas en état de soûtenir cette dépense, au lieu que sept ou huit personnes de travail peuvent dans un an abattre assez d'arbres, & faire un défriché capable de porter un assez grand nombre d'arbres de cacaotiers pour vivre, & pour le mettre en état de faire de grandes entrepriſes utiles à eux-mêmes, & profitable à l'Etat, qui est le but que se doivent proposer ceux qui sont à la tête des Colonies.

C'est

C'eſt au petit nombre d'habitans de Cayenne qu'on peut attribuer le peu d'avantage que le Royaume en retire.

Mais les choſes demeureront toûjours dans cet état de mediocrité & de petiteſſe, tandis que la Colonie de Cayenne ſera ſur le pied qu'elle eſt. Car quoique cette Iſle n'ait que dix ſept lieuës ou environ de circonference, elle ſeroit ſuffiſante pour établir les habitans qui y ſont en trop petit nombre pour la remplir, quand même la plus grande partie du païs ne ſeroit pas noyée, & juſqu'à preſent hors d'état d'être miſe en valeur. Car je n'ai garde de dire qu'il ſoit impoſſible de le faire. L'exemple des Hollandois ſi bien établis à Berbiche, à Suriname & en tant d'autres mauvais marais de cette côte, eſt une preuve qu'on peut deſſecher les marais les plus profonds, qu'on peut faire écouler les eaux qui les forment, & tirer un parti avantageux des lieux, que des habitans lâches, mols & pareſſeux regardent comme impraticables.

De ſorte que pour le preſent il n'y a de terrain cultivé que depuis la pointe de Mahury, juſqu'à la Ville; ce qui fait un eſpace d'environ cinq lieuës, où cet-

te Colonie a 7 Sucreries & 20 Manufactures de Rocou. Les autres habitans sont dans la grande terre, comme on le voit par la carte.

Rivieres de Cayenne & Mahury.

La riviere de Cayenne qui donne le nom à l'Isle dont nous parlons, vient du Sud Oüest. On prétend que la longueur de son cours est considerable. C'est aux Indiens qu'on doit cette découverte. Nos François n'ont pû jusqu'à present se priver assez de leurs aises pour entreprendre le penible voyage qu'il faudroit faire pour découvrir sa source. Elle se partage en deux branches à quelques lieuës au-dessus de son embouchure. Celle de l'Oüest conserve le nom de Cayenne. Celle de l'Est se nomme Mahury, à cause d'une pointe de l'Isle qu'on appelle ainsi, à qui un Officier qui y a un établissement considerable a donné ce nom, ou qui a pris celui que cette pointe portoit dès le tems de la Compagnie de 1652.

L'Isle de Cayenne a la mer au Nord, la terre ferme au Sud, les pointes de Mahury & de Remire à l'Est, la pointe de Ceperou où est le Fort & l'embouchure de la riviere de Cayenne à l'Oüest.

On ne compte dans cette Colonie que cent vingt-cinq à cent trente fa-

milles bien moins nombreuses que celles de la Martinique qui fourmillent d'enfans. On a eu des peines infinies à en élever dans Cayenne, même depuis la paix profonde dont cette Isle joui depuis qu'elle est revenue à son legitime Souverain en 1676. On dit qu'on commence à les élever avec moins de difficulté, & que cela fait esperer que la Colonie s'augmentera. Nombre des familles.

Si on n'étoit pas revenu de l'erreur où l'on a été pendant tant de siecles, que la Zone torride étoit inhabitable, & surtout les contrées qui étoient sous la ligne ou qui en étoient fort proches, comme est l'Isle dont nous parlons ; on rejetteroit sur sa situation le petit nombre de peuple qu'on y voit ; mais il y a longtems qu on s'est defait de ces préjugés. Si la chaleur est extrême dans quelques endroits situés entre les deux Tropiques au voisinage de la ligne, il faut en chercher d'autres causes que leur situation. On doit dire à l'égard de Cayenne, qu'il n'y a guerres de païs au monde plus temperé. Les raisons s'en presentent d'abord à l'esprit. Les jours y sont toûjours égaux aux nuits ; de maniere que si la presence du Soleil sur l'horison produit une chaleur violente qui échauffe extrêmement la terre, l'ab- Qualité de l'air.

sence de cet astre caché sous l'horison donne à la terre le tems necessaire pour se rafraichir par la cessation du mouvement que les rayons brûlans du Soleil y ont causé.

Raisons Pourquoi le païs est fort temperé.

Ajoûtés à cela que le Soleil attire une quantité prodigieuse de vapeurs des rivieres & des marais qui occupent une partie du terrain, & que ces vapeurs retombant ou en pluies ou en rosées, rafraichissent la terre en l'humectant; car ni les rosées ni les pluies n'excitent jamais de mouvement de nature à produire la chaleur.

Ajoûtés encore à ces deux raisons, qu'il s'éleve tous les jours, sans jamais y manquer, un vent d'Est extrêmement frais qui dure sans discontinuation depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

En faut-il davantage pour temperer les ardeurs du Soleil, & pour rendre cette Isle la plus temperée & la plus agreable qui soit au monde? Il n'y qu'à se mettre à l'ombre, ou s'exposer au vent pour jouir d'une fraicheur agreable.

Les plus fortes chaleurs commencent ordinairement à la fin du mois de Juin & durent jusqu'à la fin de Novembre, parce que cette saison est seche; il n'y

pleut point, ou très-rarement, au lieu que depuis le mois de Decembre, jusqu'à la fin de Juin, les pluies étant plus frequentes, la chaleur du Soleil est plus temperée. On remarque une cessation de grosses pluies pendant le mois de Mars, environ vers l'Equinoxe, & on remarque aussitôt une augmentation de chaleur qui a fait donner à ce tems le nom de petit été. Mais quoiqu'il en soit, l'égalité des jours & des nuits, & le vent d'Est qui ne manque jamais de se faire sentir à ses heures reglées, tempere tellement la chaleur, que l'air y est parfaitement bon, & que l'on est exempt dans cette Isle de quantité de maladies qui regnent dans celles du Vent, & qui y font de grands ravages.

Je ne pretends pas assurer qu'il n'y ait aucunes maladies dans ce païs; elles sont des suites inévitables du péché originel; je ne pretends autre chose, sinon qu'elles y sont bien moins frequentes & moins dangereuses que dans une infinité d'autres endroits, surtout pour ceux qui vivent sobrement, qui ne se laissent point entrainer aux plaisirs de la bonne chere & autres, qui mangent des fruits avec sagesse, & qui ne s'outrent pas dans le travail. Car si les maladies sont pour quelques uns, c'est assurement

pour les indiscrets plus que pour tous autres.

On n'a pas laissé de décrier cette Isle & de la faire passer pour un païs des plus mal sains. Il est vrai qu'on a eu bien de la peine dans les commencemens à y élever des enfans; mais on a vû la même chose à S. Domingue, à la Martinique & dans les autres Isles du Vent, sans que cela ait empêché bien des François d'y aller établir leur demeure. Cet inconvenient ne venoit point de l'air, mais des exhalaisons que les terres nouvellement decouvertes ne manquent pas de produire. La chaleur corrompt ces exhalaisons & les rend putrides; l'air que l'on respire en est infecté; en faut-il davantage pour causer des maladies, surtout aux enfans dont la delicatesse les en rend bien plus susceptibles que les gens plus âgés dont le temperamment est deja formé, plus fort & plus capable d'y resister. Aussi voit-on que depuis que ces terres ont été decouvertes, la cause des maladies a cessé, & ou y éleve les enfans avec une facilité qu'on ne trouve guerres en aucun lieu du monde. Cette verité se prouve par le nombre poodigieux d'enfans dont tous ces païs sont couverts. Ils y viennent à merveille, ils y croi-

sent, ils marchent avant le tems qu'on cesse d'emmailloter ceux d'Europe. Ils sont grands, bien faits, il est inoui d'en voir de bossus, de boiteux, ils sont forts & d'une santé robuste & vigoureuse.

Il y a cependant des maladies, & les Européens que le commerce y attire y sont plus sujets que les autres. D'où viennent-elles ? de leur intemperance.

Les Officiers des Vaisseaux & les personnes de quelque distinction sont assurés d'être bien venus chez les habitans qui ont tous des tables abondantes & delicates, & qui se font un plaisir de régaler de leur mieux, & même avec profusion ceux qui les viennent voir. A de longs dînés succedent des soupés encore plus longs, la diversité des mets & leur nouveauté excite l'appetit. On boit largement des vins de toute espece & des liqueurs ; on s'échauffe, on veut jouir de la fraicheur de la nuit, on se couche sans se couvrir l'estomach surchargé de viandes & de liqueurs qu'il ne peut les digerer il faut tomber malade. N'est-ce pas une injustice criante d'accuser l'air & le païs d'une faute dont on est seul coupable.

Les matelots sont plus sujets que les autres à tomber malades. Ils sont moins

raisonnables & ne gardent aucune mesure dans ce qui flatte leurs sens. Les équipages sont composés pour l'ordinaire de matelots des ports que nous avons sur l'Ocean, & de ceux qui viennent de la Mediteranée. On appelle les premiers Ponentois & les seconds Levantins. Un Capitaine fort sage & fort habile m'a assuré que sans sçavoir leur païs, il étoit aisé de le deviner, qu'il ne falloit pour cela qu'observer où ils vont quand ils débarquent. Ceux que l'on voit courir au cabaret sont à coup sur Ponentois. Les Levantins au contraire sont plus sobres, mais ils ont un autre deffaut, ils cherchent des lieux que je n'oserois nommer; quand ils n'y auroit que ces deux choses, elles suffisent pour les faire tomber dangereusement malades; mais elles ne sont pas seules. Ces gens sont obligés d'aller d'habitation en habitation chercher les sucres & autres marchandises dont leurs Vaisseaux doivent être chargés. Ces voyages se font pendant le jour & dans la plus grande ardeurs du Soleil, il faut qu'ils ayent toûjours la rame à la main, exercice violent qui tout seul suffiroit pour les échauffer outre mesure. Dès qu'ils mettent à terre ils boivent avec avidité & sans discretion de l'eau froi-

de,

& ensuite du jus de canne, ils y joignent des oranges, des citrons, des pommes d'Acajou ; ces fruits sont froids d'eux mêmes, le plus souvent ils les mangent encore verds, dans cet état ils sont encore plus propres à nuire à leur santé ; aussi contractent-ils des fievres violentes, des coliques furieuses & des dissenteries dont on a bien de la peine à les tirer.

C'est alors qu'ils maudissent le païs, & qu'au lieu de s'en prendre à leur intemperance & à leur indiscretion, ils en accusent le païs, quoiqu'il n'y ait aucune part : car il est de lui même très-sain pour les gens sages, il est beau par lui même, on y trouve abondamment tout ce qui peut flater les sens; la nature semble s'épuiser en produisant chaque jour quelque chose de nouveau; mais il faut en user sobrement comme par tout ailleurs.

On doit reduire les incommoditez de ce païs aux grandes pluies qui y tombent pendant quelques mois de l'année, à la chaleur violente qu'on y ressent pendant une bonne partie du jour, & à quelques insectes qui s'y rencontrent.

L'Europe n'est-elle pas sujete aux pluies ? Elles y sont quelquefois si excessives qu'elles ruinent les maisons, &

qu'on est obligé d'avoir recours au Ciel pour les faire cesser. Mais outre les pluies, quels desordres ne causent pas les neiges, les grêles, les gelées? Ces accidens que l'on craint tous les ans & qui ruinent les vignes, les arbres & les grains ont-ils fait dire que l'Europe soit un mauvais païs? Les peuples des autres parties du monde y viennent, y vivent & s'en louent.

La chaleur, dit on, est excessive à Cayenne. Tous les païs situés entre les deux Tropiques sont aussi chauds. L'Europe même, ce païs si temperé a des parties où la chaleur est plus difficile à supporter, & a cette incommodité que les nuits sont aussi chaudes que les jours, au lieu qu'à Cayenne & dans les autres païs du même climat, on jouit d'une fraicheur agreable pendant la nuit, & que le jour même on n'est point incommodé de la chaleur, dès qu'on peut être à l'ombre, ou exposé au vent. Les vents frais ne manquent jamais à Cayenne, ils se levent vers les huit heures du matin & soufflent agreablement jusques vers les cinq heures après midi; a-t-on ce soulagement en Europe?

Mais il y a des cousins, des macks, des maringoins, des moustiques, des chiques, des serpens venimeux.

On trouve ces quatre premieres especes d'insectes dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique, sans qu'on se soit encore avisé de leur abandonner les lieux où elles se trouvent. On les chasse, on s'en debarasse le mieux que l'on peut, le mal n'est pas sans remede, on fait de même à Cayenne.

Les chiques sont incommodes & quelquefois dangereuses; mais elles n'attaquent que les paresseux, les gens malpropres & ceux qui vont pieds nuds, comme les Negres & les Indiens: d'ailleurs le remede est facile. On peut voir ce que j'ai dit là-dessus dans mon voyage des Isles de l'Amerique.

J'avoue qu'il y a des serpens venimeux, & que les serpens à sonnette sont très dangereux. Le poison qu'ils repandent dans la playe qu'il font, est vif, il cause des accidens, & la mort si on n'est pas secouru promptement. Il y en a de cette espece dans bien d'autres endroits de l'Amerique. Mais le mal n'est pas sans remede. Les Indiens de l'Isthme de Darien le montrerent à une troupe de Flibustiers qui passoient par leur païs pour aller à la mer du Sud. Ce remede qui n'est qu'une amande renfermée dans une espece de noix, à qui on a donné le nom de noix de serpent, est très com-

mun dans ce païs là, l'arbre y vient naturellement, peutêtre s'en trouve-il à Cayenne sans qu'on les connoisse. Il y en a à la Martinique. Il fait sur les viperes le même effet que sur les serpens à sonnette. Il est facile d'avoir de ces noix & de les planter; J'en ai parlé dans mon voyage des Isles. Mais quand ce remede manqueroit, le Pere Lombard Jesuite, cet Apôtre celebre de la Guianne nous a donné dans sa lettre une méthode aisée pour guerir ce mal, nous la rapporterons dans la suite de cette relation.

D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que le païs soit pavé de ces mechantes bêtes. Ceux qui ont crié le plus fort, n'en ont peutêtre jamais vû. Je sçais des gens établis à Cayenne depuis plusieurs années, qui ont couru les bois & qui n'en ont jamais vû qu'un ou deux. Cet animal a à l'extrémité de sa queuë certaines pellicules seches divisées par des nœuds qui font du bruit quand il se remue, & qui le découvrent d'assez loin pour qu'on s'en garde. Il est très facile à tuer.

On pretend avoir trouvé un préservatif contre sa piqueure. C'est un secret qu'il n'est pas facile de tirer de la bouche des Negres qui probablement l'ont

trouvé, & qui peutêtre s'en servent en leur païs. On appelle cela se faire piquer du serpent. Un Capitaine de milice nommé Kerchove a tiré ce secret d'un de ses Negres, & rend volontiers ce bon office à ceux que la peur de ce serpent oblige de s'adresser à lui. Je ne sçais s'il n'y a point dans cette operation quelque chose de surnaturel, mais bien des gens n'y ajoûtent pas foi. Je croirois volontiers qu'il en est de ce remede, comme de celui que l'on fait aux enfans pour les guerir de la peur, qui consiste à les faire monter sur un Ours.

Les matelots ne sont pas les seules qui contractent des maladies à Cayenne, Il faut en demeurer d'accord. Il y a des Officiers & des marchands à qui cela arrive, parce qu'ils ne sont pas plus sages qu'eux. Après de grands repas où ils se sont beaucoup échauffés, ils s'en trouve d'assez imprudens pour se coucher à l'air sur l'herbe, s'y endormir & y passer quelquefois les nuits entieres. Dans cet état où l'air frais, la rosée & les exhalaisons de la terre les ont surpris, que peut-il leur arriver de moins que des coliques, des fievres aigues & des dissenteries? Est-ce le païs, ou leur intemperance & leur imprudence qui en sont cause?

Le mois de Novembre est le plus dangereux de toute l'année. C'est le tems qu'on met le feu aux nouveaux abbatis. Les terres échauffées produisent alors des exhalaisons épaisses qui corrompent l'air, on le respire & on gagne des fievres violentes, mais qui n'ont pour l'ordinaire aucune suite fâcheuse, une saignée & une purgation les emportent sans retour.

Les fievres continues & intermittantes y sont fâcheuses quand on les neglige, & qu'on n'y apporte pas un promt remede. Les habitans sont dans l'habitude de n'en prendre qu'à l'extrémité. Font-ils bien, font-ils mal ? Leurs sentimens sont partagés. Il ne me convient pas de décider.

On dit que depuis que le Quinquina s'est introduit dans le païs, on en a vû des effets merveilleux, & qu'il est rare qu'il manque de detruire la cause de ces fievres : c'est tout ce qu'on peut exiger de ce remede. Il faisoit autrefois la même chose à Paris, la Faculté la trouvée mauvais, elle a voulu l'habiller à sa maniere. Le remede ne l'a pas trouvé bon, il veut être donné seul, & ne point partager sa gloire avec d'autres drogues, & voilà pourquoi il opere à présent d'une maniere si sujette à caution.

M. le Chevalier de Milhau, d'ailleurs homme si sage, se plaint amérement de ce qu'il n'y a point de medecin à Cayenne, & de ce que le Chirurgien Major de la garnison est le seul Esculape à qui les malades sont obligés de se livrer. Quand il a seigné & purgé, il est au bout de son latin. Mais les medecins en font-ils davantage ? L'experience a appris que les saignées du pied sont ordinairement souveraines. Voilà en peu de mots une medecine complette.

Rivieres les plus considérables du Gouvernement de Cayenne.

Sans préjudice du droit incontestable que nous avons sur la riviere des Amazones, que nous ferons valoir quand il plaira au Roi ; je ne parlerai ici que des rivieres qui sont à l'Oüest du Cap de Nord.

La premiere & qui en est la plus voisine, se nomme la riviere de Maniacaré ou du Cap. Son embouchure est assez grande : ou y trouve deux brasses d'eau de mer, & environ trois, quand la mer est haute. Riviere d'Orange ou du Cap.

La seconde est Cachipour dont les bords sont habité par les Indiens appellés Mayots. Ce païs est presque toûjours Riviere de Cachipour.

sous l'eau, plus ou moins, selon que les pluies font deborder les rivieres, ou que le flot est plus ou moins violent : car quand il est plus fort qu'à l'ordinaire, il repousse plus violemment le courant des rivieres, & fait que leurs eaux se gonflent & se répandent davantage sur les terres qui sont sur leurs bords, & font des marecages qui ont paru impraticables à ceux qui ont tenté de reconnoître ce païs ; mais qui s'étant rebutés trop tôt, n'ont pas pénétré assez avant pour decouvrir ce qui est au dessus des embouchures, à dix ou douze lieues, où il y a lieu de croire qu'ils avoient trouvé des terres habitables ; puisque l'on sçait très-certainement qu'elles sont habitées par des Indiens qui composent plusieurs nations considérables, qui y trouvent de quoi subsister, & qui viennent trafiquer quelque fois à la riviere d'Oyapok. Or si ce païs étoit inondé jusques bien avant dans les terres, c'est-à-dire, plus haut que les dix ou douze lieues que nos avanturiers ont parcourues, il est certain qu'il seroit inhabitable, à moins que les habitans qu'on sçait y être ne vecussent sur des arbres, comme on en a trouvé dans plusieurs endroits de la côte de l'Amerique; mais s'ils vivoient sur des arbres

en en auroit trouvé vers les embouchures de ces rivieres, & comme on n'y en a point trouvé, il faut conclure qu'il n'y en a point, & que par conséquent les peuples qu'on sçait très-certainement être aux environs de ces trois rivieres, vivent dans un terrain sec & capable de produire les choses necessaires à la vie.

D'ailleurs tout ce païs jusqu'aux bords de la mer, est couvert d'arbres grands & puissans. Il est vrai que les bords de la mer & l'entrée des rivieres ne produisent que des mangles ou paletuviers qui se plaisent dans l'eau douce ou salée : ils viennent également bien dans l'une ou dans l'autre, & les racines en arcades de ceux qui sont aux bords de la mer sont chargées d'huitres qui s'y attachent, qui y croissent & qui y grossissent assez considérablement, comme l'ont rémarqué nos avanturiers. L'attention que doivent avoir ceux qui cueuillent ces huitres, est de ne les prendre que quand elles ont été mouillées par le flot : elles ont alors le dégré de saleure qui leur est necessaire ; au lieu que quand elles ne sont abbreuvées que de l'eau des rivieres qui est seulement saumâtre, elles n'ont qu'une eau douceâtre qui les rend degoutantes & peutêtre malsaines.

Les arbres qui sont au delà des Mangles sont des differentes especes que le climat produit dans les terres les plus seches : autre conjecture pour nous donner lieu de croire que les terres qui sont audessus de ces lieux inondés, sont bonnes, franches, profondes & capables de produire tout ce qui est necessaire à ceux qui les habitent, ou qui auront assez de courage pour s'y aller établir.

Riviere de Couripy.

La riviere de Couripy est la premiere après le Cap d'Orange. Elle est considerable, son embouchure est large & profonde ; mais elle est barrée par un banc de sable fixe, sur lequel il n'y a que deux brasses d'eau. Il est vrai que ce banc laisse une passée assez profonde du côté de l'Est. Les côtes de cette riviere sont élevées. Elle en reçoit plusieurs autres qui la grossissent beaucoup. Des barques l'ont montée jusqu'à plus de vingt lieues de son embouchure, & comme elles en sont demeuré là, on n'en peut pas dire davantage. Le païs est beau ; il est élevé. Il y a des collines chargées de grands & gros arbres qui marquent la profondeur & la bonté du terrain, sur lequel on pourroit faire des établissemens de longue durée.

Outre ces quatre rivieres principales, on en trouve nombre d'autres qu'on ne

connoit point: ainſi on ne peut pas aſſurer qu'elles ont des ſources particulieres, ou qu'elles ne ſont que des branches de ces quatre, par leſquelles le ſuperflu de ces eaux s'écoule à la mer.

Riviere d'Oyapok.

A quelques lieues à l'Oueſt de celle de Couripy on trouve la grande riviere d'Oyapok. Elle merite ce titre avec juſtice, ſon embouchure eſt large & profonde: on y trouve juſqu'à quatre braſſes d'eau, & quand on eſt par le travers du Fort François, qui eſt avantageuſement ſitué ſur la côte Occidentale, on trouve juſqu'à cinq braſſes de profondeur & plus d'une lieue de large. Le terrain des deux côtés eſt admirable, il eſt gras ſans être aquatique, il eſt profond, franc, inépuiſable. C'eſt là le veritable endroit pour établir une puiſſante Colonie qui effaceroit bientôt toutes celles que nous avons dans les deux Ameriques. Les abbatis & les défrichemens une fois faits durent toûjours; au lieu qu'à Cayenne & aux environs il faut recommencer au moins tous les cinq ans. Les cannes à ſucre y croiſſent naturellement. Les cacaotiers qu'on trouve en très grand nombre dans une infinité d'endroits, prouvent que ces arbres ſont du crû de l'Amerique, comme les chênes ſont en France. Je crois

Utilité d'une Colonie à Oyapok.

avoir déja remarqué qu'on trouve des forêts entieres de cacaotiers aux environs de la riviere des Amazones ; & c'eſt en partie pour cela, que ceux qui en ſont en poſſeſſion les conſervent avec ſoin, & ils ont raiſon. Il n'y a point de revenu plus ſûr & plus aiſé que celui qui ne demande point d'entretien & de depenſe, comme eſt celui de ces arbres, quelque quantité qu'on en puiſſe cultiver, on ſera toûjours ſûr d'en retirer un profit conſiderable.

Les Indiens qui ont remonté cette riviere aſſurent qu'ils y ont navigé pluſieurs jours, & même deux lunes entieres, c'eſt-à-dire ſoixante jours, ſans avoir pu approcher de ſa ſource. Quand nous ne mettrions leurs journées qu'à cinq lieues l'une portant l'autre, ce ſeroit toûjours un cours de trois cens lieues. Ils n'y ont remarqué aucun ſault conſidérable pendant une ſi longue navigation : ils y ont trouvé au moins deux braſſes d'eaux. En voilà plus qu'il n'en faut pour des barques de cinquante tonneaux, puiſqu'il ne faut que ſept à huit pieds d'eau à ces ſortes de bâtimens. Quels établiſſemens ne pourroit-on pas faire ſur les bords de cette riviere ? Quelle commodité pour le déchargement des marchandiſes & pour

le chargement des denrées du crû du païs? Qu'elle quantité de bois n'en tireroit on pas? Combien de sucre, de cacao, d'indigo, de tabac, de rocou, de bois marbré, d'ébéne, de racines & de plantes precieuses, de baulmes de differentes especes? Quelques grandes esperances qu'on puisse recevoir de ces établissemens, on peut assurer sans crainte de se tromper, qu'ils surpasseront infiniment tout ce qu'ils presentent d'abord à l'esprit.

Mais où prendre des gens pour faire ces établissemens? La Colonie de Cayenne est si peu nombreuse, comme nous l'avons marqué ci dessus, que ce seroit la detruire entierement que d'en tirer quelque nombre de famille. Fera-t on venir des gens de France? Si on en prend dans les Hopitaux qui regorgent de monde, ces sortes de gens ne sont point propres au travail, ils sont accoûtumés à gueuser, le travail leur est insupportable, ils n'y connoissent rien. D'ailleurs, le changement de climat & de nourriture les fera tomber dans des maladies qui les enleveront par centaines. Ce seroit encore pis, si on les tiroit des galeres: l'experience qu'on en a faite aux Isles du Vent plus d'une fois, a fait voir ce qu'on doit attendre de ces sortes de

gens. Ils ne sont bons en sortant de là que pour aller à la potence, & point du tout pour le travail. Il faut des habitans qui le sçachent, & qui y soient accoutumés. Où en trouvera-t-on donc, à la Martinique ? Cette Isle est trop remplie de peuples, ils se mangeront bien-tôt les uns les autres. Les fonds y sont à un prix exhorbitant, parce qu'il n'y a pas assez de terres pour les occuper & pour les nourrir.

D'ailleurs les petits habitans de la Martinique qui n'avoient d'autre occupation & d'autre resource que la culture des Cacaotiers, sont presque tous entierement ruinés, depuis que ces arbres sont periz par des avant-coureurs du tremblement de terre qui s'est fait sentir si violemment dans cette Isle les années passées.

Ces arbres sont extrêmement delicats. Ils veulent des terres absolument vierges; quelque peu de chose qu'une terre ait porté elle est absolument inhabile à porter des Cacaotiers. Leurs racines & leurs chevelures qui les environnent sont si tendres qu'elles se replient sur elles mêmes, sans percer plus avant elles se sechent, & l'arbre meurt & ne croît point du tout.

Les habitans de la Martinique entendent

ce travail à merveille, & feroient dans le gouvernement de Cayenne autant & même plus de Cacao que l'Europe entiere n'en pourra consommer. Il ne faut pourtant rien craindre. Tout ce qui se consomme par la bouche, trouve toûjours des debouchés & rend toûjours du profit.

On peut assurer sans crainte, de se tromper, que les habitans de la Martinique prendront avec plaisir le parti de se retirer à Cayenne, pour peu qu'on leur facilite le transporte de leurs effets & de leurs esclaves, ce qu'on les ayde d'avoir le commencement de leurs nouveaux établissemens.

On peut tirer de la Martinique seule deux cens familles sans qu'il y paroisse. Le prix de leurs habitations qu'ils vendroient en les quittant, serviroit à acheter des esclaves, dont le travail conduit par ces habitans habiles auroit bientôt defriché ces terres, qui n'attendent que des ouvriers pour les cultiver, & pour produire les trésors qui sont cachés dans leur sein.

Il est aisé à l'Auteur de cette relation de donner des memoires amples & detaillés, qui mettront ce projet dans tout son jour.

PROJET

D'un Etabliſſement à la Riviere d'Oyapok aux environs du Fort-Louis,

Qui a été élevé en 1726.

IL eſt neceſſaire, pour commencer cet établiſſement d'une maniere ſolide, de commencer par un abatis de mille pas en quarré, c'eſt à dire, de 500. toiſes, le pas étant de trois pieds.

Cet abatis doit être le long de la riviere en chaſſant dans les terres. On doit le planter de vivres, c'eſt à-dire, de manioc, de mahis, de pois, de patates, d'ignames, de bananiers & de figuiers. Il doit être fait & planté avant que d'y tranſporter les habitans dont la Colonie nouvelle doit être compoſée. Il ſervira à la nourriture des ſoldats de la garniſon qu'on établira dans le Fort & en partie à celle des nouveaux habitans à qui on donnera gratis & ſans frais les bois de manioc & autres plantes neceſſaires, pour mettre dans les defrichés qu'ils fe-

ront pour commencer leurs habitations.

Comme le petit nombre des soldats qui composeront la garnison ne seroit pas suffisant pour faire ce premier défrichement & pour garder le Fort, on enverra des François habiles, sages & connoissans le pays chez les Indiens du voisinage, & même chez ceux qui sont plus éloignés dans les terres, & on les engagera à entreprendre ce travail en les payant. Car de vouloir les faire travailler d'une autre maniere, il n'y faut pas penser, encore moins de les vouloir contraindre. La moindre violence, les moindres menaces les feroient fuire, les éloigneroient de nous, & ils deviendroient autant nos ennemis qu'ils sont à présent nos amis. Au reste il ne faut pas que le nom de payement épouvante; la journée d'un Indien vaut un couteau, un paquet de rassade, ou autre semblable bagatelle de peu de valeur.

Il est à propos d'en avoir de toutes les nations chez qui nos traiteurs ou marchands François ambulans ont porté leur commerce, afin de leur faire connoître qu'on les estime tous également: car il faut éviter de leur donner des sujets de jalousie; ils n'y sont que trop portés d'eux mêmes.

Il faut pour les porter à entreprendre

ce travail engager les chefs de ces nations à venir au Fort concerter toutes choses avec le Gouverneur.

Cet Officier doit les bien recevoir, les traiter, leur faire quelques petits presens, leur montrer que l'établissement qu'on projette leur sera d'une grande utilité, qu'ils y trouveront toutes les marchandises d'Europe dont ils auront besoin, & un debouchement toûjours ouvert pour les leurs, il doit convenir avec eux du nombre d'hommes que chacun d'eux lui fournira & de leurs salaires, & concerter de même le tems qu'on mettra la main à l'œuvre, afin que le terrain soit prêt dans la saison propre pour recevoir ce qu'on y veut mettre.

On croit qu'il suffira d'avoir douze Palicours, autant de Maourious, autant de Karanes, huit Marones & six Tokoianos, & un nombre suffisant de chasseurs & de pêcheurs Indiens pour nourrir ces cinquante ouvriers, afin qu'ils ne soient point détournés de leur travail.

Ces sortes de gens entendent à merveille à faire des defrichemens, mais il faut les laisser faire, ils n'aiment point à être contredits. Un commandement rude & trop absolu n'est point de leur goût.

Quoique ce nombre paroisse petit, il suffit pour ce qu'on propose. S'ils étoient davantage, ils se nuiroient les uns aux autres, la dépense en deviendroit plus considérable & le travail n'en iroit pas mieux.

Il faudra avoir soin de faire faire de grandes cases pour loger les nouveaux habitans à mesure qu'ils arriveront, en attendant qu'ils en ayent fait sur les emplacemens qu'on leur aura marqué. Il ne faut pour cela d'autres ouvriers que les mêmes Indiens, ils connoissent les bois qui y sont propres, & les sçavent mettre en œuvre mieux que personne. Ils sont en même tems architectes, charpentiers, couvreurs & surtout ouvriers très-diligens.

Toutes choses étant préparées & les vivres prêts à être receuillis, on pourra faire venir les nouveaux colons, leur donner les cases dont ils auront besoin & les vivres nécessaires pour eux & leurs gens, & sans retardement & sans frais leur partager les terres des environs, les en mettre en possession & les exciter à les defricher. Sur cet article il n'est pas besoin de leur donner des leçons. Les vieux habitans sont en état d'en donner aux autres, & leur interêt les aiguillonnera assez pour leur faire met-

tre la main à l'œuvre & pouſſer leur travail avec toute la diligence poſſible.

On eſt ſur qu'en moins de dix-huit mois ils recueilleront des vivres, & des marchandiſes en moins de trois ans.

Outre les eſclaves qu'ils auroient amenés avec eux, ils pourront louer des Indiens, pourvû qu'ils les traitent avec douceur, & qu'ils leur payent ce dont ils ſeront convenus avec eux, ils en trouveront tant qu'ils en voudront & ſe mettront en état en peu de tems de ſe paſſer de leur ſecours.

Le defriché de mille pas en quarré, pourra alors être changé en tout ou en partie en une vaſte ſavanne ou prairie pour élever des animaux domeſtiques, pour l'uſage de la garniſon, & pour en échanger contre d'autres vivres avec ceux qui ſe trouveront en état de faire ces échanges.

Dans la ſuite on prendra de ce terrain ce qu'on jugera néceſſaire, pour augmenter la forteresſe & pour bâtir un Bourg & peutêtre une Ville, où les marchands s'établiront, qui ſera le centre du commerce de la nouvelle colonie. Commerce d'autant plus aiſé, que les vaiſſeaux pourront mouiller devant le Bourg, s'y charger, s'y décharger, & envoyer leurs barques & leurs chalou

pes au haut de la grande riviere & dans celles qui s'y jettent.

Ce sera un moyen de découvrir les nations les plus éloignées de la mer, & de trouver les richesses qui jusqu'à présent ont été inconnues & ensevelies dans les entrailles de la terre.

Mais le choix des colons & leur établissement dans ce nouveau pays ne suffit pas, il faut que le Gouverneur de cette colonie naissante ait bien des qualitez assez difficilles à rencontrer dans un même sujet. Il faut qu'il soit ferme sans être opiniâtre, qu'il soit vif & vigilant sans être emporté, qu'il soit affable sans être trop populaire, qu'il aime la justice, la paix, le bon ordre, qu'il soit désinterressé, liberal, qu'il regarde ces colons comme ses enfans, qu'il les soutienne, qu'il les aide dans leurs affaires, qu'il soit expeditif & que l'interêt du Roi à part, il n'ait des yeux, des oreilles & des mains que pour sa colonie.

Les traiteurs ou marchands qui portent des marchandises chez les Indiens sont nécessaires, soit pour découvrir le pays, soit pour procurer l'avantage de la colonie & l'élever avant toutes choses. Mais il faut prendre garde que leur interêt qu'ils ont tout seul en vûe ne

les porte pas à tromper les Indiens ou à les maltraiter. Ces peuples sont pour la plûpart d'un naturel doux ; mais ils aiment leur liberté & deviennent de tout autres hommes, quand ils croyent qu'on y veut donner atteinte. Ils sçavent se venger, & quand ils l'ont fait, comme ils croyent qu'on ne leur pardonnera jamais, s'éloignent & ne veulent plus de commerce. Des cas semblables apporteroient un grand préjudice à la nouvelle colonie, qui dans ces commencemens ne peut manquer d'avoir besoin des Indiens pour le commerce, le travail & une infinité d'autres choses. Mais il faut sur toutes choses les traiter doucement & leur payer exactement & sans retardement ce qu'on leur a promis : c'est pour l'ordinaire assez peu de chose ; mais c'est beaucoup pour ces gens là.

Ils sont excellens pêcheurs & chasseurs il faut être accoûtumé comme eux à ces exercices, pour y resister & y reussir. Les traiteurs en louent souvent pour faire de grandes chasses, ils salent les chairs des animaux & les envoyent à Cayenne, où ils en trouvent un debit avantageux. Cela étoit bon ; mais dès qu'il y aura une colonie établie à Oyapok, il faut absolument l'empêcher,

parce qu'en détruisant ainsi les bêtes fauves, on en priveroit la colonie naissante qui a bien plus besoin de ce secours que celle de Cayenne établie depuis longtems. Il y a assez d'autres endroits, où l'on peut chasser pour cette colonie ancienne.

Les Indiens, quoiqu'assez doux, ne laissent pas d'avoir des querelles entre eux, surtout quand ils sont échauffés par quelques verres d'eau de vie. Ils se battent quelquefois à outrance. Il est bon de les apaiser, quand on le peut, par des paroles; mais les Officiers ne doivent point se mêler de les faire châtier. Ils regarderoient cela comme une suite de la dépendance ou de l'esclavage auquel on les voudroit reduire.

Il n'en doit pas être de même, s'ils se donnoient la liberté de maltraiter un blanc, à moins que ce ne fut en se deffendant. Dans ce cas il faut s'informer de la chose & punir celui qui auroit été l'agresseur, & dans le premier il faudroit punir sévérement l'Indien, aprés en avoir conferé avec les chefs de sa nation, afin de leur inspirer toûjours le respect qu'ils doivent aux Européens.

Les causes les plus ordinaires qui produisent ces desordres, sont que les Eu-

ropéens veulent les contraindre de travailler pour eux, ou qu'ils refusent de leur payer ce qu'ils leur ont promis, ou qu'ils les forcent de leur vendre ce dont ils n'ont pas envie de se défaire, ou enfin de ce qu'ils s'approchent trop prés de leurs femmes. Le Gouverneur ne doit jamais souffrir ces vexations, & sur l'article des femmes, il doit être inexorable & punir sans rémission ceux qui en seroient convaincus. La justice & le bon ordre le demandent, & la Religion l'exige; car comme la premiere vûe de nos établissemens dans ces pays là, a été d'y faire connoître le vrai Dieu, & d'y répandre la semence de l'Evangile, rien n'y est plus opposé & plus capable d'en éloigner les Indiens, que ces sortes de violences. Il faut que les Laïques soutiennent par leur conduite & par leur vie reglée, ce que les Missionnaires ont tant de peine d'inculquer aux Indiens par leurs paroles & par leurs bons exemples; les bons exemples entrainent ceux que les paroles n'avoient fait qu'ébranler.

Il est nécessaire que le Gouverneur mette la taxe non seulement aux marchandises qui se debitent dans sa colonie aux Européens, mais surtout aux Indiens, qu'il taxe de même avec équi-

té

té le prix des journées & des autres travaux, & qu'il ne souffre jamais qu'on leur fasse la moindre injustice.

Il doit encore ordonner aux traiteurs d'engager autant qu'ils le pourront les chefs des nations Indiennes les plus eloignées à venir au Fort François, où ils seront bien reçûs; c'est le moyen le plus sûr de faire des alliances avec eux, de découvrir ce vaste pays & les avantages qu'on en peut retirer, & faire des établissemens dans ces lieux, qui pour être éloignés de la mer ne sont ni moins riches, ni moins considerables. C'est ainsi que les Espagnols & les Portugais se sont rendus maîtres d'une infinité de lieux dans l'Amerique & dans l'Afrique, où ils ont des Colonies florissantes & d'un grand commerce.

Il faut encore deffendre aux traiteurs de se mêler des guerres que les nations Indiennes ont les unes contre les autres; encore moins s'y trouver avec eux, à moins que le Gouverneur n'ait des raisons bien pressantes pour le leur permettre; car autant qu'on le peut, il faut être neutre & ami de tout le monde, afin de gagner toutes ces nations, & pouvoir ouvrir le commerce avec elles & y faire des établissemens. C'est à la prudence du Gouverneur qu'il faut abandonner cela.

Il n'eſt pas néceſſaire d'entretenir une groſſe garniſon dans le Fort, ſurtout pendant la paix. Il n'y faut que le nombre des ſoldats préciſément néceſſaires pour faire les gardes; dans un temps de guerre on pourra l'augmenter, de crainte de ſurpriſe, & dans le cas d'une attaque les habitans s'y rendront volontiers, d'autant que la conſervation de leurs biens dépend de la conſervation de la forteresſe.

On ſuppoſe comme une ſuite du bon ordre, que les bâtimens qui entreront dans la riviere, viendront d'abord mouiller au pied du Fort, qu'ils montreront leurs paſſeports, l'état de leurs carguaiſons, & qu'ils n'iront pas plus loin, & ne feront aucun commerce, qu'après que le Gouverneur leur en aura donné la permiſſion; ce qui ſe doit faire ans retardement & ſans frais: car le commerce demande de l'expedition & de la liberté.

Outre les graces qu'on a demandé cy-devant pour l'établiſſement projetté, on auroit encore ſouhaité quelque liberté pour la traite des eſclaves avec les étrangers; mais il faut remarquer que cette grace, ſi elle étoit accordée, tourneroit au deſavantage de la Compagnie, & par conſequent de l'état qui y eſt

intereſſé, & même dans la ſuite à celui de la Colonie, comme il eſt facile de le voir quand on veut prendre la peine d'approfondir la matiere D'ailleurs, cela ne peut manquer de donner entrée aux étrangers dans l'interieur du païs, d'en remarquer le foible, de connoître les paſſes, la profondeur des rivieres, le giſſement des côtes de la mer & des rivieres, & d'en profiter dans le tems de la guerre, pour enlever ou pour piller la Colonie.

Il vaut bien mieux ſe paſſer de leur prétendu ſecours, il tire trop à conſequence.

Il eſt vrai que quand la grace ſeroit accordée, on peut toûjours la revoquer quand on le jugeroit à propos. Mais le mal ſeroit fait, & il eſt plus expedient de l'empêcher que de chercher des moyens pour y remedier.

Je reviens à mon ſujet,

Les Indiens ont des carbets dans toute l'étendue de terrain qui eſt entre la riviere d'Oyapok & celle d'Aproague ſur le bord de la mer. Ce n'eſt point un pays noyé, il eſt rélevé en collines, qui ſont le commencement de ces grandes montagnes, à qui on a donné le nom

Montagne d'Argent.

de montagnes d'argent, soit parce qu'elles paroissent de loin comme blanches, soit parce qu'elles renferment des mines de ce métail, & même du plus precieux de tous les métaux; mais cela est encore incertain.

Riviere d'Aprouague.

On compte douze lieues ou environ de la riviere d'Oyapok à celle d'Aprouague. Cette riviere est fort considerable: son embouchure, quoique partagée par une Isle qui est au milieu, est large & profonde de quatre brasses. On pourroit faire un Fort sur cette Isle, qui en deffendroit aisément l'entrée. Tout le pays qui est des deux côtés de la riviere est admirable. Les habitans de Cayenne conviennent qu'il vaut infiniment mieux que celui qu'ils habitent. Leur indolence & leur petit nombre est cause qu'ils ne s'y sont pas encore transportés.

Riviere de Caux.

On nomme Caux la riviere la plus considérable, qui est entre celle d'Aprouague & celle de Mahury, ou de Cayenne: car celle de Mahury, n'est qu'une branche de celle de Cayenne.

On n'avoit qu'une connoissance obscure de cette riviere jusqu'au voyage que firent les R. R. P. P. Grillet & Bechamel de la Compagnie de Jesus. M. de Gomberville de l'Academie Françoise nous en a donné le Journal dans sa

rélation de la riviere des Amazones, imprimée à Paris chez Barbin en 1682. Il a trouvé ce Journal si beau, qu'il l'a rapporté deux fois dans les quatre petits tomes de son ouvrage : la premiere fois dans le second tome, & la seconde dans le quatriéme, sans y changer aucune chose ; mais avec des notes dont le public un peu instruit se seroit passé aisément.

Ces deux Missionnaires partirent de Cayenne le 25 de Janvier de l'année 1674, dans un canot dont l'équipage étoit composé de trois Indiens Galibis, de deux de leurs serviteurs & d'un pêcheur qui leur appartenoit, qui étoit leur pilote & qui conduisoit leur canot. Ils avoient quelques marchandises de traite, comme haches, couteaux, hameçons & verroteries, pour achetter sur leur route les choses qui leur seroient nécessaires, & pour se concilier par des présens l'amitié des Indiens, dont ils alloient reconnoître le pays. Leurs provisions consistoient en cassave & en pâte d'ouicou, c'est à-dire, en bananes mises en pâte, que l'on delaye dans de l'eau dont on fait la boisson que je viens de nommer, qui est rafraichissante & nourissante. C'étoit, comme l'on voit, voyager bien à l'Apostolique : car pour

Relation des Jesuites.

le reste ils s'en remettoient à la Providence, sur laquelle ils comptoient, pour avoir du poisson & peut être du gibier. Aprés vingt-quatre heures de navigation sur la riviere de Weia, ils trouverent une habitation d'Indiens appellés Maprouanes. Ces Indiens s'étoient rétirés de la riviere des Amazones, où ils demeuroient auparavant, pour éviter de tomber entre les mains des Portugais ou des Indiens Arianes leurs ennemis, qui ont presque détruit leur nation : il n'en restoit plus que trente personnes.

Ils trouverent à douze lieues de l'embouchure de la même riviere une habitation d'un Indien Galibis sur une montagne. Jusques-là les bords de la riviere étoient noyés : mais deux lieues au dessus, les terres étoient hautes, & formoient un très-beau pays.

Ils coucherent dans les bois sur le bord de la riviere deux nuits de suite, & arriverent à une petite habitation de Galibis, qui n'étoit que de dix personnes.

Ils arriverent enfin le dixiéme jour de leur voyage chez les Indiens Nouragues; ils avoient quitté la riviere de Weia, & étoient entrés dans celle des Nouragues.

Ils navigerent six jours sur cette riviere, sans trouver d'habitations un peu formées, mais seulement quelques cases de Galibis & d'Areacarets.

Ils avoient fait amitié avec le premier Capitaine des Nouragues, qu'ils avoient trouvé par le moyen d'une hache dont, ils lui avoient fait présent. Ces peuples, aussi bien que tout le reste des hommes, se laissent plus aisément gagner aux présens qu'aux paroles: ils sont du reste les meilleurs gens du monde, doux & serviables. Ce fut en cet endroit que les Galibis qui les avoient amenés de Cayenne, les quitterent, pour s'en retourner chez eux.

Les deux Missionnaires engagerent trois Nouragues à les accompagner, tant pour être leurs guides, que pour porter leurs vivres & leur bagage. Ils firent vingt-quatre lieues par terre dans des montagnes très-rudes. Ils trouverent sur leur route la riviere d'Aretay, qui se jette dans celle d'Aprouague. C'est une belle riviere qui vient du pays qui est entre la source de la riviere de Weia & le pays des Mercioux. Ce pays, selon le raport des Nouragues, a sept journées d'étendue, & comme ces Indiens marchent fort vîte, on peut sans crainte de se tromper, leur faire

faire dix lieues par jour, & par conſéquent donner à ce pays ſoixante & dix lieues d'étendue.

Ils paſſerent la riviere d'Aretay dans un petit canot avec beaucoup de danger : faute de maiſon, ils furent obligés de coucher encore dans les bois.

Les Indiens & ceux qui ſont accoûtumés à voyager dans ces pays s'en mettent peu en peine. Ils portent leurs hamacs avec eux, ils les attachent à des arbres, il n'en faut pas davantage pour dormir à ſon aiſe, ou quand ils ont ſujet de craindre la pluie, ils ont bientôt bâti une cabane. Les materiaux néceſſaires ſe trouvent partout : on coupe une perche dont on attache les deux bouts avec des liannes, eſpece d'ozier dont les bois ſont pleins : on coupe trois ou quatre autres perches dont on appuye le bout ſur celle qui ſert de faîte, & l'autre bout ſur la terre, & on attache ſur ces chevrons d'eſpace en eſpace des gaulettes qui ſervent de lattes. Pendant que les uns ſont occupés à la conſtruction de cette charpente, les autres cueuillent de grandes feuilles auxquelles ils laiſſent une queue aſſez longue. On fait une entaille dans ces queues, qui ſert à accrocher les feuilles ſur les chevrons les unes ſur les autres, comme on met

les tuilles ou les essentes sur les maisons. Pendant que les plus habiles couvrent la cabane, les autres amassent des fougeres ou des feuilles dont on couvre le sol comme d'une épaisse litiere sur laquelle on se couche, sûr de n'être pas mouillé : car quand la couverture est bien faite, il peut pleuvoir à verse, & même plusieurs heures de suite, sans qu'on en reçoive la moindre incommodité. L'attention qu'on doit avoir, est de choisir un endroit un peu en dos d'âne, afin que les eaux qui tombent sur la couverture, se répandent des deux côtés, sans entrer dans la cabane.

Lorsqu'on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'arbres à grandes feuilles, on se sert de celles des roseaux qui sont presque partout, & principalement aux environs des rivieres. La couverture est meilleure & dure plus longtems, & les roseaux servent de lattes.

Au defaut de ces deux choses, on prend des herbes les plus longues. Je me suis trouvé plus d'une fois obligé d'avoir recours à ces sortes de cabanes.

Les Missionnaires furent conduits par leurs trois Nouragues, jusqu'à un endroit nommé Caraoribo, du nom d'une petite riviere qui y passe, ayant fait selon leur estime environ quatre-vingt

lieues, depuis leur départ de Cayenne.

Ce fut là que leur trois Nouragues les quitterent, & s'en retournerent chez eux, après les avoir recommandés au Capitaine Nourague de cet endroit. Il se nommoit Camiati. Ils firent amitié avec lui par le moyen d'une hache qu'ils lui présenterent. Ce Capitaine les reçut très-bien : ils apprirent que le lieu où il se trouvoit alors, n'étoit pas celui de sa résidence ordinaire. Il demeuroit sur la riviere d'Aprouague : il étoit alors chez son fils. Ce Camiati étoit un homme d'environ soixante ans, fort & vigoureux ; son visage maigre paroissoit guerrier, & même un peu barbare ; son humeur est fort indifferente pour les étrangers. Le présent qu'on lui avoit fait, l'avoit rendu bien plus traitable qu'à l'ordinaire. Mais il a pour les siens beaucoup de douceur & de tendresse. On remarqua que tous les matins & tous les soirs, il alloit voir toute la peuplade, & donnoit le bonjour & le bonsoir à tout le monde, depuis les plus vieux jusqu'aux enfans. La hache fit que les Missionnaires & leurs trois serviteurs eurent part à ses honnêtetez.

Comme les Missionnaires avoient besoin d'un canot pour continuer leur voyage, & qu'ils n'en pouvoient avoir

que par son moyen, ils s'attacherent à gagner son affection & sa protection par des présens & par de grandes complaisances. Ils y réussirent assez bien : il leur fit esperer qu'il pourroit leur louer un canot qui étoit sur les chantiers, & qui seroit achevé dans dix jours, c'est-à-dire, selon leur maniere, dans trois mois. Il auroit donc fallu qu'ils demeurassent là pendant tout ce tems, ce qui les auroit fort ennuyé. Ils n'y demeurerent pourtant que vingt-huit heures, qu'ils employerent à se rendre plus familiere la langue des Nouragues, qui est à peu de choses prés, celle des Acoques & des Mercioux. Le Pere Bechamel qui sçavoit en perfection la langue des Galibis, que quelques uns de cette peuplade entendoient, avoit aussi quelque teinture de celle des Nouragues ; ainsi cette derniere est bien plus difficile que la premiere. Elle a quantité de mots qu'il faut prononcer avec des aspirations très-rudes ; d'autres qu'on ne peut dire que les dents serrées, d'autres où il ne faut parler que du nez. Ces difficultez ne le rebuterent point : il s'y appliqua avec tant de bonheur & d'assiduité, qu'il fut en état de composer un petit discours sur la Création du monde, & de le reciter devant ces gens qui n'a-

voient jamais entendu parler de leur Créateur.

L'Indien Imanon chef de ce carbet y prit plaisir : Camiati le gouta ensuite : quelques autres suivirent leur exemple, & on les entendoit chanter en travaillant ce qu'ils avoient appris du Missionnaire. Ils prenoient plaisir à entendre chanter les prieres de l'Eglise & les Litanies de la Sainte Vierge, & quand on leur eut appris ce qu'elles signifioient, ils repondoient & ne se lassoient point de chanter *ora pro nobis*. Il auroit été facile de pousser plus loin ces heureux commencemens, si on les avoit pû prévoir, & si les Peres eussent eu ce qui leur étoit nécessaire pour se fixer en cet endroit.

Ils virent bien au bout de dix ou douze jours qu'il ne falloit pas compter sur le canot que Camiati leur avoit promis : mais ils sçurent qu'il y en avoit un à cinq journées de là dont ils pouroient se servir, s'ils obtenoient de lui qu'il envoyât le demander. Ils sçurent si bien le tourner qu'il y consentit, & y envoya deux de ses gens.

Une autre bande de ses gens ayant pris le même chemin le lendemain, les Peres Missionnaires se servirent de cette occasion pour faire porter leur bagage.

Le Pere Béchamel les accompagna avec un de leurs serviteurs; & le Pere Grillet demeura avec les deux autres auprès de Camiati. Il en partit quinze jours après, pour aller joindre son compagnon au lieu où il devoit venir le trouver avec le Canot emprunté ou loué. On comptoit quinze lieuës par la riviere, qui serpente tellement, qu'il n'y en a que trois par terre.

Le Capitaine Imanon les vouloit accompagner: mais les Peres s'opposerent à son dessein, parceque les Canots étoient trop petits pour le nombre de gens qu'il vouloit mener avec lui. La chose s'accommoda: ils lui laisserent en garde la cassete ou étoit leur traite, & n'en prirent avec eux que ce qu'ils jugerent en pouvoir avoir besoin pour payer leurs conducteurs, faire des présens, & acheter des vivres.

Ce fut donc le dixiéme Mars 1674 qu'ils partirent de la case d'Imanon, au nombre de seize personnes. Ils coucherent dans les bois la premiere nuit. Ils arriverent le lendemain au soir à une case de Nouragues après avoir fait dix lieuës, & passé avec peine pendant ces deux journées de navigation plusieurs sauts que l'on trouve dans cette riviere. Ils furent bien reçûs dans cette

case : ils s'y reposerent deux jours, & en partirent le treize. Ils franchirent deux sauts assez rudes, mais il en trouverent un troisiéme, où les Canots ne peuvent passer.

Cette difficulté a obligé les Nouragues de faire un chemin dans les bois, par lequel ils tirent leurs Canots pendant près de demie lieuë. Ce saut est à deux degrès quarante six minutes de latitude Septentrionale.

Ils arriverent enfin au dessus du saut. Ils y trouverent le grand canot que les deux hommes envoyés par Camiati avoient emprunté. Ils s'y placerent au nombre de quinze personnes. Ils trouverent à quatre lieuës plus haut l'embouchure de la riviere Tenaporibo, & allerent coucher dans une case de Nouragues, qui est encore sur celle d'Aprouague, où ils trouverent cinq voyageurs de la même nation qui alloient chez les Mercioux.

Imanon étoit le chef de cette bande. On l'estime comme le plus grand medecin du païs, ou pour parler plus juste, le plus grand Jongleur ou Piaye, & le plus attaché aux superstitions de ces peuples, & surtout à la pluralité des femmes; ce qui rendroit sa conversion impossible.

En partant de cette Case ils entrerent dans la riviere de Tenaporibo.

Elle eſt fort profonde, & quoiqu'elle ſerpente beaucoup, elle ne laiſſe pas d'être extrémement rapide. Ils étoient les premiers François qui euſſent pénetré juſques-là. Ils ſçavoient ſeulement que trois Anglois qui avoient voulu connoître le païs quelques années auparavant, y avoient été tués & mangés par ces mêmes Nouragues.

Monſieur de Gomberville a pris la peine de nous marquer l'époque de ce maſſacre dans ſa treiziéme note. Il n'eſt pas heureux en notes, il ſeroit facile de le faire voir, ſi cela ne m'éloignoit point trop de mon ſujet. „ Il dit qu'en »1625 les Anglois tenterent un éta»bliſſement à Cayenne, dont ceux»ci, c'eſt-à-dire les trois qui furent »mangés, étoient apparemment, qui ne »leur reüſſit pas, les Indiens les ayant »défaits pour s'être mal gouvernés à »leur égard. Leur principale habitation »étoit à Cayenne ſur la riviere de Re»mire. La même choſe arriva quelques »années après aux Hollandois.

Il trouvera bon que je lui diſe qu'il eſt le ſeul écrivain qui ait placé les Anglois à Cayenne. D'ailleurs ſi cela s'étoit paſſé en 1625, les Peres Jeſuites n'auroient pas marqué dans leur Journal que ces trois Anglois avoient été

mangés quelques années avant leur voyage. Ce seroit parler fort improprement, que de dire quelques années pour quarante neuf qui se sont passées, au calcul même de Mr. de Gomberville, d'un de ces faits à l'autre. Les Jesuites parlent trop correctement pour faire une semblable faute. Il y auroit plus d'apparence que ce fussent des Anglois établis sur la riviere de Maroni, ou des Hollandois, à qui ce malheur fut arrivé.

Quoiqu'il en soit, il n'arriva rien de facheux aux Peres Missionnaires dans cet endroit fatal aux Anglois: aussi étoient-ils sous la protection de Camiati & d'Imanon, gens respectés dans toute la nation des Nouragues.

La riviere de Tenaporibo est étroite: & c'est la véritable raison de la rapidité de son cours. Outre cela ce qui en rend la Navigation dangereuse, c'est que les arbres qui sont sur ses bords se croisent de maniere, que leurs cimes touchent souvent le bord opposé: desorte qu'on ne peut passer sous ces arcades qu'avec beaucoup de difficulté & de risque.

Nos Voyageurs furent contraints de coucher une nuit dans les bois. Ils arriverent le quinze Avril 1674. à une Case où

où ils séjournerent jusqu'au dix-huit, qui fut leur derniere journée de Navigation sur cette riviere. Ils arriverent le soir à la derniere peuplade des Nouragues, située sur cette riviere à vingt quatre lieuës de son embouchure. Cette peuplade ne consistoit qu'en quatre Cases, ou Carbets, peu éloignés les uns des autres, qui contenoient six vingt personnes d'un très bon naturel, & si dociles, que les Missionnaires avoient tout lieu d'esperer qu'on en pourroit faire de bons chretiens, si on y formoit une mission. Cette peuplade est à deux degrez quarante deux minutes de latitude septentrionale. Il y a encore une autre peuplade de Nouragues à deux lieuës plus loin, qui suffiroient pour donner de l'occupation à un Missionnaire.

Ils partirent de cette Case le vingt sept Avril au soir, & furent trouver leurs trois Conducteurs qui les attendoient dans une Case voisine. Ils se mirent en chemin par terre le lendemain matin, & ne purent faire que cinq lieues, par ce qu'il fallut passer par trois montagnes très difficiles.

Ils firent dix lieuës le 29 Avril, ayant trouvé un chemin plus doux & p[illegible]

uni: mais il fallut coucher ces deux nuits dans les bois.

Leurs Conducteurs leur montrerent, chemin faisant, deux petits ruisseaux, qu'ils leur assurerent être les rivieres de Tenaporibo & Camopy. Ils étoient très rapides, à six lieuës de là, Tenaporibo étoit large de quarante pieds & profond de douze: & à quinze lieuës plus bas, la riviere de Camopi est aussi large que la Seine l'est au-dessous de Paris.

Ils allerent coucher le trente sur la riviere d'Eiski, d'où deux de leurs Nouragues allerent aux Nouragues de la riviere d'Inipi, emprunter un Canot, avec promesse de les venir trouver à la couchée: car la riviere d'Eiski se jette dans celle d'Inipi.

Les deux Nouragues ne vinrent au rendez-vous que le premier jour de May au matin; ils amenerent un assez beau Canot avec trois Nouragues, que la curiosité de voir des Européens avoit attirés. Ils paroissoient fort doux & fort dociles. Ils s'en retournerent chez eux à pied; & les Missionnaires avec leurs trois Conducteurs & leurs serviteurs s'embarquerent. Ils coucherent cette nuit-là dans le bois sur le bord de la riviere d'Inipi.

Le lendemain ils firent dix lieuës sur cette riviere qui est fort rapide, & qui se joignant en cet endroit à celle de Camopi fait une très grosse riviere qui se perd dans celle d'Oyapok à cinq journées de-là : ils firent quatre lieuës sur le Camop en le remontant, ce qu'ils continuerent de faire le troisiéme & le quatriéme de May 1674.

Ils coucherent ce jour-là sur une roche plate, où il y avoit une Cabane ruinée, que leurs gens eurent bientôt réparée. Ils avoient passé ce même jour par une Case de Nouragues, qui est la derniere que l'on trouve de cette nation, dont le maître étoit Morou : c'est une nation d'Indiens qui vient quelques fois à Cayenne. Un de ces Morous avoit été pendu à Cayenne depuis un an, pour avoir tué un François, desorte qu'il y avoit lieu de craindre que le maître de la Case ne vengea sur les Peres la mort de son compatriote. Heureusement pour eux un de leurs Conducteurs étoit Morou, & avoit épousé la fille du maître de cette Case. Ce jeune homme étoit plein d'affection pour les Missionnaires : il parla en leur faveur à son beau-pere, qui leur fit civilité, & les traita en amis.

Lorsqu'ils furent arrivés à cette ro-

che platte, où ils devoient passer la nuit, leur principal Conducteur donna un signal avec une espece de flutte, dont le son s'entend de fort loin. C'étoit pour avertir les Acoquas qu'il étoit arrivé des étrangers sur leur frontiere. Telle est la coutume de ces peuples : ils avertissent leurs voisins avant d'entrer chez eux.

La pluie qui survint le lendemain les empêcha de partir aussi matin qu'ils auroient fait. Pendant qu'ils étoient sur la roche il vint vers les neuf heures du matin trois jeunes Acoquas les reconnoitre. On se parla, les Conducteurs des Peres en dirent tout le bien qu'ils en sçavoient, & on partit avec ces trois députés sur le midi. On arriva à la premiére Case des Acoquas, vers les trois heures après midi. Cette Case est par les deux degrés 25 minutes de latitude septentrionale.

Les Acoquas parurent très contens de voir chez eux les Missionnaires. Il y avoit déja du tems qu'ils avoient été informés de leur voyage. Ils les reçûrent avec honneur, les traiterent de leur mieux, & s'accoutumerent si facilement à leurs manieres, que dès le troisiéme jour il n'y en eut pas un de cette Case qui ne fit avec eux les prie-

res soir & matin. Leur premier Conducteur, qui étoit fort connu dans le païs, & qui y avoit nombre d'amis, les conduisit dans les Cases des environs : ils furent parfaitement bien reçûs. On sçût bientôt dans tout le païs qu'il étoit arrivé des étrangers : on vint les voir de plusieurs Cases éloignées de deux & trois journées de celle où ils avoient mis pied à terre. Ces peuples les regardoient avec admiration : ils ne touchoient qu'avec respect leurs chapeaux, leurs manteaux, jusqu'à leurs souliers. Il falloit pour les contenter que les Peres chantassent plusieurs fois chaque jour les prieres de l'Eglise, & surtout les Litanies de la Sainte Vierge, auxquels leurs Conducteurs répondoient seuls au commencement, mais qui furent bientôt imités de tout ceux de la Case, & ensuite de ceux qui venoient des Cases voisines. Ils régardoient les images des Breviaires, & en demandoient l'explication. Ils ne se lassoient point d'entendre parler de la Création du monde, des mysteres de notre foi, & des Commandemens de Dieu & de l'Eglise. Ils les trouvoient raisonnables : ils en conferoient ensemble, proposoient leurs doutes, & disoient après cela que les François étoient heureux

de connoitre Dieu. Ils prierent plusieurs fois les Missionnaires de fixer leur demeure chez eux. Ils s'y seroient aisément determiné, s'ils n'avoient été forcés de retourner à Cayenne pour les raisons que nous allons dire.

Ils ont assuré plusieurs fois qu'ils n'avoient point connu de peuples au monde plus disposés à recevoir les lumieres de la foi & à s'y soumettre, que les Acoquas & leurs voisins les Nouragues, dont le caractere est infiniment plus doux & plus porté à l'humanité que celui des Galibis, & des autres Indiens qui sont plus près de la mer.

Les Acoquas & les Nouragues pensent en fait de religion à peu près comme les Galibis. Ils reconnoissent qu'il y a un Dieu, mais ils ne l'adorent point: Ils disent qu'il demeure dans le Ciel, mais ils ne sçavent s'il est un pur esprit: ils semblent croire qu'il a un corps. Les Galibis l'appellent Tamoucicabo, c'est-à dire l'ancien du Ciel: les Nouragues & les Acoquas le nomment Mairé: ils s'en entretiennent quelquefois, & en font des contes d'enfant.

Les Missionnaires n'ont trouvé parmi plus de deux cens Acoquas qu'ils ont vûs, que de la douceur & de la docilité. Il est vrai qu'ils venoient d'exter-

miner une petite nation, & qu'ils en ont mangé les corps ; mais il faut accuser la coutume reçûë chez tous ces peuples de cet acte d'inhumanité. Les Peres furent avertis trois jours après leur arrivée qu'il y avoit à demie journée de chez eux de la chair d'un Magapa ennemi des Acoquas. Ils les réprirent de cette action inhumaine, & leur dirent que Dieu la deffendoit ; qu'il n'étoit pas permis de tuer un prisonnier, & de le manger : ils baissoient les yeux, & ne répondoient rien.

La Poligamie est selon ces Peres le plus grand obstacle qu'on trouvera à la conversion de ces peuples. Ils croyent pourtant qu'on ne le trouvera que dans ceux qui sont déja mariés à plusieurs femmes, & qu'on peut esperer qu'il y en aura bien moins dans les jeunes gens.

Les Galibis mariés mangent chacun en particulier : ceux qui ne le sont pas, mangent tous ensemble ; & toutes les femmes, filles & petits enfans se mettent d'un autre côté pour prendre leur repas. Les Nouragues & les Acoquas font autrement : les gens mariés mangent avec leurs femmes & leurs enfans, à moins qu'il n'y ait des étrangers, à qui par honneur ils veulent tenir compagnie ; car alors les femmes & les en-

fans mangent à part. Ils ne sont pas ivrognes : on remarque même qu'ils boivent peu : mais ils sont grands mangeurs. C'est ce qui les oblige d'être toujours à la chasse & à la pêche : ces exercices leur plaisent, & ils y sont fort adroits.

Le defaut le plus marqué qu'ils ont, & qui leur est commun avec tous les Indiens, est d'être menteurs. Ils sont honteux, & se retirent quand on a découvert leurs mensonges : mais ils ne se corrigent pas ; ils recommencent un moment après.

Cette Case d'Acoquas fut le terme du voiage de ces zelés Missionnaires. Deux raisons les contraignirent de retourner sur leurs pas. La premiere fut qu'eux & leurs serviteurs furent attaqués de la fiévre ; mais la plus puissante fut le refus que leurs trois conducteurs Nouragues firent d'aller plus loin, & même de les attendre, pour les reconduire jusqu'où ils les avoient pris. Ce n'avoit été en quelque sorte que malgré eux qu'ils les avoient conduits jusques-là. Ils avoient fait tout leur possible pour les empêcher d'entreprendre ce voiage, en les intimidant : mais ils avoient affaire à des gens courageux, & dont le zele pour annoncer l'Evangile

ile étoit inébranlable. Tels doivent être les véritables Missionnaires : le zéle, la prudence, l'intrepidité les doivent accompagner par tout. C'est ce qu'on remarque dans le Journal de ces deux Religieux.

L'avarice & l'interêt eurent beaucoup de part dans le refus que leurs trois Nouragues firent de les conduire plus loin ou de les attendre. Ils craignirent qu'ils ne s'arrêtassent chez les Acoquas, & qu'ils n'y consommassent toute la traité qu'ils y avoient apportée : de maniere qu'ils les forcerent de se rembarquer avant que le grand Capitaine, qui étoit averti de leur arrivée, les pût venir voir. Ils firent même enforte que ces Peres ne pûrent avoir une entiere connoissance du nombre de personnes dont leur nation & celle des Acoquas est composée. L'adresse du Pere Bechamel en vint pourtant à bout. Il sçût que la nation des Nouragues ne faisoit que cinq à six cent personnes, & que celle des Mercioux, qui est à l'Oüest des Nouragues étoit à peu près de même nombre. Il lui fut impossible d'avoir une connoissance distincte du nombre de celle des Acoquas, ni même de leurs Cases ou Carbets ; ce qui lui auroit pû donner quelque

lumiere là-dessus. Il apprit seulement d'une vieille Indienne qu'il interroges & à qui il avoit ouvert la bouche par un petit présent, que d'un côté qu'il lui montra il y avoit dix Carbets: mais quand il lui montra le côté ou demeuroit leur grand Capitaine, & qu'il lui demanda combien il y en avoit, elle prit une poignée de ses cheveux, pour lui faire entendre qu'il y en avoit un nombre si grand, qu'on ne le pouvoit pas compter. Ce côté étoit à l'Ouest, c'est-à-dire en allant vers les Mercioux. On peut conjecturer de là que cette nation est très nombreuse, & qu'elle s'étend beaucoup. Il sçût encore que la nation des Pirios est au Sud des Acoquas, & qu'elle les égale en nombre; que les Pirionos sont à l'Est & au Sud-Est, les Magapas & les Pinos à l'Est, & que les Moroux sont au milieu de tous ces peuples. Les Moroux sont feroces, & presqu'entiérement barbares. Au reste tous ces peuples parlent une même langue, aussi bien que les Caranes, nation très grande & ennemie des Nouragues.

Il apprit encore dans les conversations qu'il eut avec les Acoquas, que les Maranes, qui sont une nation fort nombreuse, se seryent aussi de la même

langue. Ce seroit un avantage considerable pour les Missionnaires, qui entreprendroient la conversion de ces differens peuples ; parce qu'ils n'auroient qu'une langue à apprendre pour se rendre utiles à tous ces peuples differens : au lieu que très souvent la diversité des langues est le plus grand travail des Missionnaires.

Outre ces peuples ils apprirent qu'il y a une nation très-considerable vers le Nord : ce sont les Aramisas : ils sont éloignés des Acoquas d'environ quarante lieuës. Cette découverte obligea les Missionnaires de s'informer très exactement s'il n'y avoit point de grand Lac au voisinage de ces peuples, & si dans ce Lac ou aux environs on ne trouvoit point de Caracoli ; nom génerique que les Indiens donnent indifferemment à l'or, à l'argent, & au cuivre. Un Acoquas qui avoit beaucoup voiagé dans ces Païs-là, les assura qu'il n'avoit jamais entendu parler de ce Lac. Nouvelle preuve que le Lac de Parimé & le Dorado sont des chimeres.

Enfin nos Missionnaires ayant demeuré treize jours chez les Acoquas, & voyant que l'excessive chaleur qui survint leur avoit attirée de violentes fievres tierces & des cours de ventre,

dont le plus fort de leurs domestiques étoit très mal, pressés d'ailleurs par leurs trois conducteurs, qui vouloient s'en retourner chez eux sans les attendre; ils quitterent avec regret ces bons peuples, chez lesquels ils voyoient tant de dispositions à ouvrir les yeux à la verité. Ils s'embarquerent dans deux Canots avec un jeune Acoquat qui voulut les suivre, & voir Cayenne.

Le détail de leur retour est inutile ici: on le peut voir dans l'original dont j'ai tiré cet extrait. Ils avoient avancé du côté de l'Oüest selon leur estime environ cent soixante & dix lieuës, qui font trois cent quarante lieuës en allant & en revenant. Ils arriverent à Cayenne le 25. Juin 1674. après une absence de cinq mois entiers.

Deux choses ont manqué à ces zélés Missionnaires. La premiere est la santé. Leur courage ne pouvoit être plus grand: mais ils n'avoient pas un temperamment assez fort pour supporter les fatigues infinies qu'il leur a fallu essuyer dans ce pénible voiage: couchans dans les bois, ne mangeans le plus souvent que de la Cassave, & de tems en tems du poisson ou de la chair boucannée, marchans souvent à pied

dans des païs rudes & dans des forêts, ramans ou pagayans comme des forçats; dans leurs Canots. Il leur falloit une santé bien plus vigoureuse, pour resister à de si rudes travaux.

La seconde est de n'avoir pas porté avec eux un compas de route, par le moyen duquel ils eussent marqué leurs routes differentes & leurs distances par estime. Ce Routier auroit servi à faire une Carte exacte de leur voiage : au lieu que la Carte dont Mr. de Gomberville a orné son ouvrage, quoique dressée par Mr. Sanson habile Geographe, ne peut donner aucune idée un peu claire des païs que ces Peres ont parcourus.

J'espere que le public me pardonnera aisement cette longue diversion que j'ai faite à mon Ouvrage; elle m'a paruë trop utile pour la negliger. Il faut à présent revenir à mon sujet, & continuer de parler des rivieres qui sont dans l'étenduë du Gouvernement de Cayenne.

La riviere d'Aprouague est la plus considerable. On n'en connoit point encore la source ni l'étenduë. Il faudroit des gens aussi zelés & aussi courageux que les Peres Grillet & Bechamel pour Riviere d'Aprouague.

entreprendre ces découvertes : car les François qui vont traiter avec les Indiens, ne songent qu'à vendre les Marchandises dont ils sont chargés, sans s'embarrasser ni des noms des peuples chez qui ils vont traiter, ni de la situation de leurs païs, ni de leur nombre, ni de leurs mœurs : ainsi il ne faut attendre aucune lumiere de leurs voïages.

Riviere d'Uvia ou d'Oyac.

On sçait seulement qu'il y a à l'Oüest une assez grosse riviere, à qui on a donné le nom d'Uvia ou d'Eause, & plus recemment celui d'Oyac.

Comté de Gennes ou d'Oyac.

Le Comte de Gennes ci-devant Capitaine des Vaisseaux du Roy, & Commandant de l'Isle St. Christophle, avoit obtenu une concession très-grande sur cette riviere, qui avoit été érigée en Comté, sous le nom de Comté d'Oyac ou de Gennes. Je ne sçais si sa mort n'aura pas apporté beaucoup de désordre dans l'établissement qu'il y avoit commencé.

Ces grandes concessions ne laissent pas d'avoir leurs inconveniens, quand ceux qui les ont obtenuës ne sont pas en état de les faire valoir, mais comme pour l'ordinaire ce sont des gens puissans, ils trouvent toûjours les moyens

de profiter avantageusement de la grace qu'ils ont obtenuë ; & quand ils se voyent tout-a fait hors d'état de le faire, ils ont un moyen facile de donner ce qu'ils ont de trop à des habitans qui manquent de terres, & pour lors ils se font des Voisins qui dans l'occasion d'une guerre aident à les défendre, en se défendant eux-mêmes.

Riviere de Mahuri.

La riviere de Mahuri, qui est une branche de celle de Cayenne, passe au Sud de l'Isle, & la sépare de la grande terre, c'est-à-dire, de la terre ferme.

Riviere de Cayenne.

Tout ce qu'on sçait de la riviere de Cayenne, est qu'elle vient de fort loin du Sud-Oüest au Nord-Est. Il est surprenant qu'il ne se soit pas trouvé jusqu'à présent des gens assez curieux pour la remonter, découvrir sa source & connoître les peuples qui sont sur ses bords : car les Indiens ne s'éloignent jamais des rivieres, parce qu'ils en tirent la meilleure partie de leur nourriture. On sçait par les Indiens Galibis ou Caribes, qui sont sur ses bords & aux environs, qu'elle reçoit plusieurs rivieres qui traversent ce païs en cent endroits differens. Le débordement de ces rivieres dans la saison des pluïes rend ces païs aquatiques, il est vrai :

mais ils n'en sont pas plus mauvais, du moins pour le rapport, quoiqu'on ne puisse pas nier qu'ils ne le soient pour la santé. Il est sûr que s'ils étoient habités, & qu'on les eût decouverts en abbatant les grandes forêts qui les couvrent, ils cesseroient d'être aquatiques & malsains. On l'a éprouvé, & on l'éprouve tous les jours à S. Domingue & aux Isles du Vent, où le païs devient plus sain à mesure qu'il est plus découvert & plus habité.

Riviere de Macouria. On trouve à l'Oüest de Cayenne la riviere de Macouria. Elle ne peut avoir un cours fort long, cette riviere a à son embouchure un banc de sable, qui s'étend fort au large dans la mer, sur lequel il n'y a que peu d'eau. C'est assez pour des Canots, mais non pour des barques & pour des vaisseaux. Cependant cela suffit pour le Commerce qu'on fait le long de cette côte, qui est remplie d'habitans qui ont des sucreries ou d'autres manufactures.

Riviere de Courou. La riviere de Courou est à cinq lieües à l'Oüest de Mecouria. La colonie à la tête de laquelle étoit Mr. de Bretigny, y avoit élevé un fort qui s'étoit détruit de lui-même faute de réparations, après avoir été abandonné, lors de la derou-

te de cette colonie & de celle qui lui à succedée.

L'embouchure de cette riviere est gâtée par le même banc de sable, qui est devant celle de Macouria: on y trouve pourtant la même quantité d'eau; & par consequent on y peut faire le même commerce.

Quand il plaira au R. Pere Lombard Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Cayenne, il nous donnera une rélation bien détaillée des environs de cette riviere & de son Cours. Il l'a parcouru avec le soin, le zele, & la vigilance d'un Apôtre qui veut gagner des ames à Dieu. Il connoit à fond ces peuples, un séjour de vingt ans parmi eux l'en a fait devenir le Pere. On peut voir dans le dix-huitiéme receuil des Lettres édifiantes page 313. ce que son ingenieuse charité lui a fait imaginer, & mettre en execution, pour faire de ces barbares des hommes, & de ces hommes de parfaits chretiens. Sa patience & son courage lui ont fait surmonter des difficultez si grandes, qu'elles auroient rebuté & éfrayé tout autre qu'un homme Apostolique. Il a rassemblé & rendu sédentaires des peuples volages au souverain degré : d'errans & de paresseux qu'ils étoient, il en a

Eloge du Pere Lombard Jesuite.

fait des colons habiles & laborieux, pleins de bonne foi, de charité & de sagesse. J'ai vû des ouvriers François qui se sont trouvés parmi eux, qui m'ont assuré que quand ces Indiens les entendoient jurer ou se quereller, ils se disoient les uns aux autres : ils ne sont pas chrétiens; il faut avertir le Pere, afin qu'il les baptise. Ce zelé Missionnaire a rassemblé en une même bourgade plus de six cent personnes, qui vivent d'une maniere si parfaitement chrétienne, qu'on trouveroit chez eux la maniere dont les premiers chrétiens vivoient, si les livres saints qui nous l'ont apprise étoient perdus. On verra dans le chapitre particulier que nous ferons des Indiens de qu'elle maniere le P. Lombard a operé toutes ces merveilles, nous donnerons pour cela une de ses lettres qui est très curieuse, & dont le public sera infiniment satisfait.

On trouve ensuite plusieurs criques à l'Oueſt, le terrain y est élevé il a des montagnes qui se voyent de loin, & qui servent aux vaisseaux à connoitre le lieu où ils sont arrivés. Le grand banc de sable dont nous avons parlé, se resserre beaucoup en cet endroit, & fait une ance profonde, qui est occupée par cinq islets, à qui on a donné

le nom d'islets du Diable, selon les apparences parceque leurs côtes sont droites, escarpées, & difficiles à aborder. Islets du Diable.

La riviere qui suit a deux noms, apparemment parceque les uns l'appellent Sanamari, & les autres Manamari. Le long banc de sable s'étend considerablement à la mer devant son embouchure. On pretend que cette riviere est bien plus considerable que les précedentes. La compagnie de Rouën ou de Bretigny y avoit un fort à la droite de son embouchure : il a eu le même sort que celui de Courou. Le grand banc de sable ferme aussi l'entrée de cette riviere ; & comme la côte est plus haute, il s'avance aussi moins en mer. C'est une regle génerale, que où la terre est haute, la mer est profonde au bord, & où le terrain est bas, la mer est aussi peu profonde, ou gatée par des bancs. Riviere de Sanamari, ou de Manamari

Le vaste terrain qui est entre Sanamari & Maroni est haut, sans être montagneux. Ce ne sont que d'agréables collines, dont les revers sont en pentes douces. Elles sont chargées de grands & puissans arbres ; marque certaine de la bonté & de la profondeur de la terre. Dix mille habitans y seroient à l'aise, & y feroient des sucreries d'un

rapport infini, ſans compter que les Cacaotiers, Cottoniers, Rocouyers, & toutes ſortes d'arbres fruitiers y ſeroient à merveille, s'ils y étoient cultivés; puiſque ſans culture & abandonnés à eux mêmes, ils y viennent en perfection, & produiſent des fruits excellens.

On doit donner à la riviere de Maroni le titre de grande riviere: elle l'eſt en effet. Son embouchure eſt très large. La force de ſon courant a diſſipé le banc de ſable qui devroit rendre ſon entrée impraticable aux vaiſſeaux; ſa rapidité lui a ouvert un vaſte Canal, où il y a quatre braſſes de profondeur: ce ſeroit plus qu'il n'en faut pour tout vaiſſeau marchand, s'il n'y avoit pas des bancs de roches plus impraticables que des bancs de ſable. La Compagnie de Rouën avoit élevé un Fort en 1644. ſur une pointe à la gauche, entre laquelle & celle qui forme l'entrée du même côté il y a un acul de plus d'une lieuë de large, & d'autant de profondeur, qui eſt un Port naturel, à couvert de tous les vents & des plus furieuſes tempêtes, dont le fond eſt d'une tenuë admirable. La riviere de Mana s'y jette à la pointe, l'on y peut faire de l'eau, elle a aſſez de profondeur

Riviere & Port de Maroni.

pour pórter des Canots & des Chaloupe

Gouvernement Eccleſiaſtique de Cayenne.

Les RR. Peres Jeſuites ont été chargés ſeuls du ſpirituel de cette colonie, au moins depuis qu'elle fut repriſe ſur les Hollandois par Mr. de la Barre en 1664. Les PP. Jeſuites ſont les miſſionnaires à Cayenne.

Le Gouverneur & les habitans ont tenté deux fois d'y introduire des Dominiquains, non pas dans la vuë d'en exclure les Jeſuites, mais afin d'avoir des Miſſionnaires de deux ordres differens, comme il y en a à St. Domingue & aux Iſles du vent. Je ne dois pas entrer dans leurs raiſons: elles étoient bonnes ſuivant les apparences, puiſque la Cour y avoit conſenti & qu'elle avoit aſſigné aux Dominiquains un diſtrict pour y faire leurs fonctions, & des revenus ſuffiſans pour s'y entretenir, ſans être à charge au public. La choſe auroit réüſſi, & le ſoin des miſſions auroit été partagé entre les Jeſuites & les Dominiquains, ſi nos Peres de Toulouſe n'avoient choiſis dans leur Province les ſujets les moins propres pour faire cet établiſſement. Il a été tenté deux fois, parce que le Gou- Vaines tentatives pour y introduire les Jacobins.

verneur & les habitans ſont venus deux fois à la charge, & nos bons Peres ont échoué deux fois par leur pure faute, ſans qu'il paroiſſe en aucune maniere que les Jeſuites y aient contribué. Au contraire ces habiles gens étant retournés aux Iſles du Vent, ſe ſont infiniment loué des bontez que ces Peres ont eu pour eux, & de la charité qu'ils ont exercé en leur endroit.

Les Jeſuites ſont donc les ſeuls Miſſionnaires qui ayent le ſoin du ſpirituel dans cette colonie, & ſelon les apparences, ils ſeront toûjours ſeuls chargés de ce ſoin, à moins que les François n'augmentent tellement en nombre, que les Jeſuites chargés d'ailleurs de tant d'autres Miſſions plus importantes, ne ſe trouvaſſent pas en état de fournir des ſujets pour remplir tous les poſtes.

Ils n'ont dans cette vaſte étendue de pays, c'eſt-à-dire, depuis la riviere d'Oyapok, juſqu'à celle de Maroni qui fait plus de quatre-vingt lieues de côte, que trois Egliſes Paroiſſiales. Deux ſont dans l'Iſle de Cayenne, & la troiſiéme eſt dans la terre ferme, ſans compter celle de Courou, à laquelle on ne donne pas encore le titre de Paroiſſe, mais ſimplement de Miſſion.

Egliſes Paroiſſiales de Cayenne.

Le Superieur de tous les Miſſionnai-

res demeure dans la maison qu'ils ont en la Ville de Cayenne. C'étoit en 1729 le R. Pere Dupleſſis, homme d'un merite infini, ſçavant, moderé, zelé, poli, toûjours prêt à faire plaiſir à tout le monde.

Le Curé de la Paroiſſe de Cayenne étoit dans la même année le R. Pere Prouſt, & le R. Pere Bonnet Vicaire.

Celui de Loyola, autre Paroiſſe dans l'Iſle, ſe nommoit le R. Pere de Villette.

Celui de Roura dans la terre ferme, étoit le R. Pere Catelein.

Le R. Pere Lombard, Superieur des Miſſions avoit ſoin de la Miſſion des Indiens à Courou. On lui avoit donné pour aide, le R. Pere Fouque, on dit qu'on y en envoye encore deux autres.

Le R. Pere le Fevre étoit deſtiné pour aller par tout où le beſoin l'appelloit, & comme tous les voyages ſe font en canot, on le nomme le Pere au canot.

Le Roi donne à chaque Curé mille livres par an, qui ſont priſes ſur ſon Domaine. Les R. R. Peres ont une groſſe ſucrerie au quartier appellé Loyola, avec plus de deux cens cinquante Negres, & outre cela les retributions de leurs meſſes, dont ils diſpoſent ordinairement pour les ornemens de l'Egliſe.

Lorsqu'on se fait enterrer dans l'Eglise, on paye un droit de cent livres, ce droit est perçu par le Marguillier. A l'égard des baptêmes, mariages, publications de bancs, dispenses & autres choses de cette nature, on ne paye rien du tout.

On choisit un habitant pour regir les affaires de la Paroisse, on le nomme Marguillier. C'est lui qui recueille ce qui est dû à l'Eglise, & qui fait les dépenses nécessaires. Il est à vie, en quoi il paroit qu'il y a de l'abus, surtout parce qu'il ne rend aucun compte, ce qui lui donne le moyen de se servir des deniers de la Paroisse, pour faire son negoce. Il paroit qu'il seroit mieux de ne le laisser que trois ans en exercice, & de lui faire rendre compte à la fin de sa gestion. Cela le rendroit plus exact à faire le recouvrement des dettes de l'Eglise, & à tenir ses comptes en bon état.

Il y a un College fondé pour l'instruction de la jeunesse. Ce sont les Peres Jesuites qui en ont la direction. On voit dans le plan de la Ville qu'il est à côté de l'Eglise Paroissiale.

L'Hôpital pour les malades est gouverné par quatre sœurs grises qu'on a tiré de Paris. Le Roi leur fait tous les ans une gratification de deux mille livres qu'elle

qu'elles touchent par ordonnance sur son Domaine.

Ces deux mille livres étoient appliquées ci-devant à un medecin botaniste qui n'étoit d'aucune utilité à la colonie.

Les autres revenus de l'Hôpital sont administrés par un Directeur dont le Gouverneur conjointement avec le Commissaire ordonnateur doit arrêter les comptes toutes les années.

Gouvernement militaire de Cayenne.

Le Gouverneur de Cayenne est nommé par le Roi, sa commission s'expedie au sceau, elle dure autant qu'il plaît à Sa Majesté. Elle doit être enregistrée au Conseil superieur de la même Isle; il dépend du Gouverneur général des Isles du Vent qui reside à la Martinique, & il rend compte au Secretaire d'Etat qui a le département de la Marine.

Ceux qui ont occupé ce poste depuis que M. De la Barre reprit Cayenne sur les Hollandois en 1664, sont Messieurs De la Barre, le Chevalier de Lezy son frere, de Ferolles, d'Orvilliers, le Chevalier de Bethune y avoit été nommé, mais il n'en a pas pris possession,

& M. d'Orvilliers fils du précédent, dont on vient d'apprendre la mort dans sa traversée en venant en France.

Il étoit Chevalier de S. Louis, Capitaine de Fregatte. Il avoit été Capitaine en Canada ; il avoit servi avec distinction dans la marine. Le Gouvernement de l'Isle de Cayenne est uni à celui de toute la province de Guianne, qui lui est adjacente. Il étoit très propre pour gouverner des peuples, il étoit riche, il aimoit ses colons comme ses enfans, leur procuroit tous les avantages qu'il pouvoit, il étoit affable, généreux, magnifique, bienfaisant, & s'il avoit quelque deffaut, c'étoit d'être trop doux, sans pourtant que cela l'empêchât de rendre la justice.

Le Lieutenant du Roi étoit M. de la Motte Aigron d'une des bonnes maisons de Poitou. Il étoit Chevalier de Saint Louis, Lieutenant de vaisseau, & le plus ancien habitant de l'Isle ; il y demeuroit depuis près de quarante années ; il étoit aimé & estimé de tout le monde. Il étoit riche & se faisoit honneur de son bien. Il aimoit les gens de lettres, & l'étoit lui même autant qu'on peut l'être. Ses affaires particulieres l'ayant obligé de venir en France, on vient d'apprendre qu'il y est mort, en arrivant à Marseille.

Cette double perte ne peut être que trés-sensible à la colonie.

M. de Charanville, homme de condition & de belles lettres, est Major de cette Isle. Il est Chevalier de Saint Louis & Enseigne de vaisseau, il étoit revenu en France pour continuer ses services dans la marine ; aprés avoir commandé avec distinction à Pondicheri, il fut envoyé à Cayenne en qualité de Capitaine d'une des compagnies détachées de la marine qui composent la garnison; d'où il est monté à la Majorité, & à présent à la Lieutenance de Roi. C'est un très bon Officier, fort attaché à ses devoirs & fort riche, & comme il a la générosité en partage, il fait du bien à tout le monde, & reçoit parfaitement bien ses amis.

La garnison est composée de six compagnies détachées de la marine ; elles sont de cinquante hommes chacune, y compris les sergens & les tambours. C'est le Roi qui les entretient & qui fait les revûes.

Elles sont commandées par six Capitaines, six Lieutenans & six Enseignes.

Les Capitaines sont, M. M. Derozes, De la J'ard, Dupas, Dunezac, Fourcheau, Brisson.

Les six Lieutenans sont, M. M. Cipron, Le Grand de Lacé, La Garde, Rousseau, Girard, Audifredy.

Les Enseignes sont M. M. Decoublans, d'Orvilliers,

Le public voudra bien me dispenser de faire l'éloge de tous ces Messieurs, peut-être m'en acquitterois-je mal. Il suffit de dire que ce sont des gens de merite & de service qui font honneur à leurs emplois, & qui sont très-capables d'en remplir de plus importans.

Les Capitaines ont 1080 livres par an. Les Lieutenans 750 livres, & les Enseignes 540 livres, qui sont payés par le Tresorier de la marine.

Il y a un Ayde-Major nommé M. De la Matherée, il a paye de Lieutenant, avec cette difference qu'il est payé sur le Domaine, suivant l'état du Roi.

Outre ces troupes reglées, les habitans forment deux compagnies de milices qui sont plus ou moins nombreuses, selon le nombre des habitans qui composent la colonie. L'une de ces compagnies est d'infanterie, & l'autre de dragons. Dans un besoin, elles peuvent être toutes deux de dragons, parce que il n'y a guerres d'habitans qui n'ait un cheval, & on les peut assem-

bler en moins de 24 heures ; elles ont des Capitaines, des Lieutenans & des Enseignes.

M. Gillet, un des plus aisés de l'Isle, est à la tête de celle d'infanterie & M. Kercoue à la tête des dragons.

Elles avoient autrefois un Colonel, mais depuis la mort de M. Le Roux qui l'étoit, ce poste n'a pas été rempli. C'étoit, sans contredit, le plus riche du pays, & qui vivoit le plus noblement. M. le Chevalier de Milhau a épousé une de ses filles.

Tout homme libre, depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, doit être enrollé dans une de ces compagnies. Leurs Capitaines leur font faire l'exercice de tems en tems, & elles passent en revûe une fois par an devant le Gouverneur.

C'est le dernier Gouverneur, qui sous le bon plaisir du Roi, a fait bâtir la maison où les Gouverneurs doivent résider, & les cazernes pour les soldats. Ces deux édifices étoient nécessaires, & surtout le dernier.

Ceux qui n'ont point de terres pour former leurs établissemens, en obtiennent facilement dans la terre ferme : car pour ce qui est de l'Isle, il y a longtems que toutes les terres ont été ac-

cordées. C'eſt le Gouverneur conjointement avec le Commiſſaire ordonnateur qui accorde les conceſſions. On leur préſente pour cela un placet où on expoſe la quantité du terrain qu'on demande, ſa ſituation & ſes bornes. Ces Meſſieurs accordent ſans delai & ſans frais ce qu'on leur demande. Pour l'ordinaire on donne mille cinq cent pas pour une rocourie, & trois mille pas pour une ſucrerie, à condition que celui qui a obtenu la conceſſion, y formera un établiſſement ſolide dans l'an & jour, à faute de quoi la conceſſion devient nulle, & le terrain réuni au Domaine du Roi, & prêt à être accordé à un autre perſonne, aux mêmes clauſes & conditions.

Si quelque particulier a achetté un terrain déja commencé à défricher, & que par ſa negligence il ne forme pas l'établiſſement projetté ; le Roi veut qu'il ſoit vendu au plus offrant & dernier encheriſſeur, à la Requête du Procureur de Sa Majeſté ; à l'exception pourtant des terres des mineurs.

Au reſte les conceſſions ſont permanentes, dès qu'on a ſatisfait aux clauſes qui y ſont contenues, & qu'on les a fait enregiſtrer au Greffe de la Juriſdiction.

Gouvernement de Cayenne pour la Justice.

C'étoit autrefois le Gouverneur & l'Etat Major qui jugeoient en dernier ressort & sans appel tous les differends qui naissoient dans la colonie. La chose n'étoit pas alors fort difficille, il y avoit peu de colons, & par conséquent peu de contestations ; mais le nombre s'étant augmenté, les differends sont devenus plus considérables & plus fréquens. Des gens venus de certaines provinces du Royaume n'ont pas oublié en passant la mer l'amour des procés, ni la subtilité de la chicanne. Cette maniere simple & sommaire de vuider les differends tout d'un coup, les a choqués, comment vivre sans plaider, disoient-ils, & comment plaider sans Officiers de Justice ? Ils ont tant crié que la Cour a été obligée de leur envoyer un Juge, un Procureur du Roi & un Greffier, quelques Sergens qui se sont élevés insensiblement aux degrés de Procureurs & presque d'Avocats ; ainsi la Justice a été tirée des mains de l'Etat Major, & est passée dans celles d'une Justice ou Jurisdiction Royalle, civile & criminelle.

Mais cela ne les a pas encore conten-

té. Dans quel lieu du monde, disoient-ils encore, ne jouit-on pas de la consolation de pouvoir appeller des Sentences des premiers Juges?

La Cour s'est rendue à leurs importunitez, & leur a permis d'appeller de ces jugemens au Conseil superieur établi à la Martinique. Elle prétendoit sans doute par la difficulté qu'ils auroient d'aller plaider à la Martinique, où le Conseil ne s'assemble que tous les deux mois, & d'où il est très-difficile de revenir à Cayenne, étouffer en eux l'ardeur des procés, mais elle n'y a rien gagné, ils ont voulu plaider, ils plaident aussi bien qu'en Normandie & il arrive assez souvent qu'un Arrêt est suivi d'une Requête civile. Voilà l'heureux progrés que la chicanne a fait dans cette petite colonie, dans laquelle il se trouve des gens encore assez entêtés pour revenir en cassation d'Arrêt au Conseil du Roi, quand ils s'imaginent en avoir quelques foibles raisons.

La Jurisdiction ordinaire, ou le Siége Royal tel que nous venons de le marquer, a été établie en 1700. Elle sert à juger en premiere instance toutes les affaires qui y sont portées, sauf l'appel au Conseil superieur.

La raison des difficultez presque insurmontables

suportables & toûjours ruineuses pour les parties, de recourir au Conseil de la Martinique, a enfin porté le Roi à donner à ses plaideurs de Cayenne un Conseil superieur pour juger les appels du Juge Royal.

Les Patentes de son établissement sont de l'année mil sept cent trois ; il a été formé *à l'instar* de ceux de la Martinique, de la Guadeloupe & des deux qui sont à S. Domingue.

Ce Conseil est composé du Gouverneur qui y préside, du Commissaire ordonnateur, du Lieutenant du Roi, du Major, de huit Conseillers, d'un Procureur Général & d'un Greffier en chef. Ils jouissent des mêmes honneurs & prérogatives que les Officiers des autres Cours superieures du Royaume. Conseil superieur de Cayenne.

Le Gouverneur préside, mais il ne prononce pas : c'est le Commissaire ordonnateur, & en son absence, le plus ancien Conseiller. Ils siégent l'épée au côté, parce qu'ils sont tous gens d'épée : ainsi on peut dire qu'ils sont au poil & à la plume. Ils n'ont aucnns appointemens, que l'exemption de la capitation de douze de leurs esclaves. Il n'y a que le Doyen des Conseillers qui a obtenu depuis peu une gratification de trois cens livres tournois, qui est at-

tachée au Doyenné.

Ce Conseil s'assemble les premiers Lundys de chaque mois, & siége autant de jours qu'il est nécessaire pour juger toutes les affaires qui y sont portées.

J'ai deja marqué les noms de ceux de l'Etat Major qui ont entrée dans ce Conseil ; il n'est pas nécessaire de les repeter ici ; mais je ne dois pas oublier ceux des autres Officiers qui y ont séance.

Il ne faut pas s'attendre de trouver ici des Docteurs dans l'un & l'autre Droit, des Jurisconsultes fameux qui ayent blanchis dans l'étude des Loix, on se tromperoit ; mais on trouvera à coup sur dans les membres de cette assemblée des gens sages, desintéressés, d'une probité à toute épreuve, des gens riches, chez qui le bon sens & la droiture tiennent lieu de toute autre chose. Ils sçavent la Coûtume de Paris à merveille, & c'est sur elle qu'ils forment tous leurs jugemens, aussi bien que le Juge Royal: il n'en faut pas davantage.

M. le Fevre d'Albon est Commissaire ordonnateur de l'Ile. Il est subordonné à l'Intendant de la Martinique : il est toûjours la seconde personne de l'Isle : il ne préside pas au Conseil ; mais c'est lui qui recüeille les avis & qui pronon-

ce; comme il fait les fonctions de l'Intendant, il répresente sa personne, & c'est à lui que la Cour adresse les ordres soit pour les troupes, soit pour les autres affaites. Il prend connoissance des affaires des Officiers & des soldats avec les habitans, jusqu'à la somme de mille livres en principal. Il connoit aussi des affaires du Roi & de son Domaine. Il passe les troupes en revûe, & reçoit avec le Gouverneur les comptes du Directeur de l'Hôpital.

Les huit Conseillers sont les Sieurs de Monsigot Doyen, Marot, Macaye, Gras, Blou, Brenon, Munier & Metifeu.

Le sieur Tixier occupe la place de Procureur Général, & avec elle, celles d'Ecrivain du Roi, de Tresorier des troupes, & de Garde magazin. Elles paroitroient incompatibles dans un autre homme; mais il sçait les exercer toutes à la fois, & d'une maniere qui ne le fatigue point.

Tous les Officiers du Conseil superieur reçoivent leurs Commissions directement de la Cour, aussi bien que le Juge Royal, le Procureur du Roi & le Greffier. C'est cet Officier qui garde les minuttes des concessions du pays, les regîstres des Jugemens, l'enregîstre-

ment des patentes & des ordres de la Cour, les testamens, les codicilles, les contracts de mariage, les insinuations, les donations, les ventes, les procurations & autres actes. Il n'a aucun gage du Roi, mais il est payé par les parties, suivant le tarif arrêté par le Conseil superieur. Ce poste n'est pas mauvais, quoiqu'il ne soit pas si honorable que les précedens.

Il y a un Siége de l'Amirauté qui ressort au Conseil superieur. Il est composé d'un Lieutenant Général, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier.

Ces Officiers sont nommés par M. l'Amiral, & pourvûs par Sa Majesté, pour connoître des crimes & delits qui se commettent sur la mer, & de tous les contracts qui regardent la marine.

Siége de l'Amirauté.

Cette Jurisdiction est très-ancienne en France: elle y paroit établie depuis l'an 1400, en faveur de l'Amiral.

Il est vrai que dans toutes les Isles, les Juges Royaux faisoient les fonctions de Juges de l'Amirauté; mais par un reglement du douze Janvier 1717, le Roi a ordonné qu'il y auroit à l'avenir dans tous les ports des Isles & colonies Françoises, en quelque partie du monde qu'elles soient situées, des Juges pour connoître des causes maritimes, sous le

nom d'Officiers de l'Amirauté, & que ces Juriſdictions ſeroient compoſées d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, avec les fonctions & les prérogatives qui leur ſont attribuées par l'ordonnance de 1681.

Les droits de ces Officiers ſont taxés par un reglement fait à Verſailles le 5 Août 1688. Ils doivent ſuivre dans leurs jugemens le Droit écrit dans les Loix des Rhodiens, & l'ordonnance du Roi pour la marine, lorſqu'elle contient des diſpoſitions contraires.

Comme les eſclaves Negres ſont une partie conſidérable de la colonie, on a jugé à propos d'inſerer ici le reglement que le Roi a fait à leur ſujet. On l'appelle le code noir. On le trouvera à la fin de cet ouvrage.

Domaine du Roi à Cayenne.

Ce que le Roi retire des colonies, eſt ce qu'on appelle ſon Domaine. Il eſt ſi peu conſidérable à Cayenne, qu'on peut aſſurer que cette colonie dans l'état qu'elle eſt, lui eſt à charge, au lieu de lui être utile. Il lui en coute tous les ans plus de ſoixante mille livres pour les apointemens de l'Etat Major, des Officiers de ſes troupes, les habits, les

Revenus & depenſes du Roi à Cayenne.

farines & la paye des six compagnies qui en forment la garnison, les pensions des Curés & des sœurs grises qui ont soin de l'Hôpital, sans compter l'armément d'un vaisseau qu'elle y envoye tous les ans, pour porter les farines des soldats, les poudres & les autres munitions nécessaires. On ne se tromperoit pas beaucoup, si au lieu de soixante mille livres on mettoit soixante mille écus par année, l'une portant l'autre.

Revenus du Roi.

Le revenu qu'il en retire est bien plus facile à compter. Il consiste dans le droit de capitation que les maîtres payent pour leurs esclaves, depuis l'age de quatorze ans, jusqu'à soixante. Ce droit est de sept livres dix sols par tête chaque année. Les hommes blancs qui ne sont point nés dans le pays, payent le même droit. Les creolles & les femmes ne payent rien. Outre ce droit le Roi reçoit encore quatre pour cent sur leurs marchandises qu'on envoye en France. Vû le petit nombre d'esclaves qui sont dans cette colonie, & la très-petite quantité de marchandises qu'on y fabrique; ces droits ne produisent qu'environ vingt mille livres par an. Cela suffit pour faire voir que cette colonie a été jusqu'à présent à charge au Roi; mais les moyens qu'on a touchés ci-devant, de

l'augmenter très-considérablement, & de la faire aller de pair avec les meilleurs de celles qui sont à S. Domingue & aux Isles du Vent, donnent lieu d'espérer, ou plûtôt d'être assuré que le Roi en tirera dans la suite bien au delà des dépenses qu'il est obligé d'y faire pour la maintenir.

Outre les creolles & les gens sauvages des deux qui sont exempts. Sa Majesté a eu la bonté d'accorder un nombre d'exemptions à tous ses Officiers d'épée & de robe pour leurs esclaves.

Le Lieutenant de Roi en a dix-huit, le Major douze, les Capitaines douze, les Lieutenans huit, les Enseignes six, les Sergens quatre.

Tous les Officiers de milice son traités sur le même pied.

Les Conseillers au Conseil superieur ont douze esclaves exempts. Le Procureur Général douze, le Greffier huit, le Juge ordinaire douze, le Procureur du Roi huit, le Greffier six.

Les Curés & ceux qui peuvent prouver leur noblesse ont aussi l'exemption de capitation pour douze de leurs esclaves.

Tous les vaisseaux qui viennent mouiller au port de Cayenne sont obligés de payer chacun trente-sept livres dix sols pour l'ancrage. Ce droit se percevoit

autrefois pour M. l'Amiral. Le Roi l'a réuni à son Domaine, depuis l'année 1722.

Il faut à présent parler plus amplement des productions du pays, & du commerce qu'on y fait, & qu'on y pourroit faire.

CHAPITRE VII.

Du commerce & des manufactures de Cayenne.

LA rareté des Negres esclaves, & le prix exorbitant auquel la Compagnie les a porté, ont été cause que les habitans des Isles du Vent ont eu recours aux étrangers, pour avoir des esclaves. Ils ont trouvé leur compte dans ce commerce parce qu'ils ont communément pour cent écus, ce qui leur coute jusqu'à douze cent francs de la Compagnie. Mais de quelque maniere qu'ils les payent, soit en argent, soit en marchandises provenantes du crû de leurs habitations; c'est toûjours un très-grand préjudice pour le Roi & pour l'Etat. Premierement, parce que les especes qui sortent du Royaume, ou de quelqu'une de ses parties par cette voie,

n'y rentrent plus, & en causent ainsi la rareté. On ne sçauroit cependant jamais en trop avoir, puisque l'argent est le nerf de l'Etat, sans lequel il ne peut se soutenir en paix ou en guerre. En second lieu, si on paye ce qu'on prend des étrangers en marchandises, comme sucre, cotton, roucou, indigo, cacao, bois de teinture, tabac, caffé & autres choses du crû du pays; on prive le Roi des droits d'entrée & de sortie qui lui sont dûs en France, ou sur les lieux. Troisiémement on fait un tort considérable au commerce, que l'on prive par là du debouchement de ses marchandises. On ruine absolument la marine qui est si nécessaire au Royaume: car dès que les colonies se passeront des marchandises qui leur viennent de France, parce qu'elles s'en fournissent chez les étrangers; les negocians François ne pourront plus mettre de navires dehors; les ouvriers de navire & les matelots iront chercher de l'emploi chez les étrangers; la marine qui a tant couté de peines & de dépenses pour la mettre sur pied, s'anéantira, & dans le cas d'une guerre avec les puissances maritimes, les côtes du Royaume seront exposées à leurs violences & à leurs pillages; les colonies mêmes s'en ressentiront les premie-

res. Les étrangers en connoitront la foiblesse, & les lieux propres à y faire des descentes ; en cessant d'y porter les choses nécessaires à la vie, ils les reduiront aux dernieres extrémitez, & ils n'auront qu'à se présenter pour s'en rendre les maîtres. Ces raisons devroient être toûjours présentes aux habitans, & les obliger de regarder comme leurs ennemis irréconciliables les étrangers, tels qu'ils puissent être, & pour leur propre avantage n'avoir jamais de commerce avec eux. C'est à leurs Pasteurs à leur faire voir le tort qu'ils font à leurs consciences, en contrevenant aux loix de leur Prince naturel, & les faire souvenir que les Rois ont droit d'établir des loix, & que c'est s'en prendre à Dieu même, que de desobéir à son Roi. Je suis persuadé que les Pasteurs n'y manquent pas : mais les habitans ne les écoutent guerres, & un leger avantage présent qui les flatte, les exposent à un infinité d'inconveniens, pour cette vie & pour l'autre.

Il est certain que la colonie de Cayenne a plus besoin d'esclaves, toute proportion gardée, que celles des Isles du Vent & de S. Domingue ; parce que les terrains défrichés ne sont point permanens, du moins dans l'Isle & le long

des rivages de la mer & des rivieres. Il faut recommencer au moins tous les cinq ans à faire de nouveaux défrichés, & de nouveaux abbatis de bois. Ces défrichemens donnent beaucoup de peine; à moins d'avoir beaucoup d'eſclaves ſurnumeraires, il faut abandonner les travaux courans de la ſucrerie & des autres manufactures. Ces nouvelles terres produiſent des exhalaiſons très mauvaiſes, ſources d'une infinité de maladies qui emportent bien des eſclaves & très-ſouvent leurs maîtres, dont le tempérament n'eſt jamais ſi fort que celui des Negres: au lieu que dans les Iſles du Vent les défrichés durent toûjours, & que ſi les terres à force de produire deviennent trop maigres, on en eſt quitte pour replanter les cannes, tous les deux ou trois ans; ce qui n'eſt pas un travail à comparer avec celui d'abbatre des forêts, de bruler les arbres abbatus, d'y planter des cannes, & d'attendre quinze ou dix-huit mois, avant qu'elles ſoient en point de maturité néceſſaire pour en tirer du ſucre.

Ajoûtés à cela que le terrain nouvellement défriché, étant naturellement gras & humide, & ſa ſituation le rendant encore aqueux, les cannes qu'il produit ſont à la verité groſſes, grandes,

pleines de ſuc ; mais ce ſuc eſt gras & aqueux : il eſt par conſéquent plus long à cuire, plus difficile à purifier ; de ſorte qu'il faudra abbattre & mettre au moulin plus de cannes, purifier & cuire plus de jus ou de ſuc pour faire une bariſque de ſucre, qu'il n'en faut à la Martinique pour en faire quatre. D'où il reſulte, & c'eſt un fait conſtant, qu'on fait plus de ſucre à la Martinique avec quarante Negres, qu'on en fait à Cayenne avec cent.

Le ſucre de Cayenne a naturellement une odeur de violete très-agréable ; il eſt aſſez blanc, c'eſt-à-dire, qu'il a une blancheur pâle, & n'a jamais un grain ferme & éclatant comme celui de la Martinique. Les habitans de Cayenne coupent leurs formes en trois : le bout ou la tête eſt noirâtre ou jaunâtre ; ce n'eſt que du ſucre brut ou moſcouade. Le milieu eſt un peu plus blanc : on le peut comparer aux ſucres terrés mediocres de la Martinique. Le fond eſt blanc & ſe peut appeller de beau ſucre. Il lui manque pourtant encore une choſe eſſentielle, c'eſt de n'être pas bien ſeché. Il ſeroit facile aux habitans de corriger ce deffaut : ils n'auroient qu'à le faire ſecher dans de bonnes étuves : elles ſont ſur le ſucre tout un autre ef-

fet que de le sécher au Soleil, comme ils ont fait jusqu'à présent. Le sucre séché au Soleil est toûjours plus susceptible d'humidité, que celui qui a été bien seché dans une bonne étuve. L'ardeur du feu le penétre entierement; de maniere qu'il n'y reste pas le moindre vestige d'humidité. Aussi quand on le pile pour le mettre dans les futailles, il en sort une poussiere qui marque son entiere sechereſſe, & qui le rend tout à-fait insusceptible de l'humidité, à moins qu'elle ne soit extrême.

Les habitans de la grande terre de la Guadeloupe, (c'est ainsi qu'on appelle la plus grande partie de la Guadeloupe) avoient des peines infinies à faire du sucre qui fut bien blanc & bien ferme. Celui qui sortoit de chez eux blanc & brut étoit cendreux, d'un blanc pâle, son grain n'étoit ni ferme, ni éclatant. Ces déffauts venoient de ce que leurs terres étoient trop nouvelles & trop grasses. Ces terres se sont amaigries à force de servir: la graisse a disparu, & ils font à présent du sucre qui a toutes les qualitez qui le peuvent faire estimer. Il en sera de même à Cayenne, si au lieu de faire si souvent, comme ils font, de nouveaux abbatis, & de nouvelles plantations de cannes

dans des terres neuves, grasses & aqueuses ils prennent le patti d'imiter les habitans de la Guadeloupe, & de faire servir longtems leurs terres. Il est vrai que les terres legeres & spongieuses ne peuvent pas nourir bien des années de suite les souches des cannes: le remede est aisé: il n'y a qu'à les replanter tous les deux ans & même tous les ans. C'est un travail dont on est exempt dans les bonnes terres qui ont de la profondeur; mais ce travail est bien moins considérable que celui d'abbattre des forêts, & de changer continuellement ses plantations.

J'ai parlé si amplement du sucre dans le troisiéme tome de mon voyage, aux Isles de l'Amerique, que je prie Messieurs de Cayenne de m'exempter de leur en dire davantage sur cette matiere. Un avantage considérable qu'ils trouveront en suivant le conseil que je leur donne, c'est que les cannes se trouvant toûjours à la même distance de leurs moulins, ils ne seront point exposés à la difficulté de les aller chercher si loin. On dit qu'ils ont quelquefois deux mille pas à faire, & dans la suite ils en auront bien davantage. Inconvenient très grand qui les oblige de quitter leur travail aux premieres pluies,

qui rompent les chemins, & qui les consomme en frais de chevaux & de charettes.

On avoit souhaité que je misse ici en abregé le traité du sucre que j'ai donné dans le troisiéme tome de mon voyage, aux Isles de l'Amerique; mais j'ai cru m'en pouvoir dispenser, parce que cette matiere ne peut être traitée en abregé, elle veut être éclaircie dans tous les points. Le traité que j'en ai donné a plû à bien du monde, & il peut être entre les mains de tout le monde, puisqu'on en a tiré deux mille exemplaires à Paris & deux mille en Hollande; mais je ne dois pas refuser de faire part au public des nouvelles lumieres que je viens de recevoir sur la fabrique des nouveaux fourneaux dont on se sert à présent aux Isles. Ils sont d'une commodité infinie, ils consomment très-peu de bois & échauffent en perfection. On les appelle fourneaux à l'Angloise, parce que c'est aux Anglois à qui on en doit l'invention.

En voici le plan, la coupe & l'élevation pour une sucrerie à cinq chaudieres.

On suppose ici une sucrerie à l'ordinaire, dans le gros mur de laquelle au lieu de percer des ouvertures pour les

cinq fourneaux, il n'y a que le seul fourneau de la batterie qui ait une bouche d'environ dix-huit pouces de largeur, sur vingt de hauteur. C'est par ce seul fourneau que toutes les autres chaudieres sont échauffées, par le moyen d'un conduit qui entrant dans le fourneau de chaque chaudiere, & communiquant de l'une à l'autre, se termine à une cheminée qui est en dehors dans l'appentis des fourneaux immediatement aprés la grande.

Le diametre des fourneaux par le bas de la grande, de la propre, la lessive & le sirop, doit être le même que le diametre par le haut de chacune de ces chaudieres, & quoique la batterie soit la plus petite de ces cinq chaudieres, le diametre de son fourneau par le bas, doit être plus grand que celui de la grande, & six pouces plus bas que les fourneaux des quatre autres chaudieres qui sont de niveau, & sans bonets, ni grilles. Il ne doit avoir à chaque fourneau de ces quatre chaudieres qu'une ouverture d'environ un pied en quarré qui sert seulement à tirer les cendres que la violence de la flamme y porte.

Ces ouvertures doivent être exactement bouchées avec des pierres & de la terre grasse, lorsqu'on met le feu au fourneau

fourneau de la batterie, de maniere que l'air n'y puisse entrer, ni la flamme en sortir de quelque façon que ce puisse être.

L'ouverture qui est au dessous du fourneau de la batterie, est le cendrier où tombent les cendres qui passent entre la distance des grilles dudit fourneau.

Il est à rémarquer que le conduit qui communique d'une chaudiere à l'autre, ayant vingt pouces de large à la batterie, va toûjours en diminuant jusqu'aprés la grande, où commence le tuyau de la cheminée qui est de quatorze pouces sur toute sa hauteur, de maniere que la flamme que l'air de la cheminée attire avec violence, s'éleve par dessus, & étant ainsi resserrée, elle a le tems de sejourner sous chaque chaudiere, & de les faire boüillir aussi bien que si on faisoit du feu sous chacune d'elles en particulier, comme on faisoit anciennement.

Il y a au bas de la cheminée une ouverture de huit à neuf pouces en quarré, qui sert aussi à tirer les cendres, elle doit être aussi exactement bouchée que les autres cendriers, avant qu'on allume le feu dans le fourneau : car tous les trous par lesquels l'air peut entrer sont

entierement contraires à cette espece de fourneaux.

La massonnerie qui est depuis le rez de chaussée jusqu'au cendrier de la cheminée qui a huit a neuf pouces en quarré, est une masse qui sert a soutenir la dite cheminée, qui doit être plus ou moins élevée selon qu'elle a plus ou moins de chaudieres. C'est à dire qu'une cheminée qui sert à cinq chaudieres doit avoir vingt-trois à vingt-quatre pieds d'élevation, & un qui ne serviroit qu'à quatre chaudieres, seulement dix neuf à vingt-pieds d'élevation.

Toutes les proportions néanmoins des arcades, des conduits, des diametres des fourneaux, de la distance d'une chaudiere à l'autre & la hauteur de la cheminée dependent entierement du nombre des chaudieres & de leurs diametre. C'est en quoi consiste l'habilité du masson.

Dans les sucreries qui n'ont que quatre ou cinq chaudieres, le fourneau de la batterie ou se fait le feu uniquement doit être à un bout & la cheminée doit être indispensablement au bout opposé.

Dans les sucreries ou l'on peut mettre dix chaudieres qui composent deux équipages dans une même sucrerie. On fait au milieu dans l'appentis des four-

peaux & touchant la muraille, une cheminée à deux tuyaux de même hauteur chaque tuyau parce que chacun d'eux sert pour cinq chaudieres.

Cela est très utile & très-commode parce qu'on peut faire marcher les deux équipages à la fois en échauffant que les deux bouts ou les deux batteries sont placées. Mais il faut pour cela que le moulin fourniſſe assez de resou ou de jus de cannes. Cela n'est pas difficile lorsqu'on a un moulin à eau, & que l'eau ni manque pas, avec un nombre suffisant d'esclaves.

Une sucrerie à dix chaudieres a encore un avantage, c'est qu'un des équipages venant à manquer, on peut faire travailler l'autre, en passant le feu de l'un à l'autre.

Il y a des sucreries où l'on ne peut monter que neuf chaudieres, ce qui compose deux équipages, l'un de cinq & l'autre de quatre chaudieres. Toute la difference de la construction de ces fourneaux consiste dans la cheminée qui ne peut pas se trouver justement au milieu, mais qui doit être entre les deux équipages, & avoir un double tuyau, dont celui qui repond aux quatre chaudieres, ne doit avoir que la hauteur que nous avons marquée ci-devant.

Je doute que les sucriers de Cayenne, en faveur desquelles je joins ici ce memoire important, en fassent un grand usage, eux qui ont pris l'habitude de changer si souvent leurs établissemens. Ils devroient pourtant avoir ouvert les yeux depuis le tems qu'il y a qu'ils travaillent, & avoir remarqué que les terres neuves & grasses, les terrains aquatiques ne produisent que des cannes grosses à la verité, mais pleines d'un sue aqueux, gras, indigeste, dans lequel le grain qui forme le sucre est comme noyé, égaré & perdu, qu'il faut des tems infinis pour le reunir & pour le cuir, & qu'aprés bien des peines, on ne fait encore qu'un sucre gras cendreux, sans grain & sans fermeté. Je les exhorte donc pour leur avantage à quitter leur ancienne maniere & à donner la preference aux terres qui ont deja beaucoup servi. Ils en feront quitte en replantant leurs cannes tous les deux ans, & quand il le faudroit faire tous les ans, comme les Anglois le pratiquent dans la plus grande partie de leurs Isles, & comme les François le font en bien des quartiers de la Martinique & de la Guadeloupe. Ils y trouveront bien moins de peine qu'à defricher tous les cinq ans de nouveaux terrains & à tans-

porter leurs établissemens.

Il est vrai qu'ils auront des cannes d'une moindre grosseur & longueur, mais ces petites cannes seront pleines de sucre d'un bout à l'autre. Elles en regorgeront pour ainsi dire, à un point qu'il faudra mettre de l'eau dans leurs chaudieres, pour avoir le tems de purifier le sirop avant qu'il soit cuit. Ils verront la difference de leurs sucres & par la beauté, le grain, la pesenteur & la dureté, & par la quantité qu'ils en tireront, & la facilité de le faire.

Qu'ils examinent donc les peines & les dépenses qu'il y a à suivre leur ancienne maniere & celle de replanter leurs cannes, & ils conviendront qu'ils ont été jusqu'à présent dans l'erreur.

Pour le reste de la fabrique des sucre, je les renvoye à l'ample traité que j'ai fait sur cette matiere dans lequel je ne crois pas avoir rien obmis de ce qui peut être utile ou necessaire à cette importante manufacture.

Le roucou est la seconde marchandise de la Colonie de Cayenne. J'ai parlé de teinture dans mon voyage des Isles. Les habitans de Cayenne pressent & battent jusqu'à trois fois leurs graines: c'est pour en tirer davantage. Il s'agit de sçavoir si leur roucou est

aussi beau que celui dont les graines n'ont été pilées qu'une ou deux fois: j'ai de la peine à le croire. La couleur de ce faux rouge consiste dans une pellicule extrémement delicate qui couvre la graine blanche qui remplit le calice de la fleur. Cette excessive trituration ne peut servir qu'à briser cette graine inutile, & à en élever des parties qui se joignent à celles de la pellicule rouge: mais ces parties qui sont blanches ne peuvent augmenter la couleur rouge, d'où je crois pouvoir conclure que le roucou de Cayenne ne doit point être aussi rouge & aussi bon que celui des Isles du Vent.

Celui des Caraïbes qui ne pilent point du tout leurs graines, & dont ils n'enlevent les pellicules qu'en les frottant dans leurs mains avec de l'huile, est infiniment plus beau & d'un rouge plus vif. Il est vrai qu'un habitant n'y trouveroit pas son compte de le faire en cette maniere, à moins qu'il ne le vendit neuf ou dix francs la livre. Mais il faut conclure de là que plus les graines sont écrasées, moins le roucou est rouge & vif.

Il n'y a dans toute la colonie de Cayenne que 20 sucreries, 86 roucouries, une seule indigoterie & 6 grandes caffete-

ries. Qu'on juge par là combien le commerce de ce pays est peu de chose, & ce qu'il peut produire pour l'Etat, quand il est partagé avec les étrangers.

Depuis quelques années on s'est avisé à Cayenne aussi bien qu'aux Isles du Vent, d'avoir besoin de chevaux & de les tirer des Anglois : c'est une mauvaise œconomie, à Cayenne surtout. Pourquoi n'y en pas élever ? Les terres qui ne sont plus propres aux cannes à sucre sont très-propres à faire des prairies ou savannes, où l'on peut avoir des haras, & comme on prétend que les mêmes terres ne sont bonnes pour les cannes que pendant cinq ans, il doit y avoir des savannes de reste pour élever plus de cheuaux qu'il n'en faut pour tourner les moulins & servir aux voitures. On doit dire que la même commodité ne se trouve pas aux Isles du Vent, parce qu'étant extraorcinairement peuplées, les terres y sont très-rares & très cheres, & on a garde de les abandonner en savannes, quand on peut les employer à quelque chose de meilleur. Cette necessité n'y étoit point il y a vingt ans : tous les habitans en élevoient chez eux. J'y ai demeuré près de quatorze ans, & je n'ai point vû que même pendant la paix, on ait songé de re-

courir aux Anglois pour avoir des chevaux. Ils y sont encore moins necessaires à présent, puisqu'on a fait un très-grand nombre de moulins à eaux, & que les charettes ou cabrouets ne sont tirés que par des bœufs. Aussi les Directeurs de la chambre du commerce se plaignent bien haut, & soutiennent par de vives raisons que ce besoin de chevaux n'est qu'un pretexte pour avoir un commerce ouvert avec les étrangers & se pourvoir chez eux de viandes & de poissons salés, de farines, de ferremens, d'étoffes, de chapeaux & généralement de tout ce qui entre dans le commerce que la France peut faire avec les colonies : ce qui ruine absolument le commerce & la navigation des sujets du Roi. Je ne suis pas payé pour appuyer leurs raisons ; mais je dois dire avec les habitans de Cayenne & des Isles que les marchands François les laissent très-souvent & exprés manquer des choses necessaires à la vie, afin de les leur vendre à un prix excessif, quand ils jugent à propos de leur en apporter; ce qu'ils font en si petite quantité & de si mauvaise qualité, qu'ils les reduisent à être toûjours dans une disette extrême.

On dit de plus à Cayenne que ce qu'on

qu'on tire des étrangers, ne se paye qu'en sirops ou melaces, qui n'étant d'aucun usage en France, retomberoient en pure perte aux habitans, s'ils n'avoient ce debouché. Je sçai qu'on peut employer les sirops à faire de cette espece d'eau-de-vie, qu'on appelle aux Isles Guildine ou Taffia; mais cette eau de vie deviendroit encore inutile aux habitans par la grande quantité qui s'en feroit, dont on ne pourroit pas trouver la vente ni chez les Indiens, ni parmi les François. Il seroit donc necessaire de leur permettre de la vendre aux étrangers; mais ces étrangers ne l'acheteront qu'en marchandises & non en argent comptant; ainsi les marchandises qu'ils donneront en échange empêcheront le debit de celles de France, & cet expedient ne fermera pas la bouche des Directeurs du commerce. D'ailleurs on pourra toûjours croire que les habitans ne feront jamais assez scrupuleux pour s'en tenir au debit de leurs sirops ou de leur eau de vie dans le commerce qu'il feront avec les étrangers, & que sous ce pretexte ils vendront leurs sucres & leurs autres marchandises. Le plus court & l'expedient le meilleur pour empêcher le commerce avec les étrangers, c'est de pourvoir abondam-

ment & même surabondamment les colonies de tout ce dont elles ont besoin, soit viandes ou poissons salés, toiles, étoffes, ferremens, vins, eaux de vie de France, chapeaux, farines, esclaves, & que toutes ces marchandises soient de bonne qualité, visitées avant d'être exposées en vente, à un prix raisonnable, & que les marchands François prennent en échange les denrées des colonies, bonnes, bien conditionnées & visitées, à un prix où les vendeurs & les acheteurs trouvent également leur compte. En voilà assez sur cette matiere.

Le sucre & le roucou sont donc les deux seules marchandises qu'on a tiré jusqu'à présent de Cayenne. Les habitans ont negligé la culture de l'indigo; puisqu'il n'y a qu'une seule indigoterie dans cette colonie. Je n'en vois pas bien la raison: car leurs terres grasses & humides y seroient très-propres, & ce seroit la premiere chose à laquelle ils devroient les employer, après qu'ils les ont defrichées. Deux levées d'indigo degraisseroient les terres, & les rendroient plus propres à porter des cannes à sucre, qui étant moins aqueuses & moins chargées de la graisse du terrain, seroient plus aisées à purifier & à cuire, & produiroient du sucre plus beau & plus ferme.

On ne peut les excuſer de ne pas cultiver le cotton, puiſqu'il y vient naturellement & ſans culture dans les terres occupées par les Indiens : il viendroit bien mieux s'il étoit cultivé. On y employe aux Iſles du Vent les terres les plus uſées, les plus arides, en un mot celles dont on ne ſçait plus que faire. Pourquoi negliger une choſe qui ne coute preſqu'aucun entretien, & dont on peut tirer un profit d'autant plus conſidérable, que le debit en eſt certain, & que ſix Negres ſuffiſent pour cultiver cent mille pieds de cottonniers. Et d'ailleurs quand on laiſſe croître ces arbres à une certaine hauteur, ils n'empêchent pas l'herbe de croître, & les beſtiaux de paître. Mais ſi l'on apprehende qu'ils ne faſſent du dommage aux arbres, comme il pourroit arriver quand ils ſont bas, on peut planter du manioc ou des patates entre leurs rangées, & profiter ainſi de tout le terrain.

Voici encore une autre negligence qu'on ne peut paſſer à ces habitans, qu'en faveur de leur indolence extrême. C'eſt de ne point cultiver les cacaotiers. Le païs y eſt tellement propre, qu'on a remarqué qu'il y a des forêts entieres de ces arbres au Nord de la riviere des

Amazones. Ces arbres sont naturels au pays : que leur couteroit il d'en élever? Et quand une fois cet arbre a couvert sa terre & empêché par son ombre les herbes de croître à son pied, quelle peine donne-t-il autre que de cueillir ses fruits deux fois l'année ? La terre ferme qui est à leur disposition, leur offre des terrains immenses pour planter ces arbres. Quelque quantité de fruits qu'ils en puissent recueillir, ils sont assurés de les bien vendre, & ils doivent se souvenir que ce qui se consomme par la bouche, trouve toûjours un debouchement heureux.

Ils deviendroient bientôt riches : la colonie s'augmenteroit à vûe d'œil, si le commerce y fleurissoit plus qu'il ne fait. Il fleurira & attirera des marchands & des marchandises d'Europe à proportion que l'on trouvera des marchandises d'Amerique dans le pays. Mais la colonie diminuera toûjours & s'aneantira à la fin, si les habitans ne veulent pas sortir de la lethargie & de l'indolence où ils sont plongés depuis tant d'années.

On cultive le Caffe à Cayenne.

On cultive à Cayenne avec succès depuis 1722 les arbres qui portent le caffé. La colonie de Cayenne en a l'obligation à M. De la Motte Aigron, Lieu-

tenant de Roi de cette Isle. Cet Officier ayant été envoyé à Surinam colonie Hollandoise à quatre-vingt lieües de Cayenne, pour y faire un traité pour les soldats deserteurs des deux nations, y vit les arbres qui portent le Caffé. Il s'informa de la maniere qu'on les cultivoit, il l'apprit; mais il sçut en même temps qu'il étoit deffendu sous peine de la vie à tous les habitans de cette colonie d'en vendre ou d'en donner un seul grain aux étrangers, avant qu'il eut été passé au four, afin d'en faire mourir le germe & empêcher par là qu'il fut propre à produire un arbre. Il avoit été obligé de s'en retourner sans en pouvoir emporter avec lui, s'il n'avoit trouvé le nommé Mourgues ci-devant habitant de Cayenne, qui s'étoit retiré pour quelques raisons chez les Hollandois. Il lui parla, l'exhorta à revenir, & pour l'y engager, il lui promit l'œconomat de son habitation, pourvû qu'il lui fit avoir seulement une livre de caffé en cosses qui n'eussent pas été mises au four.

Malgré le risque qu'il y avoit pour Mourgues, s'il avoit été decouvert, le plaisir de retourner parmi ses compatriotes, & l'établissement qu'on lui promettoit, le firent resoudre à contenter M. De la Motte Aigron. Il lui fit trou-

ver une livre de caffé en coffes : ils partirent enſemble ſans que leurs coffres euſſent été viſités, parce qu'on n'eut aucun ſoupçon qu'il y eut du caffé.

Feu M. De la Motte Aigron en fit ſemer mille à 12. cens graines dans ſon habitation & diſtribua le reſte à pluſieurs habitans qui les ſemerent chez eux. Ces graines leverent à merveille. En moins de trois ans les arbres rapporterent du fruit, de ſorte qu'il y en a à preſent plus de ſoixante mille pieds portans, & on en plante tous les jours. Il ne faudroit que cet arbre pour enrichir cette colonie, vû la conſommation qui ſe fait de ce fruit dans toute l'Europe.

Il eſt devenu tellement à la mode que tout le monde s'en eſt fait une habitude. Les Medecins l'ont approuvé & en donnent eux mêmes l'exemple, il s'agit de ſçavoir à preſent lequel de tous les Caffés eſt le meilleur. La Compagnie qui fait un commerce conſiderable à Moca, & qui a interêt à faire debiter celui de l'Iſle Bourbon & de l'Iſle Royale, a fait des répréſentations auſquelles la Cour a eu égard, & le Caffé de Cayenne s'eſt trouvé chargé de vingt ſols par livre pour les droits d'entrée dans le Royaume, à moins que les habitans ne le faſſent paſ-

ser en Hollande, dont on leur laisse la liberté.

On me permettra de faire ici une reflexion ; si le caffé de Cayenne passe en Hollande, voilà une porte ouverte au commerce avec les étrangers : car les Hollandois qui ne cherchent qu'à debiter leurs marchandises, ne manqueront pas d'en apporter à Cayenne, & de les troquer pour du caffé, & comme ils ont le talent de les donner à beaucoup meilleur marché que les François, celles mêmes qu'ils ont achettées en France; les marchandises de France n'auront point de debit dans cette Isle, & les plaintes des Directeurs du commerce recommenceront toûjours.

Que si le caffé de Cayenne est d'abord porté dans les ports du Royaume & mis dans des magazins d'entrepôt, & ensuite envoyé en Hollande, les frais en consumeront tout le profit, & les habitans seront reduits à abandonner la culture de ces arbres qui leur deviendroit inutile & même à charge. Ceux de la Martinique où le caffé vient en perfection, sont dans le même cas, & tous seront obligé de n'en cultiver que pour leur usage, ou pour en vendre quelques parties aux Vaisseaux François qui les feront entrer en France, & qui le donne-

ront à meilleur marché que la Compagnie, parce qu'il leur aura beaucoup moins couté.

Je ne dois pas entrer dans le detail des differences qu'on prétend qu'il y a entre le caffé qui vient des colonies Françoises de l'Amerique & celui qui vient d'Asie : mais je dois dire qu'on en fait des épreuves à Paris devant des personnes du premier rang, qui ont donné la préference à celui de l'Amerique. Quand nous supposerions que ce dernier ne fut pas meilleur en lui même que celui d'Asie, il est certain qu'il doit être infiniment meilleur par accident : on le peut avoir plus frais & par consequent encore tout rempli de cette huile ou de ce baume, en quoi consiste tout ce qu'on y remarque de meilleur. Cette huile y est en si grande quantité qu'on la voit nager sur la liqueur, quand on l'a versé dans des tasses. Son odeur est charmante : les gens les plus delicats n'y trouvent rien à desirer, & conviennent que le fameux caffé à la Sultane, que les voyageurs de Moca relevent si fort n'a rien ou presque rien audessus de celui de l'Amerique. On en peut avoir de tout frais ceuilli deux fois chaque année, un mois ou six semaines, ou tout au plus deux mois après qu'il a été dé-

Fourneaux d'une Sucrerie à l'Angloise.

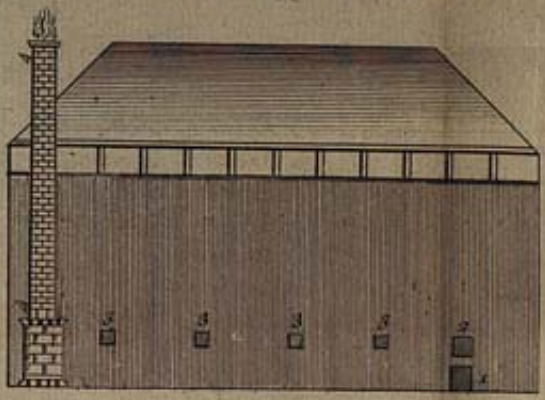

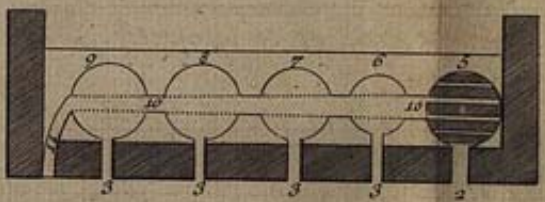

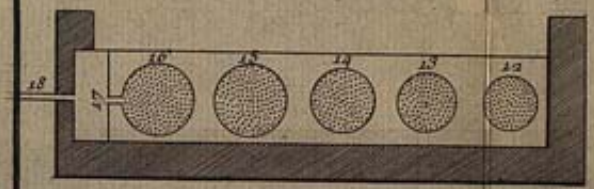

Echelle de 40. pieds

5 10 15 20 40

1. Bouche du Cendrier.
2. Bouche du fourneau de la Baterie.
3. ouverture pour tirer les Cendres.
4. La Cheminée.
5. Fourneau de la baterie avec ses grilles.
6. Fourneau du Sirop.
7. Fourneau de la lessive.
8. Fourneau de la propre.
9. Fourneau de la grande.
10. Conduit d'une Chaudiere a l'autre.
11. tuyau de la Cheminée.
12. La baterie.
13. Le Sirop.
14. La Lessive.
15. La propre.
16. La grande.
17. Bac pour recevoir le Vesou.
18. Goutiere qui conduit le Vesou du Moulin au bac.

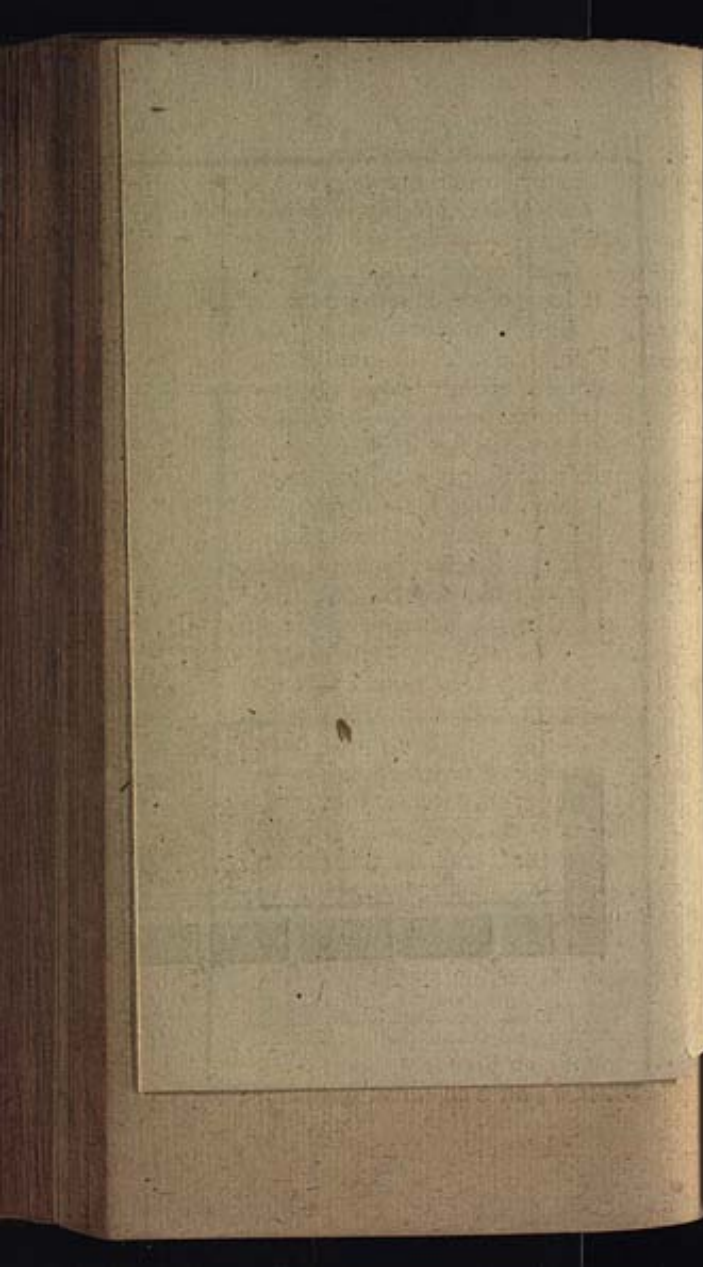

taché de l'arbre ; au lieu que le plus recent d'Asie a toûjours près de deux ans avant d'être arrivé aux ports de mer d'Europe. Que ne doit-il point perdre pendant ce long terme & le long voyage qu'il a fait ? D'ailleurs les frais de l'achat sur les lieux & du transport, sont bien moins considérables. Les habitans se contenteroient de le vendre dix sols la livre sur les lieux : quand on ajoûteroit cinq sols par livre pour le fret, la commission & les autres dépenses & cinq sols pour les droits d'entrée dans l'Etat ; il ne reviendroit qu'à vingt sols sur les ports de mer, & quand la voiture à Paris & les autres menus frais iroient encore à 5 sols, tout cela ne feroit que 25 sols, de sorte qu'on pourroit le donner à quarante sols, & y faire un profit de soixante & quinze pour cent ; ce qui est un objet considérable & un gain qui doit contenter tout marchand un peu raisonnable. Je ne dis pas consciencieux : car les marchands ne sont pas susceptibles de ce point là ; mais leur interêt qui est la premiere regle de leur conduite, les y devroit faire penser & les persuader que si le caffé étoit à quarante sols, & d'une aussi bonne qualité que celui dont je parle, tout le monde en prendroit, on s'y accoutumeroit, on s'en feroit une habi-

ment son maître des peines qu'il s'est données pour l'élever & pour l'entretenir. Au reste cet entretien est peu considérable : il suffit d'empêcher les herbes de le suffoquer, & pour ne pas perdre tout-à-fait ses peines, & tirer du terrain tout ce qu'il est en état de produire, on peut planter des patates dans tout l'espace qui est entre les arbres. Elles empêcheront les mauvaises herbes & donneront une racine dont on ne peut gueres se passer dans le pays, puisqu'elle y sert de pain en plusieurs endroits, & qu'elle est trés-agreable au gout & d'une digestion aisée quoique très-nourissante,

Je viens de recevoir de la Martinique un acte authentique qui levera tous les doutes que l'on pouvoit encore avoir sur le caffé. On y a joint un dessein d'une branche de cette arbre tirée sur le naturel. On la donne ici dans toute sa grandeur. Voici l'acte.

Monsieur Blondel Intendant de Justice, Police, Finance & Marine des Isles du Vent, s'étant trouvé aujourd'hui au quartier de Sainte Marie chez Monsieur de Survillicé ancien Colonel des milices de la même Isle, a vu dans son jardin plusieurs pieds de caffé & entre-autres neuf arbres qui sont hors de

Rameau de caffé dans sa grandeur naturelle

terre depuis vingt mois, suivant le rapport dudit Sieur de Survillicé, & ayant examiné un de ces neufs arbres qui sont à peu près d'une grandeur & d'une forme égale. Il l'a trouvé d'une tige fort droite, dont le diametre à fleur de terre, est d'un pouce & demi toûjours en diminuant également jusqu'à la cime de l'arbre, haut de six pieds. La premiere branche est élevée de neuf à dix pouces seulement audessus du terrain. La seconde à quatre pouces audessus de la premiere. La troisiéme à trois pouces audessus de la seconde, & ainsi de suite en diminuant proportionnellement jusqu'à la cime. Les branches toûjours de deux en deux diametralement oppoſées & sortans de la tige par differens rhumbs de vent au nombre de cinquante-huit branches; ce qui forme un arbuste des plus agreables à la vûe, bien garni, d'une figure ronde, depuis le bas jusqu'au haut finissant en pain de sucre.

La moyenne branche a vingt nœuds, & les nœuds moyens, proportionnels plus de vingt fruits noués.

La même branche en fournit encore d'autres petits, à mesure que l'arbre croît.

Les feuilles sont à-peu-près comme celles de cerisiers, dans la forme & dans

la couleur ; mais un peu plus épaisses, plus lissées & plus dentelées aux extrémitez. Elles sont tombantes & sortent de chaque nœud des branches de deux en deux, ainsi que les branches sortent de la tige.

Les fleurs sont d'une odeur douce & très-agreable, & ressemble à celles de jassemin commun. Elles sortent de chaque nœud des branches. Ces nœuds sont si près les uns des autres, que lorsque l'arbre est en fleur, la branche pourroit faire une guirlande fort garnie.

Les fruits sont de la figure des Juinbes, d'abord d'une couleur verte qui devient rouge, lorsqu'il approchent de leur maturité.

Chaque fruit contient deux graines. Il y a sur l'arbre du fruit verd & du fruit meur en même tems, & chaque fruit noué vient en maturité.

Les productions de cet arbre seront extrémement abondantes, ce qui ne se pourra pourtant sçavoir au juste que quand les fruits auront été ceuillis, parce que cet arbre pourroit bien ressembler à quantité d'autres, qui souvent sont chargés de fleurs & de fruits noués dont quelques uns sechent & ne viennent point à maturité. C'est ce qui sera examiné dans la suite attentivement, pour en rendre compte.

Il y a dans l'Isle Martinique plus de deux cens arbres de cette force qui portent fleurs & fruits, & plus de deux mille moins avancés, & quantité d'autres dont les graines sont seulement hors de terre; de sorte que l'on peut esperer que ce sera une culture favorable aux colonies des Isles du Vent.

Fait à Sainte Marie de la Martinique chez Monsieur de Survillicé, le 22 Fevrier 1726, signé, Blondel Jouvencourt.

Le même M. de Survillicé me marque que les neufs arbres dont Monsieur l'Intendant parle dans l'acte ci-dessus, ont produit dans une année quarante-une liv. & demie de caffé bien seché, outre plus de deux mille graines qu'il a donné à ses amis, pour planter, sans compter celles qui lui ont été volées.

Il m'assure encore qu'il en eut recueilli quatre fois autant sans les fourmis & les puchons qui ont fait tomber les fleurs & les fruits.

On peut juger delà qu'elle peut être la production de cet arbre, & combien il peut être utile aux colonies.

M. de Survillicé en a actuellement plus de trente mille pieds qui commencent à porter, & plus de vingt mille autres qui porteront incessamment.

Il n'eſt pas le ſeul qui a planté des caffés à la Martinique, & comme ces peuples ſont laborieux & intelligens, il faut eſperer qu'ils nous fourniront bientôt aſſez de caffé pour toute la France & pour les Royaumes voiſins.

Des bois propres à la teinture, à la medecine & à mettre en œuvre.

C'eſt la faute des habitans de Cayenne, s'ils ne font pas des fortunes auſſi conſidérables que ceux des autres colonies: c'eſt à leur indolence qu'ils doivent s'en prendre. Pourquoi bornent-ils leur commerce au ſucre & au rocou, eux qui peuvent cultiver une prodigieuſe quantité de cacaotiers, de cottoniers, de caffés, d'indigo & autres choſes qui entrent dans le commerce?

Le bois de breſil y devroit tenir ſa place. C'eſt ce bois qui a donné le nom à cette vaſte étendue de pays, qui fait aujourd'hui la richeſſe du Portugal. Il ne faut pas croire que la riviere des Amazones qui eſt où devroient être la borne d'entre nos terres & celles des Portugais, ſoit auſſi la borne des terres qui produiſent ce bois, il croit dans toute la Guianne & dans preſque tout le reſte de l'Amerique: ſi les Portugais

ont eu assez d'esprit pour persuader que le meilleur bois de bresil étoit celui qui croissoit aux environs de Fernambourg, il faut en avoir assez pour detromper le public de cette charlatannerie, & rien n'est plus aisé; puisqu'il ne faut qu'employer tous les bois du Bresil pris indifferemment dans tous les endtoits qui en produisent; & pourvu qu'ils soient bien choisis, coupés dans la saison propre, conservés pendant la traversée; ensorte qu'ils ne soient point imbibés d'eau, & surtout de celle de la mer, & mis en œuvre avec le même soin; on connoîtra que tout bois de bresil, soit qu'il passe sous le nom de bois de Fernambourg, de Sainte Marthe, de Jucatan, de Compêche, ou des Isles, est le même bois de bresil, & produit la même couleur, que l'on rend plus vive ou plus foncée par les ingrediens qu'on y joint.

L'âge des arbres produit une difference notable dans la couleur de leur bois. Le cœur de l'arbre est d'une toute autre couleur que son aubier, ou que ce qui se trouve entre l'aubier & quelques pouces avant d'arriver au cœur. Un arbre coupé pendant sa sève, n'a pas les couleurs si vives & les teins aussi marqués, que quand il est coupé

après que la sève s'est incorporée & a nourri l'arbre ; en un mot quand l'arbre n'en a plus que ce qu'il en tire journellement de la terre ; ce qui est bien different & en bien moindre quantité que ce que la terre lui en fournit dans le tems des pluies, ou au renouvellement des saisons.

Il y a encore une difference très-sensible entre deux arbres de même espece & de même âge, dont l'un est planté dans un lieu bas, aqueux & humide, & un qui est dans un endroit élevé, sec, exposé au vent & au Soleil. Le bois de ce dernier sera plus compact, plus pesant, plus dur, plus coloré : il aura moins d'aubier : il paroîtra un tout autre arbre, & son bois semblera d'une espece toute differente.

C'est ainsi que le même bois de bresil est tantôt du bois de Japan ou du Japon, tantôt du bois de Lamon, tantôt du bois de Sainte Marthe, de Jucatan, ou de Campêche, & souvent il n'est que du bresillet, c'est à-dire, du petit bresil, quand il vient des Isles du Vent.

Mais croit-on que tout le bois de bresil qui vient des Portugais, soit du bois de Fernambourg ? Peut-on s'imaginer qu'ils sont assez scrupuleux pour

ne prendre que celui qui croît dans cette Capitainerie ou Gouvernement? Car tout celui qu'ils apportent, est de Fernambourg, si on les en veut croire. Ils sont trop habiles dans le commerce, pour aller découvrir au public un mistère qui nuiroit à leurs interêts. Ils se sont donnés des mouvemens extraordinaires pour mettre ce bois en reputation, & pour persuader le monde que celui de Fernambourg est le meilleur, le plus beau, le plus coloré & le plus propre aux usages auxquelles on l'employe. Ils n'ont garde de découvrir que tout celui qu'ils debitent, ne vient pas réellement de cette Capitainerie. Vient-il de Rio Janeyro, ou de la plata, c'est toûjours de Fernambourg. On le vend pour tel, & les marchands qui le vendent en Europe, l'eussent-ils achetté eux-mêmes sur des lieux éloignés de deux ou trois cens lieues de Fernambourg, ne laisseront pas de le vendre sous ce nom, qui lui donne un prix bien plus considérable, que s'il n'étoit vendu que sous le veritable nom du pays qui l'a produit.

Tromperies des marchands & des ouvriers.

Les ouvriers qui le mettent en œuvre, ajoûtent à cette tromperie une friponnerie encore plus grande. Ce sont pour l'ordinaire les Ebénistes, ou ou-

vriers de placage. Ils le coupent en feuilles fort minces, qu'il font bouillir dans une teinture qui lui donne la couleur néceſſaire pour en faire du bois de Japan ou du Japon, du bois de Lamon, ou autre ſelon leurs interêts, ou les modes qu'ils ont eu ſoin d'introduire. Plus ces bois ſont ſenſés venir d'un pays éloigné, & où le commerce eſt difficile, plus ils doivent être rares & cheres: c'eſt ce qu'ils cherchent: c'eſt à quoi ils reuſſiſſent à merveille: il ne leur en faut pas davantage; & c'eſt ainſi que le public eſt trompé; mais il veut l'être, & les marchands & les ouvriers y trouvent trop avantageuſement leur compte pour le detromper là deſſus.

Au reſte le bois de breſil, de quelque pays qu'on le faſſe venir, eſt un grand arbre dont l'ecorce eſt rougeâtre, & un peu épineuſe. Ses principales branches ſont groſſes & fort étendues, garnies de pluſieurs rameaux chargés d'une infinité de petites feuilles aſſez ſemblables à celles du boüis, dures, caſſantes, d'un verd pâle, qui tombent & naiſſent ſucceſſivement, ſans jamais laiſſer l'arbre entierement depouillé. Il porte des petites fleurs d'un rouge éclatant, d'une agreable odeur, dont le piſtile ſe change en un petit fruit plat & rouge, qui

renferme deux semences plates à peu près comme celles des citrouilles, mais plus petites; elles sont rouges. On ne remarque point que les oiseaux s'en nourissent : il n'en faut pas davantage pour conclure qu'elles ne sont bonnes à rien.

L'aubier est d'un rouge pâle, qui augmente en couleur à mesure qu'il approche du cœur qui est d'un rouge ponceau.

Ce bois est pesant, dur, compact. Il se scie plus aisément qu'il ne se fend, quoique ces fibres ne soient pas mêlés.

Les teinturiers l'employe pour la couleur rouge qu'ils donnent à leurs soyes & laines, & ils en sçavent augmenter ou diminuer la couleur selon les teints dont ils ont besoin. Les ouvriers en marqueterie & les Ebénistes en employent beaucoup, & entendent à merveille à charger ou diminuer sa couleur. On l'apporte en grosses pieces qui pesent quelquesfois jusqu'à mille livres.

On se sert de la poussiere qu'on en tire pour quelques maladies. On prétend que l'infusion de ce bois ou de sa poussiere fortifie l'estomac. Si les bois durs ont cet vertu, celui-ci doit être bien estimé : car il en est peu de plus durs. On dit encore que cette infusion

eſt aſtringente, qu'elle calme l'ardeur de la fievre. Je ne vois pas bien quel rapport ces maladies ont les unes avec les autres, pour craindre un même remede.

Bois jaune. Les environs de Cayenne ſont pleins de bois jaune. Pour lui faire plus d'honneur & le vendre plus cher, on l'appelle bois de citron. Ce dernier nom n'eſt pas uſité aux Iſles du Vent : on ſe contente du premier.

Erreur de M. Lemery. M. Lemery s'eſt trompé dans ſon dictionnaire, page 481 ; quand il a confondu le bois jaune avec le bois de chandelle. Il eſt vrai que quand le bois jaune eſt ſec & fendu en éclats, on en fait des torches ou flambeaux, comme on en fait du bois de chandelle ; mais ce ſont deux arbres entierement differens. Le bois de chandelle n'a jamais plus de ſix à ſept pouces de diametre ; il eſt blanchâtre ou plûtôt gris. Sa ſeule bonne qualité eſt de brûler en perfection ; parce qu'il eſt gras & un peu onctueux, quoiqu'il ne le paroiſſe que quand il eſt allumé : au lieu que le bois jaune ou, ſi l'on veut le bois de citron, eſt un très-grand arbre qui vient partout dans les montagnes, comme au bord de la mer. J'en ai vû de plus de deux pieds de diametre. Il eſt comme imbibé d'une

réſine

réſine jaune extrémement amere dont on ſe ſert avec ſuccès pour oindre la tête des enfans qui ont la galle ou la teigne, en moins de rien ils ſont netoyés & gueris. Ce bois eſt dur, compact & peſant. Après ce que j'ai vû à la Guadeloupe, je puis dire qu'il eſt preſqu'incorruptible. Sa couleur eſt belle & vive: plus l'arbre eſt vieux, plus le cœur eſt d'un jaune doré. L'aubier ne l'eſt pas tant. Sa feuille approche de celle de laurier: mais elle eſt plus petite & plus moëlleuſe. Ses fleurs ſont comme des fleurs d'oranges avortées ou trop évaſées: elles ont une très-foible odeur de jaſmin: c'eſt lui en donner le nom à bon marché. Les fruits qui ſuccedent à ces fleurs ſont noirs, de la groſſeur & de la figure des grains de poivre.

On employe cette arbre pour la charpente; il eſt trop peſant pour la menuiſerie dans le pays où il croît. Celui qu'on apporte en Europe, s'employe dans les ouvrages de marqueterie. Quand il a un peu perdu ſa couleur, il eſt facile de la lui redonner.

Si le bois de fer étoit d'un auſſi bon debit en Europe que celui du Breſil, breſillet de Campêche, de la Jamaïque, de Sainte marthe & autres eſpeces de même genre, les habitans de Cayenne Bois de fer.

en chargeroient bien des vaisseaux, s'ils vouloient pourtant se donner la peine de le faire couper & apporter aux embarcadaires ; mais leur repos leur est plus precieux que toute autre chose au monde. Il y en a même très-peu qui se donnent la peine de faire valoir leurs habitations par eux-mêmes : ils en confient le soin à des œconomes ou commandeurs. C'est prendre beaucoup sur eux, quand ils permettent à leur homme d'affaire de les informer de ce qui se passe chez eux : ils sont assez occupés du soin de faire bonne chere : c'est là leur occupation la plus serieuse & la plus importante : c'est l'unique chez plusieurs.

Le bois de fer se trouve partout en quantité. Il y en a de deux sortes. Celui que l'on connoît simplement sous ce nom, est d'une couleur rougeâtre foncé. En le sciant d'une certaine maniere, il paroit ondé de differens teints. L'arbre est grand, droit & gros, on en voit qui ont plus de deux pieds de diametre. Il est pesant & compact. Ses fibres sont deliées & mediocrement mêlées. Il se scie assez bien hors le tems de la sève : car quoiqu'il paroisse sec, il a surtout dans ce tems quelque chose d'onctueux & de gluant qui est amere. Son écorce n'est

pas épaisse : elle est grise en dehors & rougeâtre en dedans, & d'un gout stirptique & acre. On prétend que les Indiens se servent de la râpure de cette écorce pour la guerison de plusieurs maladies, surtout de celles où il y a du virus. La decoction de cette sciure excite une sueur abondante & beaucoup de transpiration. Si cela est, elle doit être excellente pour ces sortes de maux & pour les rumatismes, engourdissemens & autres maux qui attaquent les jointures.

Bois de fer blanc.

On appelle bois de fer blanc la seconde espece. Ce nom lui convient, parce qu'il est extrémement dur & de couleur blancheâtre. C'est le desespoir des Tallandiers : Il faut qu'ils soient bien habiles pour donner à leurs haches une assez bonne trempe, pour qu'elles ne rebroussent pas sur ces arbres, ou qu'elles ne sautent pas en pieces. Les Negres ont souvent la malice de donner leurs coups à faux: il n'en faut pas davantage pour faire sauter la hache. Si on ne cherche que la dureté dans un arbre, on la trouve à coup sûr dans celui-ci. Il ne devient jamais fort gros, & ne passe pas six à sept pouces de diametre. On l'employe ordinairement de brin. On s'en sert à faire des faitages & des sabliers de ca-

ſes, il veut être à couvert : il ne vaut rien dans l'eau ou expoſé à la pluie. Il n'eſt pas propre à entrer dans le commerce avec l'Europe.

Bois d'Inde. Le bois d'Inde dont je vais parler, y eſt bien plus propre. Je crois que c'eſt celui que les Hollandois appellent *letter hout*, ou bois de lettres, & à qui on a donné improprement le nom de bois de Campêche, ou de la Jamaïque, ou de Sainte Croix : comme ſi c'étoit une eſpece d'arbre qui fut particulier à ces lieux. Il vient dans toute l'Amerique. Le continent de la Guianne en eſt plein. Son écorce eſt mince, unie, peu adherante : hors le tems de la ſêve, elle eſt griſe & comme legerement argentée. Cet arbre aime les lieux élevés, ſecs & picoreux. Il devient très grand, très-gros & fort branchu : mais il eſt long-tems à croitre ; auſſi eſt-il très-dur, compact & peſant. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du laurier, mais plus grandes. Elles ſe ſechent aiſément, & elles ont un gout piquant de canelle & de geroſle. On peut ſe paſſer de ces deux aromates, en employant ces feuilles en leur place. Il porte un fruit rond de la groſſeur d'un pois, qui a de petites excroiſſances en forme de couronne, qui eſt plus acre que la feuille, & qui con-

tient un melange de poivre, de muſcade & de geroſle d'une odeur très-agreable, & qu'on peut ſubſtituer à ces trois choſes. C'eſt pour cette raiſon qu'il eſt deffendu d'en apporter en France. Les Indiens & ceux qui demeurent dans les lieux où il croît, en conſomment beaucoup. Ce bois ſe travaille parfaitement bien: il ſe polit à merveille: il eſt aiſé à tourner. On l'employe auſſi dans la teinture, & les Medecins s'en ſervent auſſi. On prétend qu'il eſt cephalique, ſtomachal, & qu'il reſiſte au mauvais air & à la malignité des humeurs. Mais comme cet aromate eſt fort chaud, il en faut uſer avec diſcretion.

Bois de Simarouba.

Le ſimarouba n'eſt pas un arbre particulier à Cayenne: il y en a dans toutes les Iſles: il eſt connu ſous le nom de bois amer. Le nom de ſimarouba eſt Indien; mais je ne ſçais pas dans quel langage il a pris naiſſance. J'ai parlé de cet arbre & de ſa vertu dans un autre endroit de ce voyage, auquel le lecteur aura recours.

Bois de gayac.

Il y a des connoiſſeurs qui ayant à mettre en œuvre le gayac, donnent la préference à celui du Breſil & de la Guianne. Les Européens établis dans les autres parties de l'Amerique n'en demeurent pas d'accord. Je ne dois pas

être juge de ce differend : il me doit suffire de faire la description de cet arbre que l'on trouve partout dans ce vaste continent, & dans les Isles qui en dépendent, & que la maladie que les Espagnols ont apportée en Europe, a mis en vogue.

C'est un des plus gros arbres entre les bois durs : car il s'en trouve de bien plus gros entre ceux qui ne sont pas d'une si grande dureté ni d'une si grande pesanteur. Son tronc s'éleve souvent jusqu'à plus de vingt pieds avant de se diviser en branches. Il est couvert d'une écorce épaisse, grise, assez unie, gommeuse & peu adherante. Elle couvre un bois très-dur, compact, pesant, dont les fibres sont deliées & mêlées, melangées de plusieurs couleurs, entre lesquelles la brune, la rougeâtre & la noire dominent. Ce bois est acre au gout. Ses feuilles sont ovalles, en pointe. Contre l'ordinaire des bois durs, elles sont grasses & bien nouries, d'un verd foncé, & en quantité. Il porte des bouquets de petites fleurs jaunâtres dont les pedicules sont verds, dont le pistille se change en un fruit de la grosseur d'une petite noix ronde & brune qui renferme une amande orangée assez solide & amere.

Ce bois se scie aisément : mais il est très-difficile à fendre. Il se travaille fort bien sur le tour : & comme il est mêlé & point du tout poreux, on en fait des mortiers admirables. Avant que les Indiens eussent des instrumens de fer, ils les creusoient par le moyen du feu qu'ils mettoient sur la partie qu'ils vouloient creuser, & quand le feu y avoit agi autant qu'ils le jugoient à propos, ils gratoient l'endroit brûlé avec des coquilles de moules, & puis recommençoient à y remettre des charbons ardens & à grater de nouveau, jusqu'à ce qu'ils eussent donné au tour la profondeur & la figure qu'ils vouloient lui donner. Ils avoient des pilons de la même matiere, & se servoient de ces instrumens pour piler le mahis & toutes les graines qu'ils vouloient reduire en poudre, ou dont ils vouloient tirer l'huile. Quoiqu'ils n'ayent pas encore l'usage du tour, les outils de fer qu'on leur apportés, les mettent en état de pousser plus vîte leur ouvrage. Ils employent pourtant encore le feu & les coquilles pour l'achever & le polir. Les Européens le tournent & font leurs ouvrages bien plus vîte & bien mieux. Les ouvrages qu'on en fait, sont pour ainsi dire, éternels : ils ne craignent que le feu : mais leur pesanteur

en rend le transport incommode.

Les Indiens s'en sont servi de tout tems pour guerir le mal de leur pays, que les Espagnols & les Italiens appellent mal François, que les François appellent mal de Naples, qu'on devroit avec plus de raison & de justice appeller mal Ameriquain, puisqu'il en vient réellement & veritablement, & qu'il étoit inconnu en Europe, avant que les Espagnols l'y eussent gagné & en eussent infecté le reste du monde, & qu'on connoit partout sous le nom de grosse verole.

Les Indiens s'en servent d'une toute autre façon que les Européens. Ceux-ci employent la rapure de l'écorce & du bois, & se gardent bien de se servir du cœur. Ils preferent les arbres les plus gros & les plus vieux à ceux qui le sont moins. Les Indiens au contraire ne choisissent que les arbres les plus petits & les plus jeunes. Ils negligent les écorces & l'aubier, & n'employent que le cœur qu'ils font bouillir longtems dans l'eau, dont ils font une ptisanne sudorifique, qui chasse au dehors tout le virus, & qui ayant, tout expulsé par les pores de la peau qu'elle a dilatés, les referme ensuite, en desseche les ulceres, fortifient les parties affoiblies, &

ſurtout les jointures, & rend à ces infortunés malades une ſanté des plus parfaite. Qui a raiſon? c'eſt aux medecins à nous le dire, & à nous à les croire ſi nous le jugeons à propos.

[Gomme de gayac.

On tire en deux manieres la gomme de cet arbre. Tout dur qu'il eſt, il en a. La premiere maniere eſt de faire des inciſions à ſon écorce. Si on les fait dans le tems que la ſéve monte, on en tire une plus grande quantité; mais elle doit être moins bonne, parce qu'elle eſt plus crue & trop mêlée de l'humidité de la terre & du ſuc qui étoit deſtiné par la nature à nourir l'arbre & à le faire croître. Si on ne les fait qu'après le tems de la ſéve, on en a moins: mais elle eſt meilleure, plus cuite, plus remplie d'eſprits & de ſels.

La ſeconde maniere eſt de ne faire aucune inciſion, & de ſe contenter d'amaſſer celle que l'arbre jette de lui même, excité par la chaleur. Cette gomme eſt très-parfaite: & quoiqu'en bien plus petite quantité, elle produit des effets incomparablement plus ſurs, plus prompts & meilleurs.

La bonne gomme de gayac doit être d'un rouge foncé, brun, ſans être opaque: elle doit être peſante, friable, d'une odeur agreable & cephalique. On

la peut prendre en bol, & en mesurer la quantité à la force du malade & à la malignité de la maladie, & après le bol on doit faire prendre au malade quelques cueillerées d'eau cordiale : elle est moins degoutante étant prise de cette maniere. Quand on la fait infuser, on choisit plûtôt le vin blanc que l'eau. De quelque maniere qu'on l'ait donné, il faut tenir le malade chaudement, & aider autant qu'il est possible à la sueur qui arrive. Plus elle est abondante & plus on doit esperer.

Il ne faut pas être atteint de cette vilaine maladie, pour se servir du gayac en ptisanne ou en bol : c'est un remede excellent pour purifier la masse du sang, pour resister au venin, au mauvais air, pour fortifier les jointures. On s'en sert avec succès pour soulager, & même pour guerir ceux qui ont la goute sciatique & des rhumatismes. Voilà bien des vertus qui devroient faire entrer le gayac & sa gomme dans la medecine & en faire faire une plus grande consommation que celle qu'on en fait aujourd'hui.

J'ai parlé de l'arbre qui porte l'huile, ou le baume de copahu dans mon voyage des Isles : il n'est pas necessaire de repeter ici ce que j'en ai dit ; mais je dois ajoûter que le baume du copahu qui

vient du Breſil & de la Guianne eſt bien meilleur que celui qu'on tire de la côte de Caraque. C'eſt le même dans le fond ; mais il eſt moins ſujet à être mélangé avec des huiles qui en augmentent la quantité, & en diminuent par conſequent la vertu. Les Indiens de Guianne & du Breſil ſont apparemment plus honnêtes gens que ceux de Caraque. Auſſi remarque-t on que ce dernier eſt plus clair, moins chargé, moins odorant. Cela peut venir de ce qu'il a été melangé, ou de ce qu'il a été tiré de l'arbre à force d'inciſions faites dans le tems de la ſêve : au lieu que celui de Guianne ſans être vieux (ce qui le fait jaunir & épaiſſir,) eſt naturellement plus chargé & plus coloré. Son odeur eſt plus aromatique, & les effets qu'il produit ſont plus prompts & plus ſûrs. J'ai parlé amplement de ſes vertus dans l'endroit cité ci-devant. Bois & baume de copahu.

On trouve dans le Breſil & la Guianne, ſurtout dans les endroits élevés, ſecs & picoreux, un arbre qui reſſemble beaucoup au bois d'inde que j'ai decrit ci-deſſus : c'en eſt aſſurément une eſpece, quoiqu'un peu differente : car l'arbre eſt bien plus petit : ſes feuilles ſont plus molles : ſes fruits ſont plus gros & ont une odeur de geroſle aſſez Canelle blanche.

piquante. Son écorce seule est ce qu'on en tire : on en envoye en Italie & en Allemagne. On la nomme canelle geroflée. On a aussi découvert cet arbre dans l'Isle de Madagascar. On lui a donné le nom de bois de crabe, ou de capelet. On prétend que ses fruits sont employés dans la medecine, qu'ils sont cephaliques, propres pour les estomacs froids & paresseux, pour chasser les vens, pour exciter l'appetit, qu'ils aident à la digestion, & qu'ils sont cordiaux & alexiteres.

Je ne vois point de raison pour empêcher qu'on en introduise l'usage & le commerce en France, puisque rien ne nous oblige à favoriser celui que les Hollandois font seuls de cet aromate, depuis qu'ils ont chassé les Portugais de l'Isle de Ceylan. On les contraindroit à donner leur canelle à meilleur marché, si on introduisoit un autre aromate équivalent. C'est la premiere écorce qu'on enleve & qu'on apporte en Europe : il faudroit essayer si la seconde ne seroit pas plus parfaite. Qui sçait si cette canelle n'est pas de même espece que celle de Ceylan, & que son gout acre & piquant ne vient que de ce que sa premiere écorce est chargée de sels trop acres qui peut-être ne se trouvent pas

en si grande quantité, ni si forts dans la seconde. Ce n'est en effet que la seconde écorce des canelliers de Ceylan dont on se sert. On jette la premiere, parce qu'elle est acre.

Quelques Portugais en quittant Ceylan, ont apporté au Bresil des canelliers de cette Isle, & les y élevent avec succès. On dit même qu'ils ont quelques pieds de muscadiers & de girofliers. Pourquoi ne pas augmenter ces arbres? Quand leurs fruits ne seroient pas aussi parfaits dans leurs commencemens que ceux des Indes Orientales, le travail assidu & les experiences en viendroient à bout. Et si ces arbres croissent au Bresil, pourquoi ne croîtroient-ils pas dans la Guianne? C'est le même pays, le même terrain: on y trouve les mêmes arbres, les mêmes fruits, les mêmes simples. Il est tellement vrai que la canelle giroflée se trouve partout ce grand continent, qu'un voyageur Anglois nous assure en avoir vû une très-grande quantité au détroit de Magellan, quoique ce pays soit très-froid. Il avoit aussi trouvé de très beau bois de bresil à l'embouchure de la riviere d'Oyapok & le long de la côte, en tirant au Nord-Oüest. Cependant nos François de Cayenne ont été jusqu'à présent dans

une indolence qui les a empêché de mettre ce bois au rang des marchandises dont ils devroient augmenter leur commerce.

On trouve encore dans le continent de Cayenne quantité de bois d'Acajou que les Espagnols appellent Cedre, du bois de rose, du bois violet & quantité d'autres. Je n'en dirai rien ici en ayant traité suffisamment dans mon voyage des Isles de l'Amerique.

Bois Nefretique.

C'est une erreur de croire que le bois nefretique ne se trouve que dans la nouvelle Espagne: il y en a dans la Guiane; il est d'une couleur rougeâtre tirant un peu sur le jaune; il est médiocrement amer, & par une suite necessaire il est desiccatif & apéritif; sa décoction est admirable pour la colique nefretique, c'est ce qui lui a donné ce nom.

Les fruits de Cayenne sont les mêmes que l'on voit aux Isles, c'est ce qui m'exempte d'en parler ici. Je remarquerai seulement que ce que l'on appelle Bananes aux Isles, on l'appelle Baconnes à Cayenne; ce sont les Portugais qui leur ont donné ce nom; les Espagnols le nomment Plantin, & chez les uns & les autres on appelle Bananes ce que nous appellons Figues dans les Isles. Ces fruits sont une manne pour tous ces pays; la

plante qui les produit ne porte ſes fruits qu'une ſeule fois, on la coupe pour en avoir le regime ou la grape, mais elle pouſſe pluſieurs rejettons de ſon pied qui dans dix ou douze mois portent des fruits ; on n'attend jamais qu'ils ſoient entierement mûrs ſur l'arbre pour couper le regime ; on pretend qu'ils auroient un goût acre & deſagréable, au lieu que quand ils ont achevé de ſe mûrir étant ſuſpendus au planeher, ils ont plus de douceur, & quelque choſe de ſucré. On les mange cruds quand ils ſont bien mûrs, on les fait rotir ſur le gril, & après les avoir dépouillés de leur peau, on les mange avec du ſucre & du jus d'orange. On en fait une pâte qu'on porte dans les voyages, & qu'on détrempe dans l'eau pour en faire une boiſſon auſſi épaiſſe qu'on le juge à propos, qui rafraichit & qui nourrit beaucoup.

Après avoir parlé des grands arbres, il eſt juſte de dire quelque choſe de ceux qui le ſont moins ; en voici un des plus petits : c'eſt un Prunier dont le fruit s'appelle Prunes de jaune d'œuf. L'arbre qui le porte n'a pour l'ordinaire que quatre à cinq pieds de hauteur. Ses feuilles, ſon bois, ſon écorce & ſes fleurs ont tant de rapport avec nos pruniers d'Europe, que ce ſeroit perdre le tems que

Prunier de jaune d'œuf.

d'en vouloir faire une nouvelle description. Les prunes qu'il produit en assez grande quantité sont toutes rondes, leur peau mince & unie est d'un jaune doré légerement, leur chair est de la même couleur, d'un goût mielleux, sans être fade ; elle est même un peu trop sucrée. Ce fruit est bien faisant, & ne cause jamais de mal ; son noyau est petit, & renferme une amande blanche qui est un peu amere.

Il ne faut pas confondre ce fruit, & l'arbre qui le porte avec les prunes qu'on appelle Prunes de Monbin. Le Monbin est un grand arbre assez tendre qui se plait vers les bords de la mer, & qui porte des prunes en quantité ; on devroit dire des noyaux de prunes, car ses fruits ne sont à proprement parler que de gros noyaux couverts d'une peau assez épaisse jaune d'un côté & orangée de l'autre, qui renferme si peu de chair qu'il n'y a presque rien entr'elle & le noyau. Son goût est un peu acre, il n'y a que les enfans & les femmes qui en mangent. Les cochons ramassent ce qui tombe à terre ; je ne connois point d'autres animaux qui s'en accommodent.

Prunier de Monbin.

Les arbres creux servent de ruches où les Abeilles se retirent & font leur cire & leur miel. La quantité qu'on en tire

tire est presqu'incroyable. Les Indiens en consomment beaucoup, & sur-tout les femmes. Les Abeilles qui le font sont noires, beaucoup plus petites que celles d'Europe & moins méchantes. Elles n'ont point d'aiguillon, ou il est si foible qu'il ne peut entamer l'épiderme, aussi sans préparation & sans crainte on les prend à pleines mains sans en ressentir autre incommodité qu'un leger chatoüillement. Le miel n'a jamais la consistence de celui d'Europe : il est toujours liquide & coulant comme l'huile, d'une belle couleur dorée légerement, d'un goût agréable & sucré sans être fade. Quand il a été gardé longtemps il s'épaissit un peu, & il se fait sur sa superficie une petite croute blanche comme un candi de sucre qui est délicate & fort agréable au goût. Les Esculapes du pays l'employent dans bien des remedes, comme on employe celui de Narbonne, & lui donnent la préference. On en fait des ptisannes excellentes pour les rhumes & pour les sécheresses de poitrine. Cire & Miel.

Les Abeilles Ameriquaines ne font point leur cire en rayons comme en Europe: elles en font des vases comme de petites poires si serrées & si pressées les unes contre les autres, qu'il ne reste aucun

vuide entr'elles. La cire eſt brune & preſque noire ; juſqu'à preſent on n'a pas trouvé le ſecret de la rendre jaune, & encore moins blanche. Elle brûle pourtant ; on en fait des chandelles dont la lumiere n'eſt pas claire ; on s'en ſert à faire des bouchons de bouteilles & des emplâtres pour les corps des pieds.

Contrafierva ou contrepoiſon.

Les Eſpagnols ſe ſont vanté juſqu'à preſent d'avoir ſeuls la racine admirable appellée Contrafierva ou Contrepoiſon ; ils ont prétendu qu'elle ne ſe trouvoit que dans la province de Clarcis au Perou. C'eſt une erreur : on en trouve dans la Guyanne ; c'eſt encore une autre erreur dans laquelle eſt tombé M. Lemery dans ſon Dictionnaire des drogues ſimples page 252, où il dit que cette racine eſt groſſe à peu près comme une féve. Quand il auroit prétendu la comparer à une féve de marais qui eſt la plus groſſe eſpece que nous ayons en Europe, il ſe ſeroit encore trompé : les plus petites ſont de la groſſeur & de la longueur du pouce. On en trouve de quatre à cinq pouces de longueur, & d'un pouce & demi de diametre. La peau eſt rougeâtre & chagrinée ; elles ſont pointues par les extrémités, médiocrement peſantes pour leur volume ; le dedans eſt blancheâtre, d'u-

ne odeur & d'un goût aromatique, tirant un peu sur le verd.

La plante que cette racine produit est rampante ; ses feuilles sont d'un beau verd : elles approchent de la figure d'un cœur, & sont en assez grand nombre pour couvrir un grand espace de terrein. Elles poussent des filamens en terre qui produisent d'autres racines, de maniere qu'on en trouve plusieurs aux environs de la principale qui ne sont pas toutes de la même grosseur. Il faudroit avoir bien examiné si les plus petites, qui sont les plus jeunes, ont autant ou moins de vertu que les plus grosses qui sont les plus vieilles.

Les unes & les autres ont un défaut considérable, c'est de se carier & de se réduire en poussiere quand on les garde un peu longtems. Une personne qui en avoit apporté de la nouvelle Espagne a cru que pour empêcher cet inconvenient il falloit les pulveriser & les garder ainsi dans des flacons bien bouchez ; c'est encore une chose à sçavoir si en cet état elles sont aussi bonnes qu'étant gardées entieres, & si leurs sels ou leurs parties les plus subtiles étant évaporées par la trituration n'ont pas perdu leur vertu en tout ou en partie ; mais ces expériences ne se font pas aisément.

On attribue de grandes vertus à cette racine. On est persuadé qu'elle remplit son nom parfaitement, & qu'elle est un remede souverain contre les poisons coagulans tels qu'ils puissent être, contre les morsures des viperes & des scorpions; on l'emploiroit peut-être avec succès contre les morsures de la tarentule. On sçait très-assûrement qu'elle tue les vers infiniment mieux que le *Semen contra*. elle appaise les nausées & les défaillances de cœur. C'est un remede excellent toujours prêt, qu'on peut porter dans sa poche, & qui ne demande d'autre préparation que d'en couper un petit morceau, le mâcher & l'avaller.

Après ce que j'ai dit du Simarouba ou bois amer pour guérir les cours de ventre & la dissenterie, il semble que je ne devrois rien dire de l'Ipecacuanna que l'on a regardé comme un remede spécifique pour ces maladies. On dit que c'est feu M. Helvetius, ce fameux Medecin Hollandois, qui en a introduit l'usage en France. Peut-être me contestera-t-on ce fait qui est assez inutile pour établir la réputation de ce grand homme, dont le mérite, la science & la vertu sont au-dessus de toutes les louanges qu'on lui pourroit donner.

Ipecacuanna.

On trouve cette racine dans toute l'A-

merique. J'ai dit dans mon voyage des Isles que nous en avions des deux especes & en quantité ; mais ce ne sont que de la blanche & de la noire, & c'est la grise qui nous manque & qui est la meilleure, & dont l'usage a un succès plus assuré.

Celle-ci se trouve dans le Bresil & dans la Guianne. On pretend qu'elle croît principalement dans les lieux où il y a des mines d'or. Si cela est, il faut conclure qu'il y a des mines de ce précieux métal dans la Guianne : car on y trouve très-certainement cette racine en bien des endroits.

Je ne m'arrêterai pas à en faire ici la description : on la connoit assez. Il suffit que j'aye assuré le public qu'elle s'y trouve pour engager les habitans de Cayenne à la faire entrer dans le commerce qu'ils font en Europe, qui ne peut manquer de leur être avantageux.

On feroit un volume entier si on vouloit décrire toutes les gommes que la Guianne produit. La plus commune est celle de Gommier ; c'est un des plus grands arbres de l'Amerique. Il n'est pas rare d'en trouver de trois & quatre pieds de diametre & de quarante pieds de tige. On l'employe plus communément à faire des canots qu'à faire des plan- Gomme de Gommier.

ches & des bois pour la charpente. Il y est pourtant fort propre : mais comme il est gommeux, il engorge bientôt les dents de la scie. Le remede est aisé : il n'y a qu'à jetter de l'eau dans la voye de la scie pour detremper la gomme & netoyer les dents ; mais les ouvriers sont indolens & paresseux.

On connoit de deux sortes de gommiers : le blanc & le rouge. On les employe aux mêmes usages, & ils rendent tous deux une gomme blanche ou resine qui brûle parfaitement bien, qui rend une odeur agréable & aromatique, mais qui fait une fumée noire & fort épaisse.

Il n'est pas besoin d'inciser l'écorce du Gommier pour en faire sortir la gomme : elle sort d'elle-même en quantité, sur tout quand la séve monte. On pretend que celle-là n'est pas si bonne que celle que l'arbre jette dans le tems sec, & quand la séve n'humecte plus l'arbre : aussi remarque-t-on que cette derniere est plus ferme & d'une meilleure odeur. On l'employe au lieu de goudran pour boucher les fentes des canots ; elle a aussi quelqu'usage en Medecine : elle ne coûte qu'à amasser, on en trouve en quantité dans les forêts.

Gomme animée. La Gomme animée lui ressemble si fort qu'on peut y être trompé, & pren-

dre l'une pour l'autre. Cette derniere est plus rare, elle est aussi plus blanche, plus seche, plus friable; car la premiere se met plûtôt en pâte qu'en farine. Son odeur quand on la jette sur le feu est aromatique & plus agréable: mais sa fumée est également noire & épaisse. On en fait des emplâtres qu'on applique sur la tête, après l'avoir rasée bien près, & on pretend qu'elle est spécifique pour la migraine, pour fortifier le cerveau, & pour faire évacuer par la transpiration les humeurs froides.

Gomme Caranna.

La Gomme Caranna se recueille dans la Guianne comme dans le Mexique, le Jucatan & autres endroits de la nouvelle Espagne d'où les Espagnols l'apportent en Europe. Elle est plus resineuse, plus molle & plus grise que les précedentes. Elle coule d'elle-même & par incision de l'écorce d'un espece de palmier qui ne porte point de fruit. On l'employe entr'autres choses pour le mal des dents en l'appliquant en emplâtres sur les temples.

Pereira Brava.

La Pereira Brava, ou vigne sauvage, croît dans la Guianne comme dans le Mexique. Les Espagnols & les Portugais donnent le nom de Brave à tout ce qui est sauvage; ainsi ils appellent les Indiens Braves ceux qu'ils n'ont pû subjuger &

avec lesquels ils n'ont point de commerce. Les Taureaux & les vaches sauvages sont aussi appellés Braves. Il en est de même des plantes qui ont du rapport & de la ressemblance avec celles que l'on connoit, que l'on cultive, qui sont pour ainsi dire des plantes domestiques. La Pereira Brava est de ce nombre. C'est une espece de vigne sauvage si semblable à celle que l'on cultive, qu'il est facile de s'y tromper. Elle est rampante, elle s'attache où elle peut. Ses tiges & ses feuilles n'ont été jusqu'à present d'aucun usage : on ne se sert que de sa racine qui est noirâtre & dure. On la coupe bien menue & on la fait infuser dans du vin blanc, & après l'avoir bien pressée, on fait prendre l'infusion à ceux qui ont des retentions d'urine & même des pierres dans la vessie. Elle soulage promptement les premiers, car elle est extrêmement apéritive, & son usage a brisé ou dissous les pierres des autres.

Gomme Tacamaca.

Il ne faut pas oublier avant de finir ce chapitre que la Gomme Tacamaca se trouve au Bresil & dans la Guianne. Elle sort d'elle même ou par incision de l'écorce d'un grand arbre fort commun dans ces pays & dans les Indes Orientales, dont les feuilles sont petites, rondes & dentelées. Il porte un petit fruit rond,

rond, rouge, resineux, d'un odeur agréable & aromatique. On met ces arbres en planches pour les Vaisseaux ; elles sont excellentes, parcequ'étant imbibées d'une resine amere, les vers ne s'y attachent pas comme ils font aux bois qui sont doux. La gomme qui sort d'elle-même est bien plus estimée qne celle qui n'est sortie que par les incisions faites à l'écorce. La premiere est dure, rougeâtre, transparante, d'une odeur forte & agréable comme celle de la Lavande ; elle est amere & aromatique. La seconde n'est ni si dure ni si transparente & n'a pas tant d'odeur.

On estime cette gomme dans la Medecine comme étant nervalle, anodine, céphalique. On l'employe pour les maux de dents étant appliquée en emplâtre sur l'artere de la temple, & pour fortifier le cœur & l'estomach étant appliquée de méme façon sur les parties affligées.

Sa fumée & même celle de son bois soulage les maux de tête provenans d'une pituite épaisse ; elle fortifie le cerveau, reveille les esprits abbatus & la memoire.

La racine à qui les Espagnols ont donné le nom de Mechoacan qui est celui de la Province où ils l'ont découverte, se trouve au Bresil & dans la Guianne. Mechoacan.

Les Indiens l'ont toujours connue, & s'en sont toujours servis. Ils l'appellent dans leur langue *Jeticuen*, & les Portugais la nomment *Batata dé Purga*, ou Patate purgative à cause de la ressemblance qu'elle a avec ce fruit. Les François pourroient aussi lui donner un nom, & l'appeller, comme quelques Botanistes ont déja faits, rhubarbe blanche ou rubarbe Ameriquaine. La plante qu'elle pousse ne sert à rien qu'à la faire connoître & la distinguer des autres simples; elle est rampante à moins qu'elle ne trouve des arbres pour s'y accrocher; ses feuilles sont en triangle isocelle, fort pointues; elles sont minces & d'un verd pâle; elles sont douces au toucher, & elles ont une odeur de verd assez agréable, lorsqu'on les brise dans la main. La tige étant coupée donne un suc laiteux. Sa fleur est un bassin découpé en cinq endroits, de couleur brune, rempli de petites étamines & d'un pistille de même couleur auquel succedent de petites baies rouges quand elles sont meures qui contiennent des semences menues, pointues & dures.

La racine a un demi pied & souvent davantage de longueur, & deux pouces ou environ d'épaisseur. Elle se partage en deux pointes inégales; la peau qui les

environne est de couleur de cendre : le dedans est blanc & assez pesant quand elle est nouvelle ; elle jette alors une espece de resine amere. Ces racines recentes suspendues à l'air poussent des filamens assez longs, & mises en terre, même en Europe, poussent une tige & des feuilles en moins de huit jours.

On ne se sert en Medecine que de la racine. On l'apporte en Europe coupée en rouelles blanches & assez legeres. Cette racine n'a point de goût : cela vient peut être de ce que l'on ne l'a en Europe que vieille & trop seche, car sur les lieux elle a de l'acreté & purge beaucoup mieux. Il me semble qu'on devroit apporter les racines entieres : elles seroient moins seches & moins depourvues de leur suc.

On pretend que c'est un purgatif doux qui fait évacuer les serositez, qu'il est excellent pour l'hydropisie, pour les rhumatismes, la goute sciatique & autres maladies. On met cette racine en poudre pour la faire infuser plus aisément. Cependant comme elle est resineuse bien des gens n'en approuvent pas l'usage : quoiqu'il en soit elle n'est pas difficile à trouver, & on la peut faire entrer dans le commerce.

J'ai décri dans mon voyage des Isles

l'arbre à qui on a donné le nom de Courbari. Les Indiens du Bresil & de la Guianne l'appellent Jetaiba. Ils recherchent son fruit & le mangent : le dedans est comme une farine mielleuse qui a la couleur & le goût de pain d'épices ou à peu de chose près. Il sort de l'écorce de cet arbre une gomme en grosses larmes blanches & transparentes qui étant mise sur le feu produit une fumée d'une odeur très agréable & specifique pour guerir les maux de tête, les vertiges & même les membres engourdis par des serositez & des humeurs froides : ce qu'elle fait en dilatant les pores de la peau, & en repandant au dedans une chaleur qui les dissout & les provoque à sortir au dehors. Il faut observer alors de ne pas exposer à un air froid ceux qui ont reçu ces fulmigations, de crainte d'empêcher & d'arrêter l'écoulement de ces humeurs qui étoient en mouvement & qui causeroient de nouveaux desordres si elles rentroient, & si elles s'épaississoient une seconde fois.

On peut regarder cette gomme comme une espece de mastic dont l'usage étoit autrefois plus commun qu'il ne l'est à present.

La Gomme de Courbari étant étenduë sur un cuir mince en emplâtre, &

appliquée sur les membres engourdis & paralitiques les soulage & leur rend le mouvement dont ils étoient privez en attirant les serositez épaisses qui gonfloient les nerfs & les tendons outre mesure.

On pretend aussi qu'étant appliquée sur la region du nombril, elle fait mourir & expulse les vers.

Le dedans de l'écorce étant raclé, & mis en poudre infusée dans de l'eau tiéde, & buë par ceux qui souffrent des ventositez dans le ventricule, les guerit promptement & lâche le ventre.

Il est aisé d'avoir de l'écorce de Courbari & de ses fruits; sa gomme est plus rare, particulierement celle que l'arbre a jettée de lui-même & sans incision. On peut avoir celle-ci sans beaucoup de peine, mais elle est bien au dessous de la premiere.

On voit assez par ce que je viens de dire que cette gomme est très-bonne, & qu'elle peut entrer dans le commerce.

Voici encore une autre gomme, ou si on veut une resine qui merite d'avoir place entre les plus excellentes que le Bresil & la Guianne produisent: les Indiens l'appellent *icica*, & l'arbre qui la produit *icicariba*.

Arbre & gomme d'icicariba.

Cet arbre ressemble beaucoup au frêne : il sort des aisselles des feuilles de petites fleurs composées de cinq petites feuilles vertes disposées en étoiles, dont les extrémitez & les contours sont blancs. Leur calice est plein d'étamines jaunes avec une pistile à tête de champignon de même couleur. Ce pistile se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'une moyenne olive, de couleur rougeâtre, dont la pulpe est d'une odeur charmante. L'écorce de l'arbre produit à peu prés la même odeur, si on l'échauffe & si on la frote entre les mains.

Il sort de cette écorce des larmes d'une gomme de très-bonne odeur ; mais comme cet arbre ne se presse pas d'en donner, on l'y contraint par des incisions qu'on fait à son écorce le plus haut qu'il est possible, & en moins de trois jours on en voit sortir une gomme qui est presqu'entierement semblable à la gomme élemi blanche & tirant un peu sur le verd, d'une odeur très-agréable, dans laquelle on rémarque quelque chose de celle de l'anis verd qu'on a froissé. C'est principalement dans le tems de la pleine lune & dans la saison seche, qu'on fait ces incisions avec plus de succès, non quand on en veut tirer une

plus grande quantité, mais lorsqu'on en veut tirer d'une qualité plus parfaite. Elle est d'abord assez molle: elle se durcit ensuite. La chaleur l'amollit & le froid lui rend sa premiere dureté. On la mise au rang des drogues qui sont chaudes au troisiéme degré. Je n'en veux pas disconvenir: je suis homme de paix qui n'ai garde d'entrer en procès avec les arpenteurs de qualitez chaudes ou froides. Il suffit qu'on a experimenté bien des fois qu'étant appliquée comme un remede topique sur des plaies & sur des parties affectées de douleurs provenantes de causes froides, on a vû des cures surprenantes par leur promptitude & par leur parfaite gueriſon. On est convaincu que ces emplâtres appliquées sur l'estomac, ont produit des effets merveilleux. Rien n'est plus propre pour les maladies des visceres, pour dissiper les vents, pour guerir les plaies de tête, quelques dangereuſes & considérables qu'elles soient.

Acajou.

Tout le monde connoit l'arbre appellé Acajou. On sçait qu'on en distingue deux especes: la premiere à qui les Espagnols ont donné le nom de cedre à cause de l'odeur que rend son bois, quoiqu'en tout il differe du cedre, comme le cedre du pommier. La seconde

espece a conservé dans toute l'Amerique le nom que les Indiens de toutes les nations lui ont imposé avec si peu de difference les uns des autres, qu'on le reconnoit dans toutes leurs idiomes. Cet arbre est si commun, qu'on en trouve des forêts entieres dans le Bresil & dans la Guianne. Les Portugais n'ont point de remede plus asſuré pour guerir leurs Negres du mal d'estomac qui est une espece d'hydropisie, que de les abandonner à eux mêmes dans les lieux remplis de ces arbres. La faim preſſant ces malheureux, & ne trouvant autre nourriture que les fruits de ces arbres, ils s'en rempliſſent, & les fruits ont bientôt incisé la mauvaise humeur qui causoit le mal, & dans peu de tems on voit des hidropiques qui ne peuvent se remuer, courir comme des cerfs & se porter à merveille,

La noix en forme de rognon, que ce fruit porte à son extrémité, renferme dans son écorce une huile d'autant plus acre & plus mordicante, que le fruit est éloigné de sa maturité. Cette huile est pourtant d'une utilité merveilleuse pour desſlecher & nettoyer les plus vieux ulceres & les chancres les plus malins, la rogne, les verues & autres vices de la peau, & pour faire mourir les inſe-

ctes si dangereux qui s'introduisent sous les ongles des pieds & dans les plis de la peau, & qui y causent des ulceres souvent incurables. Les Portugais les ont appellé *bichos* : les Espagnols les nomment *niguas* : on les connoit chez les François sous le nom de *chiques*.

A mesure que le fruit meurit, l'acreté de l'huile diminue ; mais il en reste toûjours plus qu'il n'en faut pour bruler la langue & les gencives de ceux qui seroient assez imprudens pour rompre ce rognon ou cette noix avec leurs dens.

Il n'est pas nécessaire d'extraire cette huile dans le pays où le fruit se cueille, pour la transporter en Europe. Il suffit d'y envoyer les noix. Quelques vieilles qu'elles soient, elles en conservent toûjours assez. Pour l'extraire, il faut fendre la noix, & mettre ses parties sur des charbons ardens : l'huile qui est renfermée entre les deux parois de l'écorce sort aussitôt qu'elle sent le feu. On la amasse avec un peu de cotton, & on l'employe aux usages que nous avons marqué ci-dessus.

L'amande renfermée dans cette écorce, est blanche, solide, delicate, d'un gout bien meilleur que celui des meilleures amandes : elle tient beaucoup du

pignon. On la mange crue quand elle est recente, après l'avoir mise quelques momens dans de l'eau avec un peu de sel : bien des gens l'aiment mieux rotie. Pour cet effet on fend un peu l'écorce de la noix : on la met un moment sur les charbons : elle s'ouvre alors d'elle même davantage : on acheve de la separer, & on la monde d'une petite pellicule brune qui l'enveloppe interieurement : elle est d'un gout delicat. Ces noix se gardent bien des années, & ne perdent presque rien de leur bonté.

Les Indiens font tant de cas de la pomme d'Acajou & de la noix qui y est attachée, qu'il y a souvent des guerres entre eux pour la recolte de ces fruits qui meurissent dans les mois de Decembre, Janvier & Fevrier, dans la Guianne, où il y en a des forêts entieres.

Ces fruits ont la figure d'une pomme : leur peau est mince & unie, d'un beau rouge du côté qui est exposé au Soleil, jaune & comme dorée du côté opposé. Leur odeur est douce, agreable & rejouissante. La substance est toute spongieuse & remplie d'une liqueur extrémement acre & mordicante, quand le fruit n'est pas mûr : douce, agreable, bienfaisante, quand il a atteint sa maturité. Il rafraichit & réjouit, &

quoiqu'il resserre un peu le ventre, il excite merveilleusement l'urine : son usage est excellent contre les retentions. J'ai déja dit qu'il est incisif & souverain pour les maux d'estomac & pour l'hidropisie. De quelque maniere qu'on le mange, quand il est mûr, il ne peut faire que du bien. Il est excellent en compôte.

On en fait d'un vin piquant & agréable, qui porte à la tête, surtout quand il a été gardé deux ou trois jours. Aprés ce terme il se tourne en vinaigre qui est très fort. D'habiles gens pourroient en faire du vin qui dureroit plus longtems : mais l'Amerique n'est pas un païs propre à faire des experiences. Les gens qu'on y a envoyé & bien payé pour cela, excepté pourtant les astronomes & quelques botanistes, se sont tenus au frais dans leurs maisons & se sont conservéz soigneusement, pour pouvoir assurer les Européens à leur retour que la Zone Torride étoit habitable ; comme si le genre humain étoit encore dans cette vieille erreur. C'étoit pourtant pour cela qu'on les avoit envoyé. On nous menace depuis long-tems d'une histoire des plantes de la Guianne. Celui qui y avoit été envoyé, est revenu en bonne santé, comme il convient à un

medecin. L'ouvrage qu'il nous donnera eſt cauſe que j'abrege beaucoup ce que mes memoires contiennent ſur ce ſujet important.

On s'eſt aviſé de faire diſtiler le ſuc des pommes d'acajou, & on en a fait de l'eau de vie très puiſſante.

Cet arbre jetta pendant les grandes chaleurs des grumeaux d'une gomme claire, de couleur d'ambre, dure & aſſez friable. Les Indiens la font diſſoudre dans de l'eau & la donnent avec ſuccès aux femmes qui ſont incommodées de paſſions hiſteriques, ou de leurs maladies periodiques.

Arbre appellé Caburciba.

La gomme d'acajou n'a preſque point d'odeur. Voici un arbre dont la gomme, ou ſi l'on veut le baulme en a une des plus agreables & des plus fortes. Les Indiens de la Guianne l'appellent Caburciba. Il eſt rare : on ne le trouve que dans les forêts éloignées du bord de la mer. Sa feuille eſt petite & reſſemble beaucoup à celle du myrthe. Son écorce eſt griſe & fort épaiſſe : elle eſt couverte d'une pellicule mince & rougeâtre qui ſemble ne ſervir qu'à retenir une liqueur jaunâtre dont l'écorce eſt toute imbibée. Cette liqueur eſt plus odorante quand elle eſt un peu vieille, que lorſqu'elle eſt recente. Elle change auſſi de

couleur & de consistance dans le premier cas. Elle devient épaisse & rougeâtre: c'est en cela seul qu'elle differe du fameux baulme qui nous vient du Perou. C'en est peut-être une espece qui remplit de sa bonne odeur non-seulement les maisons, mais même les forêts.

C'est principalement dans les mois de Fevrier & de Mars que les arbres se déchargent de cette liqueur précieuse, lorsque leur sève est montée, & qu'elle leur a donné toute la substance qui leur étoit nécessaire pour leur nourriture & pour leur accroissement.

Celle qui sort d'elle même est la plus parfaite: mais la plus grande partie tombe à terre, s'y perd, ou se charge d'ordures. Celle que l'on a plus communément vient des incisions que les Indiens font à l'écorce, audessous desquelles ils attachent des morceaux de calebasses qui reçoivent la liqueur à mesure qu'elle sort de l'écorce: elle se durcit aisément & devient compacte & pesante. La chaleur du feu ou du Soleil la ramollit & la rend coulante.

On l'employe aux mêmes usages & avec le même succès que le baulme du Perou & le copahu: car elle est chaude, dissolvante, resolutive, anodine & con-

fortative. Si elle ne guerit pas abſolument, elle ſoulage infiniment les aſthmatiques, à qui on en fait prendre à jeun trois ou quatre gouttes en bol, avec un peu de ſucre ou de miel, ou dans une ceuillerée de vin ou de bouillon. Elle tempere les ardeurs d'entrailles & les vices des inteſtins, même les plus opiniâtres. Si on la fait chauffer, & qu'on en faſſe des onctions ſur la poitrine & ſur les hypocondres, elle diſſipe leurs opitulations & les humeurs froides & ſereuſes qui les cauſoient. Si on en répand quelques gouttes ſur le ſommet de la tête, & qu'on y faſſe auſſitôt des frixions avec un morceau de drap d'écarlate bien chaud, elle fortifie le cerveau, preſerve de la paraliſie & rend aux nerfs affoiblis leur force & leur mouvement.

On s'en ſert pour toutes ſortes de bleſſures faites avec des taillans, ſoit de bois, ſoit de pierres, ou de fer, pour les luxations & même pour les morſures des animaux venimeux.

Je finirai ce chapitre par la deſcription d'un arbre plus commun dans le Breſil que dans la Guianne. Il s'y trouve pourtant, & quoique rare, ſes qualitez excellentes doivent le faire rechercher & rendre très-recommandable aux

habitans. Je ne le propose pas cependant comme une chose qui puisse entrer dans le commerce d'Europe, parce que sa vertu est renfermée dans le suc qu'on exprime de ses feuilles & que pour en exprimer quelque chose, il faut que les feuilles soient vertes & fraîches: ce qui ne peut être, quand on leur aura fait faire le trajet de l'Amerique en Europe. On pourroit, ce me semble, remedier à cet inconvenient, en pillant les feuilles sur les lieux, en tirant le suc qu'il seroit facile de conserver dans des bouteilles, & par ce moyen l'envoyer en Europe.

Arbre appellé Tapia.

Cet arbre est appellé *Tapia* par les Indiens. Il est de la grandeur de nos hêtres: son écorce est grise & fort mince. Ses feuilles sont attachées trois à trois au bout du pedicule qui les soutient. Elles sont peu épaisses, d'un verd gay qui paroît vernissé, douces au toucher & longues de trois à quatre pouces. Il porte des fleurs en bouquets soutenues d'une queue assez longue. Leur calice évasé est plein d'étamines & de pistilles assez longs. Il s'en faut bien que toutes ces fleurs portent des fruits: la plûpart tombent par un sage effet de la nature: car si toutes les fleurs d'un bouquet portoient des fruits

la queue ne pourroit pas les suporter, ni peut-être les nourir. Les fruits sont ronds & de la grosseur de nos abricots ordinaires. Ils sont composés d'une écorce tendre & épaisse qui fait une bonne partie de leur substance, & le centre est rempli d'une matiere visqueuse & épaisse qui renferme quantité de grains bruns ronds & ovales, assez durs. Les animaux à quatre pieds & les oiseaux les mangent. Les Indiens n'en font aucun usage. Ils en pourroient pourtant manger: car c'est une regle générale parmi nos chasseurs & nos flibustiers, qu'on peut manger sans crainte de tous les fruits que les oiseaux ont becquetés; desorte que quand ils trouvent un fruit qui leur est inconnu, ils n'y touchent point qu'ils n'ayent reconnu que les oiseaux l'ont becqueté: l'instinct des animaux étant moins susceptible d'erreur que la connoissance des hommes.

C'est donc dans les feuilles que cet arbre renferme toute la vertu qu'on y connoit: vertu qui le rend d'autant plus recommandable, que le mal qu'il guerit est le plus dangereux & le plus cruel qu'on se puisse imaginer.

Les Portugais l'ont appellé *bicho de cu* ou ver du fondement. Je ne sçai si ce ne seroit pas ce qu'on connoit en France

ce sous le nom de fistule à l'anus : car ce mal peut y passer pour nouveau ; mais seroit il passé du Bresil en France? Et pourquoi non? Le tabac & le mal de Naples y ont bien passés. Mais comme il n'y a point de mal originaire dans un pays, que le sage auteur de la nature n'y ait mis en même tems le remede convenable, il a mis dans le Bresil & dans la Guianne le remede specifique à ce cruel mal qui fait tant souffrir en Europe ceux qui en sont atteints, & qui les expose à des operations de chirurgie très-douleureuses & souvent mortelles.

Il suffit dans le pays de piler les feuilles de cet arbre, d'en extraire le suc, & d'en faire des injections dans le fondement, & d'appliquer le marc en forme de cataplasme sur la partie offensée. Ce remede reiteré deux fois par jour, éteint le cruel incendie que ce ver, ou si l'on veut, que l'abcès y avoit allumé, & le marc qui est encore imbibé de son suc, netoye, purifie & fait tomber les parties gangrenées ou disposées à la gangrene, fait renaître une chair nouvelle & vermeille, & appaise en peu de tems les douleurs aigues que le malade ressentoit.

J'ai dis dans un autre endroit qu'on

se servoit encore de suc de citron étant mêlé dans une decoction de casse, pour le même mal ; car on ne trouve pas partout & sous sa main cet arbre, qu'on en faisoit des injections, & que l'on appliquoit en suppositoires des quartiers de citrons depouillés de leur peau. Ce remede est un peu cuisant : mais il l'est bien moins que le bistoury.

Ces mêmes feuilles pillées & mises dans les oreilles & appliquées en cataplasme sur la tête, appaisent les douleurs de tête causées par des coups de Soleil. Autre mal assez nouveau & qui n'est pas moins dangereux. Il n'y faut point d'autre remede : celui-cy est specifique & très asseuré.

On apporte bien de l'Amerique de la citronelle & d'autres choses : pourquoi n'en pas apporter du suc de ces arbres ? Il ne leur faut que deux ou trois cures pour les mettre en vogue, & en faire un remede nécessaire & très-cher.

Si après tout ce que je viens de dire les habitans de Cayenne se plaignent de la sterilité de leur pays, on pourra leur repondre qu'ils ont grand tort ; puisqu'il ne tient qu'à eux d'augmenter à l'infini le nombre de leurs denrées & de faire un commerce avantageux de

toutes ces choſes, ſans qu'il cauſe aucun derangement à celui de ſucre, de rocou, d'indigo & de caffé, auquel il ſemble qu'ils ſe ſont bornés. Ils pourroient & même ils devroient y ajoûter celui du cacao, de la vanille qui croît naturellement chez eux, celui du tabac, des graines & des feuilles de bois d'Inde, de la canelle geroflée, des baulmes, des huiles, des gommes, des reſines, des bois odorans, de ceux qui ſont propres à la teinture & aux ouvrages de menuiſerie & de marqueterie, & bien d'autres choſes qui les rendroient riches, qui tireroient leur colonie de cet état de mediocrité, où elle eſt depuis tant de tems, & qui attireroient chez eux des legions d'habitans qui peupleroient le pays, le parcoureroient, le défricheroient, découvriroient les mines d'or, d'argent & d'autres metaux, qu'on ſçait très-aſſurément y être, & repouſſeroient nos voiſins à droite & à gauche, dans les bornes où ils devroient ſe renfermer.

CHAPITRE VIII.

Des animaux à quatre pieds.

IL y a si peu de terrain défriché & découvert dans la Guianne, qu'on peut dire qu'elle n'est qu'une vaste & épaisse forêt, & par conséquent le pays des bêtes de toute espece. La chasse par une suite nécessaire y est très-abondante. Pour peu que les habitans soient à leur aise, ils ne manquent pas d'avoir deux Negres chasseurs en campagne & deux Negres pêcheurs à la mer ou dans les rivieres. C'est le moyen de faire grande chere, & c'est à quoi les habitans ne manquent pas.

On n'a pas ces commodités aux Isles du Vent. Il y a longtems que les sangliers ou cochons marins ont disparu. S'il s'en trouve encore quelques uns, c'est sur le sommet des plus hautes montagnes, ou dans d'autres lieux presque inaccessibles.

A Saint Domingue même, où il ne falloit pas s'éloigner de cent pas de sa maison, pour trouver des bœufs & des cochons marons, il faut à présent faire bien des lieuës. C'est à l'imprudence & à la trop grande avidité des chasseurs,

qu'on eſt redevable de cet inconvenient. S'ils avoient imité les Eſpagnols qui ne tuent jamais les femelles, le pays ſeroit encore rempli de bêtes : mais les François ont le talent de détruire & de gâter tout. Cela n'eſt pas encore arrivé à Cayenne : ils ſont en trop petit nombre, & la quantité des bêtes eſt étonnante.

Les plus gros animaux qu'on trouve dans les bois, ſont les vaches braves, c'eſt-à-dire ſauvages. Quoique je ne marque ici que des vaches, on peut croire qu'il y a auſſi des taureaux. Cela doit être ainſi. Vaches braves ou ſauvages.

Je n'oſerois rien dire de leur origine. Il eſt certain qu'avant que les Eſpagnols euſſent découvert les grandes Iſles, S. Domingue, Cuba, Portric & autres, il n'y avoit d'autres animaux à quatre pieds que des lezards : ce ſont les Eſpagnols qui y ont apporté d'Europe les chevaux, les bœufs, les cochons dont on voit aujourd'hui les deſcendans.

Il eſt certain qu'on ne connoiſſoit point les chevaux dans le Mexique & le Perou. Leurs grands moutons leur ſervoient de bêtes de charge. Il ne paroit point non plus qu'il y eut des bœufs. Cela me donne la hardieſſe de penſer que tous les bœufs que l'on voit au-

jourd'hui dans ce vaſte continent, viennent originairement d'Europe. Et comme il y a des animaux qui ſe ſont échapé des parcs ou des prairies, où on les gardoit, & qui ſe ſont retiréz dans les bois, ils y ont multipliés, & ſe ſont rendus ſauvages : c'eſt ce qui leur a fait donner le ſurnom de braves.

Mais pourquoi parle t-on plûtôt des vaches que des bœufs ſauvages ? Je n'en vois point d'autre raiſon, ſinon que la chair des vaches eſt infiniment plus tendre & plus graſſe que celle des taureaux. Les uns & les autres ſont plus courts, plus épais & plus ramaſſés qu'en Europe, & que ceux que l'on nourit dans les Iſles & terre ferme de l'Amerique, où ils ſont domeſtiques. Leurs cornes ſont auſſi plus petites & moins groſſes. Ils s'en ſervent à merveille : ils ſont mechans. Si on les bleſſe ſans les abbattre, ils viennent au coup, & ſont à craindre. On n'en trouve pour l'ordinaire que dans les endroits fort éloignés des habitations. Ils ſont extrémement ſauvages. Ce ſont des cerfs pour la courſe. Ils vont pour l'ordinaire en troupes. Un bon chaſſeur doit les tirer à la groſſe veine du col : ils tombent auſſitôt, & dans un moment ils ont perdu tout leur ſang. On prétend que

leur cuir est plus épais que celui des domestiques : cela vient de ce qu'ils sont toûjours dans les forêts exposés à toutes les injures des saisons. Un chasseur ne doit pas regretter sa poudre & sa peine, quand il a mis bas un de ces braves animaux. La moüelle des gros os des jambes avallée toute chaude, est un bon restaurant : on peut se passer de manger le reste de la journée, aprés un pareil dejeuner.

Les plus grosses bêtes aprés les vaches braves sont les biches. Elles sont originaires du pays, du moins depuis bien des siecles. Ils faut qu'elles soient venues dans l'Amerique depuis le deluge, par la partie septentronale du même continent qui est jointe à l'Asie par le Nord de Californie, qui depuis les nouvelles decouvertes que les voyageurs ont fait, n'est plus une Isle, mais une partie commune de ces deux continens qui les unit.

Biches de Guianne.

Quoiqu'il en soit, il y a des biches dans le Mexique vieux & nouveau, dans le Bresil, dans la Guianne : mais s'il y a des biches, il y a des cerfs : car les biches sont les femelles de cette espece. Pourquoi ne les connoît-on que sous le nom de biches chez nos François établis dans la Guianne ? On pourroit dire

que c'eſt par la même raiſon qu'on dit des vaches ſauvages & non pas des taureaux ſauvages ; quoique ſans les taureaux les vaches ne ſeroient pas au monde.

Mais voici ce qui a determiné nos François & peut-être les Portugais leurs voiſins à ne donner à cette eſpece que le nom de biches : c'eſt qu'ils ſçavoient que les biches d'Europe n'ont point de cornes ou de bois, & qu'ils ont rémarqué que l'eſpece des cerfs qui ſont en Amerique, mâles ou femelles, n'en ont point auſſi. Ils ont donc donné indifferemment aux mâles & aux femelles le nom de biches, à cauſe de ce défaut de bois. Il faut s'en tenir là : ce ſeroit perdre ſon tems de vouloir à préſent changer cette dénomination. Nous ferons donc comme eux, & nous appellerons biches mâles & femelles, l'eſpece de cerfs que la Guianne produit.

Une autre raiſon qu'on a pû avoir, pour ne donner que le nom de biches à ces animaux, c'eſt qu'ils ſont bien plus petits qu'en Europe ; mais dans tout le reſte, c'eſt la même choſe. Ils ſont très vifs, très legers à la courſe, timides à l'excès. Ils ſont couverts d'un poil fauve rougeâtre, aſſez court & épais. Ils ont la tête petite, décharnée, les oreil-

les

les minces, le col long & arqué, le pied fourchu, la queue courte, la vûe perçante, leur chair est delicate, quoiqu'il soit très-rare qu'elle soit bien grasse : c'est le plus vil de tous les animaux à quatre pieds. Il joint comme les chevres ses quatre pieds sur des pointes de rocher qu'on couvriroit aisément avec la main, & la peur ou sa velocité lui fait faire des sauts & des bonds, & s'abandonner dans des lieux, d'où toute autre animal ne se releveroit jamais.

Les Negres chasseurs les attendent à l'affust dans des sentiers étroits, où ils ont rémarqué leurs pas. C'est ordinairement ces sentiers qui conduisent aux ruisseaux ou à certaines prairies naturelles, ou défrichés abandonnés, où ils vont paître. Dès que ces animaux approchent des lieux découverts, ils s'arrêtent, prêtent l'oreille, regardent de tous côtés : la moindre chose qui remue, le moindre bruit qu'ils entendent les fait se relancer dans les bois. Il faut être patient dans ces occasions ; mais aussi quand on les tient à une juste portée, & qu'on a l'adresse de leur casser une cuisse ou la hanche, on doit être content, on a fait une bonne chasse. Il n'y a rien d'inutile dans cet animal. Outre que sa chair est un très bon aliment,

on se sert en medecine de toutes les parties de son corps, sans compter que sa peau peut être employée à bien des usages.

Tigres de Cayenne.

On voit des tigres dans toute l'Amerique. C'est un animal carnassier, cruel, feroce, sauvage, difficille à apprivoiser, fort sujet à caution, toûjours prêt à mal faire. Il tient beaucoup du chat; mais il est bien plus grand & plus fort.

On en voyoit beaucoup autrefois dans l'Isle de Cayenne. Ils y passoient à la nage de la terre ferme & venoient dévorer les bestiaux des habitans jusqu'à dans les parcs. Ils se jettoient même quelquefois sur les hommes, quand la faim les pressoit.

Cette Isle en étoit fort incommodée quand M. de la Barre en étoit Gouverneur en 1666. Il engagea les habitans à leur donner la chasse, & pour les y porter, il donnoit en propre le fusil avec lequel on avoit tué un de ces animaux à celui qui l'avoit tué, & si le fusil appartenoit au chasseur, il lui en faisoit payer la valeur; outre la peau que l'on vendoit assez bien, depuis que le Gouverneur avoit établi la methode en France d'en faire des housses pour les chevaux.

Pour la chair on n'en a jamais été

beaucoup friand. Elle est pour l'ordinaire maigre, & a une odeur & un fumet peu agreable. Si cet animal étoit plus commun, peut-être trouveroit-on qu'il est bon à quelque chose, & comme l'usage de la chair des viperes purifie la masse du sang, celle du tigre seroit bonne pour exciter du mouvement dans les membres paralitiques : ce seroit une experience à faire. On prétend que sa graisse produit cet effet.

Les tigres de la Guianne ne sont pas plus grands que des levriers : ils en ont la taille : ils courent bien plus vîte ; & font des sauts & des bonds extraordinaires. On en trouve de la taille de nos plus gros dogues. Ils ont la tête comme des chats, la gueule large, des poils en moustaches, les dens fortes, aigues, longues, les yeux jaunâtres & étincelans, le regard traitre & farouche, les pieds larges, partagés en cinq doigts armés d'ongles longs & aigus qu'ils cachent quand ils veulent. Ils ont comme les chats une queuë assez longue, garnie de poil. Tout ce qu'ils ont de bon & de beau est leur peau, qui est jaunâtre avec des marques de diverses teintes. Cet animal est cruel & extrémement carnassier : il attaque toutes sortes d'animaux, & même les hommes. Quand il

s'eſt rendu maître de ſa proye, il la dévore ſans la démembrer, il y enfonce la tête, & avalle ſans diſcontinuation les morceaux qu'il coupe avec les dents. Il crie pendant la nuit à peu près comme les chiens qui ſont preſſés de la faim.

On n'en voit plus dans l'Iſle de Cayenne, ils n'y paſſent plus. Il y en a dans le continent, mais leur nombre eſt fort diminué par l'attention qu'on a eu de leur donner vivement la chaſſe. Cet animal craint le feu : un tiſon allumé, ou ſimplement une mêche allumée, le met en fuite. On donne une piſtole aux chaſſeurs qui en apportent une peau fraîche.

Once eſpece de tigre.

Il y a une autre eſpece de tigre à qui on a donné le nom d'once. Les Indiens l'appellent Jaguareté. Il a le poil noir, plus court, plus fourni, ondé & luſtré. Il eſt plus grand que le tigre ordinaire & plus mechant. Les chaſſeurs n'aiment point la rencontre de ces deux animaux. Il y a toûjours du peril avec eux, & ils n'ont rien de bon que leurs peaux. Ils ſont aſſez rares, ſurtout dans les lieux habités.

Ai ou pareſſeux.

En voici un qui eſt plus commun : les Indiens l'appellent *Ai*, c'eſt le cri qu'il jette quand il eſt obligé de ſe re-

muer, parce qu'il ne le peut faire sans ressentir de la douleur & sans se plaindre. Les Européens le nomment paresseux. Ce nom lui convient très-bien : il n'y a point d'animal qui le soit autant que lui. Il ne faut point de levriers pour le prendre à la course : une tortuë suffiroit. Il est de la grandeur d'un chien mediocre ; sa tête a quelque chose de celle de singe ; sa gueule est assez grande & armée de dens ; il a les yeux tristes & abbatus ; ses jambes de devant sont plus longues que celles de derriere ; ses pieds sont plats, armés de trois ongles longs & assez pointus. Il n'a presque point de queuë. Tout son corps est couvert d'un poil cendré assez long, sous lequel il y en a un plus court & plus épais de même couleur ; il vit sur les arbres dont il mange les fruits, les feuilles & les bourgeons. Il lui faut un tems infini pour y monter, chaque mouvement qu'il est obligé de faire lui coute bien des cris ; il se repose à tous momens. Quand il est une fois grimpé, il n'en descend que quand il n'y a plus de feuilles, alors la faim le pressant, il songe à passer à un autre arbre : mais il employe tant de tems à descendre & à en chercher un autre, qu'il devient extrémement maigre avant d'avoir trou-

vé de quoi se nourrir. Le tems de le tuer, est quand on le trouve sur un arbre qu'il a presque depouillé : alors il est gras & tendre. Si on le peut atteindre avec une gaule, on ne prend pas la peine de le tirer, on le frappe, il tombe, on l'acheve à coups de baton, s'il n'est pas mort. On dit que sa chair est bonne : en effet il ne se nourrit que de bons fruits & de bonnes feuilles. Elle est tendre & de bon gout ; mais quand il est maigre, sa chair est dure & coriace. Je crois que cet animal s'apprivoiseroit aisément & ne songeroit guerres à s'enfuir si on lui fournissoit de la nourriture. On dit qu'il ne boit point : le suc des feuilles & des fruits lui tient lieu de boisson. Il craint extrémement la pluie & cependant il y est toûjours exposé.

Tatou ou Armadille.

Les Tatous ou Armadilles sont communs dans tous le pays ; j'en ai fait la description dans mon voyage des Isles, je prie les lecteurs d'y avoir recours; c'est une assez bonne nourirture.

J'ai aussi parlé des agontis dans le même endroit. Cet animal tient du lievre, du cochon & du singe ; la chair est blanche, grasse & delicate ; on le pele avec de l'eau chaude, comme un cochon de lait.

Il y a à Cayenne un autre animal que que l'on appelle Agouchi. C'est un espe- d'Agouti. Il est plus petit, & on prétend qu'il est meilleur & plus delicat. Voilà à peu près tout ce que j'en sçai. Agouti ou Agouchi.

Les Indiens appellent *Cuandu* l'animal que les Portugais nomment *Ourico Cachiero*. Je crois qu'on le pourroit appeller chat épineux. Il est pour l'ordinaire de la taille & de la grandeur d'un bon chat à qui il ressemble assez, excepté que sa tête est pointue, & que ses jambes & ses pieds approchent beaucoup de celles des singes. Depuis les oreilles jusques vers le milieu de la queuë, il est couvert au lieu de poil, d'aiguillons de trois à quatre pouces de longueur comme des tuyaux de plumes, creux, ronds, pointus & forts, dont la partie la plus voisine du corps est noire & la pointe blanche ou tirant sur le blanc. La partie de la queuë qui n'a point d'aiguillons est couverte d'un poil comme la soye de cochons. Ses jambes en sont aussi couvertes, mais les aiguillons sont plus courts. Ses pieds sont partagés en quatre doigts, avec un commencement de pouce. Sa queuë est aussi longue que tout son corps & même plus. Elle est forte & pliante. Il s'en sert comme les singes, pour se suspendre aux branches des Chat épineux.

arbres. Il vit de fruits & de racines. Il marche lentement & a de la peine à monter aux arbres, parce que ſes ongles ſont trop longs, & que n'ayant pas de pouce, il ne peut point embraſſer aſſez fortement.

On a rémarqué qu'il dort preſque tout le jour. Il va à la pâture pendant la nuit. Il ſouffle en marchant : ce qui peut faire conjecturer qu'il eſt incommodé du poulmon. Quoiqu'il cherche les fruits, il aime encore mieux les poules, & ſi ſes aiguillons ne lui nuiſoient point autant qu'il font, il ſe couleroit dans les poulaillers & y feroit bien autant de ravage que les fouines & les renards.

On l'écorche quand il eſt pris. Sa chair eſt pour l'ordinaire graſſe, tendre, delicate. Malgré ſon aſthme & ſa pulmonie, on ne laiſſe pas de le manger ſans crainte de contracter ſes infirmitez. La meilleure maniere de l'apprêter eſt de le mettre à la broche. Il eſt meilleur de cette façon que bouilli ou en ragout.

On prétend que quand il eſt preſſé par les chiens ou par les chaſſeurs qui ne jugent pas à propos de le tirer, il darde ſur eux ſes aiguillons qui percent la peau & entrent dans les chairs,

de maniere qu'il est impossible de les en retirer : non-seulement parce qu'ils rempliſſent exactement la playe qu'ils ont faite, mais encore parce que tout ſéparés qu'ils ſont de l'animal qui leur avoit imprimé le mouvement violent pour percer la peau & les chairs, ils conſervent en eux mêmes une vertu élaſtique qui les fait toûjours agir & les pouſſe ſans ceſſe en avant, deſorte qu'ils penétrent juſqu'aux os, s'ils s'en rencontrent ſur leur voye, ou juſques dans les entrailles de l'animal qui en a été atteint. Il n'en faudroit pas davantage pour les faire craindre infiniment: mais ce ſont des contes faits à plaiſir, que je ne rapporte ici qu'afin d'empêcher qu'on y ajoûte foi en les liſant dans des auteurs d'ailleurs reſpectables par leur érudition.

On dit encore que les Indiens conſervent avec ſoin ces aiguillons, & qu'en ayant reduit neuf en poudre & les ayant mêlé dans du vin ou autre liqueur, ils briſent & mettent en pouſſiere les pierres qui ſe trouvent dans la veſſie. C'eſt à mon avis une ſuite fabuleuſe du conte précédent, auſſi bien que ce que je vais dire ſur la foi des mêmes Indiens, que ces aiguillons appliqués ſur le front des perſonnes affligées de violens maux

de tête & de migraines, s'y attachent d'eux mêmes, & en tirent le sang & les humeurs acres qui causoient ces maladies, comme si on y avoit appliqué des sangsuës.

L'animal que je vais decrire n'en veut point aux poules, mais aux poissons: c'est une espece de loutre que les Indiens appellent *Carigurbeju*. C'est un amphibie de la grandeur & grosseur d'un chien mediocre. Le haut de sa tête approche de celle du chat; le museau est celui de chien; il a les dents & les moustaches d'un chat, aussi bien que la queuë; ses yeux sont ronds, petits & noirs; ses jambes & ses pieds approchent de ceux du singe; il a cinq doigts à chaque pied, y compris celui de derriere, tous armés de bons ongles longs & aigus; son corps est replet & couvert d'un poil court, épais & fort doux, de couleur brune; la tête l'est moins, & le dessous du col est jaunâtre. Cet animal se tient le long des rivieres: il s'y jette quand il a faim & va chercher le poisson. Lorsqu'il découvre les nasses que l'on met dans l'eau pour prendre du poisson, ou pour l'y conserver en vie, il a l'adresse de les ouvrir & de prendre le poisson qu'il y trouve. C'est un voleur habile, du reste assez doux. On

Loutre ou carigurbegu.

l'apprivoise aisément ; il est facile à nourrir : il ne fait point de mal. Il crie quand il a faim comme les jeunes chats. Sa peau est belle : on en peut faire de beaux manchons.

La chair de cet animal est bonne & delicate, & quoiqu'il vive de poisson, elle ne le sent point du tout, ni l'huile.

Mange fourmis.

On appelle à Cayenne Mange-fourmis un animal qu'on pourroit nommer renard Ameriquain, s'il ne se trouvoit qu'en Amerique ; mais comme il y en a en Afrique, je crois qu'il faut s'en tenir au premier nom à moins qu'on ne veuille se servir de celui que lui donnent les Indiens, qui est bien long : ils l'appellent *Tamanda Guacu* : il signifie la même chose que Mange-fourmis : c'est sa nouriture ordinaire qui lui a fait donner ce nom.

Cet animal est long & gros comme un chien de bonne taille. Ses jambes de derriere sont tout d'une venue comme celles d'un ours : celles de devant sont un peu moins grosses ; il a le pied plat, divisé en quatre doigts armés d'ongles longs & forts ; ceux de derriere ont cinq doigts & bien armés ; sa tête est longue & son museau encore plus long & pointu ; il a des petits yeux ronds & noirs, les oreilles fort courtes. Ceux

qui ont pris la peine de mesurer sa langue, disent qu'elle a deux pieds & quelquefois davantage de longueur. Elle est extrémement deliée. Il est obligé de la plier pour la cacher dans sa gueule qui toute longue qu'elle est, seroit de beaucoup trop courte pour loger ce membre. S'il parloit, il parleroit sans doute beaucoup, & on ne lui reprocheroit pas sans raison qu'il auroit la langue bien longue.

Il vit de fourmis. Lorsqu'il en a découvert quelque retraite, il fouille avec ses ongles pour élargir l'entrée & arriver au centre de la fourmilliere, & aussitôt il y foure sa longue langue qui pénétre dans tous les recoins de l'antre, & comme elle est onctueuse, les fourmis effarouchées & en desordre s'y attachent aussitôt, & dès qu'il la sent chargée de ces insectes, il la retire dans sa gueule & les avalle. Il recommence ce manege tant qu'il sent des insectes dans un endroit : aprés quoi s'il a encore faim, il en va chercher une autre. Cette nourriture est legere, comme on voit : elle ne laisse pas cependant de bien nourir l'animal qui s'en sert : mais elle donne à sa chair une odeur de fourmis qui n'est pas agreable. Les Indiens & les Negres en mangent ; mais les Fran-

gois ont de meilleures viandes. S'ils sçavoient un peu mieux leurs interêts, ils conserveroient précieusement ces animaux qui les délivreroient en tout ou en partie des fourmis qui leur causent de très grands dommages. Mes memoires ne marquent point s'il aime autant les fourmis blanches que les noires. On connoit les fourmis blanches sous le nom de poux de bois : elles en ont assez la figure. Je prie les lecteurs de trouver bon que je les renvoye à ce que j'en ai écrit dans mon voyage des Isles. Elles sont également malfaisantes partout. Ce seroit un bonheur extrême pour les habitans, s'ils étoient délivrés de ces mauvais insectes qui sont encore plus pernicieux que les noirs. Dans ce cas il devroit être severement deffendu aux chasseurs de faire aucun mal aux Mange-fourmis.

J'ai dit qu'on les pourroit appeller renards : c'est à leur queuë qu'ils seroient redevables de cette denomination. En effet il n'y a point de renard au monde qui ait une queuë aussi ample que la leur. Elle a souvent près de deux pieds de longueur : elle est presque plate & couverte de tous côtés de grands poils de quinze à vingt pouces de longueur, un peu dure à la verité : ce qui lui don-

ne assez l'air d'une queuë de cheval. Comme elle est forte, & qu'il lui imprime tel mouvement qu'il lui plait, il balaye les endroits où il passe, & quand il la replie sur son dos, il s'en couvre entierement. Elle le deffend de la pluie qu'il craint beaucoup : c'est pour lui un surtout qui a son agrément & sa commodité.

Lievres & Lapins.

On trouve dans l'Isle de Cayenne & dans la terre ferme qui en dépend, une infinité de lapins, & de plusieurs especes. On pourroit en appeller quelques uns des lievres, puisqu'ils ne terrent point. Mais le nom de lapin leur est affecté dans le pays. Je ne veux pas me brouiller avec les habitans pour si peu de chose. Il y en a de tant d'especes que j'en pourrois faire un chapitre entier. La chair des uns & des autres est très-bonne : elle a dans les saisons seches un fumet qui ne le cede pas à ceux d'Europe, parce que dans ces tems les fruits, les racines & les feuilles dont ils se nourissent sont bien meilleures que dans le tems pluvieux. Ces animaux peuplent beaucoup ; mais comme le païs est vaste, & qu'il ne manque pas de chasseurs, ils ne se sont pas encore trouvés en assez grand nombre pour chasser les habitans, comme ils ont fait autre-

fois en la petite Isle voisine de Madere appellée *Porto-santo*.

C'est le pays des singes, n'en deplaise à l'Afrique & à l'Asie.

Singes. Les Latins distinguent deux sortes de singes. Ils appellent *Cercopitheci* ceux qui ont une longue queue, & simplement *Simia*, ou singe, ceux qui n'en ont point.

On trouve de ces deux especes en quantité dans la Guianne : & ces deux especes qu'on pourroit regarder comme deux genres differens, se divisent en une quantité prodigieuse d'especes qui different entre elles en grandeur, en couleur & de tant d'autres manieres, qu'on en feroit des volumes entiers. Ce que les singes ont tous du commun, c'est qu'ils sont tous allertes, remuans, ennemis du repos, malfaisans, malicieux, volages, & que quelque soin qu'on prenne de les élever & de les instruire, il faut toûjours avoir le foüet à la main, si on veut reprimer les saillies de leur mauvais naturel.

Quoique pour l'ordinaire ils ne soient pas bien gras, leur chair ne laisse pas d'être une bonne nouriture & très-délicate. Les têtes se mettent dans la soupe & se servent dessus. On a d'abord de la peine à s'accoûtumer à voir des têtes qui ressemblent à celles de petits en-

fans ; mais quand on a une fois vaincu cette repugnance, on trouve qu'une soupe aux singes en vaut bien un autre.

Il y a des cochons sauvages, ou marons, ou sangliers partout le vaste continent des deux Ameriques. L'espece ordinaire vient réellement d'Europe : on peut même assurer qu'elle vient de l'Andalousie. Le raport qu'il y a entre les cochons de ce pays-là & les Ameriquains, est trop marqué pour en pouvoir douter. Mais il s'en trouve d'une autre espece qu'on ne trouve assurément point dans toute l'Europe. De dire qu'ils y fussent avant que les Espagnols eussent découvert l'Amerique, c'est ce qui me paroit difficile à prouver. De découvrir d'où ils sont venus, c'est une difficulté encore plus grande : car s'ils y sont venus de la Tartarie qui est au Nord de l'Amerique, il faudroit pour s'en convaincre qu'on en trouvât de cette espece dans les pays dont on supposeroit qu'ils fussent venus, & aucun des voyageurs qui ont écrit de ces pays-là n'en parle. Je laisse ce point aux Savans qui sont accoûtumés à faire des dissertations : ce n'est pas mon metier.

Cochons sauvages ou marons ou sangliers.

Je me dois contenter de dire qu'on appelle *Pecaris* cette espece de cochons. Ils sont à-peu prés de la taille des san-

Sangliers appellés Pecaris.

gliers d'Europe, mais moins chargée. Ils ont le museau court & ramassé, de grands poils en maniere de moustaches, des deffenses longues & arquées, les oreilles petites & pointues, la queuë courte, droite, pendante, avec un bouquet de soye au bout. Ils sont assez hauts sur jambes. Ils ont peu de poil : il est dur & d'un roux noirâtre.

Ce qu'ils ont de particulier, c'est un trou qu'ils ont sur le dos ; dans lequel on peut mettre le bout du petit doigt, en maniere d'évant, par lequel l'animal reçoit l'air qui rafraichit ses poulmons & lui donne le moyen de courir très-longtems & très fort. Il sort de cet évant une odeur fetide.

Quand les chasseurs l'ont mis à bas, ils sont obligés de couper cet évant aussi profondement qu'ils le peuvent, comme ils sont obligés de couper les testicules des autres sangliers. Sans cette précaution, la chair se corromperoit en peu de momens.

Cet animal est mechant : il vient au coup, & feroit un mauvais parti au chasseur qui l'auroit blessé, sans le mettre entierement hors d'état de venir sur lui. Il faut autant qu'on peut lui casser l'épaule ou la cuisse. Les meilleurs chiens le craignent : car il est fort & très-furieux.

On prétend que sa chair est encore plus delicate que celle des cochons marons ordinaires. C'est beaucoup dire: car ces animaux sont d'une grande delicateſſe. Leur chair n'a point la fadeur ni la pesanteur des cochons d'Europe: elle est tendre, delicate, elle a du fumet & est d'une digestion si aisée, qu'on en donne aux malades par préférence à celles qu'on estime les plus faciles à digerer.

Ces animaux vivent de fruits & de racines: ils mangent aussi des serpens. La chair de ces reptiles est excellente pour purifier la masse du sang. Qui leur a appris ce secret? La nature, dira t'on, l'instinct. Pourquoi les créatures douées de raison, n'en ont elles pas assez pour connoître ce qui leur est bon ou nuisible, sans être exposées comme elles sont aux systêmes des Medecins & aux *qui pro quo* des Apotiquaires?

Ces deux especes de sangliers sont terrestres: en voici un qui est aquatique. Ce n'est pas à dire qu'il soit & qu'il vive toujours dans l'eau comme les poissons: il vit sur la terre, & mange des grains & des fruits: mais il trouve aussi de quoi vivre dans les rivieres c'est pour cela qu'il s'en éloigne peu. Il nage & plonge à merveille & demeu

Cochon d'eau.

re sous l'eau très longtems.

Les Indiens l'appellent *Capibara*, & les Européens cochon d'eau. Il differe peu des cochons terrestres. On en trouve qui sont de la taille des cochons de deux ans. Sa tête est longue. Sa machoire inferieure est bien plus courte que la superieure. Il a dans chacune deux dents crochues d'un pouce & demi de longueur : elles sont fortes & tranchantes. Le reste de ces deux machoires est garni de huit os qui sont quatre de chaque côté, & ces os qui sont plats sont coupés à demi, chacun en trois parties, qui composent ainsi deux rateliers de vingt-quatre dents chacun, qui jointes aux quatre de devant font cinquante-deux dents. Je crois qu'aprés le requien c'est l'animal le mieux fourni de dents.

Il est gras, & non sans raison : car il mange beaucoup & fait peu d'exercice. Sa chair est tendre & seroit excellente, si elle sentoit moins l'huile & le poisson: on ne la laisse pourtant pas perdre : les Negres la trouvent bonne.

Cet animal a des moustaches longues & dures, les yeux ovalles, les oreilles petites & pointues. Il n'a point de queuë. Il est couvert d'un poil rude & court, qui est brun & assez épais. Il a de veritables pieds de cochon, excepté que

l'ongle n'eſt pas ſeulement fendu en deux, mais partagé en quatre doigts aux pieds de devant, & en trois à ceux de derriere. Les uns & les autres ſont armés d'ongles forts & pointus, un deſquels à chaque pied eſt beaucoup plus long que les autres.

Malgré la peſanteur de ſa maſſe, il attrape à merveille toutes ſortes de poiſſons. Il les ſaiſit, ou avec les dents, ou avec les ongles, & il apporte ſa proye ſur le bord de la riviere, où il la mange tranquillement.

Il jette quelquesfois pendant la nuit des cris qu'on entend de fort loin qui reſſemblent aux brayement des ânes.

Voilà ce me ſemble aſſez de quoi occuper les chaſſeurs, & de quoi bien fournir les tables de leurs maîtres. Il y a encore nombre d'animaux dont on ne mange pas la chair. Tels ſont les chats ſauvages. Ils ſont en grand nombre. Leurs peaux ſont belles; mais elles n'approchent point de celles des mêmes animaux que l'on trouve dans les pays froids qui ſont bien plus garnies de poil & d'un poil plus long & plus doux.

Chats ſauvages.

Les rats font de grands deſordres dans les pays habités & dans les maiſons. Ils y ſont en ſi grand nombre, qu'il faut avoir des attentions infinies pour les

empêcher de ronger tout. Il y en a de plusieurs especes. Par un surcroit de malheur il semble qu'ils se soient accommodés avec les chats domestiques qu'on a apporté d'Europe. Ils vivent en paix les uns avec les autres : ils jouent ensemble. Les habitans intelligens ont des preneurs de rats, c'est-à-dire un Negre ou deux qui n'ont d'autre emploi que de prendre ces animaux, comme je l'ai marqué dans mon voyage des Isles. Il y a aussi des chiens élevés à cet exercice, qui sont aussi habiles & aussi acharnés contre les rats que les meilleurs chats d'Europe l'étoient avant l'accommodement.

Rats de plusieurs especes.

Quoique les lezards semblent devoir être mis dans la classe des reptiles ; cependant comme ils ont quatre pieds & que leur chair est très bonne & même excellente, on me permettra bien de les mettre dans ce chapitre. Il y en a de très grands à Cayenne & dans la Guianne. Ce n'est pas une mauvaise classe. Cet animal vit très-longtems sans prendre de nouriture, pourvû qu'il ait de tems en tems un peu d'eau. Je n'en ferai pas ici une description particuliere, l'ayant fait fort amplement dans mon voyage des Isles. J'y ai aussi parlé des serpens de toute espece ; mais autant

Gros lezards.

Serpens monstrueux.

que la Guianne surpasse en grandeur les Isles du Vent, autant les serpens qu'elle produit surpassent en grandeur & en grosseur ceux que l'on voit dans ces Isles.

On en a vû dans ce pays de trente pieds de longueur, dont le corps étoit aussi gros que celui d'un cheval. Supposé l'existence d'un monstre semblable, je n'en ai pas de peine à croire l'histoire qu'on en fait d'un qui avoit avallé une fille de dix-huit ans chaussée & vetue. La chose étoit très-possible; mais sans s'é nentir absolument les auteurs de cette histoire, je crois qu'on en peut douter jusqu'à ce que bien des temoins irreprochables nous en ayent assuré d'une maniere plus authentique.

Il est vrai, & tout le monde en convient, qu'on trouve des serpens très-grands dans la Guianne. Des flibustiers m'ont assuré en avoir tué de seize à dix-huit pieds de longueur, qui avoient plus d'un pied de diametre. Ces animaux ne sont point venimeux; mais leurs dents sont à craindre. Ils en ont deux rangées à chaque machoire: cela suffit pour faire bien du mal. Il se remuent assez difficilement: c'est ce qui fait qu'on les évite sans peine. Quand ils ont attrapé un animal, ils le maltraitent avec leurs

dents, en même tems qu'ils l'entortillent avec tant de force qu'ils l'étouffent : aprés quoi il leur est aisé d'en faire leur curée, en l'avallant tout entier, en commencant toûjours par la tête.

Aprés les bêtes à quatre pieds, il est juste de parler de celles qui n'en ont que deux, c'est-à-dire, des oiseaux. Ce sera le sujet du chapitre suivant. On voit par cet ordre que je ne suis pas incorrigible, & que je suis les avis qu'on veut bien me donner. On s'étoit plaint que je negligeois de mettre les choses en leurs places : que je ne plaçois pas les especes sous leurs genres : qu'on loue donc à present ma docilité. Peut-elle être plus grande, puisque malgré ma repugnance naturelle, je deviens en cette occasion pedant jusqu'au scrupule?

CHAPITRE IX.

Des oiseaux gros & petits.

J'Avois regardé comme des animaux fabuleux ces oiseaux énormes que Cyrano de Bergerac place dans le voisinage du Soleil, qui servent à faire une nuit artificielle de plusieurs arpens dans ce pays de lumiere; sans quoi il seroit

impossible aux habitans de pouvoir dormir.

Monsieur Lemery m'a fait connoître que je m'étois trompé, & qu'il y a effectivent des oiseaux d'une taille gigantesque. Ce savant écrivain les appelle *Contur*. Jonston les nomme *Conduns*, comme Cyrano. Voici la description qu'en fait M. Lemery dans son dictionnaire page 285. » C'est une espece d'aigle ou » oiseau de proye de l'Amerique qui » croît à une grandeur si prodigieu- » se, qu'en étendant ses aîles, il occupe » jusqu'à douze pieds d'espace. Il dif- » fere de l'aigle ordinaire en ce qu'il n'a » point de serres. Sa tête est ornée d'une » crête en façon de rasoir: il est fort, » robuste, vorace, carnassier, dange- » reux. Ses plumes sont blanches & noi- » res. Celles des aîles sont si grosses, » qu'elles égalent quelquefois le poi- » gnet d'un homme. Son bec est si fort » qu'il perce une vache & la devore. » Les hommes mêmes ne sont pas hors » de danger d'en être mangés. Ses pieds » sont semblables à ceux des poules & » sans ongles. Il naît dans l'Isle de Ma- » ragnan & vers les rivages de la mer & » des rivieres. Il fait un si grand bruit » en volant, qu'il étourdit ceux qu'il » approche.

Oiseau d'une grandeur prodigieuse, appellé Contur ou Conduz.

Cette

Cette description est modeste : car mes memoires donnent à ses aîles étendues plus de dix-huit pieds d'envergure. On me pardonnera bien ce terme de marine, qui signifie la largeur des voiles d'un vaisseau, & par metaphore la distance qu'il y a entre les extrémitez des aîles de cet oiseau, lorsqu'il les tient étendues, soit pour voler soit pour planer. Ils disent aussi qu'il a des serres grosses, fortes, crochues, qu'il empoigne une biche ou une jeune vache, & qu'il l'emporte comme il feroit un lapin.

Ils ne sont pas plus d'accord avec M. Lemery sur la grosseur des tuyaux de ses plumes. En effet pour garder une proportion un peu raisonnable, il faudroit que des plumes de cette taille eussent douze ou quinze pieds de longueur, & il n'y auroit gueres que les Condurs de Cyrano en état de les remuer. M. Lemery ne dit rien du corps de cet oiseau : c'est un trait de sa prudence : car à de pareilles plumes, quel corps ne faudroit-il pas.

Cet oiseau n'est pas commun, & il n'est pas nécessaire. Il depeupleroit bientôt un pays tout entier. On prétend qu'il est inutile de le tirer pardevant : les balles couleroient le long de ses plumes

sans l'offenser : il faut le tirer par derriere ou sous le ventre, quand il est en l'air ; on est alors plus sûr de son coup. Ceux qui ont vû de ces oiseaux, disent qu'ils sont de la grosseur d'un mouton. Leur chair est coriace & sent la charogne. Ils ont la vûe perçante, le regard assuré & même cruel. Cela convient assez à des animaux carnassiers. Ils ne frequentent gueres les forêts : il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes aîles ; mais on les trouve sur le bord de la mer & des rivieres, dans les prairies ou savannes naturelles ; parce que c'est dans ces endroits qu'ils trouvent de quoi vivre. Un oiseau de cet espece apprivoisé & instruit, seroit capable de porter un homme, & de lui faire faire bien du chemin en peu de tems.

Aigles ordinaires.

On trouve aux environs de la riviere d'Orenoque, & dans beaucoup d'autres de la Guianne & du Bresil des aigles qui ne different qu'en très-peu de choses de celles que nous voyons en Europe : elles font la guerre à tous les animaux sans distinction : mais il est inoui qu'elles ayent attaqué les hommes. On ne leur donne pourtant point de quartier. Leur chair ne vaut rien, à moins d'être extrémement pressé de la faim : on ne s'est pas encore avisé de s'en servir.

Les oiseaux dont je vais parler ne sont pas de ce nombre : on les cherche pour les manger.

Faisans. Les faisans tiennent le premier rang. On prétend qu'ils sont plus gros que ceux d'Europe, & du moins aussi delicats.

Poules pintades. Les poules pintades ne leur cedent point en delicateſſe. Les Eſpagnols les ont ainſi nommé, parce que la varieté de leur plumage eſt ſi belle, qu'elles ſemblent avoir été peintes. Ces oiſeaux s'apprivoiſent aiſément, ils deviennent très-familiers : mais ils ſont extrémement jaloux, & ne peuvent ſouffrir les autres poules de quelqu'eſpece qu'elles ſoient. Elles les attaquent à grands coups de bec, & veulent être ſeules. Leur chair eſt excellente : elles volent paſſablement bien. On prétend que la chair de celles qu'on a élevées dans les maiſons, quoique plus graſſe que celle des ſauvages, n'a pas le gout & le fumet de celles qu'on a tué dans les bois.

Perdrix. Il y a des perdrix de deux eſpeces, comme en Europe, c'eſt à-dire qui ont les pieds rouges ou gris : elles ſont plus groſſes : elles perchent ſur les arbres. Leur chair eſt très-delicate & très-nouriſſante. Cet oiſeau peuple beaucoup.

On trouve dans la Guianne des oi-

seaux à qui on a donné le nom d'autruches, quoiqu'il soient bien differens des autruches d'Afrique. Leurs cuisses & leurs jambes ont près de deux pieds de longueur, si menues qu'ils semble que les cuisses ne soient que des os couverts d'une peau noirâtre chagrinée, dure, sans plumes ni duvet. Leurs pieds divisés en quatre doigts sont longs & menus. Leur col est long & courbé, comme celui des cigognes, couvert de petites plumes grises. Il a souvent jusqu'à deux pieds de longueur. Leur tête est plate des deux côtés, comme celles des oyes, avec de petits yeux noirs & ronds, & un bec pointu, noir, & effilé. Tout leur corps est couvert de plumes grises, assez petites & comme lustrées. Celles des aîles sont plus noires & plus grandes. Ce sont seulement des aîles de parade: car elles ne sont ni assez grandes, ni assez fortes pour soutenir l'oiseau en l'air: elles ne lui sont pourtant pas tout à fait inutiles: il les éleve l'une aprés l'autre, & rarement toutes deux ensemble, pour prendre le vent, & aider à ses pieds; desorte qu'il court assez vîte pour lasser les meilleurs chiens, surtout quand il a vent arriere, ou grand largue. Cet oiseau est vorace: tout lui est bon jusqu'aux cailloux: il les avale;

Autruches de Guianne.

mais il ne les digere pas. Il vit des grains & des fruits qui tombent des arbres. Sa chair en contracte le gout & l'odeur : elle est excellente dans la saison des graines de bois d'Inde. Il est gras, son corps paroit tout rond. C'est un très-bon manger.

Perroquets.

Les peroquets de toute espece fourmillent de tous côtés. Les aras qui sont la plus grosse espece, & les vieux peroquets sont excellens en soupe & en daube. Les jeunes sont des pelottons de graisse qui valent des perdreaux.

Pigeons ramiers.

Nous n'avons des ramiers dans les petites Isles du Vent, que dans le tems de leur passage. On en trouve en tout tems dans les grandes Isles, dans celles qui ne sont pas habitées & dans la terre ferme. Ces oiseaux suivent les graines & les fruits qui leur servent de nouriture. Leur chair en prend le gout. S'ils mangent des olives sauvages, ou d'autres fruits amers, leurs entrailles & leur croupions contractent une amertume considérable qui se communiqueroit à tout le reste, si les chasseurs n'avoient pas soin de leur arracher le croupion & les entrailles, auffitôt qu'ils les ont tués.

J'ai parlé amplement de ces oiseaux dans mon voiage des Isles. On en trou-

ve en tout tems dans la terre ferme de Cayenne : c'eſt une manne qui n'y manque jamais. Il eſt vrai qu'ils y ſont plus ou moins frequens, plus ou moins gras & plus ou moins bons, ſelon les ſaiſons, & ſelon la nouriture dont ils uſent.

Les tourterelles ſont de deux eſpeces.

Tourterelles & Ortolans.

La plus grande eſt proprement celle que l'on connoit ſous ce nom. On a donné celui d'ortolans à la plus petite. Les oiſeaux de ces deux eſpeces ſont excellens. Ils vont toûjours couplés. Quand on les prend dans leurs nids, on les apprivoiſe aiſément, ou bien on les nourit dans des volieres où ils s'engraiſſent beaucoup & ſont fort tendres : ils ſont d'une digeſtion facile, quoique très-nouriſſans ; les connoiſſeurs prétendent pourtant qu'ils n'ont pas un ſi bon gout ni un certain fumet que l'on trouve dans ceux qui vivent en liberté dans les bois.

Curiaca oiſeau de riviere.

Curiaca eſt le nom que les Indiens donnent à un oiſeau de riviere gros & grand comme un oye. Il a la tête plate par les côtés avec un gros bec recourbé de ſept à huit pouces de longueur. Son col eſt gros, long & rond. Il eſt haut monté. Ses jambes comme celles de coqs d'Inde, ſont fortes & couvertes d'écailles en anneaux. Ses pieds contre l'or-

dinaire des oiseaux aquatiques, sont partagés en trois doigts & un ergot qui ont tous des ongles. Le haut de ses cuisses est nud, couvert seulement d'une peau brune & épaisse. Son manteau depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue, est noir. Le dessous du col & du corps & le haut des aîles est cendré. Il a les jambes trop longues pour bien voler & les aîles trop foibles. Cet oiseau se retire sur les bords des rivieres. On dit qu'il nage assez bien, & qu'il prend des petits poissons, des écrevisses & des crabes. Il vit aussi d'herbes, de fruits, & de semences. Sa chair est grasse & tendre, & n'a point du tout l'odeur de poisson.

Tourdes, merles, grives.

Il y a partout une infinité de tourdes, de merles & de grives. De cette derniere espece, il y en a qui ont les pieds jaunes : ce sont les plus grasses & les plus delicates. Les merles ne sont point sujets à être remplis de vers comme aux Isles du Vent. Ils sont aussi communément plus gras & plus tendres. On doit dire la même chose des tourdes, surtout pendant la saison des goyaves & des graines de bois d'Inde qui leur donne un gout & une odeur merveilleuse.

Pies de Guianne.

Les pies de la Guianne sont si sembla-

bles aux nôtres, que ce seroit perdre du tems d'en faire une description particuliere. Elles sont seulement plus variées de noir & de blanc, & infiniment plus tendres, plus grasses & meilleures.

Pies rouges. Il y en a une espece dont les plumes sont moitié noires & moitié rouges, disposées de maniere que le noir ne paroit point, & qu'elles sont toutes rouges. Elles s'apprivoisent aisément. Tout leur est bon. Ce sont des babillardes éternelles. Si on leur montroit à parler, elles suffiroient pour entretenir un parloir de Nones. Elles sont bonnes à manger.

On prétend que les oco, les flamans, les faisans, les grands gogiers ou cormorans & les spatules sont de bonnes viandes. Je les crois dures & qu'elles sentent du moins un peu le marécage. On les peut manger dans une nécessité; mais de croire que nos François de Cayenne s'amusent à ces oiseaux, pendant qu'ils en ont une infinité d'autres bien meilleurs, ce seroit se tromper à plaisir.

En voici pourtant un qui pris au nid, n'est pas mauvais : c'est le coucou. Les plus habiles y sont trompés, quand on en a ôté la tête & les pieds. C'est un des plus delicats oiseaux que l'on con-

noisse, gras, tendre, d'un bon suc.

Je finirai le catalogue des oiseaux dont j'ai cru devoir parler par un avertissement qu'il est bon de donner aux novices chasseurs, afin de leur épargner la honte de s'être trompé & la peine d'apporter à la maison une pesante charge & tout à fait inutile. Ce sont des gros oiseaux si semblables aux coqs d'Inde, qu'il faut être habile pour ne s'y pas tromper. C'est la même grosseurr, le même plumage; ce sont des coqs d'Inde par la tête, le col, le corps, la queue, les pieds. Les Portugais les appellent galinaches, & les François de S. Domingue les nomment marchands.

Oiseaux appellés galinaches ou Marchands.

Je crois que c'est une espece de coqs d'Inde, qui au lieu de vivre de grains, de fruits & d'herbes, comme les autres, se sont accoûtumés à être nourris de corps morts & de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour avoir les peaux des bêtes. Ces gens abandonnent les chairs qui pouriroient sur les lieux & infecteroient l'air, sans le secours de ces oiseaux, qui ne voyent pas plûtôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, & fondent dessus comme des vautours & en moins de rien le devorent, & laissent les os aussi nets que

s'ils avoient été raclés avec un couteau. Les Espagnols des grandes Isles & de la terre ferme, aussi bien que les Portugais habitans des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à-cause du service qu'ils leur rendent, en devorant les corps morts & empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air. Ils condamnent à une amande les chasseurs qui tombent dans cette mépriſe.

Cette protection a extrémement multiplié cette vilaine espece de cocqs d'Inde. On en trouve en bien des endroits de la Guianne, aussi bien que du Bresil, de la nouvelle Espagne & des grandes Isles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter. On a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tué, leur ôter les entrailles, tous ces soins sont inutiles. Leur chair dure, coriace, fillasseuse a contracté une mauvaise odeur qui ne pourroit être supportable qu'à des gens reduits aux extrémitez de la faim.

Aprés avoir parlé des animaux de la terre & de l'air, il faut dire quelque chose de ceux des eaux.

CHAPITRE X.

Des Poissons de mer & de rivieres.

LA Guianne est une des Provinces du nouveau monde, la plus coupée de rivieres grandes & petites, & toutes ces rivieres sont si poissonneuses, qu'on peut dire qu'on trouve partout des fourmilieres de poissons.

La mer ne l'est pas moins, non-seulement les côtes en sont remplies, mais on en trouve une infinité d'especes qui entrent dans les embouchures des rivieres, & quelques unes qui montent fort haut en suivant le cours de l'eau.

Il falloit que nos premiers habitans François fussent bien mal habiles, pour souffrir la faim au milieu de l'abondance prodigieuse de poissons dont ils pouvoient se nourir.

Les habitans d'à présent n'ont rien à craindre de ce côté. Ils ont soin d'avoir des negres pêcheurs, comme ils en ont de chasseurs. Ces pourvoyeurs habiles fournissent abondamment leurs tables de gibier & de poisson.

On trouve abondamment à Cayenne ce qui nous manque aux Isles du Vent:

je veux dire les rougets, les folles & les petites rayes. On en voit de fort grandes dont quelques unes ont dix à douze pieds de largeur. Elles sont si dures & si coriaces qu'il n'y a que des Negres affamés qui en puissent venir à bout. On se sert des foyes pour faire de l'huile à bruler. Voilà le seul usage auquel on les puisse employer.

Les lunes & les assietes sont de même espece que celles des Isles du Vent. Ces poissons sont gras & fort delicats.

Ceux qu'on appelle machoran & gros yeux, sont réellement, ou approhent bien fort de ceux qu'on appelle capitaines & grandes écailles. Je ne repeterai point ce que j'ai dit de ces poissons dans mon voyage des Isles.

Par la même raison je ne parlerai point ici des lamentins & des tortues. On trouve beaucoup des premiers dans toutes les rivieres. Ils y montent assez haut & s'y trouvent en grand nombre. Les ances de sable attirent un nombre prodigieux de tortues des trois especes.

Il y a de deux sortes d'espadons. Les uns ont leur avant-bec tout uni, comme une large épée à la Suisse. Les autres l'ont tout semé de dents d'une longueur & d'une force considerable. Ce poisson est l'ennemi déclaré de la baleine: il l'atta-

que sans cesse & en vient à bout à force de lui faire des ouvertures à la peau, par lesquelles il lui fait perdre tout son sang. Ces deux poissons sont excellens. Leur chair est blanche, ferme, grasse & d'un très bon gout. Ils sont un peu difficiles à prendre : ils marchandent longtems avant de prendre l'hameçon, & même ils n'y touchent point, à moins qu'ils n'y voyent du poisson entier. Quand ils se sentent pris, ils font des efforts extraordinaires. Ils entrainent le canot des pêcheurs fort vîte & fort longtems. Ils viennent quelquefois à la charge, comme s'ils le vouloient percer, ou sauter par dessus, comme sur une baleine. On leur donne alors quelque coup de gaffe, & dès qu'ils sont blessés à sang, on en vient à bout : c'est une heureuse pêche : car il y a de ces poissons qui pesent plus de six cens livres.

Les Marsouins ne viennent à la côte, c'est-à-dire, entre l'Isle & la terre ferme, que dans de gros tems. Ces poissons vont toûjours en troupes. Ils sont extrémement gras. Le lard des jeunes est bien meilleur que celui des vieux. Leur chair est aussi plus delicate. On les connoit encore sous le nom de soufleurs ; parce qu'ils jettent par leur évant beau-

coup d'eau, en maniere de jet d'eau.

On peut croire que les Requiens se trouvent dans toutes ces mers & dans les rivieres. Ce poisson vorace n'est pas des meilleurs. Il est toûjours dur & coriace, ce qu'il a de bon uniquement, est le ventre jusques vers le milieu des côtes. Mais si on ne le prend pas pour se nourir, on ne doit pas le laisser vivre, à-cause du degât qu'il fait & de la quantité de poisson qu'il détruit.

Gros ventre. Voici deux poissons si particuliers à Cayenne, qu'on ne les trouve point autre part. On a appellé le premier gros ventre, à-cause d'une grosse vessie sur laquelle il s'appuye, qu'il enfle quand il veut, & sur laquelle il se fait porter entierement audessus de la surface de la mer. Ce poisson n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur, de la taille d'un merlan. Sa chair est blanche & delicate; mais pour la manger sans s'en trouver mal, il faut dès qu'il est hors de l'eau, lui arracher cette vessie & tous les intestins, autrement l'humeur visqueuse qui y est renfermée corromperoit toute la chair, & on s'empoisonneroit.

Poisson appellé cornet. On a donné le nom de cornet au second. Je ne vois pas bien qu'elle connection ce poisson peut avoir avec cette

gros Ventre

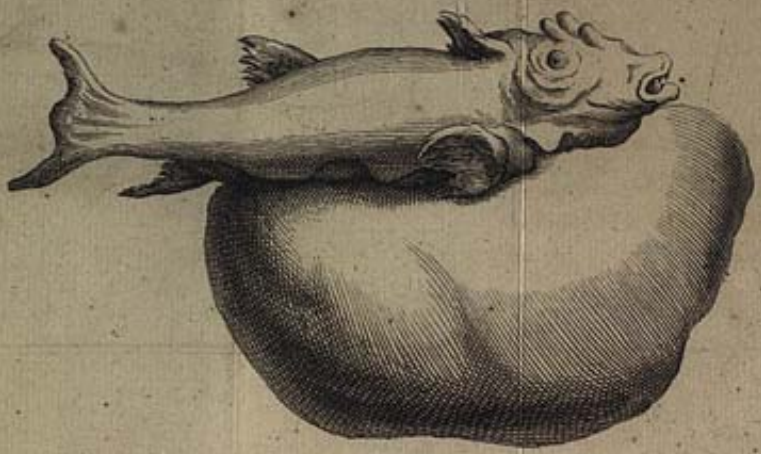

Cornet

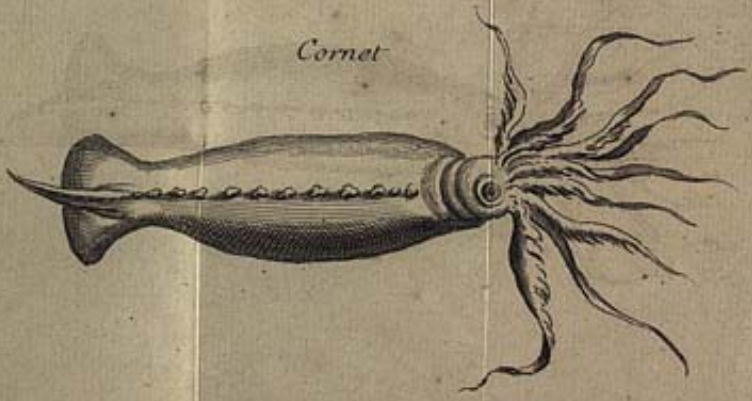

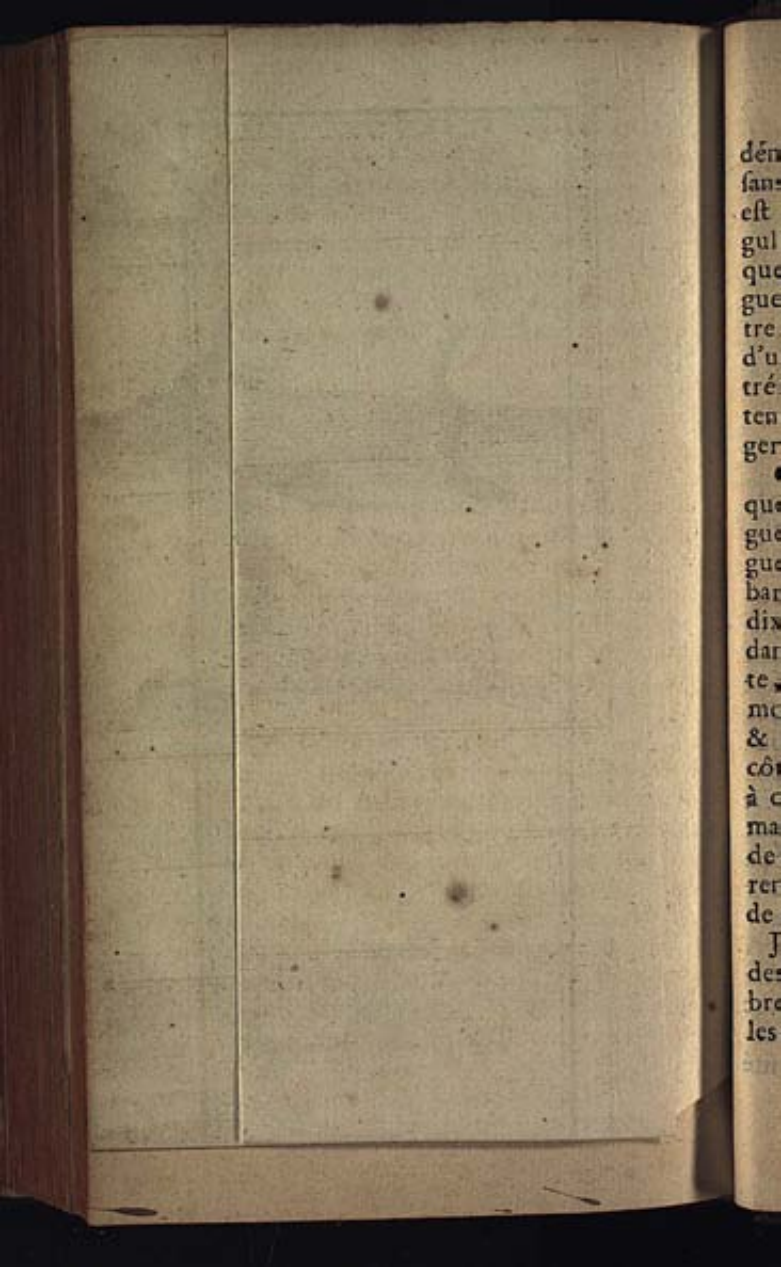

dénomation. Il est tout d'une venue, sans ailerons & sans empennure. Sa tête est large & massive. Ce qu'elle a de singulier sont deux pointes, une de chaque côté d'environ huit pouces de longueur & de quatre à cinq lignes de diametre dans leur naissance. Ces pointes sont d'une corne grise & transparente, extrémement pointues & fortes. On prétend que leurs piqueures sont très-dangereuses.

Ce poisson qui n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur & deux pouces de diametre, a la gueule couverte de neuf grand brins de barbe comme des fanons de baleine, de dix à douze pouces de longueur, plats dans leur naissance & terminés en pointe, ondoyans au gré du poisson, ou du mouvement de l'eau. Ce poisson est vif & quoiqu'il ne soit dangereux que du côté de la queue, il ne laisse pas d'être à craindre. On dit qu'il n'est pas bon à manger, peut-être parce qu'on craint de le toucher, plûtôt que parce qu'il renferme en lui même quelque chose de mauvais.

Je pourrois pousser bien loin le detail des poissons qui sont en très grand nombre dans la mer & sur la côte, & dans les rivieres de l'Isle de Cayenne & de

la terre ferme ; mais je m'apperçois que j'ennuye mes lecteurs ; puisque je suis moi même ennuié de ces longues litanies de bêtes.

CHAPITRE XI.

Des colons de Cayenne.

IL me semble que pour achever la description de la colonie de Cayenne, il n'y a plus qu'à donner une idée des peuples blancs qui la composent & de leur maniere de vivre.

On sçait qu'elle a été d'abord peuplée par des François de toutes les provinces du Royaume tels que le hazard les a pû rassembler. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils fussent tous des gens de neant, des engagés ou des ouvriers, il y avoit parmi ces premiers colons des personnes de naissance, d'esprit & de merite que la douceur du climat y attiroit, & qui n'ayant en Europe que des biens peu proportionés à leur naissance & au grand nombre de leur enfans, regardoient ce nouveau pays comme une resource à leur mauvaise fortune. Ces gens y ont apporté avec eux la politesse, le bon gout, la générosité

rosité & les autres qualités qui font distinguer les honnêtes gens du bas peuple, & comme ils s'y sont bientôt trouvés dans l'abondance, ils ont eu aussi toute la facilité nécessaire pour faire paroître ce qu'ils étoient. Ils ont même decrassé les autres colons, ils leur ont inspiré la politesse & la generosité; il y a peu d'habitans dans les autres colonies qui puissent aller de pair avec eux.

On vit à Cayenne avec une aisance merveilleuse; pour peu qu'un Habitant soit accommodé il a toûjours une bonne table, sans sortir de son habitation il trouve tout ce qu'il a besoin pour la rendre abondante & délicate. On ne manque point d'avoir une Menagerie où l'on entretient quelques Esclaves pour élever des volailles de toutes les especes, & des bêtes à quatre pieds comme bœufs, veaux, moutons, cabrites & cochons.

Les bœufs & les moutons n'y sont pas toûjours d'un aussi bon goût & aussi gras qu'en France, & c'est la faute des Habitans, qui, pendant la saison des pluies les laissent à l'air, & souvent dans l'eau, ce qui les maigrit & leur ôte tout le bon goût que l'on remarque qu'ils ont pendant le tems de la secheresse. Il ne faudroit, pour les conserver toûjours en bon état, que faire des angards bien cou-

verts dans leurs parcs où ils se retireroient pendant les grosses ondées de pluie. Mais le Pays porte naturellement à l'indolence, on se contente qu'ils vivent sans s'embarrasser qu'ils maigrissent, parce qu'on est bien sûr que dès que le beau tems sera revenu les herbes pleines de suc leur auront bien tôt rendu leur embonpoint & leur fumet. Les cochons y viennent à merveille & sont très-bons. Le cochon de lait est excellent, & la volaille n'est pas meilleure dans aucun lieu du monde qu'elle l'est à Cayenne, elle est grasse, tendre, délicate. C'est le Pays des volailles d'inde. Les chapons y viennent excessivement gros & gras.

Si on ajoute à ce que chaque Habitant peut tirer de sa menagerie ce qui lui vient de la chasse, il faut convenir que c'est un vrai Pays de bonne chere. Il n'y a point d'Habitant un peu aisé qui n'ait son chasseur & son pescheur. Il est vrai que la chasse est rude, elle ne convient gueres qu'aux Negres & aux Indiens, elle ne laisse pas pourtant d'être très-abondante ; on trouve en quantité des biches, des pacs, des agoutis, des agouchis, des mange fourmis, des paresseux, des tatous, des tamarins & des singes de toute espece. Quand on a une fois vaincu la répugnance qu'on sent dans les com-

mencemens à manger des animaux qui ont tant de rapport avec de petits enfans, il est certain qu'on trouve les singes fort bons, leur chair est blanche, & quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate & de bon goût; leurs têtes font de bonnes soupes & parent aussi-bien qu'un chapon & d'autres volailles le centre & les bords d'un plat.

On ne s'est pas encore avisé de manger des tigres. Je crois pourtant qu'on s'en accommoderoit dans le besoin. On mange des serpens par principe de santé, ceux qui ont besoin de cette viande en trouveront aisément & de toutes les especes à Cayenne. Ils se souviendront seulement d'en user avec moderation, car cet aliment en purifiant le sang le subtilise à un point qui le porte à la pthisie.

Ceux qui n'ont point de menagerie trouvent aisément de toutes sortes de viandes à un prix bien au-dessous de celui où elles sont à la Martinique & aux autres Colonies Françoises. La livre de bœuf est taxée à six sols, celle de mouton à dix, le cochon dix sols. Un coq d'inde gros & gras vaut cent sols, un chapon quarante, une poularde trente, un canard vingt-cinq, une poule vingt

& une paire de poulets trente sols. Ces prix sont très-médiocres par rapport au Pays où les gains sont considerables.

Il est rare qu'on trouve du gibier à vendre, à moins qu'on ne l'achete des Indiens; car les Habitans ne vendent ni la chasse, ni la pesche de leurs esclaves.

On trouve en tout tems une infinité d'oiseaux très bons & très-délicats; les plus estimez sont les perdrix, les ocos, les ramiers, les faisans, les tourterelles, les tourdes, les merles, les ortolans, les flamans & les peroquets, dont il y en a de toutes les especes. Selon les graines dont ces oiseaux se nourrissent, ils contractent le goût qui y a du rapport.

Celles du bois d'inde qui semblent être un composé de gerofle, de muscade & de canelle, leur donne ce goût & ce sumet, mais quand ils mangent des olives sauvages qui les engraissent extraordinairement, ils contractent une amertume désagreable; il est pourtant aisé de la leur ôter, on a remarqué qu'elle n'est que dans leurs intestins, & c'est de là qu'elle se communique au reste de la chair quand ils sont morts, il n'y a qu'à leur arracher le croupion & les intestins dès qu'ils sont tombez, & on trouve leur chair entierement exempte de ce mauvais goût.

On trouve encore en très grand nombre des agamis, des gros becs, des colibris, des aigrettes, des grands goziers, des spatules, des fregates & des aigles de differentes especes, mais ces oiseaux ne sont pas destinez pour les tables des maîtres, ils sont ou trop communs ou trop durs. On les neglige, ils sont destinez pour les esclaves à qui tout est bon.

La mer & les rivieres regorgent de poissons, & tous ces poissons sont bons & si sains qu'il est à naître que personne s'en soit trouvé incommodé à moins qu'on n'en ait mangé avec excès & sans lui avoir donné la cuisson nécessaire.

Les poissons les plus estimés sont les rougets, les solles, la raye, la lune, les gros yeux, le mulet, le machoran, l'anguille, le lamentin, la tortue franche, car le caret & la caouanne qui sont deux autres especes de tortues ne sont pas bonnes à manger. La caouanne est dure coriace, filasseusse, elle sent mauvais: on la sale quelquefois pour les Negres, faute d'autre chose.

Le caret n'a de bon que son écaille, & effectivement elle est de prix, surtout quand elle est bien noire; mais il est dangereux de se servir de sa chair qui bien que grasse & delicate a une qualité si purgative, qu'à moins d'en

manger peu ou d'être bien sûr de n'avoir rien à craindre de son activité, il faut s'attendre à se voir couvert de clouds & de boutons pour peu qu'on ait quelqu'impureté dans le sang & dans les humeurs. Cette eruption est quelquefois si violente qu'elle cause une grosse fievre avec un cours de ventre qui devient dangereux à-moins qu'on ne soit d'un temperamment extrêmement fort. Le grand remede ne fait pas de plus grandes évacuations & ne purifie jamais si bien un corps impur que cette viande. Il faudroit que quelque Esculape habile en reglât les doses, il épargneroit à ses malades les dangereuses applications du mercure & les potions degoutantes qui les accompagnent mais j'ai parlé de ce remede dans un autre endroit.

Il me semble que voilà assez de chair & de poisson pour fournir les tables des habitans & les rendre abondantes & delicates. Elles le sont en effet, elles sont très-propres & bien servies. Ils n'épargnent rien pour cela. Ils ont de bons cuisiniers des confiseurs & autres officiers, & quoique ce ne soient que des Negres, ils ont le gout aussi fin que les meilleurs officiers qui soient en France. Si quelqu'un doutoit de ces verités, il pou-

roit s'en informer des Officiers des vaisseaux du Roi qui viennent tous les ans à Cayenne apporter les munitions de guerre & de bouche, les habits & la solde des soldats. Il rendront justice à la générosité des habitans à qui ils ne peuvent faire un plus grand plaisir que de venir manger chez eux, où ils sont surs d'être reçus avec toute la politesse imaginable & d'y trouver des tables qui le disputeroient avec les meilleures d'Europe.

J'ai remarqué dans mon voyage des Isles de l'Amerique, qu'il n'y a point de gens au monde qui pratiquent l'hospitalité avec plus de grandeur d'ame, les habitans de Cayenne sont dans les mêmes principes & dans les mêmes usages. Ils ne se lassent jamais de voir les étrangers chez eux, il semble qu'il leur ayent obligation du séjour qu'ils veulent bien faire dans leurs maisons, & quand aprés des mois entiers & souvent bien davantage, ils veulent se retirer, ce n'est qu'avec des peines infinies qu'ils y consentent.

Comme chaque habitant a ses blanchisseuses, le linge y est toûjours d'une extrême propreté & d'une blancheur à éblouir. Les Negresses l'emportent en cela sur toutes les banchisseuses du mon-

de. Je crois que les eaux y contribuent, outre que comme on change le linge de table à chaque repas, il y a peu à faire pour le rendre blanc. On change encore plus souvent d'autre linge, la chaleur y excite, & on ne peut rien reprocher aux gens établis dans le pays & & aux creolles dont le trop d'attention sur ce point, leur propreté & le soin qu'ils prennent de leur personne, sont quelquefois excessifs.

Quoiqu'on ne receuille point de vin dans le pays, on n'y en consomme pas moins, ni des moins bons. La delicatesse des habitans est très grande sur cela & sur bien d'autres choses. Ils n'épargnent rien pour avoir les meilleurs vins de France. Bordeaux, Bayonne & les autres vignobles estimés, ne les en laissent pas manquer; pourvû que ce soient les meilleurs, on ne regarde jamais au prix, & on ne l'épargne pas.

On trouve chez les habitans un peu aisés des vins de Canarie, de Madere, de toutes sortes de liqueurs & les meilleures eaux de vie d'Europe. Les Anglois y portent de la bierre en bouteilles, du cidre & de toutes les liqueurs que leur pays & ceux des environs fournissent, au grand profit de la medecine & au detriment de la santé. Mais un habitant

habitant passeroit pour un vilain, si sa maison n'étoit toûjours bien garnie de tout ce qui peut flater le gout & irriter l'appetit & la soif.

On doit être assuré qu'un climat chaud & humide est très- propre pour le jardinage. Les habitans ne manquent pas aussi d'avoir des potagers bien entretenus. Toutes les saisons de l'année y sont propres, & pour peu de soin qu'on se veuille donner, on y a des pois verds excellens tous les mois. Les melons de France & d'Espagne, les concombres & les melons d'eau, les choux, les ciboulles & les herbes de toute sorte y viennent en perfection. On trouve même qu'elles ont plus de suc qu'en France. Quel heureux pays où l'on jouit d'un printems continuel, & où l'on n'est jamais obligé de se rôtir devant un feu, si on ne veut pas se trouver glacé dans un moment, comme on l'éprouve en France pendant plus de la moitié de l'année. Aussi ne consomme-t-on du bois que dans les fourneaux des sucreries & dans les cuisines. Le bois par une suite necessaire ne coute que la peine de le couper & de le transporter.

On pourroit semer du bled, & employer à cet usage les terres que l'on abandonne, comme n'étant plus propres

pour les cannes. Il eſt aſſuré qu'il y viendroit à merveille, en ſuivant les obſervations que j'ai fait ci-devant ; mais on ne le fait pas, & il n'y a pas d'apparence qu'on le faſſe. On aime mieux achetter des farines d'Europe ; tous les habitans un peu à leur aiſe ont toûjours du pain de froment ; les autres mangent de la caſſave. Les creolles même les plus riches preferent ce dernier pain au premier, & quoique par grandeur ils ayent toûjours du pain de froment ſur leur table, il eſt rare qu'ils en mangent à moins qu'ils n'ayent chez eux des Européens paſſagers ou nouveaux venus à qui la caſſave ne plairoit pas.

Il y a une cordialité & une union des plus charmantes entre les habitans. Comme il n'y a que ceux qui ont des emplois qui demandent reſidence, qui demeurent à la Ville ; les autres demeurent ſur leurs habitations. Ils ſe voyent très-ſouvent, mangent enſemble, ſe regalent à tour de rolle & vivent dans une liberté & dans une ſocieté qui eſt à ſouhaiter qu'il dure longtems. J'ai vû la même choſe dans des paroiſſes que j'ai deſſervies aux Iſles du Vent, les habitans ne paroiſſoient avoir qu'un cœur & une ame, les richeſſes étant venues à augmenter, toute cette union a diſ-

paru, & au bout de quelques années, je cherchois inutilement ce que je trouvois à chaque pas, quand ils étoient moins pourvus des biens de la fortune.

Il ne paroît pas que cela soit à craindre chez les habitans de Cayenne, puisqu'étant dès à-present très-accommodés, ou pour parler plus juste, très-riches, ils ne laissent pas de vivre entre-eux dans une union parfaite. Ils aiment tous le plaisir & la bonne chere; des soins assez superficiels de leurs habitations n'occupent que les plus laborieux, ils se rapportent de tout le reste à leurs commandeurs & à leurs œconomes. Leur principale occupation est de trouver des plaisirs, & s'ils ont quelque inquietude, c'est la crainte d'en manquer. C'est dans ces principes qu'ils élevent leurs enfans, & qu'au lieu de les rendre actifs, vigilans, laborieux, industrieux, ils les élevent dans la molesse, dans l'oisiveté, dans l'inaction. Les creolles de Cayenne sont bien éloignés du genie de ceux des Isles du Vent & du Canada. Ceux ci ne pensent qu'au commerce, aux decouvertes, aux voyages. Dès que la guerre est déclarée, ils courent les mers, ils portent la desolation sur les terres des ennemis, ils enlevent leurs vaisseaux, ils se font craindre à ceux

meme qui semblent les plus redoutables. Dès qu'il se fait un armement petit ou grand, les peres sont obligés d'enfermer jusqu'à des enfans de douze ans, pour les empêcher de s'y aller engager & encore n'en viennent-ils pas à bout avec toutes leurs précautions. Les jeunes creolles de Cayenne ne donnent pas cet embaras à leurs parens. Ils aiment comme eux la vie molle & tranquille, la paix, le repos leur sont trop chers, pour s'en éloigner. Ils auroient desolé les Portugais pendant la derniere guerre, s'ils avoient fait des armemens & qu'ils eussent couru sur eux ; mais, disent-ils, les bâtimens sont chers & on ne trouve personne qui veuille risquer son bien dans ces sortes d'entreprises. Quel pitoyable raisonnement ! Est-ce que nos Flibustiers ont jamais acheté de bâtimens ? C'est aux ennemis de l'Etat à leur en fournir. On arme deux canots, chaque compagnon y entre avec son fusil, un pistolet, un sabre, deux livres de poudre, six livres de plomb, un sac de farine & une barique d'eau. La dépense est legere ; on part, on range la côte ennemie, on attaque ou on surprend un bateau ; voilà la troupe montée en état d'attaquer un plus gros bâtiment & souvent des vaisseaux de consequence.

C'eſt ainſi que nos Filbuſtiers ont déſolé les côtes & le commerce de nos ennemis dans les dernieres guerres, quoiqu'ils n'euſſent pas les avantages que ceux de Cayenne ont, ſans s'éloigner beaucoup de chez eux, & qu'ils euſſent à faire à des gens qui ne ſe laiſſoient pas prendre ſans bien diſputer la partie.

On ſçait combien les bateaux & les autres bâtimens Portugais qui vont chercher des eſclaves à la côte de Guinée, ſont foibles d'équipage & mal armés, quoique leur carguaiſon ſoit toûjours de l'or en poudre & en aſſez bonne quantité. N'en eſt-ce pas aſſez pour ouvrir l'appetit à la jeuneſſe de Cayenne, & l'obliger à ſortir de l'aſſoupiſſement où le plaiſir & la moleſſe la tiennent enſevelie, & la porter à ſe montrer digne du nom François dans la premiere guerre.

Les filles creolles de Cayenne l'emportent infiniment ſur les garçons. Il ſemble que l'eſprit ſoit tombé en quenoüille dans ce païs-là: car on leur donne toutes les belles qualitez qu'on dit manquer aux hommes. Elles ſont polies, actives, vigilantes; elle ſont ſages, & quand elles ont paſſé quelques années en France & qu'elles reviennent dans le païs, ce ſont des modeles achevés de toutes ſortes de vertus.

En voilà ce me semble assez pour faire connoître la colonie de Cayenne. On conviendra que j'ai écrit sur de bons memoires, & que j'ai trouvé des gens parfaitement instruits qui ont éclaircis mes doutes.

Il faut pour achever la description de ce pays, parler des Indiens. J'ai sur ces peuples des memoires excellens ; ils viennent comme les precedens de M. le Chevalier de Milhau : c'est faire leur éloge & repondre au public de toute leur verité. Je vais lui en faire part dans la seconde partie.

Fin de la premiere Partie du Tome III.